LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXVI—No 13 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 16 JUILLET 1948 PRIX: CINQ SOUS

"En défendant votre langue vous êtes avec le Pape"

Le Comité Permanent de la Survivance française en Amérique a organisé cette année une tournée dans les centres français de l'Ontario. Les soixante pèlerins de notre organisme de survivance nationale ont terminé leur randonnée à travers l'Ontario par une visite à "la maison du pape" au Canada. S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, leur a donné à cette occasion une consigne qui réjouira tous les catholiques français désireux de demeurer fidèles à leurs origines. Nous reproduirons en entier le texte de l'allocution prononcée par le représentant du pape en cette circonstance mémorable.

S. Exc. Mgr I. Antoniutti, délégué apostolique au Canada, a prononcé lundi, en recevant les voyageurs du Comité permanent de la Survivance française en Amérique, au retour de leur visite à travers les centres franco-ontariens, l'allocution suivante:

Chers messieurs,

Votre visite me touche profondément. Je vous remercie de votre geste délicat et des sentiments qui l'ont inspiré.

Depuis dix ans, j'ai, maintes fois, rencontré des Canadiens français dans leurs florissantes paroisses, dans les territoires de colonisation, dans les cités, dans les missions. J'y ai toujours constaté un grand amour pour le Pape, une édifiante fidélité à la religion, un émouvant attachement aux traditions ancestrales.

En vous recevant aujourd'hui, je suis heureux de rendre hommage à la grande et chère famille canadienne-française que vous représentez.

Je ne sais si vous attendez de moi une consigne. Si vous la voulez, je vous l'exprime avec les mêmes paroles que j'ai adressées aux Canadiens français de l'Ile du Prince-Edouard et à ceux de la Colombie Britannique, aux Canadiens français de Windsor et à ceux de la Rivière-la-Paix, en Alberta.

Vous avez une double mission: 1) la mission de conserver votre héritage religieux et national; 2) la mission de répandre cet héritage.

J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre.

Nous apprécions à sa juste valeur, votre complet attachement au Saint-Siège.

C'est parce que nous connaissons toute la noblesse et la grandeur de votre union au Pape, que nous ne pouvons pas permettre qu'elle soit exploitée pour des intérêts de parti. Le Pape est au-dessus de tous les partis: il est le Père très aimant de tous ses enfants. Et dans l'amour du Pape, les Canadiens français ne forment qu'une seule famille.

C'est cette chère famille que nous saluons ici aujourd'hui dans la maison du Pape au Canada: une famille exemplaire, religieuse, patriotique, dont vous êtes les représentants qualifiés.

Sa Sainteté le Pape, dans une lettre adressée récemment au secrétaire perpétuel de l'Académie française, a rendu un magnifique hommage à la langue et à la littérature française. En défendant votre langue, vous êtes donc en bonne compagnie. Le Pape a reçu, ces jours derniers, un membre éminent de votre comité, le professeur Adrien Pouliot, et Il a suivi avec sympathie les renseignements qu'il lui a fournis sur votre travail. M. Pouliot vous apportera de Rome la bénédiction du Saint-Père. De ma part, je suis heureux de vous l'accorder aujourd'hui même avec mes voeux les plus ardents pour vous, pour vos familles, pour votre apostolat.

Le Pape trace aux ouvriers leurs devoirs d'unionistes

L'unité unioniste n'est légitime que si elle respecte les fins équitables des unions.

ROME — Sa Sainteté le pape Pie XII a dénoncé récemment l'usage de la grève comme "arme politique" et il a dit à 30,000 ouvriers catholiques que les augmentations de salaires seules ne ramèneront pas la prospérité.

"Le retour de la prospérité ne dépend pas seulement du relèvement des salaires, mais aussi de la sage administration de votre foyer", a dit le pape.

Il a déclaré que "l'unité unioniste n'est admissible qu'en tant qu'elle respecte les fins unionistes". C'était là une allusion indirecte à l'opposition des ouvriers catholiques à la Confédération générale du travail qui est dominée par le communisme. Les rouges accusent l'élément catholique de compromettre l'unité ouvrière par son refus de participer à toutes les grèves.

Le Saint-Père a critiqué tous les "arrêts de travail qui tendent à des fins politiques" et il a ajouté que les grèves ne sont légitimes qu'en tant qu'elles respectent la liberté qu'ont les autres de travailler.

Rôle des femmes

Aux femmes présentes, le Souverain Pontife a dit que la prospérité de leurs ménages dépend de "vos épargnes domestiques" et il a loué leur travail dans le maintien d'un foyer accueillant pour leurs hommes et leurs enfants.

Le Pape avait pris la parole du balcon dominant la grande cour du Belvédère.

Sa Sainteté a déclaré que la démagogie ne résoudra pas le "fléau du chômage" et il a demandé aux ouvriers de collaborer avec les autres classes à l'amélioration de la vie sociale.

Il a mis ses auditeurs en garde contre les mouvements de réforme "basés sur la haine", disant: "Nous avons connaissance de la gravité de l'heure. . . il règne partout une impression de malaise."

Il a demandé aux ouvriers de faire de leurs associations des corps vivants. "C'est ce qui manque de notre temps, a-t-il déclaré. A quoi servent les noms sur les listes s'ils restent de simples unités sans être solidement et intimement unis avec d'autres travailleurs catholiques?"

Gagner la jeunesse aux syndicats

"Il faut que vous soyez des apôtres et surtout que vous gagniez la jeunesse à notre cause."

Il a parlé pendant une heure et demie, concluant par sa bénédiction apostolique "aux travailleurs de Rome, de l'Italie et du monde entier. . . dans les champs, les usines et au foyer ainsi que ceux qui vivent loin de l'Eglise et du Christ".

Le pape a mis les unions en garde "contre l'action politique et demandé à ses auditeurs de poursuivre leurs intérêts économiques dans l'harmonie en gardant le sens de la justice et d'une collaboration sincère avec les autres classes pour le renouvellement chrétien de toute vie sociale".

"Si jamais les unions visent à une domination exclusive de l'Etat ou de la société, si elles exercent un pouvoir absolu sur les ouvriers, si elles rejettent la justice et la collaboration avec les autres classes, elles auront manqué aux espoirs placés en elles par tous les travailleurs consciencieux et honnêtes."

André Molgat, de Ste-Rose-du-Lac, Man., premier en médecine



A Québec, l'Université Laval, Faculté de Médecine, a décerné le diplôme de médecin "avec grande distinction" à notre compatriote **André Molgat**, de Ste-Rose du Lac, Man.

En même temps, il a reçu la médaille du lieutenant-gouverneur attribuée au jeune docteur qui s'est classé premier dans l'ensemble des examens des cinq années de médecine.

André Molgat est un ancien élève de l'école de Ste-Rose du Lac et de l'Université du Manitoba, Faculté des Sciences.

Le R.P. Alcide Normandin, O.M.I., est décédé



Le R. P. Alcide Normandin, O.M.I., qui jusqu'à ces derniers mois remplissait la charge d'économe provincial de la province oblate du Manitoba, est décédé le mardi 13 juillet, à Montréal.

Né à St-Henri, de Montréal, P.Q., le 13 mai 1879, il était le fils de M. et Mme Frédéric Normandin (née Eulalie Tremblay). Après ses études secondaires qu'il fit au Juniorat du Sacré-Coeur d'Ottawa, il entra chez les Oblats de Marie-Immaculée le 7 septembre 1899, à Lachine, P.Q., et prononça ses premiers voeux le 8 septembre 1900 au même endroit.

La même année, il fut nommé professeur à l'Université d'Ottawa.

En 1901, il prononça ses voeux perpétuels. Le 19 juin 1906, il fut ordonné prêtre au Scolasticat d'Ottawa.

Par la suite, ses diverses obédiences le nommèrent aux endroits suivants: en 1915, vicaire de la paroisse du St-Sauveur, à Québec; en 1916, vicaire à la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, puis la même année, curé de la même paroisse; en 1925, supérieur du Juniorat de la Ste-Famille, de St-Boniface, et en 1933, économe provincial de la province oblate du Manitoba, charge qu'il occupa jusqu'à ces derniers mois, avant son départ pour Montréal.

Les funérailles ont eu lieu ce matin au Noviciat Notre-Dame de Richelieu, P.Q.

Une grand'messe de Requiem sera chantée pour le repos de l'âme du disparu lundi matin, le 19 juillet, à 8 h., dans l'église du Sacré-Coeur, rue Bannatyne, Winnipeg.

Un article sur le R. P. A. Normandin paraîtra dans **La Liberté et le Patriote** de la semaine prochaine.

TROIS PRETRES SONT ARRETES EN HONGRIE

BUDAPEST, Hongrie — Trois prêtres catholiques ont été arrêtés pour avoir manifesté contre la "démocratie" hongroise et ils devront subir bientôt leur procès devant une cour du peuple, a annoncé le ministre de la justice.

Voyage du pape hors du Vatican

CITE DU VATICAN — Au cours de la prochaine Année sainte, Pie XII se rendrait à un des grands sanctuaires italiens de Pompéi ou de Lorette. Ce serait le premier déplacement du Souverain Pontife par chemin de fer depuis Pie IX avant la chute du pouvoir temporel. Ce voyage marquerait également l'inauguration de la gare du Vatican.

Cette gare, construite sous le pontificat de Pie XI, après les accords de Latran, ne servait qu'aux transports de marchandises.

Pas de liberté pour la Hongrie

WASHINGTON — Le secrétariat d'Etat américain a accusé le gouvernement hongrois de mener "une campagne systématique pour empêcher par la peur le peuple de Hongrie" d'écouter les émissions radiophoniques de la Voix d'Amérique.

George Allen, sous-secrétaire d'Etat, a dit que la campagne démontre que les chefs de la Hongrie "croient qu'ils ne pourront conserver le pouvoir qu'en refusant au peuple, de plus en plus, la liberté de l'information.

Le Pape rend hommage à M. Adrien Pouliot

VATICAN — Le pape a reçu en audience privée M. Adrien Pouliot, doyen de la faculté des Sciences de l'Université Laval, qui fait actuellement un voyage d'études en Europe en vue d'amorcer un plan de coopération et d'échanges, entre les universités canadiennes et les universités européennes.

Le Saint-Père s'est intéressé vivement tant à l'Université Laval qu'aux oeuvres du comité permanent pour la Survivance Française en Amérique, dont le docteur Pouliot a été l'un des présidents pendant 5 ans, et Pie XII a suivi avec sympathie les renseignements que son interlocuteur lui a fournis sur l'état actuel de ces organismes ainsi que sur l'organisation de Radio-Canada.

Décoration

Le Saint-Père a offert la médaille de son pontificat au professeur Pouliot et il a béni ce dernier ainsi que l'Université Laval, l'oeuvre de la Survivance Française et tous les fidèles canadiens.

Le docteur Pouliot s'était longuement entretenu auparavant avec Mgr Montini, substitut de la secrétairerie d'Etat, et il avait été reçu à plusieurs reprises par le cardinal Pizzardo, préfet de la Congrégation de l'Université et du Séminaire.

"L'ambassadeur de l'Université de Québec", comme on appelle ici le docteur Pouliot, a déjà visité les universités de Rome et de Pérouse. Il visitera également celles de Bologne, de Turin et de Milan où il se rendra à l'Université du Sacré-Coeur.

Centenaire de Laval en 1952

Au cours des entretiens qu'il a eus avec les personnalités les plus représentatives du monde scientifique et culturel italien et pontifical ainsi qu'avec M. Guido Gonella, ministre de la Fonction publique, le docteur Pouliot a pu s'assurer la participation des universités italiennes et pontificales au centenaire de l'Université Laval en 1952.

Au cours de son séjour à Rome, le doyen de la faculté des Sciences de l'Université Laval a été présenté à M. Luigi Einaudi, président de la république italienne.

ROME — La Tour penchée de Pise s'écroulera dans 400 ans. Tel est le résultat des travaux de la commission spéciale qui a pu constater, en effet, que la Tour cède de 8 millimètres (environ un tiers de pouce) par an.

Il lui faudra donc 4 siècles pour perdre l'équilibre. Des travaux de renforcement seront entrepris très prochainement.

Cinq prêtres de la paroisse de Willow-Bunch





L'on voit ici Mgr H. Kugener, P.D., V.G., curé de Willow-Bunch, entouré de 5 jeunes prêtres originaires de la paroisse. Ce sont de gauche à droite: le R. P. Charles Brulé, O.M.I., M. l'abbé Lionel Mondor, M. l'abbé Lucien Rodrigue, le R. P. Henri Légaré, O.M.I., et M. l'abbé Roger Lemieux.

Des fêtes imposantes marquent le jubilé d'or sacerdotal de M. l'abbé J. Radaz

Une foule nombreuse vient rendre hommage à M. l'abbé Joseph Radaz. Les fêtes avaient été organisées par M. l'abbé J.-M. Gagné.

ST-CLAUDE, Man. — Le jeudi 1er juillet, la paroisse de St-Claude célébrait avec éclat le 50ème anniversaire de prêtrise de son vénéré pasteur, M. l'abbé Joseph Radaz.

Les fêtes qui marquèrent cet important événement débutèrent par une grand'messe à 10 h., chantée par le jubilaire, dans l'église paroissiale magnifiquement décorée. MM. les abbés B. Diederichs, curé de Swan Lake, et David Roy, desservant de Morris, agissaient comme diacre et sous-diacre.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Martial Caron, S.J.

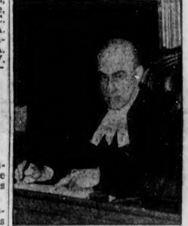
Faisant l'esquisse du ministère fructueux du jubilaire, il démontra la beauté du sacerdoce. Il signala qu'une telle circonstance est une fête d'un caractère particulièrement religieux, à laquelle la paroisse, que M. l'abbé Radaz a lui-même formée pendant près de 50 ans, doit se joindre avec piété et reconnaissance.

L'on remarquait au choeur LL. EE. NN. SS. A. Béliveau, archevêque de St-Boniface, G. Cabana, archevêque-coadjuteur, et L. Tétrault, P.B., vicaire apostolique de Bukoba, Afrique.

Le chant, sous la direction de M. l'abbé Pierre Raymond, fut exécuté par la chorale mixte de la paroisse. Mme Paul Martin touchait l'orgue.

Banquet

A l'issue de la messe d'action de grâces, un banquet, préparé par quelques dames de la paroisse, fut servi dans la nouvelle salle Radaz en l'honneur du digne jubilaire. Parmi les convives, on remarquait, outre les distingués visiteurs mentionnés plus haut: M. Weir, député de McDonald; M. Beragar, maire de la municipalité; les membres du clergé suivants: Mgr C. St-Amant, Mgr Heynen, Mgr H. Lapointe, les RR. PP. L. Guy, S.J., A. Lemoine, O.M.I., H. Gagné, O.M.I., J. de Rocquigny, O.M.I., Albert Denis,



M. l'abbé Joseph Radaz

C.S.V., McNabb, C.S.V.; MM. les abbés Armand Hébert, J.-C. Massicotte, F. Normandin, S. Gauvin, U. Forest, J. Picod, J.-M. Comte, D. McDougall, O. Moquin, C. Paillé, M. Mireault, J. Robert, A. Brunet, L.-A. Fortin, A. Deslandes, U. Lafond, R. De Roo, A. Beaudry, L. Roy, L. Turcot, V. Beaulieu, A. Laurin, J. Bellavance et une foule de paroissiens et d'amis.

Toasts et adresse

M. l'abbé J.-M. Gagné, l'organisateur des fêtes de ce jubilé d'or, agissait comme maître de cérémonie. Il présenta S. Exc. Mgr G. Cabana, Mgr H. Lapointe, P.D., et le R. P. J. de Rocquigny, O.M.I., qui offrirent les toasts d'action de grâces, de félicitations et du souvenir, respectivement. S. Exc. Mgr Cabana dévoila une magnifique photographie de M. l'abbé Radaz et lut un câblogramme de Sa Sainteté Pie XII, félicitant le jubilaire.

M. Charles de Moissac, dans une adresse qu'il lut au jubilaire, se fit l'interprète des paroissiens de St-Claude, en exprimant leur

(Suite à la douzième page

Audience papale à de petits italiens

CITE DU VATICAN — Une centaine d'enfants mutilés de guerre d'un centre de rééducation de Milan, conduits par le sous-secrétaire à la défense, ont été présentés au pape à qui ils ont remis un tableau peint par l'un de leurs camarades amputé des deux mains, ainsi qu'une cage dans laquelle se trouvaient deux rouges-gorges qu'ils ont pris pour emblème. Une légende veut que cet oiseau se soit taché de sang en se posant sur la croix du Sauveur.

Réélu président

Son Honneur le juge **Louis-Philippe Roy** a été réélu à l'unanimité, mercredi soir, président de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba. **Il a** été également choisi comme représentant du Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique.

Les catholiques sont victorieux en Hollande

Les communistes souffrent un recul important

AMSTERDAM — Les communistes ont perdu deux de leurs dix sièges à la Chambre basse du parlement hollandais à la suite de l'élection générale aux Pays-Bas. Le parti catholique du peuple est demeuré le groupement le plus considérable au pays en obtenant 1,531,326 voix sur un total de 4,933,735 pour garder ses 32 sièges.

Le parti travailliste, partenaire des catholiques dans le gouvernement de coalition, a recueilli 1,263,366 votes et perdu 2 de ses 29 sièges.

Les gains des groupes de droite — antirévolutionnaires conservateurs (calvinistes), chrétiens historiques (protestants) et parti de la liberté (conservateurs) — ont réduit l'importante majorité obtenue par la coalition catholique-travailliste lors des élections de 1946.

La dissatisfaction de la façon dont le gouvernement a dirigé l'économie et traité le problème indonésien a incité nombre d'électeurs à voter pour les partis oppositionnistes de droite.

Voici le nombre de sièges que détiendront les partis du prochain parlement (les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sièges qu'ils détenaient avant les élections):

Catholiques, 32 (32); travaillistes, 27 (29); antirévolutionnaires conservateurs, 13 (13); chrétiens historiques, 9 (8); parti de la liberté, 8 (6); communistes, 8 (10); partis divers, 3 (2).

Un porte-parole du parti travailliste a déclaré qu'il croyait que le chef du groupe catholique serait de nouveau invité à diriger le prochain gouvernement.

Toronto se canadianise

TORONTO — Le pavillon canadien a été hissé sous l'Union Jack au mât de l'hôtel de ville de Toronto pour la première fois en cette ville, le 1er juillet.

La commission de contrôle a adopté cette procédure après avoir reçu des Fils natifs du Canada la demande d'arborer l'enseigne canadienne plutôt que l'Union Jack, le 1er juillet, "jour où nous commémorons la Fédération de l'Amérique britannique du nord en un Dominion appelé le Canada."

Les Fils natifs ont déclaré ne vouloir aucunement manquer de respect à l'Union Jack.

OTTAWA — M. Mato Jaksic, nouveau ministre de la Yougoslavie au Canada, a présenté ses lettres de créance au vicomte Alexander.

Lettre de Paris

La situation de la presse française

Par Maurice HERR
(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Depuis quelques mois, les journaux français connaissent des jours difficiles. Nombreux déjà sont ceux qui, après le brillant départ des lendemains de la libération, ont complètement disparu. D'autres ont fusionné, abandonnant des parcelles de leurs titres et de leur clientèle.

On crut tout d'abord que cette chute des feuilles correspondait à un phénomène de sélection naturelle, qui laissait les forts en place et balayait impitoyablement les faibles et les inutiles. Mais peu à peu, le mal gagnait les plus robustes, qui chancelaient à leur tour. Après l'échec sensationnel de **Combat**, et la retraite de la brillante équipe qui avait fait de ce journal un des meilleurs de l'après-guerre — Camus, Pascal Pia, Raymond Aaron, Albert Ollivier —, on vit s'écrouler à Paris et en province des feuilles d'apparence solide. En quelques semaines, une dizaine de quotidiens et plus de trente hebdomadaires cessaient de paraître, tandis que des dizaines d'autres attendaient avec angoisse les échéances de fin de mois. Puis ce fut au tour des grands journaux politiques de se sentir touchés. Tour à tour, l'**Aube** et le **Populaire**, organes des grands partis gouvernementaux, le premier du Mouvement républicain populaire, le second du parti socialiste, lancèrent des cris d'alarme. Des souscriptions hâtivement ouvertes de leurs colonnes, le licenciement immédiat d'une fraction importante de leur personnel permirent à ces deux journaux de poursuivre une existence précaire et pleine d'aléas. La crise venait d'entrer dans une phase aiguë et d'aucuns se demandaient si l'on n'allait pas assister à l'effondrement général de la presse française.

"On veut tuer la presse de la résistance", clamait à tous les échos M. Albert Bayet, le farouche président de la Fédération de la Presse. A quoi M. Léon Blum, peu suspect d'antipathie à l'égard de la presse née de la libération répondait: "La résistance et la libération n'ont conféré à aucun journal le privilège de survivre indéfiniment dans des conditions d'exploitation anormales et artificielles". Et le pontife du parti socialiste ajoutait: "L'histoire de la presse de la résistance est assez triste. Le spectacle qu'offre dans son ensemble la presse actuelle ne l'est pas moins. Je suis plus ou moins étroitement

(Suite à la neuvième page)



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Quel sort réserve-t-on à la télévision dans les sports? La question semblait décisivement réglée lorsque soudainement est survenue la fameuse grève des pugilistes de New-York, qui ont refusé de marcher s'ils ne recevaient pas un certain pourcentage des recettes tirées des frais de cette retranscription électronique de leurs activités. Il a suffi de ce premier mouvement et d'une diminution des assistances aux joutes des ligues mineures de baseball pour soulever d'un peu partout une tempête de protestations contre la télévision, qui, au dire des magnats du sport, menace de faire disparaitre toutes les entreprises mineures. Le raisonnement de ces messieurs est d'autant plus juste qu'il se base sur la simple psychologie. Prenons par exemple la boxe. Supposons qu'un promoteur local organise une soirée intéressante au possible, mais que le même soir, le radio nous retransmette par télévision un combat Cerdan-Zale. On voit d'ici le résultat de cette retranscription et l'effet qu'elle aurait sur les recettes de la soirée.

Pas de remède

C'est sans aucun doute parce qu'il n'y a pas de remèdes contre cette nouvelle invasion dans le domaine compétitif que les magnats du baseball majeur ont décidé de ne pas renouveler leurs contrats de télévision pour la saison prochaine. On vient en effet de réaliser autour des grands centres américains qu'en irradiant les joutes de baseball des majeures on tue les assistances aux joutes des clubs mineurs et on ne fait qu'encourager les brasseries ou endroits publics du genre qui payent pour pouvoir irradier ces joutes et aussi pour obtenir les droits de télévision. Comme on le sait, les meilleurs joueurs de baseball viennent des ligues mineures et si on ne veut pas tuer les mineures complètement et par le fait même priver les ligues majeures de recrues importantes il faut faire disparaître la télévision et ramener les foules au terrain de jeux. C'est un peu par instinct de conservation que les puissants permettent ainsi aux plus faibles de croître et de se développer pour l'avancement et le plus grand bien d'un des meilleurs sports de tous les temps, le baseball. Gageons que les autres sports majeurs directement affectés feront de même.

Ted Williams

On a dit tant de choses sur les qualités de Ted Williams qu'il semble presque insolent de rappeler à nos lecteurs que Ted est probablement le meilleur frappeur des temps modernes. Nous ne faisons aucune exception pour DiMaggio, Boudreau, Musial, et nous dirions Babe Ruth bien que nous croyions qu'il est trop tôt pour établir un parallèle entre ces deux hommes. Williams a été dans le passé l'objet de critiques des plus injustes et nous nous souvenons que lorsqu'il avait été appelé une première fois par l'Armée américaine, Ted avait obtenu la permission de jouer une autre saison dans les majeures car il demeurait le seul soutien de sa mère et en cas d'accident elle et lui auraient été ruinés. Les amateurs de baseball ont très mal réagis quand ils ont appris cette nouvelle mais Williams habitué aux huées de ses propres partisans à Boston, a connu quand même une très bonne saison.

Exagérations

Les rumeurs les plus surprenantes ont circulé au sujet de Williams que plusieurs traitaient de tête fêlée, parce qu'il refusait de s'associer à tous les exploiteurs et à toutes les sangsues qui suivent généralement les vedettes et vivotent dans leur sillage. Ted Williams a aussi été accusé de ne pas s'intéresser à son jeu défensif et on a même dit qu'il manquait d'esprit d'équipe. Pourtant en dépit de toutes ces critiques, Williams a tellement travaillé à corriger ses erreurs au champ qu'on le considère maintenant comme un des meilleurs joueurs à sa position dans les majeures et que, de plus, il a démontré avec l'aide de Joe McCarthy qu'il voulait avant tout donner la victoire à son club et qu'il se moquait de sa tenue personnelle tant que les Red Sox remportaient le championnat.

Cette année, Ted mène encore la ligue Américaine au bâton et on peut s'attendre a ce qu'il termine la saison avec une moyenne record de plus de .400. Ted Williams, parce qu'il s'est dominé et a appris à fraterniser avec ses compagnons de jeu, est devenu non seulement l'idole de millions de fervents, mais aussi le sujet d'admiration de ses propres compagnons et de ses adversaires. Pour employer un dicton populaire: "Ted is tops", et de plus d'une façon.

Durocher à Montréal

La tenue un peu désappointante des Dodgers de Brooklyn depuis le début de la saison a donné lieu à bien des conjectures sur l'avenir de Léo Durocher, qui, du jour au lendemain, est devenu l'homme le moins populaire du baseball majeur, après avoir été un des favoris des foules. La dernière rumeur voudrait que Léo soit envoyé à Montréal et que Clay Hopper, le gérant des Royaux, prenne sa place à la tête du club de la métropole canadienne. Or ce changement ne plairait pas beaucoup à la population sportive de Montréal, qui, il y a deux ans, faisait aux Dodgers la moins chaleureuse des réceptions. Cette année, on s'attend à ce que la joute qui opposera les Dodgers aux Royaux soit disputée comme s'il s'agissait d'une partie pour le championnat. Plusieurs joueurs sur l'alignement du club de Montréal ont de la rancune pour Durocher et ils ne manqueront pas une si belle chance de l'humilier. On se demande pourquoi Durocher avec un club meilleur que celui que le vétéran Bert Shutton menait au championnat l'an dernier a de la difficulté à conduire son équipe en première division. La réponse est pourtant simple. Léo a trop confiance en lui-même.

Impopularité

Durocher n'a rien perdu de ses manières supérieures et de plus son langage très vulgaire ne plait pas à tous les joueurs. Plusieurs d'entre eux ont connu des personnages aussi importants que Durocher et ils ne voient pas pourquoi le pilote des Dodgers parle si mal sur le terrain ou dans le dugout. Cette malheureuse expérience, nous l'avons eue l'an dernier, quand nous avons rencontré Durocher et Larry McPhail; vraiment, le langage de Durocher n'a rien de bien impressionnant. De plus, Léo croit qu'il connait tout en fait de baseball; il a probablement raison mais il peut certainement commettre des erreurs et quelques-uns de ses joueurs pourraient lui en indiquer plusieurs si le besoin s'en faisait sentir. Durocher agit ainsi parce qu'il se sent protégé par le vieux Branch Rickey, mais si ce dernier se décidait un jour à enlever à Léo toute la confiance qu'il lui a manifestée jusqu'ici, on verrait probablement de gros changements à Brooklyn et au lieu de parler mal et fort, les Dodgers joueraient avec un plus grand esprit de corps et plus de détermination.

* * *

Le comité olympique chargé de choisir les athlètes qui doivent nous représenter dans les concours à l'étranger n'a définitivement pas de chance. On ne pourra pas non plus accuser ces messieurs du bureau de sélection de favoriser les compétiteurs de l'ouest, puisqu'à une semaine d'intervalle deux de nos meilleurs athlètes ont été complètement ignorés par les commissaires, et ce, après avoir remporté le championnat de leur classe. Le boxeur Eddie Zastre qui semble devoir connaitre de grands succès dans le domaine pugilistique a remporté le championnat de sa catégorie à Montréal, mais depuis ce temps, il n'a eu qu'à regretter son geste, car après avoir attendu pendant un mois pour savoir si oui ou non il serait admis sur l'équipe, on lui a laissé savoir qu'au dire des juges, il ne possédait pas les aptitudes voulues pour participer aux olympiades. Il faut croire que les succès de Zastre dans les tournois amateurs de Chicago et d'ailleurs ne comptèrent pas beaucoup dans la balance qui a déterminé qui possédait assez de talent et qui n'en avait pas assez.

Si l'injustice dont Zastre a été victime a soulevé des protestations, le sort réservé à Théo Dubois a failli mettre en danger l'existence même du comité olympique. Jamais encore tant de contradictions et de fausses rumeurs ont été lancées en quelques jours, autour d'une affaire de ce genre au pays. Théo Dubois, après avoir remporté le championnat canadien dans les simples, semblait assuré d'un poste sur l'équipe canadienne, mais à la surprise et à l'indignation générale, on annonça laconiquement au public sportif que le nom de Dubois avait été omis de la liste. Aux premières nouvelles on crut à une erreur, mais le communiqué officiel qui suivit cette première déclaration était des plus clairs: Théo Dubois a été omis de la liste parce que sa tenue n'avait pas impressionné suffisamment messieurs les membres du comité sélectif. En apprenant ce travestissement de la justice, les associations sportives du pays ont protesté avec violence mais le comité olympique n'a pas encore bronché. Après avoir déclaré officiellement que le temps de Dubois n'avait pas été impressionnant, on ajouta qu'on ne voulait pas envoyer Théo en Europe, parce que les dépenses que son voyage entraînerait grèveraient trop le budget de messieurs les commissaires. On se renvoyait la balle jusqu'à ce que Dubois offrit lui-même de défrayer ses propres dépenses. On revint alors à la ritournelle du temps peu impressionnant.

Que faut-il faire?

Théo Dubois qui l'an dernier a remporté les championnats en simple d'Amérique du Nord doit se demander ce qu'il faut faire pour être choisi sur l'équipe canadienne des jeux olympiques. Dubois a déjà gagné le championnat en simple d'Amérique, avant la guerre, et il était considéré comme un des athlètes les plus méritants du pays. Le rameur de Winnipeg n'a jamais manqué d'esprit sportif et toutes ses victoires passées, qui ont été aussi nombreuses que variées, ont été remportées lorsque tous les règlements étaient observés. Mais Dubois avant de participer aux concours éliminatoires avait un gros handicap à surmonter, celui de son record de guerre lequel lui avait déjà valu des insultes publiques et des injures qui, une fois les faits connus du public, auraient dû être rétractées.

Le comité olympique, se souvenant sans aucun doute du geste du capitaine Roy Biron, du club d'aviron d'Ottawa, qui avait demandé que le nom de Dubois fût enlevé du tableau d'honneur des membres du club, enrôlés comme volontaires dans les forces armées du Canada, a mis Dubois de côté. Personne ne peut prouver qu'on ait tenu compte à Dubois de son supposé refus de se joindre à l'Armée active du Canada, mais il est permis de se demander si tel n'a pas été un peu le cas. Le capitaine Biron, lors de cet incident, était officier recruteur à Ottawa et maintenant que les faits sont connus du public, on se demande si ce serviteur de la patrie n'a pas posé un geste trop hâtif en soulevant cet incident regrettable. Dubois, comme membre de l'Ottawa Rowing Club, avait alors droit à plus de considération que cela et toute l'histoire de son aventure dans l'armée a été rapportée par sa mère qui a voulu laver publiquement le nom de son fils des insultes et des injures qu'il avait acceptées avec un stoïcisme remarquable.

Etranger ou non?

Lorsque Dubois formula une demande pour se joindre aux forces de la Belgique libre, on lui répondit qu'il était considéré comme un citoyen canadien et qu'il devait servir dans l'armée canadienne. Une fois qu'il eut posé sa candidature pour devenir membre de l'Armée canadienne, on lui répondit qu'il était considéré comme un citoyen belge et qu'il serait accepté dans l'Armée comme "étranger ami". Théo ne savait plus que faire et il se demandait avec raison pourquoi on lui refusait de se joindre aux forces de son pays natal. Il décida alors de suivre la loi officielle du Canada et de ne pas se joindre à l'armée chargée d'aller outre-mer. Théo était dans son droit et tous ceux qui ont étudié les règlements du pays à ce sujet, seront d'accord avec lui. L'affaire fut oubliée après quelque temps et une fois la guerre terminée Dubois fut licencié et il retourna à son sport favori. Sa victoire de l'an dernier sur la rivière Hudson avait été assombrie par le fait que le jeune Kelly avait culbuté dans l'eau au cours de la course, mais Dubois voulait donner à Kelly une chance de se reprendre cette année.

Encore un refus

Théo n'était pas au bout de ses déboires car une fois rendu à Philadelphie, on lui apprit que sa demande avait été soumise trop tard et qu'on ne lui permettrait pas de concourir. Dubois perdrait ainsi une belle chance de livrer à John Kelly une lutte qui lui aurait permis de démontrer aux messieurs du comité de sélection, quils avaient commis une erreur en ne le choisissant pas sur leur équipe. Dubois quitta donc les Etats-Unis en route pour Winnipeg et il demeurera dans notre ville jusqu'à nouvel ordre. Théo n'a pas voulu faire de commentaires sur cet incident et il se contente uniquement d'attendre la décision finale du comité olympique, qui a été appelé à renverser un jugement considéré par beaucoup comme trop partial. Il ne fait aucun doute qu'il existe à l'heure actuelle dans le monde, des rameurs meilleurs que Dubois, et que les chances de ce dernier de remporter les honneurs suprêmes sont minces, mais Théo peut rapporter plusieurs points au Canada et même s'il se classait dans les trois premiers, personne ne trouverait à redire.

L'esprit des jeux olympiques n'en est pas un de victoire à tout prix, mais un de concours honnête entre des athlètes bien entraînés. Le but des olympiades n'est pas d'établir la supériorité d'une nation sur une autre, mais de permettre à tous les pays qui en voient des représentants de démontrer aux autres nations, que les mêmes vertus de courage, d'honnêteté et de justice se pratiquent également bien sous tous les climats. Le Canada, en envoyant des athlètes à Londres, ne devrait chercher qu'à impressionner les autres pays par la tenue de ses représentants et par leur bel esprit sportif. S'il y a des victoires, tant mieux, et s'il n'y en a pas, on ne pourra jamais dire que les canadiens manquent d'esprit chevaleresque ou sportif.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kics)

VENDREDI 16 JUIL.

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du Jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Mine d'information
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.05—Bulletin des agriculteurs
1.15—Musique de sieste
1.25—Marché du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon choix
5.30—L'oncle Henri
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Café parisien
7.45—St-Boniface autrefois
8.00—Nouvelles
8.05—Ted Plouffe
8.30—Avant-première
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—Centre Récréatif de St-Boniface
9.30—Notre héritage
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

SAMEDI 17 JUIL.

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Mine d'information
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Marché du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon choix
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Concert Léger
7.30—Vers les îles Hawaïennes
7.45—Méli-Mélo
8.00—Polka et chansons
8.30—Ecrit la nuit
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—D'Artéga
9.30—Veillée du samedi soir
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

DIMANCHE 18 JUIL.

5.00—Ouverture
5.10—Température
5.15—Neuvaine à Ste-Anne
5.30—L'Heure Religieuse
6.00—En valsant
6.30—A l'opéra
7.00—Nouvelles —
7.05—Intermède
7.15—En vedette
7.30—Maison St-Joseph
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
8.00—Nos Classiques
8.30—Talents de Chez Nous
8.50—Nouvelles — Fin des émissions

LUNDI 19 JUIL.

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Mine d'information
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.05—Bulletin des agriculteurs
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon Choix
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Amérique Latine
7.45—St-Boniface autrefois
8.00—Nouvelles
8.05—Colin McDougall et ses musiciens
8.30—Aux Jours d'autrefois
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—En vedette
9.30—Chef-d'Oeuvre
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

MARDI 20 JUIL.

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Mine d'information
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.05—Intermède
1.15—Musique de Sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon choix
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Morton Gould
7.45—St-Boniface autrefois
8.00—Nouvelles
8.05—Sérénade pour cordes
8.30—Récital Denyse Charlesworth
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—Rêverie
9.30—L'Heure du Concerto
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

MERCREDI 21 JUIL.

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes—Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Mine d'information
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Pour nos malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.05—Bulletin des Agriculteurs
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon choix
5.30—Bonne Chanson
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Ecole Populaire
7.45—St-Boniface autrefois
8.00—Nouvelles
8.05—Marcien Duhamel et ses Sunny Mountaneers
8.30—Studio G-7
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—Rêverie
9.30—Votre Choix
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

JEUDI 22 JUIL.

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de Choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Mine d'information
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon Choix
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur les ondes de CKSB
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Sur les rayons de notre discothèque
7.45—St-Boniface autrefois
8.00—Nouvelles
8.05—Pat Pender et ses Happylenders
8.30—Les aventures de Sherlock Holmes
9.00—Nouvelles
9.10—La voix du Québec
9.15—Rêverie
9.30—Concert
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

Chronique des Anciens du collège de St-Boniface

Oui! Nous y serons!

Oui! tous les Canadiens français se donneront rendez-vous sur le terrain du Collège de St-Boniface, le dimanche 25 juillet, à l'occasion du grand ralliement des Anciens élèves.

Les Anciens d'abord se feront un devoir de se rendre à l'Alma Mater pour y rencontrer des Anciens professeurs, des confrères, des amis. Mais tous les Manitobains y sont invités pour une fête française qui promet d'être des plus agréables.

A 10 h. (heure avancée): Messe au Collège pour les Anciens et leurs familles. A midi, on dine ensemble dans la salle académique. Chacun apporte son dîner.

Le tournoi de balle au camp occupera toute l'après-midi. En plus d'admirer le beau jeu des différentes équipes, on pourra remarquer la transformation de la cour du Collège opérée par les puissantes machines d'un Ancien généreux, M. Noël Vadeboncoeur.

A 6 h., souper sur le terrain. Il y aura un bon restaurant à votre disposition.

A 6.30 h.: Finale du tournoi de balle.

A 8 h.: Concert en plein air. La fanfare La Vérendrye vous égayera de ses plus beaux morceaux. En plus, l'on pourra prendre part à toutes sortes d'amusements. Il y aura des rafraîchissements pour tous les goûts. Feu d'artifice aussi et, pour finir, le fameux tirage de 10 radios.

Dire que MM. Charles-Etienne Huot, Oscar Boissonneault, Edouard Lambert et le Père Jacob sont les organisateurs de cette journée suffit pour nous assurer que le 25 juillet fera époque au Manitoba.

Nous y serons! Le 25 juillet est une date réservée!

Félicitations aux dix anciens qui ont été élus sur l'exécutif de l'Association d'Education des C.-F. du Manitoba. Ces élus sont: Son honneur le juge L.-P. Roy, qui est un membre honoraire de l'Association des Anciens; MM. Guillaume Charette, Flavien Baril, Lucien Daoust, Georges Guilbault, Armand Laflèche, Brunelle Leveillé, Alfred Monnin, Charland Prud'homme, le Dr P.-E. Laflèche.

L'approbation est la louange des esprits justes et la flatterie des esprits supérieurs.

Cte de BELVEZE.

Desserte du Précieux-Sang

Jubilé d'argent

Le dimanche 20 juin, M. et Mme C.-N. Dupas, de notre paroisse, célébraient leur 25ème anniversaire de mariage.

La journée débuta aux pieds des saints autels. Mme Dupas-Brabant, mère du jubilaire, et M. DeGagné, père de la jubilaire, occupaient les prie-Dieu d'honneur aux côtés de M. et Mme Dupas. La belle et nombreuse famille des heureux époux les entourait. Une assistance comble remplissait la chapelle à cette messe de 10 h. au cours de laquelle M. Roméo Lafrenière, maître de chapelle, se fit entendre dans une pieuse interprétation du Panis Angelicus de Caesar Franck. M. Roland Roy chanta avec âme l'Agnus Dei de Georges Bizet. La chorale tenait à rendre hommage à M. C.-N. Dupas, l'un de ses membres actif et très fidèle.

Le R. P. M. Caron, S.J., du collège de St-Boniface célébra la sainte messe et adressa une allocution où il se dit très honoré de remplacer en cette circonstance le R. P. Amédée Dupas, S.J., retenu dans l'est.

Après la messe, les nombreux amis de la famille offrirent leurs félicitations aux jubilaires. A 3 h. de l'après-midi, M. l'abbé J.-Z. Robert procéda à la touchante cérémonie de l'intronisation du Sacré-Coeur au pieux foyer où étaient réunis tous les enfants de cette belle famille.

Dans la soirée, les Gais Manitobains, dont M. Joseph Dupas est le président, vinrent ajouter leur note de gaieté par l'exécution de nombreux refrains du folklore canadien.

Nous souhaitons à M. et Mme C.-N. Dupas encore de nombreuses années de bonheur familial en attendant leurs jubilés d'or et de diamant.

Réunion des Mamans.

La réunion des Mamans eut lieu le dimanche 27 juin à 3 h. de l'après-midi. Après un chant de bienvenue et quelques déclamations et chansons par les enfants, M. l'abbé J. Robert adressa quelques paroles encourageantes. Puis on se groupa en cercles d'étude pour procéder à l'étude d'un questionnaire très intéressant traitant des vacances et des responsabilités des parents durant ce temps.

Les parents doivent veiller sur la vie physique, intellectuelle et morale de l'enfant, leur apprendre à travailler, dans la mesure de leurs forces, et à s'adonner à des jeux ni trop violents ni moralement dangereux.

Les parents doivent aussi encourager la bonne lecture en vacances s'ils veulent que leurs enfants continuent la culture commencée à l'école. La Société d'Enseignement Postscolaire offre cet avantage en présentant des lectures variées et nombreuses au prix modique de 25 sous pour les deux mois de vacances. Pour plus de renseignements, s'adresser à 140, avenue Provencher.

La vie morale de l'enfant est la plus importante à développer. Les parents peuvent aider les enfants à se conserver bons en voyant à ce qu'ils soient fidèles à leurs prières du matin et du soir, ainsi qu'à l'assistance à la messe sur semaine et à la communion fréquente.

L'étude étant terminée, un goûter fut servi après lequel on se sépara.

Remerciements

Mme Eugène Ragot désire remercier bien sincèrement et dire toute sa reconnaissance aux personnes et aux organisations qui l'ont aidée à faire du concert du 20 juin un véritable succès:

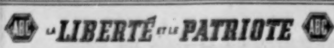
M. le Consul de France, Les Révérends Pères du Collège, Mme Georges LaFlèche, Mme Marc Sourisseau, Mme Barrellie, Mme Clément Bazin, Mme Emile Gaudet, de N.-D. de Lourdes, Mlle Marchand, Mlles Julienne et Marguerite Ragot, M. Noël Vadeboncoeur, M. Bert Cusson, M. Edmond Frédette, MM. Caron, Marcoux, Léopold Verreault, M. Armand LaFlèche, M. Roland Tremblay, M. Raoul Normandeau, La Compagnie Henri d'Eschambault, L'Union Nationale Française, Le Cercle Molière, La Société St-Jean-Baptiste, Le poste CKSB, La "Canadian Publishers" et tous les parents des enfants.

Mme Ragot ne veut pas oublier de remercier également: M et Mme Paul Lord, de St-Norbert, les Frères Lord du garage et du magasin, nos aimables commanditaires, ainsi que M. G. Smirnos, de Pembina Highway pour l'aimable accueil et les gâteries réservés aux petits lors de leur pique-nique le 25 juin.

Raillez, si vous avez le don des grâces légères et le secret de toutes les délicatesses. Si vous n'avez ni ce don ni ce secret, faites des compliments; le genre admet la médiocrité.—Cte de BELVEZE.

* * *

Il y a des esprits de la nature des laquais: leur pensée marche toujours derrière la pensée des autres. — Cte de BELVEZE.



LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba,
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan,
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 816

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619 ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

La situation s'aggrave

De nouveau la Russie a été le centre des deux incidents les plus importants de la semaine dernière. Son représentant s'est retiré de la Kommandantur de Berlin. Les autorités soviétiques ont resserré les mesures destinées à assurer le blocus des zones américaine, anglaise et française dans la capitale allemande. La situation est devenue extrêmement tendue. Les Alliés de l'Ouest ont ravitaillé leurs zones par voie des airs et riposté au défi communiste par une attitude d'une inébranlable fermeté.

En même temps que ces événements se produisaient à Berlin, on apprenait que le maréchal Tito était tombé en disgrâce. Le Cominform a été transféré de Belgrade à Bucarest. Les communistes yougoslaves sont demeurés fidèles à Tito, alors que la presse russe a accusé le gouvernement de Belgrade de tiédeur envers le léninisme. Première brèche, a-t-on dit, dans le fameux mur de fer dont la Russie avait réussi à s'entourer. Mais cette mésentente ne cache-t-elle pas une manoeuvre communiste? Les observateurs sérieux attendent la suite des événements pour se prononcer.

Situation plus grave

Les dépêches de Berlin et de Londres se sont multipliées, indiquant que la situation s'était subitement aggravée. Il ne pouvait guère en être autrement. Immédiatement après la double décision des trois puissances de l'Ouest d'assainir le mark et d'établir un gouvernement central; il était à prévoir que la Russie réagirait d'une façon défavorable. La situation n'a donc pas causé de surprise, excepté dans l'esprit des rédacteurs des dépêches. Un acte en provoque un autre de même nature.

Le commandement russe a voulu riposter en chassant les Alliés de Berlin, ou du moins en leur rendant la vie difficile. Non seulement la Russie a mis fin à la Kommandantur, mais le chef communiste allemand de Berlin a prévenu Mme Louise Schoeder, bourgmestre, de ne plus accepter d'ordre des puissances de l'Ouest. Le lendemain, cependant, le même chef communiste faisait un semblant d'excuse. De part et d'autre on s'étudie et on attend.

Pour le contrôle de Berlin

On a posé la question: Les Russes feront-ils la guerre pour Berlin? Personne ne le pense. Si les Russes sont aussi réalistes qu'on le dit, ils ne commettront pas l'erreur d'obliger les Alliés à prendre des mesures de rigueur. Ce que les Russes désirent, c'est connaître à quels adversaires ils ont affaire. Si Moscou peut s'emparer du contrôle de Berlin sans risquer la guerre, fort bien.

Mais si les Alliés font preuve d'une telle fermeté que seule la force pourra les déloger de la capitale allemande, alors les Russes estimeront que la possession de la ville n'est pas un enjeu suffisant. Ils en viendront à une entente avec les Alliés. Ils feront preuve de bonne volonté, ce que la propagande communiste ne manquera pas d'exploiter à travers le monde. Ne l'oublions pas: il s'agit pour les Russes, comme pour les puissances occidentales, d'obtenir l'appui de l'opinion mondiale.

Du côté des Alliés

Pour les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, il n'est pas du tout question de faire la guerre pour rester à Berlin. Leurs commandants et leurs états-majors savent bien qu'ils sont incapables de résister, par les armes, à une ruée des armées russes. Aussi, la France conseille-t-elle à ses alliés une grande prudence. Ceux-ci n'oseront pas s'engager à prendre des mesures qu'elles seraient incapables d'exécuter par la force.

Mais les Etats-Unis et la Grande-Bretagne peuvent bien avoir d'autres fins en vue. Berlin leur fournit l'occasion de savoir si la Russie désire la guerre ou la paix. En refusant de quitter Berlin, ce qui est leur droit, ils remettent à Moscou la responsabilité de la décision fatale. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France n'entreront pas en guerre contre leurs anciens alliés "démocratiques" pour le simple contrôle de leurs zones d'occupation à Berlin; mais ils feront certainement la guerre, si besoin en est, pour le contrôle de l'Europe.

En Yougoslavie

Il est bien possible que les événements de Yougoslavie n'aient pas surpris Washington. Déjà les représentants des deux pays avaient repris leurs entretiens en vue de régler des différends secondaires. Comme rien n'échappe au service secret moscovite, le Cominform, ce bureau d'information constitué par la Russie et ses satellites, avait été mis au courant des démarches du maréchal Tito. Aussi le Cominform a-t-il violemment dénoncé le régime Tito, l'accusant de tiédeur envers la Russie et le marxisme.

Durant plusieurs heures on a même cru que les communistes yougoslaves avaient déclenché une révolution au palais à Belgrade. Il a suffi au maréchal Tito de paraitre en public pour dissiper les rumeurs qui circulaient à son sujet. Il semble que Tito soit assez fort pour résister aux pressions de l'intérieur et de l'exétrieur.

A Belgrade

Le Cominform explique l'incident par une divergence de doctrine. Tito ne serait plus assez fervent. Son communisme serait fortement teinté de trotskyisme, etc. Il est vrai que la presse de Belgrade, demeurée fidèle à Tito, insiste sur le fait que les forces yougoslaves ont fait de la résistance durant trois ans avant l'arrivée de l'armée russe. La libération du sol national serait donc moins attribuable à l'aide de Moscou qu'au patriotisme yougoslave.

Mais ce n'est là qu'un argument d'ordre sentimental, insuffisant à expliquer la rupture entre Moscou et Belgrade. Il est tout probable que la véritable raison de cette rupture est d'ordre économique ou financier. La Yougoslavie aurait besoin d'aide. Comme la Russie est incapable de la lui fournir, la Yougoslavie songerait à se tourner vers les Etats-Unis pour obtenir un prêt ou encore pour participer, d'une façon ou d'une autre, au plan Marshall. Le nationalisme yougoslave serait plus fort que l'idéologie communiste?

Les conséquences

On ne saurait énumérer toutes les conséquences possibles de la rupture. Il est à prévoir toutefois que la Yougoslavie ne permettra plus aux communistes grecs de s'approvisionner et de s'entrainer sur son territoire: la péninsule grecque connaîtra donc la paix dans un avenir prochain. Au surplus, la Yougoslavie est en désaccord avec l'Albanie. Il se peut qu'elle le devienne avec la Bulgarie et la Roumanie. La Yougoslavie se montrera conciliante envers l'Italie. Ainsi il sera plus facile de régler l'épineux problème de Trieste.

Et, ce qui est encore plus important, le front communiste de l'Europe centrale se fissure. La Russie perd l'appui d'un peuple fier, guerrier, progressif.

En Palestine

Il est fort probable que le comte Bernadotte ne réussira pas à ramener la paix en Palestine. Si les Arabes et les Juifs ont accepté la trêve, ils paraissent maintenant décidés à ne pas accepter le plan du conciliateur du Conseil des Nations Unies pour établir un nouveau régime politique en Terre Sainte. Les propositions du comte Bernadotte ont été catégoriquement refusées par la Ligue arabe.

Les Juifs, d'autre part, protestent contre les mesures britanniques prises en vue d'empêcher un certain nombre de jeunes Juifs d'âge militaire de se rendre en Palestine. Les Juifs protestent aussi contre la politique du Canada d'interdire toute émigration canadienne en Terre Sainte. Cependant les Juifs seraient bien inspirés d'accepter une solution de moyen terme, pour le moment du moins. Ils ne sont pas assez puissants pour imposer leur volonté. S'ils persistent dans leur ambition de créer un Etat israélite complètement indépendant, ils ne feront que donner plus de force à une opposition de plus en plus généralisée.

A. L.

Convictions religieuses et Unions

Lors de son congrès annuel tenu aux Trois-Rivières du 4 au 6 juin derniers, la Fédération provinciale du Travail a adopté diverses résolutions dont l'une condamnant ceux qui voudraient "se servir de cette Fédération ou de ses organisations affiliées pour leur avantage personnel et particulier", débute ainsi: "Qu'il soit résolu que bien que nous reconnaissions le droit pour chaque membre individuel d'avoir des convictions religieuses ou politiques, pourvu **qu'elles ne soient pas placées avant les principes trade-unionistes,** nous condamnons. . ." Il se peut que ce texte ait été mal rédigé et qu'il n'exprime pas exactement la pensée des membres de la Fédération provinciale du Travail, composée en grande partie de catholiques, mais mettre les convictions religieuses sur le même pied que les convictions politiques et vouloir "qu'elles ne soient pas placées avant les principes trade-unionistes", c'est-à-dire que ces principes doivent l'emporter sur les convictions religieuses, c'est énoncer une proposition qui s'oppose directement à l'enseignement de l'Eglise, comme le sait tout catholique quelque peu au courant de sa religion.

Tartares en Pologne

D'après les informations provenant de Pologne, les autorités soviétiques ont transféré 50,000 Tartares de l'Asie Centrale dans les régions de Wilno, Grodno et Lida, territoires polonais jusqu'en 1939 et qui font actuellement partie de l'URSS (Lithuanie et Biélorussie). Ils travaillent dans les sovkhozes et dans les domaines forestiers. Ces informations correspondent parfaitement aux nouvelles parvenant des régions nouvellement acquises par l'URSS et selon lesquelles la population autochtone était en partie déportée vers des régions inconnues de l'URSS. (S.P.C.)

Contre les vues mauvaises

PARIS — Samedi dernier après-midi, à Lille, les organisations familiales avaient organisé une manifestation devant un grand cinéma de la ville, où est projeté le film **Clochemerle.** La projection du film a dû être interrompue. La police, qui est intervenue, a expulsé une quinzaine de manifestants, qui ont été conduits au commissariat central. La plupart des arrestations n'ont pas été maintenues. Dimanche soir, la même manifestation s'est à nouveau déroulée pour tenter d'arrêter la projection du film. La police est intervenue pour disperser les manifestants.

Anniversaire des Martyrs Canadiens

Nous entrons dans une ère d'anniversaires qui doivent nous être chers. Le troisième centenaire de la mort de nos saints Martyrs, tombés en terre canadienne, vient de s'ouvrir (les saints Isaac Jogues, René Goupil et Jean de la Lande furent martyrisés sur le territoire des Etats-Unis trois ans plus tôt). Le 4 juillet dernier marquait le supplice du premier d'entre eux, saint Antoine Daniel. Viendront ensuite en 1949: le 16 mars, les saints Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant; le 7 décembre, saint Charles Garnier; le 8, saint Noël Chabanel. Quelques pieuses cérémonies ont célébré l'anniversaire du 4 juillet; de plus solennelles devront marquer ceux de 1949, en particulier celui du 16 mars. Il faut s'y préparer dès maintenant en avivant en soi le culte de ces héros. La lecture et la méditation de leur vie y contribueront. (On peut se procurer une liste de biographies et de courtes notices, en s'adressant au Messager canadien, 1961, rue Rachel Est, Montréal.)

Observance du dimanche

L'archevêque de Rimouski, S. Exc. Mgr Courchesne, vient de rappeler que le précepte dominical vaut pour tous les dimanches de l'année. Les vacances n'en exemptent pas, même si l'on est en villégiature et qu'on veuille se reposer. Rappel opportun. Combien se font une fausse conscience à ce sujet!

De son côté, le directeur de la police de Montréal avertit que la loi du dimanche subit actuellement trop d'infractions dans la métropole et qu'il est bien décidé à la faire observer en particulier par les cireurs de chaussures, les cordonniers, les marchands de fruits et de légumes, etc. Il y a longtemps que la Ligue du dimanche et l'Association des Marchands Détaillants attirent l'attention des autorités sur ces transgressions. Puisse cet avertissement produire ses fruits!

Billet du vendredi

Au temps de Lord Durham

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Il arrive que des hommes publics, des journalistes, des écrivains non spécialisés en histoire, rappellent en passant le rapport Durham, en citent une phrase ou deux, qu'ils empruntent à des commentateurs. Ils connaissent l'essentiel du fameux rapport, savent dans quelles circonstances il fut écrit et pourquoi, et ce qui en résulta pour le Canada, au cours du siècle qui suivit. Le rapport lui-même, ils ne l'ont jamais lu. Ils ne pouvaient pas le lire, parce qu'il n'est pas d'accès facile. S'il existe des textes officiels en anglais, ils remontent à 1839: documents parlementaires de la Chambre des Communes d'Angleterre, de la Chambre des Lords, Journal d'Assemblée du Haut-Canada, brochures publiées à Londres et à Montréal. En français, une traduction assez mauvaise parue dans le **Canadien** de 1839, puis une brochure de 78 pages du même temps, à peu près introuvable, sinon dans quelques grandes bibliothèques. Quiconque s'avisait d'étudier sérieusement le rapport devait consulter les études anglaises de C. P. Lucas, Stuart J. Reid, F. Bradshaw ou Chester W. New, mais il n'existait aucun ouvrage français sur le sujet, qui offrit une appréciation objective et savante du document, visant à l'expliquer pour la meilleure compréhension d'une époque, en fonction des événements politiques qui la suivirent. Evénements dont il est le point de départ et la cause, dans une plus large mesure que l'on ne pense. C'est encore sur lui — il ne faut pas l'oublier — que s'appuient de nos jours ceux qui envisagent une Union législative, à échéance plus ou moins brève.

★

M. Marcel-Pierre Hamel, journaliste féru d'histoire, membre de la Société Historique de Montréal, comble une lacune en nous présentant l'ouvrage considérable qu'est son **Rapport de Durham.** (1). Il s'agit d'un volume grand format 376 pages, où l'auteur donne la traduction française du rapport, précédée d'une introduction historique, puis accompagnée de commentaires. Cette édition critique est la première qui soit, mettant en lumière le point de vue canadien-français. Celles de Lucas et de New, intellectuels d'Oxford, s'attardent naturellement à l'aspect britannique et impérialisant du rapport. Entre autres choses, le dessein avoué de Hamel est de montrer l'influence de Durham sur la politique québecoise. Non seulement montre-t-il la portée de ses idées, sur cent années et plus de notre vie nationale, mais il signale en cours de route les réactions provoquées, à l'époque où le document qui porte son nom fut livré à la connaissance du public. A ce propos, l'auteur découvrit des renseignements précieux dans les journaux d'autrefois, en particulier le **Canadien** et le **Fantasque**. "Nous sommes de ceux, écrit-il, qui croient que les vieux journaux canadiens sont les meilleures sources, avec les documents d'Etat, pour le régime anglais. Il y a là une mine encore inexplorée de documentation. La presse est l'oeil de l'époque. Celle du Bas-Canada, durant la période de séjour de lord Durham à Québec, projette une lumière singulièrement révélatrice sur l'influence politique du rapport." Le confrère ne se trompe pas. De longues citations, entre autres du **Fantasque**, révèlent un état d'esprit et un sens éveillé des réalités, qui en disent long sur la détermination de nos pères à ne pas mourir sans lutter.

★

Durham mit pied à terre à Québec en 1838, à la fin de mai. A peine réprimée la rébellion de l'année précédente, l'Angleterre était inquiète et nerveuse, ne voulant pas que se répète l'expérience de 1775, dans les colonies devenues les Etats-Unis. Lord Durham devait étudier les problèmes les plus angoissants des Haut et Bas Canadas, et leur trouver des solutions acceptables — si possible — tant pour les habitants du pays que pour le gouvernement de Londres. Il se mit à la tâche sans délai, renvoya le Conseil provisoire de Colborne, détesté des Canadiens de langue française, et parût d'abord sympathique. Il se montra clément pour les rebelles de '37, exila les uns aux Bermudes, proclama l'amnistie pour les autres, mais ferma la frontière à Papineau et à ses amis, réfugiés en territoire américain. Entre temps, il visitait le pays et s'enquérait de la situation générale, s'occupant à la fois de l'administration, de l'agriculture, de l'instruction publique, des institutions municipales. A Londres, où il avait de puissants ennemis, on organisa la cabale contre lui, à cause de ses décisions quant aux exilés et aux prisonniers politiques. Ayant appris, de façon non officielle, qu'il se préparait en Angleterre un désaveu de sa conduite, il quitta du jour au lendemain son poste de gouverneur et regagna son pays. Il n'avait été que six mois au Canada. Il rédigea alors son fameux rapport, monument impérialiste qui visait à l'absorption des Canadiens français par une majorité anglo-saxonne, et recommandait pour le Canada une forme de gouvernement responsable. Ce gouvernement, qui devait venir avec le temps, mettrait les nôtres en état de déjouer la politique britannique d'assimilation.

(1) Aux Editions du Québec, 5926, 3e Avenue, Rosemont, Montréal.

L'ILLETTRE.

La Chronique « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

La situation s'aggrave à Berlin. — Tito serait assez fort pour résister aux pressions de l'extérieur.

Rien ne sert de perdre patience. Les grandes puissances poursuivent leur partie de poker sans le moindre énervement. Elles jouent leurs cartes et attendent l'adversaire. Celui-ci bouge à peine. Ses moindres réactions sont surveillées et analysées. Une autre carte tombe sur la table. Personne n'est surpris. Les visages fermés sont impénétrables. Le jeu peut se prolonger ainsi indéfiniment.

De chaque côte on enregistre gains et pertes avec sang-froid. Les communistes sont-ils défaits en France et en Italie? Aussitôt ils se reprennent en Asie: la Malaisie chasse les étrangers et assure le triomphe d'un régime favorable à Moscou. Aussitôt après, grave scission chez les satellites de la Russie en Europe. Le farouche Tito est dénoncé. Il dénonce à son tour ses anciens amis. Personne n'ose se prononcer sur les conséquences possibles de la rupture. D'ailleurs personne ne croit plus en personne. On s'en rapporte aux faits. On les attend. On les attend et on s'y prépare.

En Palestine

Avant de rapporter ce qui s'est passé à Berlin et d'analyser les notes des trois Alliés occidentaux à la Russie, un mot bref au sujet de la Palestine. Le comte Bernadotte a échoué. Chargé par les Nations unies de mettre fin au combat entre Arabes et Juifs, il a à peine réussi à leur faire accepter une trêve vite rompue. Les bombardements ont recommencé. L'échec est très humiliant pour les Nations unies. On défie ouvertement leur autorité. Même si elles allaient exercer des pressions politiques et économiques, on doute que les Arabes et les Juifs acceptent une solution qui ne leur donne pas satisfaction.

L'article 7 de la charte de l'organisation des Nations unies prévoit cependant des sanctions militaires contre des belligérants récalcitrants. Maintenant que la Grande-Bretagne s'est rangée de l'avis des Etats-Unis et de la Russie au sujet du recours à l'article 7 pour ramener la paix en Palestine, le Canada acceptera-t-il d'intervenir dans cette querelle?

Promesses violées

L'on répondra à cette question en prétendant que la paix est indivisible et quand elle est menacée quelque part le monde entier est en danger. Mais ne conviendrait-il pas que les responsables des conflits locaux ou régionaux soient contraints par l'Organisation des Nations unies à faire les frais de la paix? La guerre palestinienne est imputable à la double politique que la Grande-Bretagne a suivie durant la première grande guerre, alors qu'elle multipliait les mêmes promesses aux Juifs et aux Arabes.

Le monde n'est-il pas fatigué de subir les conséquences tragiques de ces duperies? Nous ne sommes pas d'avis que nous devons laisser les peuples s'entretuer. Nous ne pouvons pas assister à ces destructions comme à une joute de balle-au-camp. Mais, d'autre part, il faut que les coupables acceptent la tâche de réparer le mal qu'ils ont commis. S'ils en sont incapables, qu'on les écarte tout simplement de la discussion. Lorsque Juifs et Arabes auront la certitude que l'Angleterre ne peut plus intervenir dans leurs affaires, peut-être accepteront-ils plus volontiers un compromis. Il est à remarquer, en effet, que le comte Bernadotte n'a pas perdu tout espoir. Après être venu à Lake Success, il se propose de retourner au Proche-Orient et de reprendre toute l'affaire à pied d'oeuvre.

A Berlin

Les gouvernements américain, anglais et français ont tous trois présenté, mardi de la semaine dernière, des notes aux ambassadeurs soviétiques résidant respectivement à Washington, Londres et Paris. Ces notes, les plus énergiques que les Alliés aient encore adressées aux autorités soviétiques, portaient sur la situation créée à Berlin par les mesures restrictives décrétées par le commandant russe. Celui-ci a établi le blocus des quartiers berlinois contrôlés par les trois puissances occidentales.

Les trois notes sont semblables: elles ne diffèrent les unes des autres que sur des questions de détail. Elles établissent le droit des trois puissances à occuper Berlin. Ainsi la note américaine rappelle que les Etats-Unis n'auraient jamais retiré leurs troupes des provinces de Saxe et de Thuringe s'ils avaient prévu que le libre accès de Berlin leur fût interdit. Les accords Truman-Staline, conclus en 1945, ont confirmé le droit des puissances occidentales à occuper la capitale allemande.

Transport aérien

Au début de la querelle, les Alliés de l'Ouest se faisaient fort de défier le blocus soviétique. A croire les dépêches d'Allemagne, les Etats-Unis pouvaient facilement ravitailler les trois zones d'occupation par voie des airs. Mais on s'est vite rendu compte de l'insuffisance des avions pour maintenir toute l'activité économique en plein essor et assurer la régularité des services publics. Il faudrait des milliers de tonnes de charbon par jour pour maintenir l'éclairage et alimenter l'industrie. Les journaux réduisent et leur format et leur tirage. Le chômage est quasi général. La population berlinoise, déjà sous-alimentée, souffrira beaucoup des nouvelles restrictions.

Bref, les puissances occidentales ont perdu la première bataille. Elles demandent au gouvernement soviétique de rétablir la pleine liberté de déplacement des personnes et des marchandises à Berlin. Elles affirment leur intention de porter la question au Conseil de sécurité des Nations unies. Mais advenant le refus réitéré de Moscou de cesser le blocus, comment réagiront les trois puissances de l'Ouest?

Entretiens de Washington

En face de l'attitude hostile et négative de la Russie, les Etats-Unis hâtent l'exécution du plan Marshall. Les principaux pays de l'Europe occidentale ont déjà signé des accords avec le gouvernement de Washington au sujet de cette aide. L'événement a même produit une tension politique extrêmement dangereuse en France. Le gouvernement Schuman a surmonté l'opposition des communistes en exigeant un vote de confiance, ralliant ainsi les hésitants. Par ailleurs, le gouvernement des Etats-Unis a convoqué à Washington les représentants des cinq pays qui forment le bloc occidental de l'Europe: Grande-Bretagne, France, Belgique, Hollande et Luxembourg. Le Canada a été invité à participer à ces conversations qui se prolongeront vraisemblablement sur une période de quelques mois.

Il s'agit de préciser l'aide militaire que l'Amérique du Nord sera en mesure de fournir à cette union de nations libres en cas de conflit armé. En ce moment, les entretiens ont surtout une valeur diplomatique. Ils sont destinés à montrer à la Russie qu'advenant la rupture de la paix en Europe, Moscou aura à faire face à la puissance militaire et économique de notre continent.

Les pourparlers de Washington ne manqueront pas d'avoir un effet sur toute la situation internationale.

A la Chambre des Communes...

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Par Etienne PARENT

Autant la session qui vient de se terminer a été morne, autant la prochaine s'annonce retentissante.

OTTAWA — La quatrième session du Parlement actuel a été prorogée mercredi dernier dans une atmosphère de hâte et d'ennui. Ces 209 jours de débats n'ont pas été complètement inutiles; mais leurs quelques résultats semblent insignifiants devant l'importance des événements politiques qui se préparent: les prochains mois seront lourds en moments historiques.

Session monotone

Dominée par la question de la vie chère, d'exploitation facile pour l'opposition et embarrassante pour le gouvernement, la session a été franchement monotone. Le discours du Trône, lu mercredi soir peu avant minuit par le juge en chef Thibaudeau Rinfret, gouverneur général suppléant, a résumé le travail accompli; même conçu et rédigé de façon sympathique au gouvernement, il n'a pas dressé un tableau impressionnant.

Adoucissements aux restrictions

Le discours signale que le programme d'austérité de M. Douglas Abbott a réussi à mettre un terme à la diminution de nos réserves de dollars américains mais le gouvernement s'y engage à donner suite aux recommandations du comité parlementaire d'enquête sur la vie chère; or le comité des Seize a préconisé certains adoucissements aux restrictions d'austérité. Aussi le discours ne cache-t-il pas que le programme Abbott est voué à une fin prochaine.

Mesures de bien-être

Le discours fait allusion au code du travail, au programme de secours au logement, au programme national d'assurance-santé, au projet d'embellissement de la capitale nationale et aux secours consentis aux inondés de la Colombie-Britannique. On y fait des considérations sur l'agitation à travers le monde, pour conclure que le Canada est décidément bien partagé.

La prochaine session

En revanche, la prochaine session s'annonce passionnante. Une fois de plus, lors de son dernier discours parlementaire, le premier ministre King a déclaré avec force qu'il ne sera plus chef du gouvernement, à la prochaine session. Son successeur sera appelé d'abord à remanier le cabinet, ensuite à diriger une session "électorale" qui comprendra un budget alléchant pour le contribuable, enfin à lancer son parti dans des élections générales.

La convention libérale

Il n'y a pas eu de convention libérale nationale depuis celle de 1919. Les assises du mois prochain, à Ottawa, seront historiques. Tout n'ira pas comme sur des roulettes; l'élection de M. Saint-Laurent comme leader du parti n'a rien d'assuré, même si les probabilités penchent de son côté.

Evénements internationaux

Les événements internationaux viendront, eux aussi, compliquer la situation. Une conférence impériale aura lieu à Londres à l'automne; il semble bien que M. King caresse le projet de demeurer au poste tout juste assez longtemps pour y représenter notre pays; les décisions qu'on prendra là-bas, pendant que l'empire s'effrite, pourront être d'une envergure exceptionnelle; on décidera peut-être de transporter au Canada le centre du Commonwealth. Un tel procédé, même s'il ne s'accomplirait que peu à peu, ne serait pas de nature à réjouir tous les Canadiens.

Elections en 1949

Et quand viendra le temps des élections, possiblement à l'automne 1949, la montée du parti CCF dans l'estime populaire mettra peut-être les "vieux partis" en bien mauvaise posture. On parle déjà de coalition libérale-conservatrice, au cas où aucun parti ne pourrait gouverner seul. Cela signifierait que nos divisions politiques seraient parallèles aux divisions nationales et internationales, à travers le monde, entre gauche et droite.

Mais tout dépendra du prochain premier ministre et du talent politique dont il fera preuve.

Adieux de M. King

En faisant ses adieux politiques, mercredi soir, M. King a refusé de préciser à quel moment il lâchera les rênes. Tout ce qu'on sait, c'est qu'en août, il ne sera plus chef libéral, et qu'à la prochaine session, il ne sera plus premier ministre.

D'ici là, aura lieu la conférence de Londres. M. Jean-François Pouliot et d'autres députés ont tenté en vain d'obtenir des éclaircissements. M. King a répondu évasivement, puis il a changé le sujet en proposant qu'on établisse désormais une demeure permanente du premier ministre, aux frais de l'Etat. Quant à Laurier House, où habite le successeur de sir Wilfrid, elle reste en sa possession particulière.

Dans l'intervalle, les milieux libéraux d'Ottawa bourdonnent d'activité. Dans un mois s'ouvrira le congrès libéral. On attend deux mille délégués et autant de visiteurs. Les problèmes sont nombreux à régler, depuis les plus matériels, comme la crise du logement, jusqu'aux plus impalpables, comme le choix du nouveau chef.

Depuis la prorogation, c'est le calme plat, sur la colline parlementaire. Chacun réserve ses énergies pour la convention libérale.

Etienne PARENT.

SAINT-BONIFACE

La famille Primeau dans le deuil

La Rév. Sr Ste-Anysie (Rosa Primeau) vient de mourir le 1er juillet à la Maison-Mère de la Congrégation Notre-Dame, après quelques mois de maladie, dans la 65ème année de sa vie religieuse, à l'âge de 82 ans et trois mois.

Née à Châteauguay, le samedi saint 31 mars 1866, fille de Louis Primeau, cultivateur, et de Clémence Pinsonnault, elle était la deuxième d'une famille de treize enfants, dont quatre prêtres: Mgr Victor Primeau, P.D., curé de Notre-Dame de Grâce de Chicago, l'abbé Honoré, curé de Rivière-des-Prairies, Montréal, l'abbé Léonide, de St-Boniface, Manitoba, et son jumeau le Père Joachim, jésuite; et deux autres religieuses, Sr Primeau (Léonie), décédée chez les Soeurs Grises, de Montréal, et Sr Marie-Adhémar des SS. Noms de Jésus-Marie, actuellement à Tampa (Floride). Elle était la soeur de M. Jos. Primeau de Chicago, de Mme Eucher Lussier, de Boucherville et de Mme Arcade Thuot, d'Iberville, tous trois décédés. Lui survivent deux autres frères, MM. Hormisdas Primeau, d'Iberville, et Ernest, de Chicago, ainsi que plusieurs neveux et nièces Thuot, Primeau, Lussier.

Après trois années de pensionnat à Châteauguay et trois autres années à Villa Maria — grâce à la générosité de sa tante et marraine Mme Dr Alphonse Primeau, de Beauharnois, — Rosa Primeau entra au Noviciat de la Congrégation Notre-Dame le 2 février 1884 et y fit profession le 10 février 1886. Sr Ste-Anysie fut employée à l'enseignement de la musique et du chant pendant presque toute sa vie religieuse; après quelques missions à Aurora, (près de Chicago), Bellevue, (Québec) Sherbrooke, Ottawa, Brockville, Arthabaska, New-York, Lac Mégantic et Laprairie, elle demeura attachée à la Maison-Mère depuis 1903 comme sous-maîtresse des novices pour le chant et en charge de la Procure de Musique jusqu'à sa mort.

Elle était la nièce du Chanoine Joachim Primeau, mort en 1901, curé de Boucherville.

Les funérailles eurent lieu à la Maison-Mère de la Congrégation Notre-Dame, 3040, Sherbrooke Ouest, le samedi 3 juillet, à 8 h.

Appel de l'union théâtrale

A partir du 15 janvier, M. André Carmel et sa troupe connue sous le nom de l'Union Théâtrale, entreprendront une tournée dans la province de Québec et les Etats de la Nouvelle Angleterre. Cette fois, M. Carmel désire faire connaître les talents de l'ouest canadien. C'est pourquoi il lance un appel à tous ceux qui ont quelque aptitude pour le théâtre et qui seraient intéressés — musiciens, chanteurs, comédiens — à lui faire leur demande par écrit, en spécifiant leur âge, leur degré d'instruction, etc., et à l'envoyer à l'**Union Théâtrale, Hôtel Park, St-Boniface.**

Le drame, qui sera interprété par ces acteurs de chez nous, sera "J'ai vendu mon âme au diable". Si le directeur de la Troupe réussit à former un bon groupe, la tournée durera six mois environ.

Une partie des recettes seront remises à Radio Française d'Edmonton, qui commence en ce moment une campagne de souscription.

APPEL AUX RESSORTISSANTS BELGES RESIDANT AU CAN.

Les personnes de nationalité belge résidant au Canada et ayant subi du fait de la guerre des dommages en Italie, Roumanie, Hongrie, Bulgarie et Finlande, sont invitées à se faire connaître au Consulat Général de Belgique, 709, édifice Sun Life, à Montréal, en dedans les quinze jours de la publication du présent avis.

Nouveau prêtre



M. l'abbé Roland Gaudet, de St-Isidore de Bellevue, Sask., qui fut elevé à la prêtrise récemment par S. Exc. Mgr R. Duprat, O.P. (Voir chronique en page de la Saskatchewan.)

Petites Notes

En l'honneur le Mlle Germaine Rivard qui épouse M. Charles Boulet au mois de juillet, Mme Wilfrid Rivard et Mlle Claire Gauthier organisèrent un shower, le mardi 29 juin, à la résidence de Mme Rivard, 144, rue Bertrand.

Mlles Claire Gauthier, Rose Lavallée et Constance Noel aidaient au service du goûter.

Une jolie carte de souhaits et de beaux cadeaux furent offerts à l'invitée d'honneur aux noms de plusieurs parents et amies.

• • •

Mlles Denise et Marguerite Lincez, de Kapuskasing, Ont., étaient en visite pour quelques jours chez M. et Mme Léo Aubin.

• • •

Mmes Allard et Soulodre reçurent un grand nombre d'amies à un shower en l'honneur de Mlle Doris Senécal. De jolis cadeaux furent offerts à la future mariée.

• • •

M. et Mme Horace Desautels, leur fille, Gertrude, et leur fils Ernest avec son épouse, tous de Ponteix, Sask., étaient en visite chez des parents et amis à St-Boniface, la semaine dernière.

• • •

En l'honneur de Mlle Annette Paillé, une mariée du 3 juillet, Mlles Claire Dubuc et Thérèse Lavoie organisèrent un shower le mardi soir 29 juin. Un programme musical fut offert et la petite Patricia Proulx fit la présentation de nombreux cadeaux et d'un corsage de roses à l'invitée d'honneur.

• • •

M. et Mme Léo Saulnier et leurs enfants, de Fort William, Ont., ont rendu visite à leur frère et belle-soeur, M. et Mme Oscar Saulnier, à St-Boniface, et sont à Gravelbourg, Sask., en visite chez des parents et amis.

Mme Alarie Lise, de Gravelbourg, Sask., Mlle Claire Gauthier, de St-Malo, M. et Mme Oscar Rivart, de St-Pierre, Man., M. Philippe Michaut, de Makwa, Sask., ont rendu visite à M. et Mme Oscar Saulnier à St-Boniface, dernièrement.

Décès

M. GUSTAVE GAVROY

Le 24 juin, à St-Boniface, est décédé M. Gustave Gavroy, après un an de maladie. Il était âgé de 77 ans.

Originaire de St-Benny, Luxembourg, Belgique, il vint au Canada avec son frère, Lucien, le 1er août 1892, et prit un homestead à Forget. Le 17 mai 1898, il épousa Mlle Marie Guillemin et résida sur sa ferme jusqu'en 1915, De 1915 à 1930, retiré au village de Forget, M. Gavroy tint un magasin de quincaillerie. C'est en 1947 qu'il arriva à St-Boniface où il est mort.

Le 17 mai dernier, M. et Mme Gustave Gavroy célébraient leur 50ème anniversaire de mariage.

La dépouille mortelle fut transportée à Forget où eut lieu le service.

Les porteurs étaient: MM. Ernest Guillemin, Ernest Dechief, Armand Dechief, Albert Laberge, Léon Richard et Marcel Guillemin.

Respecté et estimé de tous, M. Gavroy laisse dans le deuil son épouse et ses 2 filles: Mmes Léon Laberge (Maria), et Maurice Dechief (Angèle), de Forget.

De nombreux témoignages de sympathie furent offerts à la famille.

Remerciements

M. Théodore Bockstael, avec sa famille, désirent remercier bien sincèrement les membres du clergé et des communautés religieuses, les parents et amis pour toutes les marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de la maman du foyer.

Les frères et soeurs de la bien-aimée (Van Belleghem) nous prient de les associer à cette expression de notre très vive gratitude.

• • •

Les familles St-Germain et Marchand désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des marques de sympathie, soit par visites, offrandes de messes et de fleurs, soit par assistance aux funérailles de Mme Amanda St-Germain.

Elles désirent remercier spécialement le personnel de l'hôpital de la Miséricorde, M. l'abbé R. Bélanger et MM. Coutu et fils pour leurs attentions si délicates.

• • •

Les familles Lavack et Préfontaine remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des marques de sympathies soit par visites, offrandes de messes et de fleurs, soit par assistance aux funérailles, lors du décès de Mme A.-J. Lavack, de Ste-Anne.

Mariages

BOURRIER—COLBE

En la cathédrale de St-Boniface, le samedi 26 juin, à 11 h., eut lieu le mariage de Mlle Lucienne Colbe fille de M. et Mme André Colbe, de St-Léon, avec M. Jean Bourrier, fils de feu M. Emile Bourrier et de Mme Bourrier.

M. l'abbé J.-A. Beaudry leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe assisté a l'autel du cousin du marié, Lévis Bourrier.

Aux sons de la marche nuptiale de Mendelssohn, la mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était revêtue d'une longue robe en satin blanc, avec empiècement en dentelle, encolure fermée et manches longues. Un diadème de perles retenait son long voile. Son unique bijou était un pendentif de perle. Elle tenait un bouquet de roses "American Beauty" et des pois de senteur blancs.

Mlles C. et A. Carrière, demoiselles d'honneur, portaient de longues robes en taffetas et en dentelle bleu pâle et rose pâle, avec voiles courts de mêmes nuances, et bouquets de roses blanches et pois de senteur roses et blancs.

La mère de la mariée avait une toilette fleurie brun pâle et blanche et Mme Bourrier portait une robe grise avec motif fleuri rouge et blanc. Elles avaient toutes deux un corsage de roses "American Beauty".

M. Joseph Dacquay, oncle du marié, agissait comme témoin. MM. R. Bourrier et F. Boulet étaient garçons d'honneur.

Mme S. Bourbonnière touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un grand nombre d'invités se réunirent dans la salle du Cercle Ouvrier, où un dîner fut servi. M. Adrien Bourrier proposa le toast aux mariés auquel répondirent les nouveaux époux. Pendant le repas, un programme musical fut exécuté et plusieurs chansons appropriées furent entendues. Les invités admirèrent les beaux et nombreux cadeaux de M. et Mme Bourrier qui partirent après la réception pour St-Léon, où ils furent honorés à une magnifique soirée à la salle paroissiale. Le R. P. Simon Nivon, curé, exprima les bons souhaits aux nouveaux époux de la part de leurs parents et amis.

M et Mme Bourrier résideront à Winnipeg.

• • •

LAPLUME—NORMANDEAU

M. l'abbé E.-A. Chamberland bénissait le mariage de Mlle Denise Normandeau, fille de M. et Mme Janvier Normandeau, avec M. Raoul Laplume, fils de Mme Rosilda Laplume, le jeudi 1er juillet, à 10 h., en la cathédrale de St-Boniface.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche en satin et en dentelle, avec jupe formant demi-traîne, manches en pointes, et encolure carrée. Son unique bijou était un pendentif. Son bouquet consistait de roses crèmes et de pois de senteur blancs.

La demoiselle d'honneur, Mlle Irène Barnabé, portait une longue robe en dentelle bleu pâle, un voile court et tenait des oeillets roses et des pois de senteur mauves.

M. Louis Laplume était garçon d'honneur. MM. Janvier Normandeau et Henri Laplume servaient de témoins à leur fille et frère, respectivement.

Une réception, qui eut lieu à la demeure de la mariée, honorait les nouveaux époux, à l'issue de la cérémonie religieuse.

De retour de leur voyage de noces à Kenora, Ont., M. et Mme Laplume demeurent à 312, rue Hamel.

• • •

BOULET—PAILLE

Le samedi 3 juillet en la cathédrale de Saint-Boniface, à 9 h., Mlle Annette Paillé, fille de M. et Mme F.-X. Paillé, unissait sa destinée à celle de M. Gérard Boulet, fils de Mme Fifi.

M. l'abbé Clovis Paillé, curé de Ste-Agathe, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe.

La mariée, accompagnée de son père, portait une longue robe en satin blanc, avec corsage basque, encolure drapée en tulle, manches en pointes, jupe se terminant en traîne, et un voile trois-quarts. Elle tenait des roses jaune pâle et des pois de senteur.

Mlle Jeannine Paillé, soeur de la mariée, était demoiselle d'honneur.

Elle était revêtue d'une longue robe rose en taffetas, et d'un voile court. Son bouquet était composé d'oeillets roses.

M. Charles Boulet était garçon d'honneur et servait de témoin au marié, son frère.

Au cours de la cérémonie, M. Georges Paquin fit entendre l'"Ave Maria", le "Panis Angelicus" et l'"Agnus Dei".

Parmi les assistants on remarquait M. Jean-Emile Paillé, frère de la mariée, qui était arrivé de Island Lake, Man., la veille de la cérémonie.

Une réception eut lieu au Cercle Ouvrier Saint-Joseph, où de nombreux parents et amis se réunirent.

Les nouveaux époux partirent en voyage pour les lacs Détroit. Mme Boulet revêtait, pour la circonstance, un costume beige avec accessoires blancs.

M. et Mme Boulet résideront à 424, rue Horace, Norwood, à leur retour.

• • •

DESROCHERS—FERLAND

M. l'abbé J.-A. Beaudry unissait en mariage Mlle Yvonne Ferland, fille de M. et Mme Maurice Ferland, avec M. Marcien Desrochers, fils de M. et Mme Hector Desrochers, le samedi 3 juillet, à 10 h., en la cathédrale de St-Boniface.

La toilette de la mariée consistait en une longue robe en satin blanc qui se terminait par une longue traîne. Son long voile était retenu par une couronne de perles. Elle portait un bouquet de roses "American Beauty". Mlle Yvonne St-Laurent, fille d'honneur, était revêtue d'une longue robe rose, avec un petit voile retenu par un halo de fleurs. Son bouquet consistait de roses.

MM. M. Ferland et H. Desrochers servaient de témoins à leurs enfants.

Les garçons d'honneur étaient MM. Léo Ferland et Bill Desrochers.

Une réception eut lieu à la demeure de la mariée, 144, rue LaVérendrye. On y remarqua une assistance nombreuse de parents et d'amis.

• • •

VERREAULT—SENECAL

Le samedi 10 juillet, à 10 h., en la cathédrale de St-Boniface, fut célébré le mariage de Mlle Doris-Thérèse Senécal, fille de M. et Mme André Senécal, avec M. Léopold Verreault, fils de feu Napoléon Verreault et de Mme Edouardina Champagne. Le R. P. Antoine Champagne, oncle du marié, officiait, assisté de Roger Sénécal comme servant de messe.

M. André Senécal accompagnait sa fille. M. Fernando Champagne accompagnait son neveu.

Mlle Gertrude Senécal était fille d'honneur et M. Luc Soulodre garçon d'honneur.

Une réception et un goûter genre buffet eurent lieu à la résidence de M. Soulodre.

Mme Roseline Alix, de Windsor, Ont., tante de la mariée, était présente à la réception, ainsi que nombre de parents et d'amis de Winnipeg et de St-Boniface.

M. et Mme Léopold Verreault partirent dans l'après-midi pour un voyage à West Hawk Lake. A leur retour, ils résideront à 174, boulevard Dollard.

Dans une lettre adressée aux évêques de l'Inde, S. S. Pie XII a défini l'Action catholique comme devant être au-dessus des partis politiques et comme un apostolat par lequel les catholiques soutiennent les intérêts de la religion et de la morale.

A LA GROTTE DE N.-D. DE LOURDES

Le dimanche 18 juillet, à 7 h. du soir, auront lieu les dévotions mensuelles en l'honneur de la Sainte Vierge, à la Grotte de Notre-Dame de Lourdes, rue Plinquet, St-Boniface. La cérémonie comprendra: Bénédiction du T. S. Sacrement, chapelet, sermon par un R. P. Oblat, et procession aux flambeaux.

Ouverture du garage St-Boniface

Le samedi 10 juillet, à 3 h. de l'après-midi, Son Honneur le maire MacLean procéda à l'ouverture officielle du Garage St-Boniface, dont les propriétaires sont MM. Georges Bédard et Bernard Poirier. M. le Maire les félicita de leur clairvoyance en installant un garage à l'angle des rues Provencher et Archibald, qui est l'un des endroits les plus importants de la ville au point de vue commerce, et il leur souhaita bon succès dans leur entreprise.

M. J. E. Aikett, gérant régional de la Imperial Oil, et M. H. R. Hinds, gérant des ventes, leur offrirent également leurs meilleurs voeux.

M. l'abbé L. Bédard, neveu de M. Georges Bédard, bénit le nouvel établissement.

M. Cam Power déroula un film approprié, et M. Jim Pickell agit comme maître de cérémonies.

Les échevins de la ville de St-Boniface étaient présents, de même que le chef des pompiers, Art Spence, le chef de police, J.-H. Beaudry, et quelques gérants de la compagnie Imperial Oil.

Mmes G. Bédard et B. Poirier et leurs aides servirent un abondant goûter qui fut fort apprécié. Des souvenirs et articles furent distribués.

MM. Georges Bédard et Bernard Poirier désirent remercier toutes les maisons d'affaires qui leur ont marqué leur encouragement d'une façon si pratique en commanditant l'annonce d'ouverture du Garage, parue dans **La Liberté et le Patriote** et le **Norwood Press.**

(Annonce).

Congrès général de la Démocratie chrétienne du Canada

Le mouvement de la Démocratie chrétienne du Canada a tenu son congrès général au Local Scout et à la salle du Cercle Ouvrier à St-Boniface les 10 et 11 juillet courants. Les constitutions du mouvement furent commentées et approuvées, plusieurs résolutions adoptées et le Comité Central élu. Voici les noms des nouveaux officiers. Prés. M. Napoléon Boily, vice-prés. M. Léo Labelle, sec-trés. Mlle M.-L. Boily, directeurs: MM. J.-A. Blanchette et A. Allaire.

La renommée des orateurs qui prirent la parole à cette occasion n'est plus à faire. Samedi soir le R. P. Jubinville, O.M.I., avec sa bonhomie habituelle et surtout son admirable sincérité nous exposa la situation en Europe au point de vue christianisme ainsi que la nécessité de nous river aux principes chrétiens. Par des faits tirés de l'histoire le Rév. Père nous montra comment les nations anciennes ont connu l'apogée de la gloire et du génie lorsqu'elles reconnaissaient le Créateur, et combien la corruption a ensuite conduit ces nations à la ruine lorsqu'elles abandonnèrent Dieu.

A la même séance M. J.-N. Dupas sut vivement intéresser l'auditoire en l'entretenant du fonctionnement de notre organisation.

Nous sommes encore reconnaissants au R. P. Jubinville qui a bien voulu nous dire la messe de 10 h. 30 dimanche, où des assistants, entre autres des personnes venues de la campagne, eurent le bonheur de recevoir la Sainte Communion. Le Rév. Père, en des paroles pénétrantes, nous montra les bienfaits de la charité, vertu si importante et pourtant si méconnue.

Dimanche soir, M. Paul Prince, qu'il nous fait toujours plaisir d'entendre, nous dit combien il ne faut pas craindre de parler et d'agir en chrétien malgré tous les sarcasmes. Il nous parla aussi de la nécessité d'un mouvement comme le nôtre pour renseigner le peuple qui a besoin d'être éclairé afin de ne pas tomber dans les pièges si habilement tendus par les officiers des ténèbres. Plusieurs questions posées avec beaucoup d'à-propos montrèrent une fois de plus l'avidité de la population à se renseigner sur la vérité touchant les questions économiques et sociales. On se sépara avec promesse de revenir.

Un délicieux dessert nous fut servi par M. Louis Souchon qui malgré la fatigue d'une soirée déjà bien remplie a voulu se rendre nous apporter son précieux encouragement. M. Souchon corrobora en quelque sorte le discours de la veille, donné par le R. P. Jubinville, en nous faisant une analyse pénétrante des causes historiques de la situation inquiétante des nations européennes et indiqua le danger de nous laisser envahir par le paganisme. M. Souchon s'est montré l'orateur imbu de principes chrétiens et renseigné que nous écoutons toujours à CKSB.

Enfin, les impressions que nous conservons de ces journées si instructives sont des plus bienfaisantes comme des plus consolantes. Nous repartons plus déterminés que jamais à poursuivre notre but et bien convaincus qu'il ne faut pas se laisser décourager par les adversités puisque c'est un indice certain que nous sommes dans la bonne voie.

(Communiqué)

Le comble de l'habileté, n'est-ce pas d'arriver à l'effet par la simplicité des moyens?

Eugène DELACROIX.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Scarth

Nous offrons nos sympathies à Mme W. Langlois qui a reçu la nouvelle du décès de son frère, M. Ernest Hébert, de Ste-Anne des Chênes, mort le 18 juin à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 61 ans.

M. et Mme W. Langlois et leurs fils, Félix et Léo, se rendirent à Ste-Anne des Chênes dernièrement pour assister aux funérailles de M. Ernest Hébert.

M. Maurice Van Loo, du collège St. John, Winnipeg, et Mlle Louise Van Loo, de l'Institut Collégial St-Joseph, St-Boniface, sont en vacances chez leurs parents, M. et Mme D. Van Loo.

Mlles Hortense, Sheila et Hélène Fillion, de l'Institut Collégial St-Joseph, St-Boniface, sont de retour, pour les vacances, chez leurs parents, M. et Mme H. Fillion.

Cécile et Georges Kernel, du couvent de Wauchope, Sask., sont revenus chez leurs parents, M. et Mme I. Kernel, pour les vacances.

Mlle Betty Vermette, de Régina, Sask., est en visite chez M. et Mme N. Marion.

M. et Mme Isidore Kernel et leur famille se rendirent à Wauchope, Sask., le mercredi 30 juin, où ils assistèrent au mariage de leur neveu, M. André Delmaire avec Mlle Ida Gaudet.

M. et Mme Burl Hall, de Winnipeg, sont en visite chez M. et Mme Clovis Renard ainsi que chez d'autres parents et amis de Scarth.

M. et Mme Jean Nadeau et leur fils, Gerry, étaient en visite à Fertile, Sask., le mercredi 30 juin.

Mme Jean Bouvier et son fils, Richard, de Beaconia, Man., rendaient visite dernièrement à M. et Mme Isidore Kernel, ainsi qu'à d'autres amis des alentours.

Mlles Irène et Angèle Neuvranmont et M. Normand Neuvranmont, de St-Vital, sont à rendre visite à leurs nombreux parents et amis des alentours.

Saint-Norbert

L'Amicale de St-Norbert a été formée par l'association des anciennes élèves du Couvent de St-Norbert (Révérendes Soeurs de la Charité) en mai 1947. Le Comité a tenu sa deuxième réunion le 13 juin dernier. Ses délibérations furent un tant soit peu écourtées par la belle cérémonie de la Graduation qui eut précédence. Néanmoins 99 anciennes élèves furent inscrites à l'enrôlement. Mais on devrait en compter plus de 200.

L'élection du Comité fut faite et il se compose de Mesdames Claude Buffet, présidente, Marie-Louise Turenne, vice-présidente, Rosaire Corbeil, secrétaire-trésorière, E. Verreault, secrétaire-adjointe, Raoul Giguère, Antoine Blain, Arthur Girouard, René Provost, Ernest Brown, Paul Lemaire, William Hamilton; Mlles Florence Champagne, M.-Anna Lamarre, Rina Pegoraro, conseillères.

Le but de l'Amicale est de rejoindre toutes les anciennes élèves qui sont priées de donner leur nom et adresse à la Secrétaire, Mme Rosaire Corbeil, 240, rue Hamel, St-Boniface. Téléphonez 201 774 pour être inscrites et être avisées des activités futures de l'association. La cotisation annuelle est de 50 sous. La prochaine réunion du Comité aura lieu en septembre prochain. Toute suggestion faite dans l'intérêt de l'Amicale sera gracieusement reçue. Le Comité désire remercier les Révérendes Soeurs pour leur gracieuse et généreuse hospitalité.

Anciennes élèves, faites-vous connaître et joignez l'Amicale de St-Norbert.

LE COMITE.
(Communiqué)

ECOLES DE GARDES-MALADES

Les jeunes filles, désireuses d'embrasser la profession d'Infirmières, trouveront à Saint-Boniface, Manitoba, deux Ecoles de Gardes-Malades dirigées par les Soeurs de la Charité, (Soeurs Grises).

Pour celles qui possèdent un diplôme de XIe Grade ou l'équivalent, l'Ecole des Gardes-Malades de l'Hôpital Saint-Boniface, avenue Taché, offre un cours de trois ans conduisant à l'enregistrement dans l'Association des Gardes-Malades.

A celles qui n'ont pas atteint le XIe Grade et qui ont fait le VIIIe Grade au minimum, l'Ecole des Gardes-Malades Pratiquantes, récemment ouverte à 171, rue Despins, obtiendra, après un cours d'une année, la licence de Gardes-Malades Pratiquantes.

Pour informations supplémentaires, on pourra s'adresser à la Directrice de l'Ecole, aux endroits ci-haut mentionnés.

Au service des nôtres

Bourses d'étude

Le Comité des Bourses de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba nous prie d'annoncer que les bourses suivantes sont offertes aux jeunes du Manitoba.

Ces bourses ne sont point une récompense pour des succès passés, mais une aide offerte aux jeunes de talent et de moyens financiers modestes, qui désirent compléter leurs études secondaires, universitaires, techniques ou autres, afin d'être plus utiles à la société.

Ceux qui ont les moyens de payer le coût de leurs études, ceux qui manquent de talent et ceux qui n'ont point le désir réel de collaborer généreusement au bien-être de leurs compatriotes ne sont point justifiés pour en faire la demande.

The Manitoba Brewers and Hotelkeepers Scholarships

Les Brasseurs et les Hôteliers du Manitoba **offrent 15 dons de $150.00 chacun** aux jeunes étudiants de Winnipeg et **15 dons de $350.00 chacun** aux étudiants de la campagne.

Pour y avoir droit, il faut:
1. être vétéran, fils ou fille de vétéran,
2. avoir son onzième grade, son douzième ou son B.A., selon le cours que l'on choisit.

On peut prendre le cours des Arts ou des Sciences, la médecine, le droit, le génie civil, l'agriculture, l'architecture, l'art ménager, le commerce ou la pharmacie.

Ces cours peuvent être suivis à l'Université du Manitoba, au Collège de St-Boniface, à l'Institut Collégial St-Joseph et, très probablement — au moins pour la médecine — aux Université de Québec, de Montréal ou d'Ottawa.

The Dr. E. W. Montgomery Bursaries

Le Ministère de la Santé du Manitoba offre, sous forme de prêts d'honneur, des bourses aux étudiants qui désirent devenir gardes-malades, techniciens, auxiliaires sociaux, dentistes, etc.

Les études requises varient selon le cours que l'on choisit.

Ces cours peuvent être suivis aux hôpitaux de St-Boniface et de Winnipeg et aux diverses universités qui les enseignent.

Bourses du gouvernement fédéral pour auxiliaires sociaux

Le gouvernement fédéral fait aux bacheliers ès Arts qui désirent devenir auxiliaires sociaux des dons intéressants sous forme de bourses.

Les cours peuvent être suivis dans les diverses universités.

Pour réussir dans cette profession, il faut, en plus des qualités énumérées plus haut, une réelle personnalité de chef.

The B. J. Hales Entrance to Normal School

Le Ministère de l'Education offre des bourses, **sous forme de dons et de prêts,** aux jeunes qui désirent suivre les cours de pédagogie de l'Ecole Normale du Manitoba.

Vu le grand besoin d'institutrices compétentes au Manitoba, une demande faite immédiatement aurait peut-être encore chance d'être considérée.

Pour de plus amples renseignements et des formules de demande, adressez-vous, sans retard, au Comité des Bourses de l'A.E.C.F.M., 200, avenue Provencher, St-Boniface, Man.

Terres à vendre

Il y a actuellement, dans plusieurs de nos centres canadiens-français: St-Adolphe, Ste-Anne, Ste-Elisabeth, St-Georges, St-Joseph, Ste-Geneviève, St-Labre, St-Laurent, St-Malo, St-Pierre, Abbéville, La Broquerie, La Salle, Oak Point, Otterburne, South Junction et Vassar, plusieurs fermes à vendre.

Ces fermes sont toutes propres à la culture mixte et à l'industrie laitière; plusieurs sont également excellentes pour la culture du blé. Il y en a de très grandes: 12,000, 800, 640 et 480 acres, celles-ci, d'excellentes terres à blé; d'autres, variant de 3,000 à 160 acres. Bon nombre de ces fermes sont situées près des terres à bois du gouvernement, d'autres, près des lacs; elles offrent une source de revenus additionnels par la coupe du bois de pulpe ou la pêche.

Ces fermes sont situées dans un rayon de moins de 100 milles de St-Boniface et de Winnipeg, plusieurs dans un rayon de moins de 50 milles.

Toutes sont bâties, un grand nombre, très bien; dans quelques cas on peut acheter le roulant en même temps; dans deux, au moins, on offre le roulant et les animaux et le privilège d'un contrat de lait avantageux.

Vous rendriez grand service à ceux des nôtres qui désirent s'établir dans nos centres canadiens-français, en nous donnant la description et les conditions de vente des fermes que vous désirez vendre. Nous pourrions ainsi tenir à jour une liste des fermes que l'on peut se procurer au Manitoba et dans nos paroisses. L'annonce et les démarches que nous ferons pour les faire voir aux acheteurs sérieux sont absolument gratuites.

Vous rendrez aussi service à vos paroisses, à vos écoles et à vos familles, en facilitant, dans vos centres, l'établissement de nouvelles familles de langue francaise et de religion catholique. Vous remplirez ainsi les cadres de vos paroisses, vous solidifierez vos districts scolaires; vous offrirez un meilleur choix à vos jeunes lorsqu'il s'agira pour eux de se choisir un compagnon ou une compagne.

D'autre part, si vous désirez vous-même, ou si quelques-uns de vos amis désirent s'établir sur une ferme, ne craignez point de vous adresser à nous ou de diriger vers nous vos amis.

Dans l'un ou l'autre cas, veuillez vous adressez à: l'Etablissement Rural, 340, avenue Provencher, St-Boniface, Man., les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine.

Jean METHE, O.M.I.,
340, avenue Provencher,
St-Boniface, Man.

Saint-Eustache

Le mardi 29 juin, M. le curé Gervais bénissait le mariage de Mlle Lucille Gervais, fille d'Ed. Gervais et de Simone Charbonneau, de cette paroisse, avec M. Gabriel Roberts, fils de Stanislas Roberts et de Gabrielle Durand, d'Aubigny.

Agissaient comme demoiselle et garçon d'honneur: Mlle Jeannette Gervais et M. Ovide Roberts, soeur et frère des mariés. La petite Simone Gervais était bouquetière et tenait la traîne de la mariée.

La toilette de la mariée consistait en une longue robe blanche avec traîne. Le voile trois-quarts était retenu d'une couronne de roses et d'oeillets naturels.

Une cérémonie touchante eut lieu à l'autel de la Sainte Vierge, où la mariée, après avoir lu l'acte de consécration, déposa sa couronne aux accents d'un magnifique cantique à la Sainte Vierge.

Pour le dîner, les parents se réunirent chez les parents de la mariée et le soir à Lido Plage.

Les nouveaux époux résideront sur leur ferme à Aubigny.

Pèlerinage diocésain à Ste-Anne des Chênes le 25 juillet

Le dimanche 25 juillet aura lieu le pèlerinage diocésain annuel à Ste-Anne des Chênes. S. Exc. Mgr L. Tétrault, P.B., célébrera une messe pontificale à 10 h. 30 (heure solaire). S. Exc. Mgr G. Cabana assistera au trône.

Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé E. Fontaine, curé de Ste-Geneviève.

Comme par le passé, on attend une grande foule de pèlerins à Ste-Anne des Chênes.

Saint-Lupicin

Le R. P. J. Soulodre

Ce fut une grande fête pour St-Lupicin que ce dimanche 4 juillet 1948. En effet, un enfant de la paroisse venait chanter sa première grand'messe dans l'église de son baptême. Le R. P. Jean Soulodre, O.M.I., ordonné le 29 juin dans la cathédrale de St-Boniface, se rendit dans son petit village natal de St-Lupicin et fut reçu avec grande jubilation par son ancien curé, le R. P. Joseph Picod, par ses maîtresses, les RR. SS. Chanoinesses des Cinq-Plaies, et par la paroisse tout entière.

Quantité de parents venus de St-Boniface, de Notre-Dame de Lourdes et de St-Claude s'étaient joints aux amis de St-Lupicin pour fêter l'élu du Seigneur et recevoir ses premières bénédictions.

Grand'messe solennelle

La fête débuta par la grand'messe solennelle célébrée par le nouveau prêtre, assisté du R. P. J. Picod, comme diacre, et du R. P. J. Comte, comme sous-diacre. En termes touchants, le curé de la paroisse félicita le jeune Père et lui souhaita un apostolat fructueux. Le R. P. H. Gagné, O.M.I., donna le sermon où il fit ressortir la grandeur du sacerdoce avec son parallèle de devoirs et d'obligations.

Après la messe, le jeune prêtre bénit en particulier chacun des assistants et distribua des images-souvenirs de son ordination.

Banquet

Suivit le banquet à la salle paroissiale. D'anciens paroissiens se revoyaient après de longues années de séparation et c'était l'occasion pour plusieurs de se rappeler les bons souvenir d'autrefois.

A l'issue du banquet, M. Marc Moreau lut une magnifique adresse au nom des paroissiens de St-Lupicin où ils disaient leur admiration pour la persévérance dans les études et l'esprit de piété qui avaient toujours distingué le "petit Jean". La paroisse présenta au R. Père deux belles valises de voyage.

M. Marcel Boulic lut, à son tour, une adresse au nom des anciens camarades de classe du nouveau prêtre. Il présenta une jolie valise de malades contenant tout ce qui est nécessaire pour le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction.

Les élèves actuels de l'école donnèrent compliments et chants. Mlle Thérèse Dufault exécuta une belle déclamation "Notre Prêtre", et Angeline Bourrier, une autre déclamation intitulée "Le Père Oblat".

Le R. P. Picod de nouveau rappela des souvenirs et félicita le jeune élu, puis le R. P. Jean Soulodre remercia. Il dit en termes choisis la reconnaissance qui montait de son âme en cettte belle fête, d'abord à Dieu qui l'avait choisi et lui avait donné de si grandes grâces, au R. P. Picod, qui l'a toujours encouragé, conseillé, stimulé dans sa montée, aux Révérendes Soeurs, à ses maîtresses, en particulier la Rév. Sr M.-Philomène et Mme E. Bourrier (M.-J. Pelletier), Mlle Estelle Boyer, à ses bons parents et à tous ses coparoissiens "qui sans s'en rendre compte m'édifiaient beaucoup par leur fidélité au devoir d'état".

M. l'abbé S. Gauvin, curé de N.-D. de Lourdes, et le R. P. S. Nivon, curé de St-Léon, rehaussaient de leur présence la tenue de ce banquet.

Outre les membres du clergé, on remarquait à la table d'honneur: M. et Mme Etienne Soulodre, père et mère de l'élu; Mme E. Leblanc, M. et Mme E. Soulodre, M. et Mme Luc Soulodre, Pierre, Michel, Gabriel, Anne et Rita, frères et soeurs du R. Père; M. et Mme H. Bourrier, M. et Mme Pierre Bourrier, M. et Mme Jules Bourrier, Mme E. Bourrier, M. et Mme Edouard Brunel, Mme Chabidon, M. et Mme Napoléon Bergeron, oncles et tantes du R. Père, la Rév. Sr M.-Thérèse, C.R.C.P., tante maternelle du nouveau prêtre.

Réunion intime

Dans l'après-midi eut lieu une réunion intime dans le parc de l'église. Les dames de la paroisse, qui avaient préparé le délicieux banquet, eurent l'amabilité de nous servir des rafraîchissements à la grande satisfaction des convives.

Chacun gardera de cette belle journée le plus doux des souvenirs. Avec le Père Jean Soulodre, nous souhaitons "que cette fête se renouvelle bien souvent dans notre petite paroisse et dans d'autres paroisses. Puisse le Maître de la moisson envoyer de nombreux ouvriers dans sa moisson".

Toutes-Aides

Va-et-vient

Etaient de passage à Winnipeg dernièrement: M. et Mme Marcel Bretecher, M. Alex. Bretecher, M. et Mme Edmond Moreau, Roland et Bella Proulx.

Sont actuellement en visite ici: M. et Mme Augustin Pineau, Joseph et René Moreau, Mme Martin Bretecher et sa fille, Yvonne.

Mariage

Le lundi 26 juin eut lieu le mariage de M. Charles Bretecher, de Toutes-Aides, avec Mlle Marie Stark, de Rorketon. La cérémonie eut lieu dans l'église St-Antoine de Rorketon. Le R. P. Hubich, de Winnipegosis, officiait.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche avec traine.

Les trois filles d'honneur étaient: Mlles Elaine Dicks, de Winnipeg, Katrine Stark et Amelia Kubas. Elles étaient aussi revêtues de longues robes bleue, jaune et rose respectivement.

Les garçons d'honneur étaient: MM. Léon Bretecher, Dick Stark et Aurèle Fortin.

La petite Ruth Bass était bouquetière.

Le dîner fut servi chez M. et Mme Stark; le souper, chez M. et Mme Albert Bretecher, à Toutes-Aides.

Une réception eut lieu le soir à la salle paroissiale de Rorketon où un grand nombre de parents et d'amis vinrent offrir leurs voeux et cadeaux aux nouveaux époux.

M. et Mme Charles Bretecher sont maintenant rendus en Colombie où ils résideront.

Otterburne

Quarante-Heures

Les 2, 3 et 4 juillet avaient lieu les Quarante-Heures. Avec leur ferveur accoutumée, les paroissiens ont rendu à Jésus-Hostie leurs hommages d'adoration. Aux deux heures saintes prêchées par le R. P. J. Sabourin, s.j., du collège de St-Boniface, notre petite église était remplie. Le R. P. F. Cousiveau, C.S.V., directeur des Oeuvres à la Maison St-Joseph, a chanté la messe d'ouverture.

Le dimanche 11 avait lieu la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église. Un compte rendu de cette imposante cérémonie paraîtra la semaine prochaine.

N.-D. de Lourdes

Baptême

Le 11 juillet: Gérald-Charles-Henri, fils de M. et Mme Joseph Wanlin. Parrain, Auguste Wanlin; marraine, Rose de Lima Lafrenière.

Pique-nique

Au pique-nique de la St-Jean-Baptiste, le dimanche 27 juin, un montant de $320.00 a été versé en prix pour la balle-au-camp.

Seniors: 1er prix, $100.00, 2ème prix, $75.00, divisés entre Pilot Mound et Lourdes (la partie n'ayant pu être terminée); 3ème prix, $55.00, décerné à Baldur; 4ème prix, $25.00, à Manitou, et le 5ème prix, $25.00, à Rathwell.

Juniors: $40.00 fut donné, c'est-à-dire $10.00 par joute gagnée: Altamont $20.00, Lourdes $10.00 et Somerset $10.00.

Beaconia

Le mariage de Mlle Claire Bouvier, fille de M. et Mme Jean Bouvier, de Beaconia, avec M. J. Pronovost, de Red Lake Road, Ont., fils de Mme Pronovost et de feu M. Philippe Pronovost, de Hervey Junction, P.Q., fut célébré dans l'intimité à Beaconia, le samedi matin 3 juillet à 10 h.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. L.-P. Giroux, O.M.I.

La mariée était accompagnée de son père, tandis que Richard Bouvier, frère de la mariée, agissait comme témoin du marié.

A l'issue de la messe un diner fut servi chez les parents de la mariée.

M. et Mme Pronovost sont partis en voyage dans la province de Québec. A leur retour ils résideront à Red Lake, Ont.

Saint-Lazare

M. Gérard Goeujon à la grande visite de ses petites soeurs religieuses, les Rév. Soeurs Marie-St-Ignace et Marie de Gethsémani.

Le dimanche 4 juillet, elles sont allées à la messe à Wauchope, Sask., leur ancienne paroisse. Ils ont eu l'honneur d'aller chez M. l'abbé J. Turgeon pour dîner, tandis que M. et Mme Gérard Goeujon ont eu le plaisir d'être en compagnie de M. C. Selaleau pour dîner.

Les Rév. Soeurs ont prit le train à St-Lazare, Man., le 6 juillet pour la maison-mère à St-Hyacinthe, P.Q., où elles prononceront leurs voeux perpétuels.

Somerset

Décès

Le dimanche matin 27 juin est décédée subitement à sa résidence, Mme Edouard Rheault (Rachelle Grégoire), à l'âge de 36 ans.

Mme Rheault naquit à St-Constant, P.Q., le 8 janvier 1913, et vint au Manitoba avec ses parents il y a vingt ans. Elle épousa M. Rheault le 14 octobre 1933.

Lui survivent outre son époux 6 filles, à la maison: Annette, Edith, Viola, Florence, Yolande et Lorraine; son père, M. Phédinas Grégoire; 2 frères: Rodolphe, de St-Ambroise, et Maurice, de Ste-Anne des Chênes; et 3 soeurs: Mme Isidore Patenaude (Estelle), de Montréal, P.Q., Mme Arthur Hutlet (Dorothée), de Cypress River, et Mme Nic Messner (Laurette), de Somerset.

Les funérailles eurent lieu le mardi 29 juin à 10 h. La messe fut chantée par M. le curé E. Lavoie. MM. les abbés B. Diederichs, de Swan Lake, et J. De Ruyck, de St-Alphonse, étaient diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent: MM. J.-A Rheault, Rodolphe Grégoire, Maurice Grégoire, Alphonse Nadeau, Télesphore Rheault et A. Hutlet

M. Alex. Perreault avait charge des arrangements funéraires.

Va-et-vient

M. et Mme E. Leduc sont revenus de Winnipeg dans leur nouvelle automobile Chevrolet.

Mlle Léa Lafrenière passe quelque temps chez sa soeur, Mme C. Cook, de Dryden, Ont.

Nos jeunes instituteurs sont de retour pour les vacances. Ce sont: Mlles Marie Décosse, Julie Labossière, Yvonne et Alice Landreville et Donna Lusignan; MM. R. Labelle, N. Paradis, M. Décosse et H. Champagne.

Mme L.-N. Moreau, de Vancouver, C.-B., et ses 2 filles, Jeannette et Doreen, ont rendu visite à leurs nombreux amis à Somerset.

Mlles P. Cadoreth et D. Lusignan passent deux semaines à Grand Beach.

Mlles Bella Beaudry, Thérèse Lafrenière et Viola Décosse suivent les cours d'été qui leur permettront d'enseigner cet automne.

Mlle Hélène Poiron a gradué de l'école normale.

M. et Mme J.-A. Rheault, Mmes A. Décosse et V. Hoff sont allés à Letellier pour une fin de semaine dernièrement.

M. le curé E. Lavoie a emmené les enfants de choeur en excursion à l'exposition de Brandon.

M. et Mme B. Budd et leurs 2 enfants, de Hamilton, Ont., et Mme G. Boris, de Granville, P.Q., rendent visite à leurs parents, M. et Mme G. Vielfaure.

Bénédiction de la pierre angulaire à South Junction le 18 juillet

Programme de la journée

Messes et communions — De 7 h. à 10 h.
10 h. — Grand'messe en plein air. Sermon par M. l'abbé Ulysse Forest, curé de St-Norbert, et premier curé de Vassar et de South Junction.
12 h. — Dîner au sous-sol de la nouvelle église.
2 h. — Bénédiction de la Pierre Angulaire
3 h. — Amusements divers
6 h. — Souper au sous-sol

Soirée d'amusements avec nombreux prix.

Bienvenue à tous nos bons donateurs qui ont rendu possible la modeste entreprise de la construction de notre église.

Venez voir où nous en sommes rendus avec la construction

ON DEMANDE

Une institutrice catholique bilingue pour l'école Pennarun no 1799. Devra enseigner le français et l'anglais aux grades I à VII. Classe de 23 élèves. Pension à ¾ de mille de l'école sur la route no 5, 6 autobus par jour. Les classes commenceront à la fin d'août. Salaire, $1,400. **Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Eugène Gingras, Kergwenan, Man. 434-15C.**

ON DEMANDE

Institutrice bilingue canadienne-française, pour école de campagne ayant 15 élèves. Grades I à VIII inclusivement. Salaire de $1,300 à $1,450 selon les qualifications. Ouverture de l'école le 1er septembre. **S'adresser à M. Louis Huberdeau, secrétaire de l'école Ellice, St-Lazare, Man. 419-15C.**

INSTITUTRICE DEMANDEE

Le District Scolaire Leary no 1540 demande institutrice catholique qualifiée, pour le prochain terme scolaire. Grades I à IX inclusivement. Nombre d'élèves, 14. Salaire, $1,400.00. **S'adresser à M. R. Roger, secrétaire-trésorier, Roseisle, Man. 417-14P.**

ON DEMANDE

Une institutrice bilingue qualifiée, pour enseigner les grades I à VIII. Nombre d'élèves, 20. Salaire, $1,400.00. **S'adresser à M. Jean Durupt, secrétaire-trésorier, D. S. Barron no 1930, St-Claude, Man. 416-14P.**

Inwood

Le samedi 26 juin, les familles E. Laporte et W. Cossette reçurent la visite de plusieurs parents: M. et Mme Gaspard Duval et leur fils de Flaxville, Montana, E.-U., M. et Mme Louis Cossette, de Fargo, Dakota-Nord, E.-U., M. et Mme E. Cossette, de St-Boniface, M. et Mme J. Batcher, de Winnipeg, et Mme Léo Savage, du State Café, Winnipeg.

M. Max Rousseau est en vacances chez M. et Mme Beaudoin.

M. et Mme Kulbaba et M. et Mme J. Russell sont revenus d'un voyage aux Etats-Unis.

Le dimanche 27 juin, M. et Mme Beaudoin passaient la fin de semaine à Winnipeg.

M. Gus Hogue rendait visite à ses parents le dimanche 27 juin.

MM. Gaspard Chartrand et Gilles Chartrand sont propriétaires de nouveaux automobiles.

M. et Mme C. Bruce, M. et Mme J. Stafford sont venus au village le vendredi 25 juin.

Les marchés

le 13 juillet

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
De choix	$22.00—$22.50
Bons	19.00— 21.00
Moyens	15.00— 18.00
Ordinaires	12.00— 14.50
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
De choix	$22.00—$22.50
Bons	19.00— 21.00
Moyens	15.00— 18.00
Ordinaires	12.00— 14.50
Génisses	
De choix	$20.00—$21.00
Bonnes	17.00— 19.00
Moyennes	13.00— 16.00
Veaux engraissés	
De choix	21.00— 22.00
Moyens	15.00— 18.00
Vaches	
Bonnes	$12.50—$15.00
Moyennes	9.50— 11.00
Taureaux	
Bons	$12.00—$14.00
Ordinaires	9.50— 11.00
Bouvillons de boucherie	
Bons	$13.00—$15.50
Moyens	10.00— 12.00
Ordinaires	9.00— 9.50
Génisses de boucherie	
Bonnes	12.00— 13.00
Ordinaires	9.50— 11.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$ 9.50—$10.00
Ordinaires	8.50— 9.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$17.00—$22.00
Ordinaires et moyens	9.00— 18.00
Agneaux	
Bons	$20.00—$20.00
Ordinaires	9.00— 12.00
Moutons	
Bons pesants	$ 5.50—$ 6.00
Ordinaires	3.00— 5.00
Porcs—	
Grade "A"	$29.50—$29.50
Grade "B-1"	29.10— 29.10
Grade "B-2"	28.85— 28.85
Grade "B-3"	27.35—
Grade "C"	26.35
Grade "D"	26.10
Pesants	25.35—
Très pesants	19.50— 21.00
Truies No 1	20.50— 21.00
Truies No 2	19.50— 19.50

PRODUITS DU MARCHE

Beurre	
De crémerie, la liv.	.65
Oeufs	
A, gros, la douz.	.43
A, moyens, la douz.	.41
Grade B	.33
Grade C	.26

Les obligations

le 13 juillet

Dominion du Canada	
1er emprunt de guerre, 3¼%	103.05—103.55
2e emprunt de guerre, 3%	101.40—101.90
1er emprunt de la Victoire, 3¼	103.20—103.70
2e emprunt de la Victoire, 3%	103.50—104.00
3e emprunt de la Victoire, 3%	103.25—104.12
4e emprunt de la Victoire, 3%	102.25—103.25
5e emprunt de la Victoire, 3%	101.50—102.37
6e emprunt de la Victoire, 3%	101.00—101.87
7e emprunt de la Victoire, 3%	100.50—101.25
8e emprunt de la Victoire, 3%	100.25—101.00
9e emprunt de la Victoire, 3%	100.25—101.00
Province du Manitoba	
4% — 2 janv. 1950 (C)	101.00—102.00
5% — 15 juin 1954 (C) (NY)	109.50—111.50
5½% — 1er oct. 1955 (C)	115.00—116.50
4½% — 15 déc 1956 (C) (NY)	118.00—120.00
Province de la Saskatchewan	
6% — 15 mars 1952 (C)	106.50—108.00
5½%—1er oct. 1952 (C)	105.50—107.00
4% — 1e rsept. 1954 (C)	100.25—101.50
4½% — 1er sept 1955 (C) (NY)	108.00—110.00
5% — 1er nov 1959 (C) (NY)	110.25—112.25
4% — 1er nov. 1960 (C)	100.00—101.50
3¾ p.c. 15 fév. 1962 (C)	98.50— 99.50
3¼ p.c 15 nov. 1962 (C)	92.75— 94.75
3% — 1er mars 1963 (C)	91.50— 93.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. 93 452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG
OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W No 2	91.2	90.4	91⅝	91.6	92	92.2
C.W No 3	88.2	87.4	88⅝	88.6	89	89.2
Fourrage No 1	86.4	86.4	87⅝	87.6	88	88.2
Fourrage No2	85.2	84.4	85⅝	85.6	86	86.6
Fourrage No 3	82.2	81.4	82⅝	82.6	83	83.2
Sur voie net	85⅝	84⅞	86	86⅛	86⅜	86⅝
ORGE—						
C.W No 2 6 rangs	124⅜	121⅞	126⅛	129⅛	130⅝	131
C.W No 3 6 rangs	122⅜	121⅞	123⅛	129⅛	130⅝	131
Fourrage No 1	115⅜	116⅞	121⅛	124⅛	125⅝	126
Fourrage No 2	109⅞	111⅜	115⅛	117⅛	118⅝	119
Fourrage No 3	105⅜	106⅞	110⅛	112⅛	113⅝	114
Sur voie net	114⅜	115⅞	120⅛	123⅛	124⅝	125
SEIGLE—						
C.W No 2	263	254	253	246	246	246
C.W No 3	258	249	248	241	241	241
C.W No 2 rej.	—	—	—	—	—	—
C.W No 4	—	—	—	—	—	—
Ergot	—	—	—	—	—	—
Sur voie net	260	251	251	245	245	240
AVOINE—						
Juillet	91.2	90.4	91⅝	91.6	92	92.2
Oct.	84.6	83⅜	84⅞	84⅜	84.4	86⅛
Déc.	80⅜	78⅛	79	78.6	79	80.4
ORGE—						
Juillet	119⅜	120⅞	125⅛	128.4	129⅝	130
Oct.	110⅜	119.2	111.4	112⅜	114⅛	115.6
Déc.	106⅞	105.2	106.6	107⅞	108.2	110⅛
SEIGLE—						
Juillet	260	251	251	245	245	245
Oct.	209.2	210	208	207.4	208.4	208.2
Déc.	198	194	197.6	197.6	198.4	199

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

M. l'abbé Roland Gaudet est élevé à la prêtrise

Le mardi 29 juin, la paroisse de St-Isidore de Bellevue fut témoin d'une grandiose cérémonie d'ordination sacerdotale, lors de l'élévation à la prêtrise de M. l'abbé Roland Gaudet par S. Exc. Mgr R. Duprat, O.P., D.D.

M. l'abbé Gaudet est né le 8 janvier 1922. Il fit ses études primaires à l'école de Bellevue et ses études secondaires au collège des Jésuites d'Edmonton. Il fit son séminaire chez les Oblats de Marie-Immaculée à Gravelbourg et à St-Norbert.

Mgr Baudoux donna une explication de la cérémonie. M. l'abbé Beaulac était prêtre-assistant du nouvel ordonné. 18 autres prêtres étaient venus assister à la cérémonie. Après son ordination, M. l'abbé Gaudet donna sa bénédiction à ses parents et amis.

Un magnifique banquet préparé par les Dames de Ste-Anne fut servi à la salle paroissiale. Les discours furent brefs et appréciés. M. le curé prononça le mot de bienvenue. S. Exc. Mgr Duprat félicita la paroisse d'avoir donné un prêtre à l'Eglise. M. Noël Gaudet lut une adresse et une bourse fut présentée par M. Robert Gareau. Le nouvel ordonné remercia tous et chacun de tout ce qu'il avait reçu, et, avec émotion, il exprima sa reconnaissance à ses parents.

Dans l'après-midi, il y eut confirmation de 52 enfants. A la suite de la cérémonie, M. l'abbé Gaudet officia à la bénédiction du T. S. Sacrement.

Le nouvel ordonné célébrait sa première messe solennelle, le lendemain matin. Il était assisté de M. l'abbé M. Beaulac, comme prêtre-assistant, et de 2 de ses confrères, MM. les abbés M. Timmermans et M. Fouquette, comme diacre et sous-diacre.

Le dîner fut servi chez M. H. Gaudet.

Toute la famille Hildège Gaudet remercie tous ceux qui ont concouru à faire un succès de cette fête.

Ponteix

Baptême

Le 4 juillet: Marie-Louise-Yvonne, fille de M. et Mme Guy J. Girardin, née le 28 juin, baptisée par M. l'abbé D. Dugas, curé de Maple Creek.

Ça et là

Le lundi 28 juin, Mgr Louis Lussier et M. l'abbé R. Lemieux se rendaient à Willow-Bunch, Sask., pour assister à l'ordination sacerdotale de MM. les abbés Lucien Rodrigue et Fernand Ducharme.

Le vendredi 2 juillet, MM. les abbés Maurice St-Cyr et Maurice Bonneville arrivèrent à Ponteix, ainsi que le R. P. Rainville, O.M.I., pour rendre visite à leurs nombreux parents et amis dans notre paroisse. M. l'abbé Bonneville et le R. P. Rainville naquirent à Ponteix. Nous sommes heureux de les revoir parmi nous.

Dollard

Mlle Jeanne Alexandre est partie pour Tisdale, où elle a accepté la position d'assistante-pharmacienne.

M. et Mme Jos. Arcand et leur fils sont partis le samedi 26 juin pour Kimberley, C.-B., où ils rendront visite à leur soeur ainsi qu'à des parents et amis en différents endroits de la Colombie.

M. et Mme E. Poulin, Mlle Noëlla Poulin, M. et Mme Jos. Sicotte sont allés à Moose Jaw pour assister au mariage de leur fille et soeur, Jeannette Poulin.

M. Lucien Bellefeuille, de Sedley, est en visite chez sa soeur, Mme Georges Roy. Il rend visite aussi à son frère, M. l'abbé Victor Bellefeuille, des Frères Maristes, de New-York.

M. Coderre, de Meadow Lake, est en visite chez ses enfants.

M. Raymond Marchand est revenu du collège de Gravelbourg.

Mlle P. Fournier, institutrice du village, est partie chez ses parents à Ferland.

Mlle Lucille Lafrance, institutrice à Montmartre, est en visite chez ses parents.

Mme V. Desautels et sa soeur, Mme J. Giasson, sont allées au Manitoba rendre visite à leur soeur et à d'autres parents.

Mme Cooney a passé quelques jours au nord de Shaunavon et rendit visite à son amie, Mme M. Blake.

MM. Paul Poisson et W. Herron sont allés à Kimberley, C.-B., où ils travailleront pendant les deux mois de vacances.

M. Frédéric Delangle, instituteur, est parti pour l'Université de Saskatoon pour suivre un cours d'été.

Mlle Jeanne Lafrance a accepté la position de commis au magasin Busse.

M. et Mme Robert Desautels sont partis avec leur moissonneuse-batteuse pour le Texas.

M. le curé O. Lemay doit revenir cette semaine de son voyage dans la province de Québec. Durant son absence, M. l'abbé Dufresne le remplaçait.

St-Victor

La première messe solennelle de M. l'abbé Fernand Ducharme, dont les parents demeurent à Assiniboia depuis 2 ans, eut lieu dans sa paroisse à St-Victor.

Le nouvel ordonné distribua la sainte Communion aux membres de sa famille à 8 h. A 10 h., en présence d'un grand concours de paroissiens et de parents, il chanta la messe solennelle, assisté de M. l'abbé Roger Ducharme, son frère, curé de Fife Lake, comme prêtre-assistant, et de M. l'abbé François Blanchard, vicaire de Willow-Bunch, comme diacre, et du R. P. Henri Légaré, O.M.I., son cousin, comme sous-diacre.

M. le curé A. Latendresse exprima ses compliments au nouveau prêtre et l'assura de la plus cordiale bienvenue au nom de la paroisse. M. l'abbé Blanchard donna le sermon de circonstance.

Après la sainte Messe, tous les paroissiens reçurent la bénédiction du nouvel ordonné et se rendirent à la maison paternelle, où résident M. et Mme Conrad Ducharme. Le goûter fut servi par les parents à toute l'assistance et la petite Noëlle Ducharme lut une adresse au nouveau lévite. M. l'abbé Fernand Ducharme remercia, très ému, ses parents et tous les paroissiens de St-Victor de leur belle marque d'amitié.

La chorale tient à remercier M. l'abbé A. Moquin, curé de Meyronne, pour son assistance au cours de la cérémonie religieuse.

Le nouvel ordonné se rendit, le soir même, à Fife Lake pour présider à l'ouverture des Quarante Heures le lendemain, et le dimanche 4 juillet, il se rendit à Assiniboia, pour chanter la grand'messe.

Meilleurs voeux pour un fructueux apostolat et assurance de nos ferventes prières à M. l'abbé F. Ducharme.

Meskanaw

Le dimanche 20 juin nous avons eu à Lac la Pêche, une soirée au profit de l'A.C.F.C.

Nous avons eu le plaisir d'avoir avec nous Mlle Thérèse de Margerie et M. Yves de Margerie, venus de Saint-Brieux avec un groupe de jeunes anciens du collège de Gravelbourg.

Ce fut une vraie réunion de famille. M. Yves de Margerie nous présenta les acteurs: MM. Rohel, Ferré, Bourgault, Hamonic et Coquet.

Mlle Thérèse de Margerie eut tôt fait de mettre tout le monde à l'aise et d'entraîner jeunes et vieux à deviner des titres de chansons, des charades et des proverbes.

"La réunion des fous", une petite pièce à laquelle plusieurs prirent part parmi l'assistance nous amusa beaucoup.

Plusieurs chansons furent exécutées par Mme Deschambault, Mlle Marguerite Mansière, MM. Dominique Coquet, et Yves de Margerie. M. Maurice Coquet nous amusa avec sa récitation "Le voleur".

Le clou de la soirée, "Le gardien du phare", une pantomime, fut jouée par nos acteurs de Saint-Brieux qui surent nous faire rire.

M. Yves de Margerie dit quelques mots au sujet de l'A.C.F.C., et nous parla de "La Liberté et le Patriote", notre bon journal au profit duquel un gâteau, don de Mme Jane Thibaut, fut vendu et rapporta la somme de $6.00. Les heureux gagnants d'abonnements sont: Mme Joseph Beaudet, M. Charles Gudelot et M. Henry Beaudet.

La soirée se termina par l'entraînant "Bonsoir mes amis bonsoir, au revoir".

Nous espérons bien revoir nos acteurs encore et nous les remercions pour le plaisir qu'ils nous ont procuré.

La journée de l'A.C.F.C.

HOEY

Contribution globale $22.00
(55% de l'objectif)

• • •

LEBRET

Contribution globale $25.00
(100% de l'objectif)

• • •

LAFLECHE

Contribution globale $65.00
(100% de l'objectif)

• • •

COCHERY

$3.00: Guy de Bussac.

1.00: Mme du Bois, Mme de Bussac, Charles de Bussac, Michel de Bussac, Willie Desrosiers, Roméo Ferland, Philippe Gamache, Albert L'Hoir, Gaspard Lortie, Maurice Lortie, Ambroise Marien, Alfred Martin, Roger Martin, Théodore Martin, Hilaire de Moissac, Jean de Moissac, Joseph de Moissac, Louis de Moissac.

Total: $21.00
(105% de l'objectif)

• • •

TITANIC-CARLTON

Contribution globale $35.00
(100% de l'objectif)

• • •

REGINA

Contribution globale $50.00
(100% de l'objectif)

• • •

BATTLEFORD

$5.00: Paul Prince.

4.50: les élèves.

2.00: H. Landry, Roland Verret, les Rév. Soeurs de l'Assomption.

1.00: Joseph Bellavance, M. Blanchette, Honoré Boutin, D. Brassard, M. Gauthier, Joseph Gervais, Albert Michaud, G. Potvin, A. Prince, Hector Roberge.

Total $25.50
(102% de l'objectif)

Ferland

Va et vient

MM. les abbés G. Thuot, curé de Gull Lake, et A. Chabot, curé de Masefield, étaient de passage chez M. et Mme Avila Chabot, en route pour les cérémonies d'ordination, à Willow-Bunch le lundi 28 juin.

Mme Roland Bouten et ses deux fils, de Vancouver, C.-B., étaient en promenade chez M. et Mme Antonio Chabot, dernièrement.

Les Révérendes Soeurs enseignantes sont retournées pour les vacances d'été à leur maison-mère à Ponteix.

M. le curé Brouillard est allé aux ordinations des abbés Rodrigue et Ducharme à Willow-Bunch.

Mlle Marie-Claire Fauchon est à l'hôpital de Mankota.

Mme René Privé et son fils, Gérard, de Ponteix, sont chez M. et Mme Raymond Chabot.

MM. et Mmes Léo Fauchon, et Noé et Médelger Chabot sont partis pour quelques jours à Malta, Fort Peck, Montana.

M. et Mme Antonio Chabot et leurs enfants sont à Saint-Victor ces jours-ci.

Nos maîtresses et élèves des couvents, collèges et jardin de l'enfance nous sont revenus pour les 2 mois de vacances.

M. et Mme Albert Marcotte, M. et Mme Louis Fournier, de Meyronne, étaient en visite dernièrement.

Saskatoon

Le lundi 28 juin eut lieu en l'église des SS. Martyrs Canadiens, le mariage de Mlle Madeleine Guillet avec M. Léonard Hunt. Le R. P. L. Demers leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe.

Un déjeuner fut servi à un grand nombre de parents et d'amis à l'hôtel Bessborough. M. et Mme Hunt partirent en voyage à Vancouver. A leur retour, ils résideront à Saskatoon.

Le R. P. L. Demers est en vacances dans l'Est. Il a fait son voyage en automobile, accompagné de M. et Mme Gédéon Mason.

Le R. P. J.-P. Mallon, du collège St. Thomas More, dessert la paroisse des SS. Martyrs pendant l'absence de M. le curé.

Le R. P. J. Fortier, S.J., du collège de St-Boniface, était de passage dans notre paroisse et donna le sermon à la grand'messe le dimanche 4 juillet. Il renouvela connaissance avec plusieurs personnes et rendit visite à M. Robert Brunelle, ancien élève du collège des Jésuites d'Edmonton.

Les comités de la Caisse Populaire tinrent une réunion générale à l'occasion de la visite des inspecteurs. Le dévoué gérant de la Caisse, M. Arthur Couture, a remis sa démission, vu l'accroissement de ses affaires personnelles.

Les officiers et les membres de la Caisse Populaire offrent à M. Couture l'expression de leur vive reconnaissance pour son infatigable dévouement depuis 5 ans.

Nous venons d'apprendre la nomination de 2 nouvelles institutrices dans nos écoles séparées. Elles sont: Mlles Louise Robin, B. Ed., de l'université de Saskatchewan, et Florence Mason, toutes deux de Saskatoon. Nos meilleurs voeux de succès à ces demoiselles et nos félicitations aux membres du comité scolaire de leur heureux choix.

Ordonné prêtre




M. l'abbé Lucien Rodrigue, de Willow-Bunch, qui fut ordonné prêtre le 29 juin par S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg.

M. l'abbé Rodrigue est né à Willow-Bunch, le 21 octobre 1922. Il fit ses études primaires à l'école Grace, sous la direction d'institutrices laïques, et ses études secondaires à l'école des Filles de la Croix et au collège de Gravelbourg. Après sa Rhétorique, il entra au Grand Séminaire de Gravelbourg, en septembre 1941. Forcé par la maladie à interrompre ses études pendant deux ans, il les reprit au Grand Séminaire de St-Boniface, en septembre 1946. Il terminera sa théologie à St-Boniface en décembre prochain.

Storthoaks

Ça et là

Mlle Eugénie Pinette ainsi que M. Raymond Champagne sont allés à Ste-Anne des Chênes le samedi 19 juin à l'occasion du mariage de M. Boulet avec Mlle Rosa Champagne.

M. et Mme Alex. Boulet et leur famille, de Dumas, rendaient visite à leurs parents, M. et Mme Léonidas Martin, le dimanche 20 juin.

M. le curé Joly, de Dumas, rendait visite à M. le curé A.-M. Ferland la semaine dernière. Il était accompagné de M. Paul Tonnelier, de Wauchope.

Sont de retour du couvent de Gravelbourg: Mlles Rita Peters, Lilliane Beaudoin, Jeannine et Lilliane Paradis, Anita Toupin, Hélène, Agnès et Marguerite Dubois, Thérèse Pinette et Louise Paradis.

Mlles Georgette et Anita Paradis et leur frère, Lionel, du couvent de Bellegarde, sont de retour chez leurs parents, M. et Mme Philippe Paradis.

Mlles Vivianne et Doris Beaulieu, du couvent de Wauchope, sont aussi de retour.

M. Joseph Foisy, de Chicago, et sa soeur, Mme Joséphine Gougeon, ont passé la journée chez leur fille et nièce, Mme Léonidas Martin, le dimanche 27 juin.

Un banquet fut offert par M. et Mme Osias Beaudoin, le dimanche 27 juin, en l'honneur de M. Théodore Martin, de Berlin, E.-U. M. et Mme Jos. Filteau, de Dumas, M. et Mme Peter Sobry, de Carroll, M. et Mme Appolinaire et M. et Mme Thomas Bourque, de Tilston, assistaient à la fête. M. et Mme Joseph Filteau profitaient de l'occasion pour rendre visite à leur beau-frère, M. Arthur Chicoine.

Mlle Antoinette Paradis, de Vancouver, est en vacances chez son frère et sa belle-soeur, M. et Mme J.-B. Paradis.

Mme Isabelle Peters est à Winnipeg pour affaires.

M. et Mme Paul Pierret et leur fille, Evelyn, sont partis passer une semaine chez des parents à Wolseley.

Mlle Nédra Belhumeur est de retour chez sa mère à Hoey, après avoir terminé sa classe à l'école de St-Thomas.

Mlle Carmen Laberge, institutrice à l'école Inglesby, est partie chez ses parents à Ferland le mercredi 30 juin.

Domremy

Récital de musique

Les élèves de Mlle Gabrielle Z. Georget, M.B., R.M.T., de Domrémy et St-Louis, tinrent un récital chez Mlle Georget dans l'après-midi du dimanche 27 juin.

Après le programme un délicieux goûter fut servi dans le parterre chez Mlle Georget. A la demande des invités, Mlle Georget joua deux solos de violon qui furent très appréciés. Les élèves lui présentèrent un joli cadeau. M. Félix Branger, au nom des parents, remercia Mlle Georget du bon travail accompli parmi ses élèves, ainsi que de l'agréable après-midi.

Les élèves qui prirent part au programme sont: Evelyn et Yolande Blérot, Thérèse et Madeleine Georget, Eleanor Rindal, René Brodeur, Irène et Armand Bernier, Jeannine, Hélène, Lucie et Yolande Branger, Harvey Stalwick, Mac et Joan Galloway, Robert Begrand, Jeannine Préfontaine, Rita et Sylvio Gaudet, Yvette Houle, Blandine, Lucie, Monique et Colombe Tremblay, Simone Boscher, Frances Opsahl, Irano et Bernice Gaudet, Claude Lussier, Yvette Dansereau, Edward Labash, Alain Neider, Roger Ménage, Neilane Jensen. Les élèves suivants ne purent participer au programme: Armand, Aline et Doris Trumier.

Baptêmes

Le 11 juin: Joseph-Jules-Philippe, fils d'Edmond Gaudet et d'Aline Durocher. Parrain et marraine: Gérard et Reine-Aimée Chamberland, de Bellevue.

Le 13 juin: Joseph-Léo-André, fils de Pierre Kuppenbender et de Jeanne Baribeau. Parrain et marraine: André et Suzanne Baribeau.

Funérailles

Mme A.-M. François

Le lundi 21 juin s'éteignait après une longue maladie Mme Anne-Marie François, veuve, âgée de 80 ans. Par sa mort, la paroisse perd une excellente et dévouée chrétienne. Originaire de St-Brieuc, France, elle avait demeuré longtemps à Duck Lake lors du vivant de son premier époux, M. Lecoq, aussi à Penticton, C.-B. Depuis 1945 elle demeurait chez sa fille, Mme Paul Gorieu, de Domremy.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 24 juin, et furent chantées par le petit-fils de la défunte, le R. P. P. Gorieu, O.M.I., propagandiste de **La Liberté et le Patriote** à Winnipeg. M. Alexis Guillet portait la croix de deuil.

Les porteurs furent: MM. Constant Trumier, Albert Kusch, William Kucirka, J.-Arsène Georget, Gaston Blérot et J.-O. Brodeur.

Le MacKenzie Funeral Home, de Prince-Albert, avait charge du service funéraire.

Survivent à la défunte une fille, Alphonsine (Mme Paul Gorieu), un fils, Georges Lecoq, de Californie. Un autre fils est décédé l'an passé. A la famille, nos plus vives sympathies.

M. A. Joubert

Le mardi 22 juin est mort à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert, M. Aug. Joubert, âgé de 79 ans. La paroisse perd en sa personne un fidèle et charitable paroissien, et un de ses anciens pionniers de la première heure. M. Joubert est né à Marseille, France, et habitait Domrémy depuis 1895, lors de l'humble début de la paroisse comme mission.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 25 juin, parmi une nombreuse assistance de paroissiens de St-Louis, Hoey et Domrémy. M. le curé J.-A. Houle chanta le service. M. Pierre-Marie Marsollier, aussi pionnier, portait la croix de deuil.

Les porteurs furent: MM. Constant Trumier, Evangéliste Abel, Paul Blondeau, Pierre Rabut, Jean Baudais, et J.-C. Faucoup. Le service fut à la charge de MacKenzie Funeral Home de Prince-Albert.

Outre son épouse, M. Joubert laisse 3 fils Albert, de Hoey, Tancrède, de Windsor, Ont., et Joseph, de Mattes, Sask., et 6 filles Mme Henri Guillet, de Domrémy, Mme Louis Guillet, de Prince-Albert, Mme Alfred Bellehumeur, de Mattes, Mme Adrien Bremner, de Régina, Mme Thomas Lefebvre, de St-Brieux, Mme Gérard Leblanc, de Zenon Park. Un fils Marcel est mort pendant la première guerre mondiale en 1915.

Il laisse également 2 frères Edmond, de Californie, et Maurice, de Prince-Albert et 2 soeurs Mmes Augustine Ménage, de Hoey, et Raphael Neefs, de Prince-Albert.

Nos plus sincères sympathies à Mme Joubert et à ses enfants.

Bellegarde

Double Jubilé d'Or

Les paroissiens de St-Maurice de Bellegarde et de Meyronne se réuniront les 27 et 28 juillet pour commémorer le 50ème anniversaire de prêtrise de leur curé, Mgr Jules Bois, V.F., P.D. Coïncidant avec ce jubilé sacerdotal, la paroisse fêtera aussi le 50ème anniversaire de sa fondation.

Les fêtes marquant ces 2 événements débuteront par une séance publique, le mardi soir 27 juillet. Le lendemain matin, une messe solennelle d'actions de grâces sera chantée par le vénéré jubilaire. S. Exc. Mgr l'Archevêque de Régina assistera au trône. La messe sera suivie d'un banquet.

Ça et là

M. et Mme Alphonse Sylvestre et leur famille, de St-Boniface, Man., rendaient visite à leurs nombreux parents dernièrement.

M. et Mme Antonio Tanguay et leurs fils, de Portage la Prairie, Man., étaient les hôtes de Mme François Sylvestre le lundi 28 juin.

M. Alcide Sylvestre était en congé chez sa mère, Mme F. Sylvestre, il y a quelques semaines.

Mme André Sylvestre était à Régina, dernièrement.

Mariage

Le mercredi 23 juin, Mgr J. Bois donnait la bénédiction nuptiale à M. Lucien Sylvestre, fils de Joseph Sylvestre et de Marie Gofflot, et Mlle Noëlla Bauche, fille de Henri Bauche et d'Odile Mahin.

M. l'abbé P. Béchard célébra la messe, chantée par la chorale paroissiale.

La mariée était revêtue d'une longue robe banche en satin broché, avec encolure genre "sweetheart", manches longues se terminant en pointes, et jupe ample. Son long voile blanc, formant traîne, était retenue par une couronne de perles. Son bouquet était composé de roses et de pois de senteur.

La fille d'honneur, Mme Aline Sylvestre, soeur du marié, portait une longue robe rose en "jersey" et voile court de la même nuance. Son bouquet consistait de fleurs violettes et roses.

La petite bouquetière, Claudette George, était revêtue d'une longue robe de nylon rose, avec un petit voile blanc.

M. Gilbert Bauche, frère de la mariée, agissait comme garçon d'honneur.

Il y eut dîner et souper à la salle paroissiale. On y comptait environ 150 parents et amis présents. Le soir, ils se réunirent de nouveau, à la salle de Redvers, pour fêter les nouveaux époux.

Victoire

Mariage

Le jeudi 17 juin, fut célébré, en l'église de Victoire, le mariage de Mlle Laurette Préfontaine avec M. Anastase Rivard.

Agissaient comme demoiselles et garçons d'honneur: Mlles Marie-Anna Duret et Roseline Bonneau, MM. Léo et Ludger Préfontaine.

Servirent comme témoins: MM. Louis Préfontaine et Jos. Rivard. M. le Curé présida à la cérémonie religieuse.

Assistaient au choeur M. l'abbé Belleau et W. Desfossés et A. Grimard. Un goûter fut servi à la maison du père de la mariée.

Double mariage

Le mercredi 30 juin, un double mariage fut célébré en l'église de Victoire: M. Léo Préfontaine épousa Mlle Marie-Anne Duret; et M. Ludger Préfontaine épousa Mlle Roseline Bonneau. Les demoiselles et garçons d'honneur étaient Mlles Aline Préfontaine et Léonie Bonneau, et MM. André Duret et Fontaine.

Servirent comme témoins: MM. Emile Préfontaine et Willie Duret; MM. Louis Préfontaine et Auguste Bonneau.

Le mariage fut béni par le R. P. Henri Bujold, O.M.I., cousin des mariées et la messe fut célébrée par M. le curé Alex. Paradis.

Assistait au choeur: M. l'abbé Marchildon, de Bonne Madone.

Le dîner fut servi chez M. Aug. Bonneau et le souper chez M. W. Duret.

Nos meilleurs voeux et souhaits aux nouveaux mariés.

1ère grand'messe solennelle

Le R. P. Henri Bujold, O.M.I., ordonné prêtre le 27 juin à Debden, par S. Exc. Mgr. R. Duprat, O.P., a célébré sa première grand'messe solennelle le 4 juillet en l'église de Victoire.

A la messe paroissiale, le R. P. était assisté de M. l'abbé Mathieu, et du R. F. Gagnon comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Bujold, curé de Cap aux Os, donna le sermon de circonstance.

Assistaient au choeur: MM. les abbés Allier, de Gaspé et Denis, de Québec, et le Frère Croteau, O.M.I.

La chorale de Victoire fit les frais du chant.

A la messe, M. le Curé félicita le nouveau prêtre et lui souhaita un ministère fructueux. Plusieurs paroissiens de Debden et des alentours assistaient à cette cérémonie religieuse.

Lac Pelletier

Décès

Le mercredi midi 7 juillet à l'hôpital des Rév. SS. Grises, à l'âge de 83 ans, M. Henri Roy rendait son âme à Dieu.

M. Roy fut un des premiers pionniers de l'Ouest.

Né à l'Acadie, il vint s'établir à Herbert et il y demeura quelques années. Il vint s'établir à la Vallée Ste-Claire, où il prit un homestead. Il y vécut jusqu'à la mort de son épouse en 1935.

M. Roy laisse dans le deuil dix enfants: Mme P. Duclos, de la province de Québec, Mme O. Duclos, du Manitoba, Mme P. Chénard, Mme J. Monettte, Mme David Monette, Mme R. Filion; 4 fils, Conrad, Léonce, Laurent et Aurèle; 2 frères, Edouard, des Etats-Unis et Dr Laurent Roy, de Régina; 2 soeurs aux Etats-Unis, Mme Benoit et Mme W. Sam, ainsi qu'un grand nombre de petits-enfants.

La levée du corps fut faite par M. le curé Poulin qui chanta le service. Il avait comme diacre M. le curé Rousseau, de Cadillac, et comme sous-diacre, M. le curé Lussier, de Ponteix.

La chorale était composée des petits-enfants du défunt, les enfants de M. Jos. Monette. La croix était portée par son garçon, Conrad. Les porteurs étaient les petits-enfants du défunt MM. Laurent et Roger Chénard, Lucien et Roger Roy, André Monette et Fernand Roy. La sépulture se fit au cimetière du Lac Pelletier.

A la famille éprouvée nos plus sincères sympathies.

M. le Dr Laurent Roy, de Régina, était de passage ici. Il est venu assister aux funérailles de son frère, M. Henri Roy.

Le dimanche 4 juillet plusieurs parents et amis se sont réunis chez M. et Mme Aristide Unvoas pour célébrer le 25ème anniversaire de leur mariage contracté en France.

L'assistance était rehaussée par la présence de M. le curé Poulin. Un service de coutellerie en argent et quelques autres cadeaux aussi en argent furent présentés. Aux jubilaires, nos félicitations.

M. et Mme Lucien St-Jacques sont les heureux parents d'une fille née à l'hôpital de Ponteix. Parrain et marraine M. et Mme David Monette.

M. et Mme Lucien L'Heureux, de Gravelbourg, récemment mariés, sont venus rendre visite à leurs parents, M. et Mme Donat Chenard.

• • •

Le R. P. Antonio Lacelle, O.M.I., de Kenora, Ont., nous rendit visite et nous chanta la messe le lundi 28 juin.

M. le curé L. Poulin est allé à Willow-Bunch assister à l'ordination d'un nouveau prêtre.

Mme Paul Alary est allée à Penoka, Alta, rendre visite à son frère.

Mme Léon Laverdière et ses enfants sont allés rendre visite à leurs parents à Verwood. Robert Alary les accompagnait.

M. et Mme Louis Laverdière sont déménagés sur leur terre à Niville.

Mlle Lucienne Gaucher est sortie de l'hôpital où elle avait subi une opération.

Mme Joseph Lajeunesse est sortie de l'hôpital de Ponteix où elle suivait des traitements.

Mme A. St-Pierre est revenue après avoir passé l'hiver en Colombie-Britannique. M. St-Pierre l'avait devancé au printemps.

M. et Mme A. Tremblay et leur fille, Colette, de Courval, sont retournés après avoir campé pendant une semaine au Lac.

Willow-Bunch

M. Henri Lavallée est ici pour un mois de vacances après 5 années passées à l'hôpital de Toronto où il retournera travailler.

M. et Mme Sylvio Sylvestre, ainsi que leur fils, accompagnés de Mlle M. Balthazar, sont partis pour Vancouver.

Mlle J. Balthazar est partie pour Montréal.

M. et Mme R. Nadeau, de Maillardville, C.-B., sont venus ici avec leurs enfants; ils étaient accompagnés de Mme W. Forest qui se rendait visiter ses enfants en Colombie.

M. André-Hubert Lauzière, de Windsor, Ont., est ici en promenade.

M. et Mme J.-F. Bellefleur et leur fils, Lionel, sont de retour de leur voyage.

M. et Mme Alcide Beauchêne et leur fils sont partis aux Etats-Unis pour les battages.

Ordinations sacerdotales à Willow-Bunch

MM. les abbés L. Rodrigue et F. Ducharme sont élevés à la prêtrise à Willow-Bunch.

WILLOW-BUNCH, Sask. — D'imposantes cérémonies se sont déroulées dans la vieille paroisse de Willow-Bunch, les 29 et 30 juin. S. Exc. Mgr J.-A. Lemieux, évêque de Gravelbourg, conférait le sacrement de l'Ordre à deux jeunes gens: Lucien Rodrigue, de Willow-Bunche, et Fernand Ducharme, de St-Victor.

Le 29, à 10 h., la procession quittait le presbytère pour se rendre à l'église. Son Excellence, précédée de membres du clergé, escortée par une garde d'honneur des Chevaliers de Colomb du 4e degré, faisait son entrée au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis des deux lévites et de paroissiens, dans la vieille église revêtue de sa parure des grandes fêtes; l'autel magnifiquement décoré de bouquets dorés et de gerbes de pivoines rouges.

Ordination

Puis commencèrent les cérémonies imposantes et édifiantes de l'ordination. Son Excellence était accompagnée de M. l'abbé L. Mondor et du R. P. H. Légaré, O.M.I. M. l'abbé Sylvio Morin, chancelier de l'évêché, remplissait les fonctions de cérémoniaire.

Pendant la messe, M. l'abbé L. Rodrigue était assisté de Mgr H. Kugener, et M. l'abbé F. Ducharme de son frère, Roger, curé de Fife Lake.

Clergé présent

Dans le sanctuaire et dans les premiers rangs, on remarquait, outre ceux déjà nommés, Mgr L. Lussier, P.D., de Ponteix, Mgr J. Reibel, P.D., de Shaunavon, les RR. PP. N. Massé, P.-E. Tétreault, A. Girard, C. Brulé, R. Beauregard, Rainville, F. Gaboury, O.M.I., MM. les abbés R. Lussier, de Lisieux, M. Bonneville, de St-Boniface, E. Brouillard, de Ferland, M. St-Cyr, de Montréal, A. Latendresse, de St-Victor, A. Moquin, de Meyronne, L. Poulin, du Lac Pelletier, G. Couture, de Gravelbourg, A. Chabot, de Masefield, G. Thuot, de Gull Lake, R. Lemieux, vicaire de Ponteix, F. Blanchard, vicaire de Willow-Bunch, A. Larivière, séminariste de Gravelbourg, la Rév. Mère Provinciale et Sr Marie-André, des Filles de la Croix, ainsi que deux Religieuses Notre-Dame de la Croix, de Forget.

Bénédiction et diner

La cérémonie d'ordination terminée, les deux jeunes prêtres demeurés à l'église donnaient leur 1ère bénédiction à tous leurs parents et aux assistants.

Le diner fut servi au presbytère. Y prenaient part: Son Excellence, 3 prélats, tout le clergé et les pères et mères des deux jeunes prêtres.

Banquet paroissial

Le soir, tous se réunirent dans la nouvelle et spacieuse salle des Chevaliers de Colomb. Le banquet, préparé et servi par les Dames et jeunes filles de la paroisse pour plus de 300 convives, devait être présidé par le sympathique Dr R. Fréchette. Mais appelé ailleurs par des devoirs de sa profession, le docteur dut céder sa place à M. R. Boulianne qui, pris à l'improviste, remplit cependant ses fonctions avec une délicatesse remarquable.

Toasts

Les toasts furent présentés comme suit: la santé du Pape, par Mgr M.-J. Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg, l'évêque, par Mgr H. Kugener, P.D., V.G., le collège, par le R. P. N. Massé, O.M.I., le séminaire, par le R. P. H. Légaré, O.M.I., le roi, par M. J.-A. Laberge, les dames, par M. Laurent Mondor.

L'adresse des paroissiens fut lue par M. W. Winslow et la présentation des cadeaux se fit par M. G. Martin et M. F. Fitzpatrick.

Son Excellence nous quitta le soir même pour ses préparatifs de la tournée pastorale qu'elle doit commencer cette semaine.

Mercredi 30 juin

Le matin, tous les prêtres présents célébrèrent leur messe aux trois autels de l'église et à la chapelle du couvent. C'est là qu'à 8 h. M. l'abbé F. Ducharme, ayant pour assistant son frère, Roger, célébra sa 1ère messe, à l'autel si magnifiquement décoré de cette chapelle trop petite pour la circonstance, et où se réunirent bon nombre de prêtres, tous les parents et amis du célébrant qui vinrent nombreux au cours de la cérémonie recevoir la sainte communion de ses mains. Une de ses petites cousines, Aline Durand, eut l'heureux privilège d'y faire sa première communion.

Le sermon fut donné par M. l'abbé R. Ducharme.

1ère grand'messe

A 10 h., c'est au tour de M. l'abbé L. Rodrigue de chanter à l'église sa 1ère grand'messe solennelle. Il a comme prêtre-assistant son curé, Mgr H. Kugener, et comme diacre et sous-diacre le R. P. C. Brulé, O.M.I., et M. l'abbé R. Lemieux.

Le sermon français fut donné par M. l'abbé L. Mondor et le R. P. H. Légaré, O.M.I., donna le sermon anglais. Spectacle touchant: célébrant, assistant, diacre et sous-diacre, prédicateurs, tous sont de Willow-Bunch.

La chorale Ste-Cécile exécuta une belle messe à deux voix, dirigée par la Rév. Sr Eugénie St-Jean, maîtresse de musique. Les servants de messe, neveux du célébrant, étaient dirigés par M. l'abbé F. Blanchard, vicaire.

Au sortir de la messe, il y eut bénédiction du jeune prêtre et distribution d'images-souvenirs.

Banquet

A midi, de nouvelles agapes réunissent les membres du clergé et bon nombre des parents des deux jeunes prêtres. Cette fois, c'est au couvent, dans une des salles décorée avec tout l'art que savent y mettre les dévouées religieuses, qu'a lieu ce banquet servi par les jeunes filles aux 69 convives.

Pendant les cérémonies, aux différents banquets, de belles photos ont été prises par M. Guy de Margerie qui, à ses talents de professeur joint celui de photographe émérite, et à qui on peut s'adresser pour avoir de beaux souvenirs de ces magnifiques journées.



Durant la cérémonie d'ordination, dans l'église de Willow-Bunch.

Willow-Bunch

Plusieurs parents de M. l'abbé L. Rodrigue sont venus assister aux belles fêtes d'ordination. Ce sont: M. et Mme Joseph Dulac, son oncle et tante, de Augusta, Maine, E.-U., M. et Mme John Poulin, de Waterville, Maine, Mme Lorida Poulin, de Waterville, Maine, Mme Adélard Loubier, de Waterville, Maine, et Mlle Florence Loubier, aussi de Waterville, Maine, le sergent Fernand Mathieu, de Belleville, Illinois, M. et Mme Jos Nadeau, de Dorchester, P.Q.

Baptêmes

Irène Mary, enfant de Georges Dosch et de Nathalie Lapointe, née le 15 juin, baptisée le 4 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Bourdages, cousins de l'enfant.

Heather-Anne-Marie, enfant de Frank C. Ross et de Margaret Rose Kleininger, née le 21 juin baptisée le 11 juillet. Parrain, Roméo Martin; marraine, Gladys Kleininger.

Maurice Kenneth, enfant de Wallace Fitzpatrick et de Marie-Ange Dauphinais, né le 28 juin baptisé le 11 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme M. Fitzpatrick.

Bellegarde

Mgr J. Bois, P.D., V.F., a dû nous quitter pour l'hôpital de Redvers où il se remet tranquillement d'une légère attaque de paralysie, sous les bons soins du Dr Léonard Morin. Nous lui souhaitons le plus complet rétablissement et nous espérons le voir au milieu de nous pour la célébration des fêtes des 27 et 28 juillet.

Cours de catéchisme

Un bon nombre d'enfants de la paroisse suivent les cours de catéchisme préparatoires à la communion solennelle qui aura lieu le dimanche 18 juillet.

Les RR. FF. L. Charron et M. Robitaille, du Scolasticat de Lebret, donnent ces cours.

Aux fêtes d'ordination à Willow-Bunch, Sask.



Le mardi 29 juin dernier, eut lieu dans la paroisse de Willow-Bunch l'ordination à la prêtrise de M. l'abbé Lucien Rodrigue, de Willow-Bunch, et M. l'abbé Fernand Ducharme, de St-Victor.

On voit ici les membres du clergé et la garde d'honneur entourant S. Exc. Mgr J. Lemieux, O.P., qui quittent le presbytère pour se rendre à l'église.



Après la cérémonie, les parents des nouveaux ordonnés se groupèrent sur le seuil de l'église autour des deux jeunes prêtres. A gauche, l'on voit M. l'abbé Lucien Rodrigue, entouré des siens, et à droite, M. l'abbé Fernand Ducharme avec les membres de sa famille.



Cette photo, prise à l'occasion du banquet, nous fait voir les élus du jour avec leurs parents, les membres du clergé, réunis dans la vaste salle des Chevaliers de Colomb, où le banquet fut servi le soir, à plus de 300 convives, sous la présidence de M. R. Boulianne, remplaçant M. le docteur R. Fréchette.

Duck Lake

Inhumation

Dernièrement, eut lieu l'enterrement de M. François Vernerey, décédé à Saskatoon à l'âge de 84 ans. M. Vernerey était un autre de nos pionniers, ouvrier de la première heure qui était très estimé parmi nous. Il s'était dévoué dans les organisations paroissiales et particulièrement lors de la construction de notre deuxième église en 1909. Il s'était établi à Duck Lake vers 1893, après son arrivée de France du département du Doub, et il nous avait quittés il y a quelques années pour aller demeurer à Saskatoon. Il laisse un fils, Charles, et plusieurs petits-enfants.

Mariage

Le 6 juillet, Mlle Emilienne Blanchard unissait sa detinée à celle de M. André Roy, de Domremy. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le frère de la mariée. M. l'abbé François Blanchard, de Willow-Bunch. Mlle Marie Blanchard, et M. M. Roy, respectivement soeur et frère des mariés, agissaient comme fille et garçon d'honneur. Il y eut réception pour les mariés à la demeure de M. Emile Blanchard, à Duck Lake, et chez M. Eudore Roy, à Domrémy, où les mariés demeureront.

Çà et là

Notre village s'est organisé pour commémorer le 60ème anniversaire du permier piquenique "sports" qui a eu lieu à Duck Lake. Les fêtes qui se sont déroulées ont commencé le 14 juillet pour se terminer le lendemain par un banquet offert à tous les vieux pionniers de l'endroit et d'anciens résidents, et auxquelles ont participé les autorités tant religieuses que civiles. Le rassemblement fut des plus intéressant.

De passage parmi nous depuis quelques semaines: M. Joseph Mandin, étudiant en médecine de l'Université de Québec; Mgr Pierre Bissonnette, O.P., vicaire-général du diocèse de Sendai au Japon; le T. R. Père Paré, O.P., Provincial des Dominicains au Canada; le R. P. Dubois, O.P., nouveau prieur dominicain à Prince-Albert; le R. P. Naud, missionnaire dominicain; MM. les Curés A.-J. Houle, de Domrémy, G. Carpentier, de St-Louis, et G. Lemaire, de Mildred; le R. P. V. Gaudet, supérieur du collège St-Jean d'Edmonton; M. Pantaléon Schmidt et sa famille, de Calgary.

Ferland

Naissances

A M. et Mme Olivier Couture, un fils, né le 10 juillet.

A M. et Mme Louis Fournier, fils, une fille, née le 4 juillet, à l'hôpital de Mankota.

Va-et-vient

M. le Docteur et Mme Léonard Morin, de Redvers, sont en visite chez leurs parents.

M. et Mme Louis Bruno et leurs enfants ainsi que M. et Mme Alphée Lacasse, de Cadillac, et leurs enfants, chez Mme Léontine Lacasse.

Mlles Yvette Brisebois, Carmen Laberge et Yolande Chabot, sont à l'Ecole Normale de Moose Jaw pour les deux mois d'été.

Mlles Thérèse et Gertrude Chabot ainsi que Mlles Berthe Lacasse et Armande Laberge sont parties pour les vacances aux Etats-Unis, Montréal, Québec.

MM. et Mmes Noé et Medelger Chabot, ainsi que M. et Mme Jos Couture sont partis pour une quinzaine au Lac Waskesiu, Sask.

M. et Mme Adonias Morin, ainsi que le Docteur Rosario Morin, d'Antler, Sask., et M. Marcel Fauchon sont partis pour une promenade à Vancouver, C.-B.

M. et Mme Silvio Clermont sont allés à Régina, pour affaires, dernièrement.

M. et Mme Patrick Corcoran ainsi que Thérèse sont allés voir leur fille et soeur au couvent de St-Adolphe, Man.

M. et Mme Louis Fournier et leur famille, de Meyronne, sont sur leur ferme pour les mois d'été.

Sont partis faire la moisson aux Etats-Unis, MM. Emile L'Abbé, Thomas Fauchon, Jack Herback, Olivier Couture, Paul-Emile Lacasse.

MM. Alex et Roland Laberge étaient à Régina, ces jours derniers.

Mme Voyer, de Foxdale, Sask., est en visite chez sa fille, Mme Jos Morin.

M. et Mme Hector Massé ainsi que M. et Mme Adrien Brisebois sont partis passer une quinzaine à Banff, Alta.

Edam

Mariage

Le mardi 15 juin, à 10 h., eut lieu dans l'église du Christ-Roi, le mariage de Mlle Yvonne Belland, fille de M. et Mme Frank Belland, avec M. Hugues de Montarnal, fils de M. et Mme Amédée de Montarnal.

Pour l'occasion l'église était parée de ses plus beaux décors. M. le curé Labbé donna la bénédiction nuptiale aux nouveaux époux et célébra la messe. La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une longue robe de satin blanc, au corsage brodé de perles. Le devant drapé laissait paraître le jupon à petits volants de dentelle. Son long voile était retenu par un diadème. Son seul ornement était un collier de perles, cadeau du marié. Elle tenait un bouquet de roses "American Beauty".

La fille d'honneur, Mlle Thérèse Malhomme, portait une longue robe de tulle bleue avec chapeau de même nuance. Son bouquet était composé d'oeillets.

M. Georges Belland, frère de la mariée, était garçon d'honneur.

Pendant la cérémonie, Mme C. MacGregor, cousine du marié, chanta l'"Ave Maria" de Gounod. Mlle A. Audette touchait l'orgue.

Immédiatement après la cérémonie religieuse, les plus proches parents se réunirent à l'hôtel Rendez-vous pour le diner. M. le curé proposa le toast aux mariés. Le souper fut offert par les parents de la mariée.

Les nouveaux époux partirent en voyage de noces à Banff, Olds et Edmonton. A leur retour ils résideront sur leur ferme à Edam.

En visite pour le mariage étaient M. et Mme A. Nauld et M. Georges Belland, d'Olds, Alta.

Si tu as beaucoup, donne de ton bien; si tu as peu, donne de ton coeur. — (Maxime arabe)

25e anniversaire de prêtrise de M. l'abbé Maurice St-Cyr

Un jubilé d'argent dans une vie de prêtre est certes, une magnifique occasion pour tous, parents, amis et confrères, de rendre à Dieu des action de grâces, et pour Lui demander encore une abondance de bénédictions et de faveurs pour le jubilaire et ses heureux parents.

C'est ce que M. l'abbé Maurice St-Cyr nous a permis de faire en ce mercredi 7 juillet 1948, en acceptant de se rendre à Ponteix où ses nombreux parents l'invitèrent à venir célébrer ces premiers 25 ans de prêtrise. L'abbé Maurice St-Cyr naquit à St-François du Lac, P.Q.

Etudes théologiques

Il fit sa Théologie chez les Sulpiciens à Montréal. Ordonné prêtre en 1923, il vint dans l'Ouest pour y exercer son ministere. Il fut vicaire dans les paroisses de Laflèche, Ponteix, Gravelbourg, puis curé à Verwood et Coderre.

Retourné dans l'Est, il fut vicaire dans la paroisse du St Nom de Jésus et il exerce actuellement son ministère dans la paroisse St-Edouard où il s'occupe de l'Oeuvre des Loisirs et où il est chapelain de l'Action Catholique.

Fête paroissiale

Le 7 juillet, fut choisi comme jour de fête familiale et paroissiale. Une messe solennelle fut chantée par le jubilaire, M. l'abbé Maurice St-Cyr, assisté de ses deux neveux, jeunes prêtres, le R. P. Frédéric Rainville, O.M.I., et M. l'abbé Maurice Bonneville, vicaire à la Cathédrale de St-Boniface. Ce dernier donna le sermon de circonstance en des mots qui touchèrent l'assemblée.

Un banquet succulent, préparé par les parents, fut servi à la salle paroissiale pour les membres du clergé et la nombreuse parenté.

Figuraient au rang du clergé, en plus du jubilaire et des deux neveux, Mgr L. Lussier, P.D., curé de la paroisse, M. le curé L. Poulin, curé de la paroisse du Lac Pelletier, le R. P. I. Tourigny, O.M.I., supérieur du Scolasticat de Lebret, Sask., et M. l'abbé R. Lemieux, vicaire de Ponteix.

Sous l'habile présidence de Mgr Lussier, un programme très intéressant fut mis à exécution. Avec la verve que nous lui connaissons tous, Mgr le Curé offrit à l'heureux jubilaire des félicitations et des souhaits de long et fructueux ministère. Puis il laissa la parole à M. le curé L. Poulin qui proposa la santé de Notre Saint Père le Pape. L'abbé R. Lemieux dut ensuite proposer la santé de notre évêque Mgr. M.-J. Lemieux, O.P. Mgr Lussier fit appel au R. P. Rainville qui présenta la santé de la famille St-Cyr et du jubilaire.

Le R. P. I. Tourigny, O.M.I., adressa quelques mots à toute l'assistance: mots de félicitations, d'éloges et de remerciements.

Au nom de la famille, une nièce de l'abbé St-Cyr, lut une magnifique adresse, exprimant les sentiments ressentis par tous les parents en ce beau jour.

Après le programme de chant et de musique l'abbé Maurice St-Cyr, prit la parole, et en des mots qui vibraient d'émotion, il exprima à tous, ses remerciements, sa profonde gratitude et son attachement à sa chère famille.

Il ne fallait pas oublier les chers disparus, et c'est pourquoi une visite au cimetière fut organisée pour toute la parenté.

Agenouillés autour du monument familial tous s'unirent pour demander à Dieu le repos de l'âme des chers disparus.

La journée se termina aux pieds de Jésus alors que tous se rendirent à l'église pour y assister à la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement où l'abbé Maurice St-Cyr officiait.

Nous garderons un long "souvenir" de ces fêtes grandioses, évoquant la grandeur du sacerdoce. Et au jubilaire nous redisons: "Ad multos et faustissimos annos".

Montmartre

Nos malades

Sont actuellement malades à l'hôpital: MM. J.-A. Léveillé et Gérard Girardin, et Mme O. Coupal.

Mme Philippe Perron, après un séjour de quelques semaines à l'hôpital, est de retour dans sa famille.

Mme Jeanne Breton est de retour de l'hôpital de St-Boniface; elle est en bonne voie de rétablissement.

Çà et là

Mme Charlotte Gendron, du Lac Pelletier, a échangé sa terre avec M. Philippe Perron pour une maison au village.

Parmi les visiteurs à Montmartre on remarquait: M. et Mme G. Delaye, M. et Mme L. Girardin, Mlle Marie Girardin, M. et Mme Hercule Robert, M. et Mme Omer Rainville, M. et Mme Philippe-Arsène Perron, M. et Mme Hector Lavoie, Mme F. Coupal et son fils, de l'Oregon, Mlle Yvonne Ecarnot, M. Alcide Pépin et Mme Cregan.

M. Arcadius Perron est actuellement à prendre un cours d'été à l'Université de Saskatoon.

M. l'abbé L. Savoie a passé quelques jours au Camp Monahan, accompagnant les Scouts.

M. Adélard Rioux, propriétaire du parc Como, près de Lebret, y passe l'été.

La famille Emile Nadeau a passé un mois au parc Como.

En visite chez M. Oscar Langlois: M. et Mme Arthur Rémillard, frère de Mme Langlois, de Chicopee Falls, Mass., Mme Amanda Lambert, du même endroit, Mme Joséphine Girard, de Manchester, N.-H., soeurs de Mme Langlois, qui ne s'étaient pas vues depuis plus de 30 ans.

M. et Mme G. Langlois, de Wolseley, M. et Mme O. Dubé, de Wolseley également, et M. et Mme Roméo Tourigny, de Storthoaks, étaient de passage ici dernièrement.

Frenchville

M. et Mme Emile Fourny et leur fillette, Anne-Marie, sont allés passer quelques semaines à Bellegarde, chez leurs fils et filles, MM. et Mmes Arthur Moreau et Louis Perreault.

MM. et Mmes François et André Goddu étaient de passage à Régina pour affaires, dernièrement.

Mme André Goddu a subi une opération à Régina, récemment.

M. Marcellin Ruest est retourné à l'Université de Saskatoon où il continuera ses études.

M. et Mme René Nadeau et le frère de celle-ci, Fernand, de Val Marie, étaient de passage chez M. et Mme Léon Ruest, parents de Mme Nadeau.

Mlles Angélina Goddu, Jeanne et Alice Ruest sont à Swift Current où elles suivent des cours d'études d'une semaine.

MM. Aristide et Guy Chelle sont allés aux Etats-Unis pour faire les moissons, ainsi que MM. François Gaston, André Goddu, A. Hamel, Jean Beauchamp et Louis Lacoursière, de Ponteix.

Mme J. Entem a eu la visite de sa fille religieuse, la Rév. Sr Angélique, qui était en France depuis plusieurs années.

M. et Mme Lucien Thibeault et leurs enfants, de Ponteix, étaient de passage chez Mme Entem, dimanche dernier.

M. et Mme James Field sont retournés à Biggar. Mme Field était institutrice à l'école Epinard.

M. et Mme Jean Entem étaient de passage à Ponteix, dernièrement.

M. Edgar Goddu, de Ponteix, était de passage ici, ces jours derniers.

Les 27 et 28 juillet

sera célébré à

St-Maurice de Bellegarde

UN DOUBLE CINQUANTENAIRE:

celui du Jubilé d'Or de prêtrise de Mgr Jules Bois, P.D., V.F., curé et celui de la Fondation de la paroisse

PROGRAMME

Mardi 27 juillet

8 h. 30 p.m. — Séance

Mercredi 28 juillet

8 h. a.m. — Messe par S. Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Régina

10 h. — Messe solennelle célébrée par Mgr J. Bois, P.D., V.F., jubilaire

12 h. — Banquet paroissial

3 h. p.m. — Historique vivant de la paroisse

LE COIN DES JEUNES

Dignité et Perplexité



Ces deux petits Péruviens, **Jacqueline Piaget** (à gauche) et son frérot, **Carlitos**, furent tout ébahis, lors de leur visite à Londres, de voir un officier de la Garde, de stature si imposante, se tenir à son poste à l'entrée du Palais Buckingham.

La monnaie étrangère

On sait que chaque pays a sa monnaie. Cependant, le nom de l'unité monétaire change avec les contrées du globe. Veuillez donc encercler le mot correspondant à la question.

1. Le peso: Chine — Australie — Mexique
2. Le franc: Chili — Etats-Unis — France
3. Le rouble: Brésil — Russie — Equateur
4. La livre sterling: Canada — Angleterre — Egypte
5. La lire: Colombie — Italie — Madagascar
6. Le yen: Palestine — Japon — Syrie
7. Le reichsmark: Danemark — Allemagne — Islande
8. La drachme: Grèce — Indochine — Turquie
9. Le florin: Belgique — Bolivie — Pays-Bas
10. L'escudo: Suisse — Portugal — Indes

(Voir réponses ailleurs sur cette page)

LA GIROUETTE

Il arrive parfois, Jacques, que vous êtes contraint par les circonstances de faire jouer de plus jeunes que vous. Voici donc un jeu auquel vous pourrez occuper de plus petits tout en participant vous-même à l'action.

Vous commencerez par confectionner quatre pancartes sur lesquelles on lira: Nord, Est, Sud et Ouest, et ces pancartes vous les planterez sur votre terrain de jeu, le "dos" tourné au point cardinal qu'elles désignent.

Ce travail étant fait, vous placerez sur une même ligne tous les joueurs et vous leur direz ceci:

— Nous allons jouer à la girouette.

Or, vous savez que les girouettes, celles du moins qui ont la forme d'un petit drapeau, ne regardent jamais le point cardinal d'où souffle le vent. Elles lui tournent le dos.

"C'est-à-dire que si le vent souffle du nord, la girouette-drapeau regarde vers le sud; si le vent souffle de l'ouest, elle regarde vers l'est et vice-versa.

"Je vais donc vous annoncer d'où souffle le vent et aussitôt vous devrez faire comme la girouette, c'est-à-dire que vous devrez regarder du côté opposé à celui d'où souffle le vent, côté que je vous annoncerai.

"Tous ceux ou toutes celles qui se tromperont seront exclus du jeu."

Vous inviterez alors vos joueurs et vos joueuses à bien regarder où sont placés le nord, l'est, le sud et l'ouest et vous les ferez jouer.

Si tout votre petit monde manoeuvre bien, vous ajouterez cette complication:

— Si je dis "bourrasque", tous et toutes vous devrez pirouetter trois fois sur vous-mêmes et vous retrouver dans votre position de départ.

Est gagnant celui ou celle qui reste seul entre les 4 points cardinaux, toutes les autres "girouettes" ayant été exclues pour erreur ou inexécution des ordres donnés.

La chasse à la baleine

De nos jours, on ne chasse plus la baleine sur un frêle canot et en lui lançant à la main un harpon, mais sur des vapeurs de quatre-vingt à cent tonnes, capables de résister aux efforts du cétacé.

A l'avant du bateau est un canon monté sur un pivot qui permet de diriger le tir à l'endroit désiré. Ce canon lance un obus percutant auquel est fixé un harpon attaché à un long câble. Ce système est employé dans les mers du Sud où abondent baleines et "cachalots". C'est aussi le moyen employé par quelques compagnies norvégiennes spécialisées dans la chasse à la baleine, qu'elles pratiquent avec profit. Dès que la baleine est aperçue au loin, on fait les préparatifs nécessaires à sa capture. On charge le canon, par-dessus la "gargousse" est placé le harpon, dont l'extrémité est munie de l'obus. Pendant ce temps, le vapeur s'approche à toute vitesse du cétacé. Lorsqu'il ne se trouve plus qu'à une soixantaine de verges, le coup part . . . L'obus frappe d'aplomb cette cible immense qu'est la baleine. Au moment de l'explosion, les trois dents du harpon s'écartent comme les baleines d'un parapluie que l'on ouvre et pénètrent profondément les chairs.

La baleine fait un bond, plonge et file en avant. La ligne du harpon se déroule à une vitesse vertigineuse. En quelques minutes, 2000 pieds du câble sont à l'eau. Quoique blessée à mort, la baleine se sauve plus vite encore, entraînant le bateau par le cable tendu à se rompre.

Après un quart d'heure de lutte pour se faire déprendre, la baleine est épuisée, à l'agonie. Elle vient respirer à la surface et repart encore; mais sa vitesse est grandement diminuée, et après de vains efforts pour se libérer, elle meurt en se débattant parmi des flots de sang.

On la remorque alors jusqu'à terre et à la marée basse, commence le dépeçage.

Des antiquités

Gaffinard renverse, chez une dame où il est en visite, un guéridon sur lequel se trouvait un service à thé en porcelaine.

Il se confond en excuses.

— Du vieux Sèvres, répond la dame, pincée.

— Ah! tant mieux, réplique Gaffinard, j'avais peur que ce fût du neuf!

Le roi de Rome

Le fils de Napoléon 1er, lorsqu'il n'avait que 3 ans et portait le titre de roi de Rome, était un charmant enfant, mais assez volontaire.

Certain jour, sa gouvernante, qui avait ordre de ne pas le gâter, avait résisté à un de ses caprices; le petit roi entra dans une violente colère.

La gouvernante essaya vainement de le calmer; alors elle ferma la fenêtre ainsi que les volets.

— Pourquoi fermez-vous? demanda l'enfant, arrêtant ses cris.

— C'est pour qu'on ne vous entende pas du dehors. Les Français ne voudraient jamais vous avoir pour empereur s'ils savaient que vous êtes aussi méchant.

Cette terrible menace produisit aussitôt son effet.

— Est-ce que j'ai crié bien fort? dit l'enfant.

— Oh! oui.

— Croyez-vous qu'on a entendu?

— Je le crains.

— Eh bien, alors, je vais vous demander pardon, mais rouvrez la fenêtre pour qu'on entende cela aussi.

Un autre jour, il entra étourdiment dans le cabinet où se trouvait l'empereur avec plusieurs grands dignitaires, et alla se jeter dans les jambes de Napoléon.

— Vous n'avez pas salué ces messieurs, lui dit celui-ci d'un ton de reproche.

Le petit prince se retourna et, portant ses doigts à sa bouche, envoya un baiser aux grands personnages qui le saluèrent à leur tour.

— J'espère qu'on ne dira pas que je néglige l'éducation de mon fils, fit alors l'empereur en souriant; seulement, il entend la politesse à sa façon.

A Ste-Rose du Lac

Dernière réunion du 'Club Yolande'

par Hélène DUFRESNE, grade XII. Ste-Rose du Lac, Man.

Le 17 juin avait lieu la dernière réunion du Club "Yolande". Un programme très intéressant nous fut servi.

Le mois dernier les filles avaient organisé un Débat, et nos jeunes messieurs des grades supérieurs ont voulu montrer qu'en fait de débat ils s'y entendent aussi bien que la gent féminine. Donc ils nous ont servi un débat sur un sujet tout à fait de leur goût: Les Autos et leurs différentes marques.

En jeunes gens éclairés, quatre ont défendu les droits du Ford, et quatre autres se sont évertués à faire ressortir les qualités supérieures de leurs marques respectives.

Armand Neault qui ouvrit la Séance se montra très bon orateur. Il défendit si bien M. Ford que ce dernier, du fond de sa tombe a dû taper des mains. Roméo Montsion — un autre Démosthène en herbe — essaya bien de démolir le monument érigé par Armand à la gloire de son favori: il ne réussit qu'à se casser les ongles. Les autres orateurs: André et Louis Pineau, Léo Plamondon, Paul Moreau, etc., remplirent fort bien leurs rôles et prouvèrent qu'à Ste-Rose les jeunes orateurs ne manquent pas.

MM. Oscar Archambeault, Joseph Delveaux et Gildas Molgat eurent l'amabilité d'accepter le rôle de juges. Ils accordèrent à l'unanimité la palme aux habiles défenseurs du Ford, — non pas, peut-être, d'après leurs vues personnelles, mais d'après les arguments convaincants débités avec tant de conviction par le "Parti Ford". Comme orateur, Armand remporta le prix — un magnifique chapelet généreusement offert par la Révérende Supérieure de notre Couvent.

Quatre petits Lapins nous chantèrent deux numéros de leur répertoire. C'était des lapins transformés en rossignols. Deux d'entre eux ont pris part à l'Opérette préparée par le Révérend Père Caron. Pas étonnant qu'ils aient chanté avec tant de brio: On aurait dit qu'il y avait au moins vingt lapins.

Le dernier numéro de notre programme fut le Concours de Bon Langage. L'heureuse gagnante du joli porte-livre offert par une bienfaitrice fut Cécile Morin.

La chorale nous fit entendre quelques canons qui furent fort applaudis. Comme d'habitude il y eut quelques minutes de franc rire, dont Valérie Maguet et Simone Carrière firent les frais. En voici quelques échantillons:

Un soir de veillée, un jeune homme dit à son amie:

— Je te gage que je peux conter une plus grosse menterie que toi?

— C'est bien, conte m'en une.

— Il y a quatre vingts ans j'ai rencontré un vieillard qui avait eu connaissance de la bataille entre Wolfe et Montcalm.

— Est-ce que cet homme-là avait de la grande barbe?

— Oui, il n'avait pas de dents et il était tellement courbé qu'à peine si je pouvais lui voir la figure.

La jeune fille se mit à sangloter, et répondit:

— Ce pauvre homme était mon fils.

• • •

Deux amies causaient ensemble:

— Imagine-toi, ma chère, que j'ai failli mourir de peur, la semaine dernière.

— Vrai? conte-moi ça!

— Oui. J'étais après arranger mes cheveux devant le miroir, quand j'aperçus tout à coup ce qui me parut d'abord être la figure d'un énorme singe.

— Et qu'as-tu fait? As-tu appelé au secours?

— Non, car en me retournant, je me suis aperçue que ce n'était que mon mari. . . qui était planté derrière moi.

• • •

— C'est ton frère qui a attaché une poêle à la queue du chat? C'est très méchant. Ferais-tu ça, toi?

— Moi, oh! jamais, jamais!

— Mais pourquoi n'as-tu pas empêché ton frère de faire cela?

— Je ne pouvais pas, j'étais occupé à tenir le chat!

• • •

Un examinateur questionne un élève.

Le professeur: Dans quelle famille d'animaux placez-vous l'homme?

L'élève: Dans la famille des ruminants.

— Pourquoi?

— Parce qu'il est sujet aux rhumes.

• • •

Baptiste, après avoir amassé une petite fortune décide de faire un voyage en Europe.

En visitant un des parcs publics de Berlin il voit une grosse maman allemande parlant à son bébé de trois ans. "Komm'hierher, min kind". Baptiste, qui n'a pas la langue dans sa poche, se dit en lui-même: "Faut-il qu'il y ait du monde bête pour croire qu'un enfant de cet âge-là est capable de comprendre le jargon. Hé! la mère, parlez-lui donc en canayen."

• • •

Dans les chars, il y avait un singe assis sur un banc à côté de son maître, qui n'avait pas l'air commode.

Un Irlandais vint à entrer et, voyant tous les sièges occupés, se dirigea vers le propriétaire du singe:

— Cet animal a-t-il payé sa place? demanda-t-il.

Sans rien dire, le bonhomme prit le singe sur ses genoux et l'Irlandais put s'asseoir.

Quelques instants plus tard, le nouveau venu demanda encore:

— De quelle nationalité est donc votre ami?

— Il est moitié Irlandais et moitié singe, répondit le peu aimable voisin.

Sans s'émouvoir, l'Irlandais répliqua:

—Alors, dans ces conditions, il est parent avec nos deux familles.

• • •

Le juge — Cet homme vous a traité d'hippopotame?

Le témoin — Oui, votre honneur.

— Quand vous a-t-il traité de la sorte?

— L'année dernière.

— Alors, pourquoi avez-vous attendu si longtemps avant de le poursuivre?

— Parce que je n'avais jamais vu d'hippopotame avant la semaine dernière.

LE PLAISIR DES CHIFFRES

Arrangez les neuf chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 0 de façon à ce qu'ils égalent 1. Il y a plusieurs façons d'en arriver à ce résultat. Un se compose de deux fractions qui, lorsque additionnées, forment le chiffre 1.

En parlant de 1, savez-vous quels nombres composés d'une succession de 1, tels que 11 et 1,111 on peut diviser par d'autres nombres, excepté 1 et le nombre lui-même pour ne pas laisser de retenue.

Solution: 148 deux cent quatre-vingt-seizième plus 35 soixante-dixième, égalent 1.

Réponse au deuxième problème: tout nombre entre 11 et 1, 111, 111, 111, 111, 111, 111. Ainsi 111 peut être divisé par 3 et 37. Le nombre, 11,111,111,111,111,111, 111 par 2,071,723 et 5,363; 33,257 et ainsi de suite.

Un peu de musique

Soulignez au crayon la définition française qui convient à l'expression italienne.

Pianissimo: Très fort — Très doux — A volonté.
Allegro: Posément — Gaiement — Noble.
Cantabile: Chantant — En ralentissant — Vivement.
Crescendo: Modérément — En renforcissant — En diminuant.
Coda: Vivement — Terminaison — Gracieusement.
Larghetto: Expressif — En affaiblissant — Presque lent.
Maestoso: Majestueusement — Mouvementé — Doucement.
Poco a poco: Dos à dos — Seul à seul — Peu à peu.
Subito: Avec chaleur — Soudainement — Grandiose.
Prestissimo: Plus ample — Très vite — A volonté.

(Voir réponses ailleurs)

UN GRAND JOUR DANS DE PETITES VIES



Kathleen Ann Lally, âgée de 5 ans, reçoit son "brevet" des mains de son pasteur, le T. R. P. Thomas M. O'Conner, O.P., à la cérémonie de graduation qui se déroula à l'église Ste-Catherine de Sienne de New-York. D'autres élèves du jardin d'enfants attendent leur tour pour recevoir leur diplôme.

SOIGNONS NOTRE LANGAGE

Nous continuons à combattre le langage incorrect. Il faut bannir de son répertoire ces phrases et mots vicieux. Ainsi, dites:

Nous y étions tous deux et non pas "on" y était, "nous" deux.

Machine en bon **état** et non pas machine en bon "ordre".

Un **monotram** et non pas un "one-man-car".

Par **intervalles** et non pas par "escousses".

La terre **s'éboulait** et non pas la terre "s'écroulait".

Un **ascenseur** et non pas un "élévateur".

Je l'ai **mis sous clé** et non pas je l'ai "embarré".

Sans adieu et non pas "revenez encore".

Descends et non pas descends "en bas".

Donne-m'en et non pas "donne-moi-z-en".

Veston bleu **marine** et non pas veston bleu "marin".

Du **pus** sort de la plaie et non **pas de la "matière" sort de la plaie.**

Petit voyage en Europe

1. Quel est le plus petit pays de l'Europe?
2. Où se trouvent les Pyrénées?
3. Quel pays a-t-on surnommé "Le terrain de jeux de l'Europe"?
4. Quelle nation contrôle le canal de Suez?
5. Quel pays imite vaguement la forme d'une botte?
6. Par rapport à sa population, quel est le pays le plus industrialisé de l'Europe?
7. Quels pays constituent la péninsule ibérique?
8. Quel est le pays le plus montagneux de l'Europe?
9. Dans quelle ville était établie la Société des Nations?
10. Où se trouve le siège international de la Croix-Rouge?
11. Nommez deux rivières arrosant la Belgique?
12. Sous quel nom désigne-t-on l'Etat libre d'Irlande?

(Voir réponses ailleurs sur cette page)

Geste spontané d'un petit prince



La petite **Tiana Heal** reçoit une amicale poignée de main du jeune prince **Richard**, benjamin de la famille du duc et de la duchesse de Gloucester, après avoir présenté un bouquet à la duchesse. Le petit prince fêtera son 4ème anniversaire de naissance le 26 août prochain.

Lettre de Ste-Rose du Lac

Chère Mère-Grand:

Nous vous envoyons notre dernier travail pour cette année scolaire.

Depuis le mois d'octobre nous n'avons pas manqué de vous faire parvenir deux articles pour être publiés au Coin bi-mensuel. Cela a demandé du travail de notre part et de la part de nos dévouées maîtresses qui ont dû corriger et recorriger nos rédactions.

Nous n'avons pas gagné de prix de rédaction au Concours de français, mais nous avons, nous l'espérons, intéressé et encouragé les jeunes lecteurs du Coin à l'art de composer en français. Bon nombre d'institutrices religieuses et laïques nous ont rendu ce témoignage si consolant. Nous en sommes très heureuses et amplement récompensées, car notre but est accompli: Faire oeuvre de patriotisme même au Coin des Jeunes.

Nous vous reviendrons en septembre, chère Mère-Grand, avec la tête pleine de nouveaux sujets — sérieux et comiques — il faut les deux.

Au revoir, chère Mère-Grand. Priez bien pour vos enfants pendant ces deux mois ensoleillés des vacances afin que Dieu protège nos corps mais surtout nos âmes.

Valérie MAGUET, grade XI.

Il faut apporter son parapluie si. . .

Les hirondelles rasent le sol.
Les oiseaux lustrent leurs plumes.
Les mouches piquent très fort.
Les poules se grattent et se roulent dans la poussière.
Les poissons sautent hors de l'eau.
Les chiens paraissent engourdis.
Les coqs battent des ailes et chantent à des heures inaccoutumées.
Les moineaux se rassemblent et crient tumultueusement.
Les grenouilles coassent.

Cinq mots magiques

Voici cinq petits mots que je vous fais savoir:
La gloire, l'or et l'argent n'ont pas plus de pouvoir.
Vous le verrez, aucun d'entre eux n'est inutile,
Et pourtant, leur vertu, à tous paraît fragile.
Je vous les dis: Pardon, Merci, et s'il vous plait . . .
Ils forment à eux cinq la clé d'or du succès.

(adapté de l'anglais)

POUR RIRE

La belle vengeance

On demanda un jour à plusieurs chefs d'orchestre italiens, parmi lesquels se trouvaient Toscanini et Mascagni, de bien vouloir participer à un grand concert donné à la Scala de Milan en l'honneur de Verdi.

Mascagni, qui était violemment jaloux de Toscanini, n'accepta qu'à une condition: être payé plus cher que ce dernier.

— Ne serait-ce qu'une lire, mais je veux une lire de plus que lui!

— Entendu, entendu, lui assura l'organisateur du gala.

Le lendemain du spectacle, Mascagni se présenta à la caisse du théâtre et s'étonna de ne toucher qu'une lire. . .

Toscanini — peut-être dans un esprit de taquinerie contre Mascagni — avait abandonné généreusement la totalité de son cachet.

A l'école

Avant de commencer la classe, le maître passe l'inspection de la propreté.

—Pierre, mon ami, faites-moi donc voir vos mains, on dirait que vous les cachez.

Pierre avance timidement la main droite, et le maître pousse un cri!

—Quelle horreur. . . Non mais regardez-moi ça? quelle horreur! Je serais heureux de savoir en vérité mon garçon si vous avez jamais vu une main plus sale.

Alors Pierre, discrètement, présente sa main gauche.

Réponses

Petit voyage en Europe

1. La cité du Vatican.
2. Au nord-est de l'Espagne.
3. La Suisse.
4. L'Angleterre.
5. L'Italie.
6. La Belgique.
7. L'Espagne et le Portugal.
8. La Suisse.
9. A Genève.
10. En Suisse.
11. La Meuse et l'Escaut.
12. L'Eire.

La monnaie étrangère

1. Mexique.
2. France.
3. Russie.
4. L'Angleterre.
5. Italie.
6. Japon.
7. Allemagne.
8. Grèce.
9. Pays-Bas.
10. Portugal.

Un peu de musique!

Les termes de musique: très doux — gaiement — chantant — en renforcissant — terminaison — presque lent — majestueusement — peu à peu — soudainement — très vite.

— Regardez-moi ces deux sourds-muets. Qu'est-ce qu'ils peuvent bien se raconter?

— Sans doute, une histoire "sans paroles".

TOM PLAYFAIR

par Francis FINN

Traduit de l'anglais par C. CHEVALIER

(Suite)

— Monsieur, votre distinction me ravit, je me contenterai d'un dollar. — Et le brave homme s'en alla, joyeux d'avoir si ingénieusement accru les profits de la journée.

— Enfants, dit le Père Teeman, qui rentrait au moment même, dormez ou du moins laissez dormir les autres; à vos places, et ne bougez plus.

—Je n'ai plus envie de m'amuser ce soir, fit Tom d'un ton contrit.

— Moi non plus, répliqua Harry.

Et les deux enfants, s'enfonçant dans le dos de leur fauteuil, se perdirent bientôt dans le sommeil du juste.

CHAPITRE IV

TOM ARRIVE A SAINTE-MARIE ET FAIT LA CONNAISSANCE DE JOHN GREEN DANS DES CIRCONSTANCES FORT DESAGREABLES POUR CET INTERESSANT PERSONNAGE.

— Regarde, Tom, voilà Pawnee Creek.

Tom précipita la tête hors de la portière, juste à temps pour entrevoir un grand pont de pierre jeté sur un ruisseau microscopique. Au même moment, le vent enleva son chapeau et le déposa avec précaution sur le limon du cours d'eau. Tom rentra la tête tristement.

— Comme c'est cher les voyages, gémit-il. Trente-cinq sous les caramels, cinq francs cinquante de fondants qui m'ont rendu malade, cinquante centimes d'oranges, cinq francs à ce vilain nègre pour sa vieille lanterne, et mon chapeau tout neuf dans Pawnee Creek.

— Tu retrouveras tou chapeau quand tu voudras, c'est à deux pas du collège, Regarde cette route le long de la haie, que de fois j'y ai passé! Tiens, voilà la grille blanche, et voici les prés du collège. Tom regardait encore quand le train s'arrêta en face d'un bâtiment à briques, à quatre étages. De grandes lettres sur la façade formaient les mots:

COLLEGE SAINTE-MARIE.

Devant les constructions, un jardin spacieux avec des allées nombreuses; devant le jardin, la haute grille blanche, et devant la grille quelques professeurs et une centaine d'enfants venus au-devant de leurs camarades. Tom y faisait à peine attention; yeux, oreilles, pensées, étaient absorbés par la vue d'un surveillant tout près de lui. La longue soutane noire avec la ceinture était pour lui quelque chose de nouveau, et son étonnement était si vif que ni les hourras des élèves, ni le sifflet aigu de la locomotive, ni les cris des employés, ni le départ du train ne l'arrachèrent à sa contemplation. Ces détails se seraient passés à Ekatérinembourg qu'il s'en fût aperçu tout autant.

Harry, qui était allé serrer la main à quelques amis, le retrouva jambes écartées, yeux ouverts, comme il l'avait laissé quelques minutes auparavant.

— Dors-tu, Tom? cria-t-il en le frappant sur l'épaule.

Le charme était rompu.

— Dis donc, Harry, regarde-moi cet être avec sa robe noire. Il est réussi!

— Que tu es jeune, dit Harry avec une pitié condescendante, ce n'est pas une robe, c'est une soutane et l'homme qui est dedans, c'est le surveillant des petits, ton surveillant.

La figure de Tom laissait lire deux pages serrées d'étonnement.

— Est-ce qu'il porte toujours cette. . . cette machine?

— Sa soutane? Oui. Viens! je vais te présenter.

— Mais vrai, est-ce que c'est son costume ordinaire?

— Oui, combien de fois faut-il le répéter?

— Après tout, j'aime autant. Je voudrais le voir à mes trousses s'il me vient l'idée de me sauver. Ce n'est pas un homme, ça!

— S'il sait courir, repartit Harry un peu piqué, tu t'en apercevras bientôt. — Père Middleton, ajouta-t-il en s'adressant à celui dont le costume avait fait naître toutes ces remarques, voici un nouveau, Tommy Playfair.

Le surveillant, avec un sourire et un mot de bienvenue, pressa cordialement la main de Tommy; en même temps, il dirigeait sur la petite figure ronde levée vers lui un regard si pénétrant que, disait plus tard Tom, sûrement il avait vu à travers la vareuse jusque de l'autre côté du dos.

— Eh! eh! un peu brise-tout, je suppose.

— Pas tant qu'on le dit, répondit Tom d'un ton très soumis.

— Est-il aussi difficile à manier que vous, Harry?

— Oh! moi, je vais être sage, Père. — Vraiment, l'air de soumission pris par Harry en face de son surveillant tranchait singulièrement avec sa désinvolture dans le wagon. Quel curieux pouvoir possédait donc ce Père Middleton?

— C'est bien, continua le surveillant, chargez-vous de votre nouvel ami. Je vois là quelques nouveaux qui ont l'air mal à l'aise, je vous quitte. — Et il se dirigea vers les cinq frères Jones.

Harry et Tom, laissés à eux-mêmes, flânèrent par les allées du jardin; Tom était tout yeux, tout oreilles.

— Qu'est-ce que c'est que cette bâtisse longue et basse, à droite?

— C'est l'infirmerie; quand tu seras malade, on t'y mènera à l'atelier des réparations.

— Ce n'est pas mal.

— Oui, mais quand on commence à pouvoir jouir du jambon et des rôties beurrées, on vous met à la porte. Ce haut bloc à quatre étages, c'est la maison des professeurs et des surveillants. En bas, le réfectoire des petits. Il y a deux cours, deux réfectoires, deux salles d'étude, deux lavabos et quatre dortoirs, car partout, les grands et les petits sont séparés. La grande chambre au-dessus du réfectoire, c'est notre salle d'étude. Maintenant, viens au lavabo, tu pourras te brosser et faire un peu de toilette avant le dîner.

(A suivre)

Chronique historique

Le voyage de Lagimonière

Documents Selkirk-Vol. 54, pp. 16,085-6-7

Déposition de Baptiste La Gimmonière et Jacinthe Léger dit Parisien.

Fourche de la Rivière Rouge, 22 juillet 1817.

Devant moi, William Bacheler Coltman, un des Commissioneurs spéciaux pour enquérir des offences commises dans les Territoires Indiens et un des juges à paix de sa Majesté pour les dits territoires Indiens et du district ouest du Haut Canada.

Baptiste La Gimmonière et Jacinthe Léger dit Parisien étant dûment assermentés, disent et déclarent qu'ils furent envoyés le printemps de l'année 1816 de Montréal à la Rivière Rouge, pour y apporter des dépêches au Gouverneur Semple. Les déposants passant par le Fond du Lac, étant rendus à une lieue et demie environ du Fort appartenant à la Compagnie du Nord-Ouest, ils furent attaqués par un Nègre nommé Pierre Bonga, interprète de Mr James Grant, Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, qui était accompagné par dix sauvages bien armés, dans la nuit du 16 juin.

Les déposants furent surpris par les Sauvages mentionnés plus haut qui les maltraitèrent et après avoir battu les déposants, ils pillèrent les dépêches dont Baptiste La Gimmonière était le porteur, les déposants entendirent les sauvages appeler le Nègre qui était resté à une certaine distance, pour recevoir les lettres qu'ils venaient de piller, les déposants ainsi que Belleau, (1) un des serviteurs de la Compagnie d'Hudson craignant d'essuyer d'autres insultes et maltraitements, ils se mirent en état de défenses, sur quoi les Sauvages leur disent que si les gens de la Compagnie d'Hudson leurs fesaient le moindre de mal qu'ils seraient tous tués qu'ils devaient savoir c'était Mr James Grant de la Compagnie du Nord-Ouest qui les envoyait pour les saisir de leurs papiers, que pour eux sauvages ils ne sauraient qu'en faire ne sachant pas lire ensuite ils furent amenés au Fort du Nord-Ouest avec leurs propres canots.

Le butin des déposants fut déposé dans le Fort du Nord-Ouest, ils virent de leurs propres yeux les Sauvages qui avaient apporté leurs effets dans le Fort, les ayant réclamés à Mr James Grant, celui-ci, mais qu'ils y fussent disant aux déposants que c'étaient les Sauvages qui les avaient pris. La nuit suivante, un des Sauvages qui avaient aidé à voler Lagimonnière lui dit que leur butin avait été porté au Fort la nuit auparavant et que Mr James Grant les avait reçu. Ensuite le lendemain les déposants ainsi que Belleau (1) furent envoyés au Fort William où on les laissa en liberté.

Le Déposant Baptiste Lagimmonière déclare que les effets qui lui ont été volés le 16 juin 1816 au Fond du Lac consistaient des effets appartenant à la Compagnie d'Hudson. — 2 canots, 2 haches, 2 couteaux, un pot verni, 6 livres de gomme, un baril de graines assorties, 2 chaudières environ 6 livres de poudre quelques ustensils de cuisine. — Les effets appartenant à Baptiste La Gimmonière — un fusil, une corne à poudre, un pantalon de cord de roi ainsi qu'une veste à manche de la même étoffe, 3 chemises de cotton, un mouchoir de soie, un gilet de calandrie, (2) un bonnet de laine, une montre en argent, un pantalon de drap moyen, trois paires de souliers de chevreuil, une paire de souliers français, deux couvertes à trois points, un schale (3) d'Indien, une robe d'indienne de femme, une paire de ciseau accompagnié d'une chaine d'argent, une tabatière remplie d'agraffes, un petit miroir, un port feuil avec cinq piastres en argent, un surtout de drap, une paire de gants de laine deux pagnes, un bidon remplis de rhum, deux livres do savon, six livres de sucre, une pinte de fer blanc, un mouchoir moir de soie, une ceinture de laine, un collier à porter. —

Le Déposant Léger dit Parisien déclare que les effets dont il a été pillé le 16 juin 1816 au Fond du Lac consistaient en une couverte de trois points, un pantalon de corde de roi, un bonnet de laine, un collier à porter, une paire de souliers français, une chemise de coton.

Baptiste La Gimmonière
sa X marque
Jacinthe dit Parisien
sa X marque

Assermenté à la Fourche de la Rivière Rouge, ce vingt deuxième jour de juillet l'année mil huit cent et dix-sept devant moi — (signé) W. B. Coltman.

Notes:

(1) **"Bellau"**, ainsi dans la copie. Le copiste a sans doute mal lu, car le Doc. Selk. 15,736-39 (Déposition de Bellami (!) Marié) porte "Bellami" qui est soit un sobriquet, soit une déformation par les voyageurs de Béloni et Bénoni, soit encore une autre mauvaise lecture par le copiste.

(2) **"Calandrie"**, pour "calandrer", étoffe passée à la calandre, foulée et glacée.

(3) **"Schale"**, ainsi dans la copie. On écrit "châle".

(4) "Un mouchoir **moir** de soie". Ainsi dans la copie. Probablement pour "un mouchoir **noir** de soie"; ou encore, pourrait-on lire "un mouchoir **moir** de soie", pour "un mouchoir de soie **moirée**"?

Les croisés de La Salle



Ce sont, de gauche à droite, rangée d'en arrière: Germaine Cormier, Lorraine Cormier, Marcelle Lafond, Pauline Cormier, Eveline Schaubroeck, Isabelle Lapointe, Mariette Alary, Normand Schaubroeck, Albert Joye, René Lanoie, Edward Stephenson, Louis Robert, Robert Alary, Gertrude Schaubroeck, Marcelle Cormier, Gilbert Comeau, Denis Alary, Jean Lanoie.

La situation de la presse française

(Suite de la première page)

mêlé à la vie de la presse parisienne depuis un demi-siècle, et je ne crois pas l'avoir jamais vu dans un état aussi lamentable".

Les temps avaient bien changé, et disparue l'euphorie de la libération qui, à l'automne de 1944, avait fait éclore une étonnante floraison de journaux nouveaux qui se lancèrent allégrement à la conquête des positions précipitamment abandonnées par la presse de l'occupation, dont les titres et les animateurs venaient d'être enfouis "dans la fosse commune des déshonneurs nationaux". Deux, trois et parfois quatre gazettes nouvelles se partageaient les dépouilles et la clientèle d'un disparu. A la place de trois journaux du soir parisiens, on n'en comptait pas moins de dix quelques semaines après la libération! C'était le bon temps pour les journalistes nouvellement promus et pour les marchands de papier improvisés. Conquises de vive force, les imprimeries n'avaient rien coûté; le gouvernement accordait généreusement des crédits de démarrages (3 millions de francs à chaque nouveau journal); également conquises sur "l'ennemi", les agences de presse distribuaient des nouvelles que personne ne songeait à payer, pas plus que le papier, réparti par les soins du gouvernement. Et le public, trop longtemps sevré de vérité et d'air pur, se jetait avec avidité sur les feuilles nouvelles, qui, pendant plusieurs mois, connurent une prospérité sans pareille.

Ainsi installés, et prospérant grâce à de curieuses méthodes commerciales, les journaux de la résistance se groupèrent en un organisme qui entendait défendre avec acharnement des avantages acquis par le courage et l'héroïsme de quelques journalistes clandestins, mais monnayés par le plus grand nombre. La Fédération de la Presse ainsi constituée plaça à sa tête M. Albert Bayet, un universitaire qui fut aussi un journaliste courageux de la résistance, mais qui, dans ses nouvelles fonctions, demeura le démagogue impénitent et le sectaire féroce qu'il avait toujours été. Au nom de la morale et de l'honnêteté, M. Bayet condamnait sans appel, non seulement tous les journaux qui avaient paru sous l'occupation, mais encore tous ceux qui avaient existé avant la guerre. La "presse pourrie" devint ainsi la bête noire de la Fédération qui, par ses clameurs, son insistance auprès des pouvoirs publics et ses pressions sur le Parlement, devait obtenir le vote de la fameuse loi du 11 mai 1946, qui constitue un chef-d'oeuvre d'injustice. Cette loi prévoit en effet que tous les journaux ayant paru sous l'occupation seront poursuivis en justice. Ceux qui seront convaincus de trahison et d'intelligence avec l'ennemi se verront de ce chef condamnés et leurs biens seront confisqués au profit de la nation. Ceux qui seront reconnus innocents et acquittés **n'en verront pas moins leurs biens confisqués** et remis en gérance à la Société nationale des Entreprises de presse (S.N.E.P.) créée à cet effet. Magnanime, la loi accordait aux propriétaires et actionnaires de bonne foi des indemnités payables en cinquante années et calculées sur la valeur de leurs installations en 1940, soit en réalité dix fois moins que la valeur de ces entreprises en 1946.

Par cette loi, contre laquelle s'élevèrent avec force des hommes pour qui le mot "droit" avait encore un sens, M. Bayet et ses confrères de la Fédération, propriétaires provisoires des installations des anciens journaux, espéraient acquérir celles-ci pour une bouchée de pain. Mais le gouvernement n'osa pas leur donner pleinement satisfaction, et il se contenta de nationaliser au profit de la S.N.E.P., les biens des journaux condamnés ou **acquittés**. Le transfert de ces biens à la S.N.E.P. donna lieu à de nombreux procès et, dans certains cas, les tribunaux rendirent justice aux anciens propriétaires innocents à qui leurs biens furent restitués. Protestant contre ces arrêts, M. Bayet en vint à réclamer la suspension de l'inamovibilité des juges, afin que le gouvernement puisse les chasser s'ils ne rendaient pas des arrêts conformes aux désirs du président de la Fédération de la Presse. Cette curieuse exigence d'un défenseur farouche de la démocratie ne fut du reste et fort heureusement pas satisfaite.

La loi du 11 mai, cependant, n'était pas de nature à aplanir les difficultés qui commençaient à assaillir les journaux de toutes parts. L'aggravation de la conjoncture économique jouait doublement contre la presse à la fois en diminuant le pouvoir d'achat de la clientèle, qui commença à se restreindre sérieusement sur le chapitre des lectures, et en alourdissant considérablement les charges des journaux. Ainsi, tandis que les tirages baissaient progressivement, les frais de rédaction, d'impression, de papier, de transport, s'élevaient sans cesse. L'augmentation du prix de vente de journaux à plusieurs reprises réalisée, se révélait chaque fois désastreuse, car elle s'accompagnait inévitablement d'une chute sensible du tirage, qui annulait parfois au delà, les avantages financiers de l'opération.

La Fédération de la Presse se tourna alors vers le gouvernement, non pour lui demander des subventions — mot à jamais banni du vocabulaire de M. Bayet — mais pour solliciter une aide substantielle. Le gouvernement, que ce soit celui de M. Bidault en 1946, de M. Ramadier en 1947 ou de M. Schuman en 1948, fit la sourde oreille. Il n'estimait pas nécessaire, fut-ce au nom de la résistance, de faire vivre des journaux que le public refusait obstinément d'acheter et de lire. Il n'est pas légitime, se dit-il, que les contribuables paient d'une façon ou d'une autre, les déficits d'exploitation des feuilles abandonnées par leurs lecteurs parce qu'elles les ennuient ou qu'elles ne répondent pas à leurs besoins.

Cette désaffection du public à l'égard de la presse se mesure à quelques chiffres, publiés après enquête sérieuse, par les services de l'UNESCO. En 1939, il existait à Paris 64 quotidiens; à la fin de 1947, on n'en comptait que 44. Au lieu de 321 hebdomadaires publiés avant la guerre, 269 seulement paraissaient en 1947. Le chiffre total des tirages des journaux français, qui atteignait 20 millions avant la guerre tombait à 13,250,000 en 1947.

Depuis cette enquête, la situation n'a fait qu'empirer. Le gouvernement consentit cependant quelques ristournes sur le prix du papier, passé en quelques mois de 16,000 à 36,000 francs la tonne; il accepta aussi de réduire le prix des transports et celui des communications téléphoniques et télégraphiques. Mais ces concessions étaient notoirement insuffisantes pour permettre à tous les journaux de se sauver en équilibrant leur budget.

"Plutôt mourir que pourrir", s'écria alors noblement M. Bayet, en faisant allusion aux subventions occultes reçues par certains organes de la presse d'avant guerre.

Mais, tandis que beaucoup de journaux sombraient ou s'absorbaient mutuellement, certains connaissaient une existence moins difficile. C'étaient ceux qui, comme le **Figaro**, le **Monde** ou la **Croix** s'attachaient à renforcer sans cesse la qualité de leurs informations et de leurs articles, tout en se tenant à l'écart des querelles politiques. C'étaient aussi ceux qui, comme **Franc-Tireur**, **l'Aurore**, pratiquaient avec art une démagogie persiflante et vigoureuse, ou qui, comme les quotidiens parisiens du soir, donnaient à fond dans le scandale, publiaient des feuilletons immoraux ou des reportages franchement obscènes. Une de ces feuilles n'a-t-elle pas donné en pâture à ses lecteurs les carnets intimes de l'hystérique Eva Braun, l'égérie du Führer? Ainsi, était-il difficile d'établir le critère de réussite d'un journal d'autant que, de son côté, la **Sélections du Reader's Digest** connaissait un succès triomphal, son tirage dépassant actuellement le million d'exemplaires.

A la vérité, le problème qui se pose à la presse française de 1948 est du même ordre que celui qui se pose à l'ensemble des Français. Il s'agit, pour elle comme pour eux, de vivre avec des moyens réduits. Il est en effet prouvé qu'une publication de qualité, audacieusement conçue, mais gérée avec prudence et honnêteté, peut se tirer d'affaire. Mais il n'y a plus de place pour les prodigues, les bluffeurs et encore moins les malhonnêtes.

Cette crise d'une gravité exceptionnelle devrait permettre à la presse française de revenir à une plus saine conception de ses droits et de ses devoirs. Il est seulement dommage que le poids de l'expérience soit actuellement porté par des centaines de travailleurs de la presse réduits à un chômage cruel.

Maurice HERR.

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

H-26

CONTROLES

L'un des systèmes permettant de gager les chelems avec grande sécurité est celui des contrôles (Cue Bids).

Je ne sais pour quelles raisons il est un des moins connus et des moins employés.

Lorsque les enchères révèlent des jeux puissants et qu'une couleur a été agréée, toutes les enchères subséquentes sont indicatrices de contrôles dans les suites désignées. Si un joueur ne peut montrer de nouveau contrôle, il revient simplement à la couleur agréée.

DONNEUR SUD

N: Pi. R-7-4 / Co. R-V-8-3 / Ca. A-10-7-2 / Tr. 8-4

O: Pi. 9-8-5-2 / Co. 10-6 / Ca. 9-6-5 / Tr. A-R-9-3

E: Pi. V-10-6-3 / Co. 7-5 / Ca. 8-4 / Tr. D-10-7-6-5

S: Pi. A-D / Co. A-D-9-4-2 / Ca. R-D-V-3 / Tr. V-2

SUD	OUEST	NORD	EST
1 coeur	Passe	3 coeurs (1)	Passe
3 piques (2)	Passe	4 carreaux (3)	Passe
5 carreaux (4)	Passe	5 coeurs (5)	Passe
Passe (6)	Passe		

(1) La couleur coeur est agréée comme devant être l'atout du contrat final.

(2) Sud indique le premier contrôle de pique et invite son partenaire à faire connaître les siens.

(3) Nord possède l'as de carreau mais nie posséder celui de trèfle, car il l'aurait montré en premier afin d'éviter la hausse rapide des enchères.

(4) Sud, indiquant posséder le deuxième contrôle de carreau, avertit son partenaire que lui non plus ne contrôle trèfle au premier tour car les premiers contrôles sont montrés avant les seconds.

(5) Constatant qu'il manque l'as de trèfle à l'équipe et ne contrôlant non plus cette couleur en second, Nord juge prudent de s'arrêter à cinq coeurs.

(6) Sud, ayant deux perdantes à trèfle, se contente de ce contrat. Nord-Sud possèdent bien douze levées assurées, néanmoins ils ne peuvent empêcher les adversaires d'encaisser immédiatement deux levées de trèfle et ce fait est connu des deux joueurs.

C'est un peu plus compliqué que la convention Blackwood, mais certainement plus précis. La prudence recommande toutefois au joueur qui commence les enchères contrôles (Cue Bids) de posséder l'as de la couleur agréée, car malgré que le partenaire ait supporté cette couleur avec enthousiasme, il peut se faire qu'il n'ait pas l'as lui non plus.

DONNEUR SUD

Tous vulnérables

N: Pi. R-9-7-6 / Co. / Ca. R-8-4-3-2 / Tr. D-7-4-3

O: Pi. 3 / Co. A-R-V-8-6-4 / Ca. D-10-9 / Tr. V-10-9

E: Pi. 8-5 / Co. D-10-9-5-2 / Ca. V-7 / Tr. R-8-6-2

S: Pi. A-D-V-10-4-2 / Co. 7-3 / Ca. A-6-5 / Tr. A-5

Quel renseignement Nord doit-il éviter de donner aux adversaires?

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.



Q.—Une personne catholique de mon entourage s'est faite protestante et s'est mariée à un protestant devant un ministre protestant. Son mariage est-il valide?

R.—**Non.** Tout catholique baptisé est tenu à la forme de célébration du mariage déterminée par le Droit Canon. S'il ne s'y conforme pas, son mariage est nul. C'est le cas envisagé. Même si un catholique abjure sa foi, en raison de son baptême il reste soumis à la loi du mariage à conclure devant le prêtre catholique.

* * *

Q.—Est-il défendu de se souhaiter la mort?

R.—Il est **permis** de se souhaiter la mort **envisagée comme bien suprême**, en tant qu'elle nous met en possession de notre éternité bienheureuse, nous délivre de la possibilité de pécher et des souffrances parfois si cuisantes. Saint Paul et bien d'autres saints ont émis ce souhait. Le désir de la mort par contre est **mauvais** s'il est un cri de **désespoir révolté** contre la souffrance et Dieu qui la permet, s'il est un dégoût de vivre, une intention de disposer de sa vie comme si l'homme en était maître. Pareil désir a souvent conduit au suicide.

* * *

Q.—Doit-on croire que le déluge a couvert absolument toute la terre?

R.—**Non.** Ce fut la conviction des Pères et des commentateurs d'Ecriture Sainte jusqu'au XIXème siècle. Mais aujourd'hui, l'opinion la plus commune chez les savants est que le déluge se serait étendu à **toute la terre habitée** à l'époque de Noé. Ainsi le genre humain aurait été complètement détruit à l'exception du patriarche et de sa famille, mais la terre n'aurait pas subi dans sa totalité les ravages de la catastrophe providentielle.

* * *

Q.—Les premiers chrétiens usaient-ils des encensements durant les cérémonies de la messe?

R.—**Non.** L'encens n'a été liturgiquement employé qu'assez tard parce que trop **caractéristique du culte païen.** Durant les premiers siècles, il ne servit qu'à honorer la sépulture des fidèles ou à chasser les mauvaises odeurs.

Q.—Les fidèles ne se confessaient-ils pas parfois à des laïcs au moyen-âge?

R.—**Oui; à défaut de prêtres,** du Xe au XIIIe siècle, plusieurs fidèles se confessaient à des laïcs, à des diacres ou même à des abbesses. Ils croyaient que pareille humiliation attirait la miséricorde de **Jésus**, Souverain-Prêtre, qui **Lui-même concédait l'absolution.** Cette coutume atteste une déviation de la pensée chrétienne en ce qui concerne le sacrement de pénitence; aussi, elle n'allait pas sans abus. La compétence de saint Thomas et de Duns Scot finit par éclairer les esprits sur la juste notion du sacrement où l'absolution du prêtre est indispensable. L'autorité de l'Eglise sut réprimer les abus en interdisant sévèrement la coutume.

* * *

Q.—La manifestation en public de leurs fautes graves cachées ne causera-t-elle pas de la gêne, de la tristesse et du déshonneur aux élus, au jour du jugement dernier?

R.—**Non.** Ces saints béatifiés, jouissant continuellement de la vue de Dieu, ne peuvent éprouver aucun déplaisir. Le souvenir de leurs fautes pardonnées ne comporte aucun remords. La publication de leurs péchés à la fin des temps leur apportera même une joie nouvelle; leur repentir et leur conversion connus, la miséricorde divine par là exaltée, seront pour eux une source de gloire inexpérimentée. Il en sera d'eux tous comme il en est présentement de sainte Marie-Madeleine et de saint Augustin; ces derniers ne sont en rien troublés par la narration annuelle, dans la liturgie de l'Eglise, de leurs égarements.

* * *

Q.—Un enfant païen qui n'avait pas atteint l'âge de raison a été englobé dans un massacre de chrétiens tués en haine de la foi. Est-il martyr?

R.—**Oui.** Un enfant est martyr du seul fait que sa mort lui a été infligée par un persécuteur de la religion en haine du Christ. Le baptême de sang ainsi reçu efface la faute originelle et introduit l'âme au ciel. Ce fut le cas des innocents massacrés par Hérode.

Autour des mots

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

En voyage. Souvent, quand on téléphone dans un bureau pour parler à un personnage important, la standardiste répond: "Il est en dehors de la ville". C'est une traduction simiesque de "He is out of town". Elle devrait répondre: "Il est en voyage".

On sait que la standardiste est la demoiselle préposée au standard.

Le standard d'une maison de commerce ou d'affaires, c'est l'échange téléphoniste privé de la maison, le "switchboard" ou central téléphonique intérieur. Au Canada, on dit aussi: tableau de distribution, ou tout simplement tableau.

Confortable. "En se mettant deux par chaloupe, nous serons **confortables**".

Dire: "En se mettant deux par chaloupes, nous serons à l'aise, nous serons bien, nous nous sentirons à l'aise".

On peut dire avec raison qu'une chaloupe, une maison, un véhicule sont confortables, mais ce mot ne se dit pas d'une personne. On dit qu'elle est à l'aise, qu'elle se sent bien, qu'elle a de l'espace.

Devoir. "Gardien coupable d'avoir fumé lorsqu'**en devoir.**" (on duty).

Dire: "Gardien coupable d'avoir fumé à son quart, à son travail, à son service, en service, à sa garde."

1—Devoir couvert par des ordres. (duty covered by orders). Service commandé.

2—Etre **en devoir** de sentinelle. (to be on sentry duty). Etre en faction.

3—Etre en dehors du devoir. (to be off duty). Etre libre, être en dehors du service, ne pas être de service.

Opportunité. "Le caissier sortit de la cage à la première **opportunité.**"

Dire: "Le caissier sortit de la cage à la première occasion, à la première chance, à la première occasion favorable."

Remplacer opportunité (sens anglais) par occasion dans toutes les expressions telles que: donner à quelqu'un l'opportunité de faire quelque chose.

Décharger. En parlant d'un militaire, on dit qu'il a reçu sa "discharge", qu'il est "dischargé". Quel mot faut-il donc employer dans ce cas?

Réponse. On dit qu'il a eu son congé, sa feuille de mobilisation, qu'il est renvoyé à son foyer; qu'il est réformé (pour inaptitude ou mauvaise santé).

Voilà les différents sens du mot "discharge":

Renvoi, congé (d'un employé); libération (temporaire ou définitive); démobilisation (après service actif); réforme (pour inaptitude ou incapacité).

"Discharger" se rend par:

Congédier, renvoyer, remercier (un employé); débaucher (un ouvrier); destituer (un fonctionnaire); licencier (des troupes); congédier, mettre en congé (un militaire); donner son congé à, désenrôler (un militaire); libérer du service militaire; renvoyer (un homme) dans ses foyers; réformer (pour inaptitude ou incapacité). Etre congédié de la force (to be discharged from the force); donner son exeat à un malade; renvoyer un malade guéri (d'un hôpital).

Il est sorti de l'hôpital hier (he was discharged from hospital yesterday).

Congédier les jurés (to dicharge the jury), et non **décharger** le jury.

Libérer, élargir, mettre en liberté (un prisonnier), et non: décharger un prisonnier.

Construction. Il arrive trop souvent que des phrases sont mal construites, comme celle-ci: "Nous aurons des oeillets **en fait** de fleurs coupées et des lis de Pâques **en fait** de plantes", au lieu: "En fait de fleurs coupées et en fait de plantes, nous aurons des oeillets et des lis de Pâques."

Siège social. "Quoique son **bureau chef** soit dans la Nouvelle-Angleterre."

Dire: "Quoique son siège social soit dans la Nouvelle-Angleterre".

Le terme **bureau-chef**, venant de "chief office", est un anglicisme malheureusement trop employé.

Paul LEFRANC.

"L'un des plus beaux et des plus fructueux congrès"

En raison de l'espace extraordinaire que nous accordons au congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, nous nous voyons dans l'obligation de ne donner qu'un résumé très succinct des activités qui ont marqué la tenue de ces assises bisannuelles.

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a tenu les 6 et 7 juillet dans la salle académique du collège de St-Boniface son 17ème congrès annuel. La plupart des paroisses où l'on compte des Canadiens français étaient représentées.

S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, qui a prononcé l'allocution de clôture du congrès, s'est plu à dire que le congrès de 1948 était "l'un des plus beaux et des plus fructueux qui fut jamais tenu".

La messe d'ouverture fut dite dans la chapelle du collège de St-Boniface par S. Exc. Mgr Cabana.

La vérification des lettres de créance fut faite par M. le major Lavoie et par M. B. Léveillé.

M. Emile Pelletier, vice-président du Cercle local de St-Boniface, souhaita la bienvenue aux congressistes.

Le comité des résolutions se composait des membres dont les noms suivent:

M. W. Raymond, St-Boniface, M. J.-H. Daignault, St-Boniface, M. l'abbé U.-R. Forest, St-Norbert, M. le major Lavoie, St-Boniface, M. Paul, Transcona, Mlle Constance Gendron, Lorette, Mme Antonin Jutras, Letellier, M. le Juge Roy, St-Boniface, M. Albert Cormier, St-Norbert, M. l'abbé A. Hébert, St-Adolphe, M. l'abbé Blais, St-Boniface, M. P. Charrière, N.-D. de Lourdes, Fr. Berger, St-Boniface, M. J.-O. Brunet, St-Boniface.

Les membres suivants formaient le comité de nomination:

M. William Raymond, Dr P.-E. LaFlèche, Winnipeg, M. Arthur Corriveau, St-Boniface, M. A.-L. Monnin, St-Boniface, M. l'abbé Deniset-Bernier, St-Boniface.

Son Honneur le juge L.-P. Roy, président général de l'Association d'Education, présenta un rapport détaillé des activités de l'Exécutif de l'Association. Remplaçant le président du Comité de Fonctionnement Scolaire, M. Camille Fournier, — qui avait dû démissionner pour raisons de santé,—M. le Juge Roy rappela les principaux faits de ce comité.

Sur motion de M. l'abbé M. Deniset-Bernier et de M. A. Cormier l'amendement suivant fut fait aux constitutions: "que l'article 25 de la section III de la constitution soit amendé en y ajoutant les mots suivants: 'et d'un représentant de C.K.S.B.' ".

Les visiteurs des écoles, M. l'abbé J. Jolicoeur et le R. P. F. Faure, S.J., présentèrent ensuite leur rapport annuel.

Après la lecture des rapports des comités d'Organisation et de Finances, faite par M. William Raymond et M. Charland Prud'homme, le R. P. Albert Joyal, O.M.I., visiteur d'écoles pour la Saskatchewan et représentant de l'ACFC, offrit les voeux des Canadiens français de la Saskatchewan aux congressistes. Il retraça la législation scolaire de la Saskatchewan et insista sur le travail onéreux qu'il faut accomplir pour maintenir l'enseignement de la religion et du français dans les écoles de la province-soeur.

Mercredi 7 juillet

M. William Raymond, président du comité de nomination, fit ensuite rapport sur le travail accompli par son comité. Furent présentés comme candidats pour l'élection de l'Exécutif ceux dont les noms suivent:

Mlle Antoinette Baril, M. Etienne Bohémier, M. Lucien Daoust, Mlle Léonie Guyot, M. Armand LaFlèche, M. le Major Lavoie, M. J.-A. Marion, M. Lucien Paquin, M. William Raymond, M. Flavien Baril, M. Pierre Chabalier, M. Henri de Moissac, Mlle Thérèse Guénette, M. Eugène LaRivière, M. Arthur Leclerc, M. Alfred Monnin, M. Charland Prud'homme, Mlle Alberta Bernier, M. Guillaume Charette, M. Georges Guilbault, Dr Paul-Emile LaFlèche, M. Jean Lavallée, M. Brunelle Léveillé, Mlle Madeleine Painchaud, S. H. le Juge L.-P. Roy.

M. Etienne Bohémier demanda que son nom soit rayé de la liste des candidats.

Sur motion de Mme Verreault et de M. l'abbé Jolicoeur le nom de M. Mahé fut ajouté à cette liste.

MM. C. Fournier, R. Bernier et J.-A. Dansereau avaient demandé que leurs noms ne figurent pas sur la liste des congressistes éligibles pour l'Exécutif.

Rapport du comité de résolutions

M. W. Raymond présenta ensuite le rapport du comité de résolutions.

Une motion du cercle local de St-Boniface qui se lisait comme suit:

"Etant donné que a) L'Association d'Education des Canadiens-français est l'organe officiel établi en vue de l'avancement des nôtres; b) qu'un besoin pécunier se fait sentir pour les étudiants qui veulent se spécialiser dans les professions autres que celles dites libérales; nous proposons donc à l'Association d'Education du Manitoba d'établir le "prêt d'honneur" tel que réalisé dans la province de Québec par la société St-Jean-Baptiste de Montréal, et de suivre les directives et procédés de cette organisation les adaptant à nos besoins particuliers"

Le comité des résolutions suggéra que cette résolution soit rejetée. Sur motion, M. l'abbé L. Blais demanda que la résolution soit discutée par le congrès.

Prirent part à la discussion sur cette résolution: M. J.-A. Marion, M. le Dr P.-E. LaFlèche, M. E. Pelletier, S. Exc. Mgr Cabana et le R. P. Léo Lafrenière. Ce dernier suggéra que la résolution soit amendée.

Après discussion S. Exc. Mgr l'Archevêque présenta un amendement à la résolution qui se lisait comme suit:

"Que l'Exécutif de l'Association s'occupe d'obtenir des bourses d'étude, octrois et dons, en vue d'organiser le "Prêt d'honneur" pour aider financièrement nos jeunes garçons ou jeunes filles jugés méritants et qui désirent se qualifier ou se perfectionner dans une profession libérale ou non, et dont les parents sont dans l'impossibilité financière de défrayer le coût de ces études; que l'Exécutif recueille des dons de sources autres que celle de la perception de l'Association pour subvenir aux besoins du prêt d'honneur; et que l'Exécutif soit autorisé à prendre les dispositifs nécessaires à ces fins."

Cet amendement fut appuyé par Mlle Eugénie Dubuc. Les résolutions suivantes furent adoptées par le congrès:

2ème Résolution:
(Mlle M. Royal, institutrice.)

Cette résolution est recommandée par le Comité.

Motion M. l'abbé Jolicoeur — Mlle E. Dubuc:

"Que la résolution soit amendée comme suit: "Attendu que très souvent, par erreur, nous mettons entre les mains de nos élèves certains livres de littérature anglaise qui manquent de morale chrétienne, il est proposé qu'une personne ou quelques personnes compétentes en cette matière choisies par l'Exécutif fassent l'étude de ces livres avant l'ouverture des classes en septembre, et qu'ensuite, une liste annotée soit envoyée aux instituteurs."

3ème Résolution:
(Mlle M. Royal, institutrice)

Cette résolution est recommandée par le Comité.

Motion Mlle Marguerite Royal — Sr Joseph de l'Eucharistie:

"Attendu que les élèves de nos écoles rurales s'abstiennent très souvent de prendre part au Concours français à cause de diverses raisons dont quelques-unes sont: a) distance de l'école centrale où s'écrit le Concours; b) chemins impassables; c) gêne que ressentent certains élèves de se trouver dans un local nouveau; d) manque de cordialité avec lequel on les reçoit quelquefois, etc, etc, il est proposé que les élèves participant au Concours français écrivent dans leur propre école au lieu de le faire à l'école centrale de chaque paroisse."

4ème Résolution
(Cercle Notre-Dame de Lourdes)
Motion Pierre Charrière — M. Durand:

"Que l'Exécutif délègue un de ses membres dans les paroisses lors de la graduation du XIIème grade, là où en sera faite la demande."

5ème Résolution
(M. l'abbé Blais)
Motion M. l'abbé Blais — Emile Pelletier:

"Etant donné que les délégués au Congrès de l'Association ont — entre autres fonctions — à discuter les problèmes qui concernent l'éducation des nôtres; Etant donné que certains délégués n'ont pas l'occasion d'exprimer leurs idées ou n'osent pas le faire devant un auditoire nombreux, il est résolu que le programme du prochain congrès comporte une étude par "commissions" où tous les délégués par petits groupes et sous la direction de chefs de commission choisis par les organisateurs du Congrès, puissent plus facilement exprimer leurs opinions."

(Il est suggéré que le Comité des Résolutions soit sectionné)

6ème Résolution
(M. l'abbé Blais)

"Etant donné que l'école d'agriculture d'Otterburne doit prospérer pour le plus grand bien des nôtres, il est résolu: a) qu'une propagande soit organisée dans nos paroisses, pour que les parents sachent, dans le détail, à quoi s'en tenir sur l'Ecole d'Agriculture d'Otterburne: programme d'études, avantages, aptitudes requises, etc.

b) que l'Ecole d'Agriculture d'Otterburne soit invitée par l'Exécutif de l'Association plusieurs fois par année, à envoyer un représentant auprès de l'Exécutif pour en mettre tous les membres au courant de l'Ecole d'Agriculture."

Après discussion l'amendement suivant devient résolution:

Motion M. l'abbé Jolicoeur — M. Laurencelle:

"Il est résolu que le R. P. Méthé et l'Hon. S. Marcoux entrevoient les autorités de la Maison St-Joseph et s'entendent avec eux pour un programme que l'Association encouragera le plus possible."

Motion R. P. Lafrenière — secondée à l'unanimité:

"Que le R. P. Méthé soit membre de l'Exécutif."

Les congressistes choisirent les membres dont les noms suivent pour agir comme scrutateurs: M. l'abbé U. Forest, MM. E. Bohémier, R.-A.-L. Mercier, R. Bazin, C. Buffet, A. Noiette et C. Champagne.

Furent élus membres de l'exécutif: Mlle Antoinette Baril, M. Flavien Baril, M. Pierre Chabalier, M. Guillaume Charette, M. L. Daoust, M. Henri de Moissac, M. Georges Guilbault, Mlle Léonie Guyot, Dr P.-E. Laflèche, M. Armand Lavoie, M. Brunelle Léveillé, M. J.-A. Marion, M. Alfred Monnin, Mlle Madeleine Painchaud, M. Charland Prudhomme, M. le Juge L.-P. Roy, M. William Raymond.

M. A. Vermander, attaché au service de l'Enseignement technique du Manitoba, prononça une intéressante conférence sur l'Orientation à donner à nos enfants.

S. Exc. Mgr l'Archevêque coadjuteur tira les leçons du congrès. Il souligna d'abord que le congrès de 1948 était sans doute l'un des plus beaux et des plus intéressants qui furent tenus. Il exhorta les parents à s'imposer tous les sacrifices nécessaires pour donner à leurs enfants une éducation supérieure. Il les pria d'imiter dans ce domaine les Ukrainiens et les Mennonites qui semblent avoir compris mieux que nous la nécessité pour toute minorité de posséder une élite de premier choix.

Rapport des activités de l'Exécutif

Par Son Honneur le juge L.-P. Roy, président général

Mon devoir, en vous présentant le rapport des activités de l'Exécutif, consiste uniquement à vous donner un compte rendu fidèle et complet des actes posés et des décisions prises par votre Exécutif durant le terme écoulé depuis le dernier congrès.

Ayant reçu du congrès général le mandat de gérer les affaires de notre association de survie nationale, nous nous présentons aujourd'hui devant vous pour vous rendre compte de la manière dont nous avons exécuté ce mandat, pour vous mettre au courant des moyens que nous avons jugés opportuns de prendre pour sauvegarder nos droits et nos intérêts religieux et nationaux, et aussi pour soumettre à votre approbation notre administration des fonds que vous nous aviez confiés.

Comité Exécutif

D'abord, permettez-moi de vous expliquer brièvement la routine administrative du Comité Exécutif. D'après la constitution, il doit se réunir deux fois le mois, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par l'Exécutif lui-même pour des motifs jugés suffisants.

Durant le cours du dernier terme, votre Exécutif a tenu 42 réunions régulières où il y avait quorum. Quelles furent les assistances à ces réunions? Mesdames et messieurs, le tableau des assistances, ici en avant, vous le donne d'une façon exacte tel qu'enregistré à chaque assemblée par Mlle la Secrétaire. Vous pourrez en tirer vos propres conclusions.

L'Exécutif se subdivise en 3 comités principaux: le Comité d'Organisation qui tint 19 assemblées; le Comité de Fonctionnement scolaire qui se réunit 15 fois, et le Comité d'Enquête ayant à sa tête notre ex-président général, M. J.-A. Marion, et pour membres ordinaires le R. P. L. Lafrenière, O.M.I., et votre humble serviteur.

Comité d'Organisation

Le Comité d'Organisation, ainsi que le Comité de Fonctionnement scolaire, vous présenteront durant ce congrès un rapport détaillé de leurs faits et gestes; ce qui me dispense de vous en parler plus longuement.

Comité d'Enquête

Le Comité d'Enquête, cependant, à cause des questions contentieuses qu'il a à traiter, tient rarement des assemblées régulières, encore moins des minutes de ses assemblées qui pourraient facilement être nuisibles si elles venaient à tomber dans des mains ennemies; et par conséquent on ne vous soumettra aucun rapport de ses activités.

Son travail

Permettez-moi par conséquent de lever quelque peu le rideau et de vous faire voir, dans ses grandes lignes, le travail que ce comité accomplit.

Chaque fois qu'une commission scolaire a besoin d'une institutrice de langue française, chaque fois qu'une institutrice canadienne-française catholique demande une école, elles s'adressent d'ordinaire à l'Association et ces demandes sont immédiatement remises au Comité d'Enquête. Faut-il obtenir un permis pour permettre à l'une des nôtres d'enseigner dans une de nos écoles? C'est encore le Comité d'Enquête qui est saisi de la demande. S'il fallait que le président du Comité d'Enquête fasse une liste complète de ces demandes, je suis certain qu'il lui faudrait se procurer un très gros cahier! Mais ce n'est là encore que la plus petite partie du travail accompli par ce comité.

Problèmes résolus

Durant le dernier exercice seulement, nous avons eu au moins une cinquantaine de commissions scolaires qui ont fait rapport à l'Exécutif des difficultés spéciales auxquelles elles avaient à faire face et qu'elles devaient solutionner pour maintenir leur existence comme école catholique et française.

Chacun de ces cas a été étudié d'une façon particulière et individuelle, et après étude complète de la question en litige, le Comité d'Enquête a entrevu les autorités compétentes, après s'être assuré le plus grand support possible; et s'il n'a pas réussi à obtenir entière justice dans tous les cas, il a du moins obtenu tout ce qui était humainement possible d'obtenir dans les circonstances propres à chaque cas.

M. J.-A. Marion

Et je crois qu'il ne serait pas hors de propos ici de rendre un témoignage ouvert d'estime, de reconnaissance et d'admiration au président du Comité d'Enquête, notre digne ex-président général, M. J.-A. Marion, qui, en dépit de ses 83 ans, donne encore l'exemple d'un enthousiasme patriotique qui pourrait être imité avec beaucoup de profit par un grand nombre de nos jeunes.

Sans cesse sur la brèche, toujours prêt à combattre pour la défense de nos droits religieux ou français, toujours disposé à tous les sacrifices de son temps et de sa personne quand il s'agit du bien des nôtres, il ne se récuse jamais à la tâche la plus ardue et la plus ingrate, et il a rendu à toute notre population des services vraiment inappréciables. Et ce qui est plus encore, il continue tous les jours à se rendre de plus en plus indispensable. Je suis assuré que l'autre membre du Comité d'Enquête, le R. P. L. Lafrenière, ne m'en voudra pas de l'hommage spécial que je me plais à rendre à notre ex-président, car à moins de me tromper grandement, je suis persuadé que lui aussi partage entièrement mon opinion à ce sujet.

D'ailleurs, le R. P. L. Lafrenière sait très bien ce qu'il en coûte d'effort pour arracher, petit à petit, la reconnaissance de nos droits aux supporteurs de l'école non-confessionnelle, car c'est lui qui, en juillet 1946, obtenait du principal de l'école normale d'été à Tuxedo — un autre fervent de l'école neutre, c'est-à-dire athée— il obtenait, dis-je, la permission d'y célébrer la messe le dimanche pour les élèves catholiques, de leur donner une causerie sur un sujet religieux une fois la semaine.

Toutes les activités du Comité d'Enquête, tout comme celles des autres comités d'ailleurs, sont toujours soumises aux directives de l'Exécutif.

Votre exécutif a continué fidèlement toutes les initiatives commencées par ses prédécesseurs et qui avaient reçu l'approbation générale des congrès antécédents.

Il a continué à encourager la formation d'un corps enseignant dûment qualifié, en fournissant aux candidates les moyens financiers, quand elles en avaient besoin; et en faisant donner aux normaliennes des cours spéciaux de pédagogie française et de religion.

Visite des écoles

Votre exécutif a continué la pratique de faire visiter les écoles fréquentées par nos enfants, par ses deux visiteurs, le R. P. F. Faure, S.J., et M. l'abbé J. Jolicoeur, afin de constater l'efficacité de l'enseignement du français et de la religion dans nos écoles. Ces messieurs vous feront un rapport détaillé de leurs visites et des conditions qu'ils ont constatées. Ces rapports sont extrêmement importants et ils devraient être étudiés et analysés avec le plus grand soin dans chaque arrondissement scolaire et par chaque famille où il y a des enfants qui fréquentent l'école.

C'est en étudiant ces rapports des visiteurs que l'Exécutif a constaté un jour que dans un de nos centres canadiens-français, situé à quelque cinquante milles de St-Boniface, il y avait une école fréquentée par 82 élèves dont 78 Canadiens français, mais où l'on enseignait ni français ni religion. Pas besoin de vous dire, n'est-ce pas, que cette situation malheureuse est en bonne voie de rectification.

Révision du programme d'études

L'Exécutif a aussi continué la révision du programme des études francaises, s'efforcant toujours d'adopter les méthodes pédagogiques les plus approuvées; il a aussi opéré des changements importants à l'examen annuel de français qui nous ont permis de faire connaître les résultats deux mois plus tôt qu'à l'ordinaire.

Festival de la Bonne Chanson

L'Exécutif a encore continué son encouragement au festival de la Bonne Chanson; et s'il n'y a pas eu un concours final l'an dernier, c'est que les organisateurs — je devrais peut-être dire l'organisateur principal — le R. P. M. Caron, S.J., voulait se rendre compte si la bonne semence jetée en terre avait pris racine et si elle se développerait par elle-même: c'est ce que nous constaterons demain soir en assistant très nombreux au Playhouse où le directeur du festival vous donnera "La leçon du vieux lapin" qui, j'en suis certain, convaincra même les plus sceptiques que nos gens non seulement aiment à chanter, mais encore à chanter bien.

Aide financière

Votre Exécutif a aussi continué la tradition établie dès ses origines d'aider, selon ses moyens, les écoles séparées dans le besoin, surtout celles qui en sont à leurs débuts; et nous avons contribué ainsi en faveur de l'école Ste-Marie, de l'école St-Eugène, de celle du Précieux-Sang et de quelques autres encore.

Initiatives nouvelles

Toutefois, si votre Exécutif a continué tous les rouages déjà existants et essentiels au bon fonctionnement de notre Association, il a aussi, durant ces deux dernières années, pris un nombre important d'initiatives nouvelles qui, à notre humble opinion, doivent perfectionner le fonctionnement de l'Association et lui assurer un rendement encore plus considérable, et lui susciter chez les nôtres un plus grand intérêt.

Ces changements cependant, nous les soumettons aujourd'hui à votre approbation.

Nouveau mode de perception

Le premier changement apporté à l'ordre établi, est le nouveau mode de perception. C'était l'habitude, depuis les débuts de l'Association, d'envoyer chaque année, dans chacune de nos paroisses, un délégué qui devait exposer aux paroissiens le but de l'Association, les moyens dont elle disposait pour atteindre ce but, et solliciter une généreuse perception. En principe, cela semblait parfait. Cette prise de contact entre le délégué de l'Exécutif et les paroissiens ne pouvait que rapporter d'excellents résultats; en pratique, cependant, il n'en était pas toujours ainsi.

Si vous voulez bien jeter un coup d'oeil rapide sur le tableau des assistances aux assemblées de l'Exécutif, vous comprendrez combien il devenait difficile à l'Exécutif de trouver le nombre de délégués qualifiés pour visiter toutes nos paroisses alors qu'il s'agissait d'une absence d'un ou deux jours et non pas de deux ou trois heures seulement.

En plus, nos cercles locaux se plaignent souvent qu'ils n'ont pas suffisamment à faire et nous avons cru bon de leur confier l'organisation de la perception.

Et pour nous, nous avons organisé une semaine dédiée à l'Association, et nous nous sommes efforcés de vous faire connaître le travail de votre Association, chez vous, sans vous déranger, à la radio et par notre journal **La Liberté et le Patriote**. Les résultats à date semblent justifier ce changement; mais c'est à vous qu'il appartient, en fin de compte, d'approuver ou de désapprouver cette innovation. Remarquez bien, cependant, que même avec la semaine de l'Association à la radio, nous avons envoyé un délégué dans chaque paroisse qui nous en a fait la demande. Je tiens ici à remercier CKSB ainsi que **La Liberté et le Patriote** qui nous ont donné l'usage de leurs ondes et de leurs colonnes absolument gratuitement.

"Nos écoles au micro"

Et parlant de radio, je voudrais mentionner brièvement ici le programme radiophonique "Nos écoles au micro" que votre Exécutif a organisé en 1946, de concert avec M. Louis Leprohon, alors directeur de CKSB. Je vous assure que l'organisation de ce programme ne rencontra pas tout d'abord l'approbation sans réserve de tous les membres de l'Exécutif. Plusieurs craignaient que les distances à parcourir pour amener les écoliers aux studios de CKSB décourageraient bien vite les mieux intentionnés; mais il n'en fut rien, et l'on s'aperçut bien vite qu'une distance de deux cents milles n'empêchait pas nos écoliers d'arriver en temps et d'émerveiller les auditeurs par la correction de leurs réponses; et tous ceux qui ont entendu le programme presque identique irradié de Québec où les enfants des écoles de cette province jouent le même rôle que les nôtres ici, s'accordent à dire que pour une province où l'enseignement du français est défendu, nos élèves, grands et petits, ont fait excellente figure.

Et il faudrait voir l'enthousiasme de ces petits lorsqu'ils viennent prendre part à ces programmes formateurs! Un cas concret vous le fera constater encore mieux. Un de ces bambins de 9 ou 10 ans avait pris part au programme en question. Il avait hésité d'une façon assez prononcée et avait failli manquer la question dont il connaissait bien la réponse, cependant. Un de ses compagnons qui n'avait pas eu la "chance" d'être choisi l'accusait de s'être excité et énervé; et le bambin de répondre: "Tu l'aurais été toi aussi si tu avais eu l'honneur de toute notre école sur tes épaules".

C'est justement là l'esprit que nous tenons à développer chez nos jeunes. Et ces programmes ont été une pure gracieuseté de la part de CKSB. Il n'en a rien coûté à l'Association.

CKSB et l'Exécutif

Nous rendant compte que CKSB, notre radio français du Manitoba, était un organe essentiel à la survivance de la langue française au Manitoba, nous avons décidé d'accorder un représentant de CKSB sur l'Exécutif de notre Association, tout comme nous l'avons fait pour le représentant de **La Liberté et le Patriote**, des commissaires d'école et des autres institutions dont le but principal est de sauvegarder les droits de notre langue; et les directeurs de CKSB choisirent M. le docteur P.-E. LaFlèche pour leur représentant. Ceci cependant exige un amendement à notre constitution qui vous sera soumis plus tard.

Correction des examens

Depuis longtemps aussi on se plaignait généralement, et surtout dans le corps enseignant, des retards apportés à la correction des examens de français.

Après avoir longuement étudié le problème, nous avons inauguré un nouveau système qui a fait disparaître complètement les sujets de plainte, mais qui, par contre, a entraîné une dépense assez considérable. Le rapport du Comité de Fonctionnement scolaire vous expliquera ce changement dans ses détails, mais comme votre Exécutif a par là encouru une dépense assez forte, je crois de mon devoir de vous le mentionner et de vous demander, alors que le sujet vous sera complètement expliqué, votre approbation ou votre dissidence.

Volumes reçus du Québec

Je dois aussi mentionner en passant que l'Association a reçu, l'hiver dernier, quelque 50,000 volumes, don des Chambres de Commerce de Québec. Ces livres furent expédiés à notre Association sans avoir été classés et avec instruction de les diviser aussi également que possible avec les Canadiens français de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Il fallait par conséquent en faire le triage, et pour cela nous dûmes les transporter dans la salle Jubinville que M. le Curé de la cathédrale a gracieusement mise à notre disposition, et engager un personnel suffisant et surtout connaissant pour en faire le triage et la division. Les autres provinces envoyèrent aussi quelques délégués, mais le gros du travail retomba sur nous, et les dépenses aussi. Tout de même, nous avons bénéficié d'environ 12,500 volumes de bonne qualité, à ce que nous en disent les experts, pour une somme assez minime. Ces livres ont été distribués dans nos paroisses.

Circulaires envoyées

Nous avons aussi fait préparer et envoyé à nos cercles locaux et aux curés de nos paroisses plusieurs circulaires pour les tenir au courant des événements importants au point de vue scolaire; mais je voudrais mentionner d'une façon spéciale le travail qui a été préparé sur les octrois spéciaux (equalized assessment) ainsi que sur l'obtention de bourses (scholarships). Nous avons été très heureux de constater qu'un nombre considérable de nos jeunes ont envoyé leur demande pour ces bourses à l'Association qui s'est fait un devoir de les transmettre à qui de droit, avec sa plus forte recommandation. Il semblerait que si nous n'avons pas obtenu aucune ou presque aucune de ces bourses dans le passé, c'était un peu faute de demande.

Visiteurs d'écoles

Un mot seulement au sujet des visiteurs d'écoles, nos "inspecteurs" pour parler le langage officiel. L'Exécutif se rend parfaitement compte que c'est là un des rouages les plus importants de notre organisation, mais à condition d'être bien fait. L'Exécutif a adopté un plan par, lequel il croit pouvoir obtenir de meilleurs résultats, et le président du Comité d'Organisation, qui a été mis au courant de cette affaire, vous l'expliquera plus au long. Tout de même, croyant que l'Exécutif doit mettre toutes ses cartes sur la table et vous soumettre toutes ses actions pour confirmation ou rejet, je n'ai pas voulu passer sous silence ce point important, car si nous sommes en droit d'attendre un meilleur rendement, il en coûtera plus cher. Nous avons encore étudié divers problèmes qui nous ont été soumis par des arrondissements scolaires, ou soulevés par certaines discussions. On reproche assez souvent aux religieuses qui ont un couvent dans une paroisse d'avoir un certain nombre de pensionnaires dont la résidence est en dehors de l'arrondissement. Nous avons constaté dans la grande majorité des cas que nous avons étudiés que c'était là un bien plutôt qu'un fardeau pour l'arrondissement scolaire en question; cela lui assure le nombre requis d'élèves pour enseigner les grades supérieurs, ce qu'il n'aurait pas pu avoir sans ces pensionnaires, et procure ainsi aux parents l'opportunité de donner à leurs enfants l'instruction secondaire et cela à très bon marché.

L'Ordre du Mérite Scolaire

Je ne saurais passer sous silence une cérémonie qui m'a profondément touché et à laquelle j'avais le bonheur de distribuer l'Ordre du Mérite Scolaire à quelques centaines d'institutrices et d'instituteurs. Votre Association enfin reconnaissait d'une façon tangible les mérites de ces instituteurs et de ces institutrices qui ont donné leurs meilleures années à la cause canadienne-française et catholique au Manitoba, en enseignant en marge du programme officiel du bureau de l'Instruction publique notre programme français de l'Association et le programme religieux du diocèse, et tout cela, plus souvent qu'autrement, pour des salaires moins élevés que ceux qu'ils ou qu'elles auraient pu obtenir dans des arrondissements scolaires anglais où il n'y aurait eu qu'un seul programme à enseigner.

En distribuant ces médailles d'or à celles qui avaient enseigné plus de 30 ans; ces médailles d'argent à ceux ou à celles qui avaient enseigné 25 ans; et ces médailles de bronze aux néophytes de l'enseignement, ceux qui n'avaient que 15 années à leur crédit, je me sentais bien petit dans mon dévouement à notre cause et j'étais heureux d'offrir en toute humilité, à ces géants du dévouement patriotique et religieux chez nous, l'hommage respectueux et sincère de ceux qui ont fait partie de notre Association avant qu'elle ne fût née, alors qu'elle n'était encore que le Comité de Vigilance dans les premiers mois de l'année 1916.

Cours d'été projetés

Et nous avons une foule d'autres projets à l'étude; nous essayons, et cela avec chances de succès, d'établir des cours d'été où nos religieuses qui enseignent dans nos écoles séparées pourront parfaire leurs qualifications et obtenir des diplômes qui faciliteraient à leurs élèves l'entrée dans les écoles secondaires (High Schools). Nous avons encore à l'étude un autre projet de cours d'été où les élèves des grades supérieurs qui ont des suppléments à reprendre pourront le faire sans perdre un temps considérable.

Enfin, tout ce qui touche de près ou de loin à la meilleure éducation des nôtres, ne saurait nous être étranger, et nous sommes toujours prêts et disposés à donner à tous ces problèmes notre attention toute entière et le meilleur de notre jugement.

En terminant ce rapport déjà trop long, je voudrais toucher encore un point.

Cours agricole moyen

Ceux qui assistaient au dernier congrès se rappellent sans doute l'exposé magistral que fit le R. P. Chartrand, C.S.V., d'un projet de cours agricole moyen; et les congressistes d'alors avaient encouragé fortement le nouvel exécutif élu à seconder les efforts du bon Père et de l'aider à établir et faire fonctionner ce cours d'agriculture. A cette fin, votre Exécutif a versé à la Maison St-Joseph d'Otterburne la somme de $500.00.

Le projet, cependant, ne donne pas encore les résultats attendus et cette déficience est due en grande partie au manque d'élèves qui comprennent la nécessité de se perfectionner dans les sciences agricoles: en septembre 1947, il y avait 7 élèves, et en décembre de la même année, il n'en restait que 6. Evidemment, il est impossible de faire donner un rendement satisfaisant à ce cours avec un nombre d'élèves si restreint. Il faudra, de toute nécessité, créer une mentalité différente chez les nôtres qui devront comprendre la grande utilité de ces cours spécialisés afin de vouloir en profiter.

Et cependant, c'est vers ces cours spécialisés qu'il nous faut diriger tous nos efforts si nous voulons éloigner d'une façon efficace le danger des grandes unités scolaires.

Changement au programme anglais

Il y a à peine une semaine que les journaux de Winnipeg annonçaient que le bureau de l'Instruction publique venait d'ordonner un changement important dans le programme d'enseignement au grade X, changement qui doit se poursuivre au grade XI en 1949 et au grade XII en 1950. Comme dans les années précédentes, l'enseignement essentiel consistera dans l'étude de l'anglais, des sciences, des mathématiques et de la sociologie, mais à côté de cela l'on donnera des cours d'art ménager, d'agriculture, de métiers ou de commerce. Si je comprends bien la nouvelle directive du bureau de l'Instruction publique, un élève du Xe grade devra prendre l'enseignement régulier, et en plus devra prendre à son choix l'un des sujets spécialisés énumérés plus haut.

Je connais, par contre, l'intérêt intense que les dirigeants du bureau de l'Instruction publique portent à l'enseignement de ces matières et la satisfaction évidente qu'ils éprouvent à toutes démonstrations d'art ménager, d'art mécanique, de travaux de métier et toutes choses de ce genre; je le connais pour en avoir été témoin à plusieurs reprises.

Manque de préparation de nos jeunes

D'ailleurs, rendons-nous à l'évidence et admettons que toutes nos jeunes filles, que tous nos jeunes garçons surtout ne sont pas équipés intellectuellement pour tirer le plus grand profit des études secondaires qu'on leur donne dans nos écoles, et tâchons de leur donner ce qui peut les intéresser et surtout les préparer d'une façon immédiate à une belle carrière d'agriculteur, de mécanicien, de machiniste, enfin, d'homme de métier pleinement qualifié; et réservons à ceux qui en ont les aptitudes requises l'enseignement purement secondaire et classique.

Cours spécialisés

Je sais par plusieurs expériences personnelles que ces cours spécialisés sont déjà donnés dans quelques-unes de nos écoles; je sais aussi que certaines de nos institutrices, des religieuses surtout, ont déjà sacrifié une partie de leurs vacances pour suivre des cours d'été et se spécialiser dans ces enseignements et qu'elles possèdent d'excellentes qualifications aux yeux des dirigeants officiels de l'enseignement manuel. Il nous faudra, sans doute, augmenter nos efforts dans ce sens et former encore un plus grand nombre de compétences en ces matières.

Encouragement de l'Association

Vous pouvez être assurés, mesdames et messieurs, que l'Association continuera à encourager ces belles initiatives et ces dévouements nouveaux qui, nous en sommes assurés, vont surgir pour continuer, maintenir et perfectionner l'enseignement donné dans nos écoles, pour assurer leur indépendance contre l'ingérence de certains officiers du bureau de l'Instruction publique, et de nous permettre surtout et avant tout, de donner à nos enfants l'instruction religieuse, la plus importante de toutes.

Assistèrent au congrès

St-Boniface: Son Exc. Mgr G. Cabana, Rév. Pères A. Lemoine, L. Hardy, J. Méthé, MM. les abbés Blais, Deniset-Bernier, Jolicoeur, Mgr J.-C. St-Amant, R. P. J. Fortier, s.j., Son Exc. Mgr A. Béliveau, Mme O. Pelletier, E. Pelletier, Frs. André, A. Meunier, Mme Alvina Brabant, Sr Luc d'Antioche, Amable Toupin, Sr Marie de Ste Florida, Sr M. St Marc, Henri Lalonde, Fr. Jos. Bruns, François Savoie, E. Bohémier, A.-R. Proteau, J.-H. Daignault, A.-H. Corriveau, Mlle Eugénie Dubuc, Mlle Ursula Muller, François Mahé, Mme Alice Raymond, Mme E. Verreault, J.-A. Marion, Oscar Pelletier, A.-J.-H. Dubuc, Sr May Guichon, Mlle Antoinette Baril, Sr Marie-Léon, Mme J.-E. De Gagné, L. Garet, A.-L. Monnin, G. Larivière, M. Rey, F. St-Germain, Fr. E. Berger, G.-A. Guilbault, Mme Ben Cyr, Sr M. St-Edmond, Sr M. St-Augustin, Sr Marie-Diomède, Laurette Trudeau, J. de Ambrosis, Frédéric Savoie, M. l'abbé Maurice Lecomte, Mme G. Painchaud, Mlle Marguerite Royal, Raymond Bernier, Godias Brunet, H. Constant, Charland Prudhomme, Juge L.-P. Roy, Mlle Anna Marion, William Raymond, René Dussault.

Aubigny: Mme Prosper L'Heureux, Mme Jean Sorin, James Ritchot, M. l'abbé Z. Garand, Jean Sorin.

St. Adolphe: Flavien Baril, Philippe Pelletier, Moïse Delorme, M. l'abbé A. Hébert, Mlle Blandine Chaput, Sr Agnès Noélie, Jérémie Baril.

Ste-Agathe: M. l'abbé J.-C. Paillé.

Bruxelles: Mgr H. Lapointe.

Ste-Anne des Chênes: Georges Lavack, Sr Hermance Lussier.

Dunrea: Napoléon Boulet, Sr M. St Augustin, Joseph Bisson, Mlle Rose Lavoie.

Elie: A.-M. LeSann, Jos. Girard, Noël Girard, Armand Bernardin, Lionel Bélisle.

Ste-Elisabeth: Napoléon St-Godard, P. Sicotte.

St-Eugène: M. l'abbé R. Bélanger, M. Lacasse.

St-Eustache: Alphonse Senécal, Osias Duclos, Mme O. Duclos.

St-François-Xavier: Marc Régnier, Mlle R.-A. Perras.

Fannystelle: Gaspard Piché.

Ste-Geneviève: M. Joseph Goyet.

Grande Clairière: Sr Marie de la Nativité.

Haywood: Mme Blanche Levreault, Jules Dheilly.

St-Jean-Baptiste: Joseph Lauzé, Mlle Lucia Touzin.

St-Joseph: Mme Félix Parent, Sr M. Ste Louise.

La Salle: A.-G. Forest.

Letellier: Sr M. Madeleine, Alb. Gallant.

St-Léon: Antoine Labossière.

St-Laurent: Sr Marie de Ste Florida, Sr M. Fidéline, Mme Nap. Dumont, Mme Joe Allard, Sr Marie de Ste Magnile, Sr Marie-Noëlline.

Lorette: Sr du Sacré-Coeur de Jésus, Sr Thérèse de Marie, Hon. S. Marcoux, Mme Eloria Marcoux, Mme Mathilde McDougall, R. P. J.-M. Louis Aubin, O.M.I., Jean-Baptiste Grégoire, Almanzor Manaigre, Gaston Bohémier, Constance Gendron, Mme Alex. Manaigre.

Mariapolis: M. l'abbé O. Moquin, Alphonse Boulet, Alfred Maranda, Joseph Morin, Adrien Allard.

Morris: M. l'abbé David Roy.

St-Norbert: M. l'abbé U. Forest, Mme G. Kenny, M. J.-A. Ritchot, Albert Cormier, J.-B. Blain, Henri Boulet, Sr Poirier, Sr Dolorès Lussier, Mme Lemaire, Mlle I. Beaudoin.

La Broquerie: M. l'abbé Léon Roy, J.-B. Simard, Joseph Cyr, Emile Désorcy, Alfred Choiselat, Joseph Dandonneau, L. Laurencelle, G. Nadeau.

Notre-Dame de Lourdes: Pierre Charrière, Ant. Badiou, B.-J. Château, Auguste Durand, Remi Bosc, Mlle Elise Comte, Sr Marie-Joseph.

Otterburne: R.P. Albert Denis, R. P. Henri McNabb, H. Latendresse, C.S.V., J.-L. Gauvreau, C.S.V., J.-C. Carrière.

Précieux-Sang: J.-C. Lavoie, C. Buffet, Mme Iram Buffet, Mme J.-C. Lavoie, Mme V. Masson, M. et Mme J.-O. Brunet, Marie Masson, J.-E. Dumas.

St-Pierre-Jolys: M. l'abbé J.-A. Sabourin, Edmond Préfontaine, Fr. Amesse, C.S.V.

Ste-Rose du Lac: Sr M. Ste Reine.

South Junction: M. l'abbé Raymond Roy, A.-O. Beaudry.

Somerset: Alex Lafrenière, C.-J. Champagne, Mme C.-E. Champagne, M. et Mme Léon Bruyère.

Thibaultville: M. l'abbé Normandin.

Transcona: M. l'abbé J. Bellavance, A. Paul.

Winnipeg: R. P. I. Désautels; R.-L. Mercier, R. P. L. Lafrenière, Brunelle Léveillé, Dr P.-E. LaFlèche.

Woodridge: Sr M. du Sauveur, Sr St Gérard.

Rapport Financier

Par M. Charland Prud'homme, trésorier

Le Conseil d'Administration soumet à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes de deux exercices financiers. Le premier a pris fin le 31 mai 1947, le second le 30 avril 1948, d'où il ressort que le pre- [illegible] mois et le second de onze mois.

Votre conseil a cru bon d'effectuer ce changement afin de permettre à notre vérificateur de préparer son rapport dans un délai raisonnable avant le congrès, qui a lieu entre la fin de juin et les débuts de juillet.

La situation générale s'est améliorée au Manitoba au cours des deux dernières années quoique nos centres de langue française n'aient pas été très favorisés l'an dernier, ce qui explique dans une certaine mesure une diminution de nos revenus.

Lors des deux dernières perceptions, nous avons fait appel à nos concitoyens par l'entremise de Radio-Saint-Boniface; les résultats ont été satisfaisants. Faut-il conclure que l'appel par la voie des ondes est plus efficace que nos visites sur les lieux? La réponse demanderait une longue dissertation car il y a un grand nombre de facteurs qui entrent en jeu.

Le comité d'organisation et de finances de votre association désire exprimer sa reconnaissance à Radio-Saint-Boniface pour sa coopération et bienveillance à l'occasion de notre perception annuelle.

Le bureau d'administration remercie Messieurs les Curés, les cercles paroissiaux, nos instituteurs et institutrices, ainsi que les nombreux percepteurs qui se dévouent sans cesse au maintien de notre oeuvre.

A nos généreux donateurs nous voulons aussi exprimer notre reconnaissance. Conformément au désir exprimé par le dernier congrès, nous avons ajouté la liste des donateurs au rapport financier.

EXHIBIT "A"
BILAN AU 31 MAI 1947

ACTIF:			
Banque		$ 4,594.33	
Obligations d'Epargne du Can. (Valeur 31-5-47)		2,027.50	
Certificats d'épargne de guerre		454.74	
Caisse populaire de St-Boniface		250.00	
Prêts		422.85	
Bibliothèque - inventaire au 31 mai 1947		1,079.20	
Bibliothèque - pédagogique		45.90	
Ameublement		430.27	
Frais différés:			
Dépense et réparation, nouveau local		1,068.91	
Papeterie et impressions (inventaire)		128.44	
Assurance payée d'avance		7.96	
			$10,510.10
PASSIF:			
Bourses payables (réserve)		$ 865.00	
SURPLUS:			
Surplus au 31 mai 1946		8,532.86	
Profit d'après Exhibit "B"		1,112.24	
			$10,510.10

EXHIBIT "B"
RELEVE DES REVENUS ET DEPENSES
1er juin 1946 au 31 mai 1947

REVENUS:			
Contributions		$ 5,492.73	
Sou de l'Ecolier		1,279.91	
Dons		617.50	
Loyer		300.00	
Concours de français		257.00	
Intérêts - prêts		6.83	
Intérêts - Obligations et Certificats de guerre		167.97	
Intérêts - banque		24.60	
Festival de la Bonne Chanson		79.75	$ 8,226.29
Bibliothèque:			
Ventes		$ 1,330.42	
Achats	$ 1,038.55		
plus: inventaire 31-5-46	1,179.19		
	$ 2,217.74		
moins: inventaire 31-5-47	1,079.20	1,138.54	191.88
			$ 8,418.17
DEPENSES:			
Loyer		$ 711.60	
Salaires - visiteurs		800.00	
Salaire - secrétaire		1,471.63	
Salaire - substitut pour secrétaire		40.00	
Dons		1,350.00	
Concours de français		605.30	
Frais des visiteurs		149.05	
Frais de voyages - perception		62.30	
Frais de voyages - membres de l'exécutif		59.03	
Papeterie et impressions		237.89	
Sou de l'Ecolier		762.48	
Ecoles pauvres		12.48	
Assurance mobilier		7.11	
Téléphone		100.49	
Lumière		27.54	
Congrès		192.26	
Congrès - colonisation		63.65	
Nécessaire du bureau		82.13	
Timbres		151.37	
Voyages et dépenses - unités scolaires		119.98	
Vérification		25.00	
Messes		7.00	
Cours - Normaliennes		105.27	
Festival de la Bonne Chanson		115.05	
Cautionnement		5.00	
Abonnements		6.00	
Dépenses diverses		36.32	
			$ 7,305.93
Profit pour la période avant déduction faite pour dépréciation sur l'ameublement			$ 1,112.24

EXHIBIT "A"
BILAN AU 30 AVRIL 1948

ACTIF:			
Banque Canadienne Nationale		$ 2,997.75	
Bons - Dominion du Canada		4,000.00	
Certificats d'épargne de guerre (Valeur 30-4-48)		467.83	
Caisse populaire de St-Boniface		250.00	
Prêts		254.98	
Bibliothèque - inventaire au 30-4-48		952.83	
Bibliothèque pédagogique		45.90	
Ameublement		629.44	
Intérêt accru (bons - Dominion du Canada)		62.73	
Compte recevable (loyer)		25.00	
Frais différés:			
Papeterie et Impressions	$ 188.77		
Ordre du Mérite Scolaire	35.50		
Concours de français	55.70	279.97	
Nouveau local		801.61	
Loyer payé d'avance		35.00	
Assurance payée d'avance		53.55	$10,856.59
PASSIF:			
Salaire des visiteurs payables		$ 400.00	
Réserve - Bourses payables		865.00	
SURPLUS:			
Surplus au 31 mai 1947	$ 9,645.10		
Déficit d'après Exhibit "B"	53.51	9,591.59	$10,856.59

EXHIBIT "B"
RELEVE DES REVENUS ET DEPENSES
1er juin 1947 au 30 avril 1948

REVENUS:			
Contributions		$ 5,022.14	
Sou de l'Ecolier		1,262.23	
Dons		215.00	
Loyer		275.00	
Intérêt - prêts		3.50	
Intérêt - bons et certificats		75.21	
Intérêt - banque		12.07	$ 6,865.15
Bibliothèque:			
Ventes		$ 984.85	
Achats	620.59		
Plus: inventaire 31-5-47	1,079.20		
	1,699.79		
Moins: inventaire 30-4-48	952.83	746.96	237.89
			$ 7,103.04
DEPENSES:			
Loyer		$ 652.30	
Salaire - secrétaire		1,540.00	
Salaires - visiteurs		800.00	
Dons		550.00	
Concours de français		424.24	
Frais de voyage des visiteurs		344.30	
Frais de voyage - perception		8.75	
Papeterie et impressions		163.72	
Sou de l'Ecolier		699.83	
Ecoles pauvres		2.50	
Assurance - mobilier		11.11	
Téléphone		128.32	
Lumière		28.72	
Timbres		125.09	
Prime payée - bons "Dominion"		47.50	
Congrès regional (St-Norbert)		56.24	
Festival de la Bonne Chanson		130.00	
Ordre du Mérite Scolaire		321.78	
Cours aux Normaliennes		208.10	
Livres de Québec		467.90	
Vérification		25.00	
Cautionnement		5.00	
Salaire pour remplaçant		30.00	
Frais de voyages - délégués		157.00	
[illegible]		[illegible]	
[illegible]		34.54	
Abonnements		6.00	
Nécessaire du bureau		31.97	
Lavage du bureau		47.00	
Dépenses diverses		30.34	$ 7,156.55
Déficit pour la période			$ 53.51

DONS
1er juin 1946 au 31 mai 1947

Son Excellence Mgr Georges Cabana	$ [illegible]
Banque Canadienne Nationale	[illegible]
Comité Permanent de la Survivance Française	10.00
Société des Artisans, Montréal	10.00
Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb	25.00
Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb de Québec	25.00
Consul de France	187.50
Fédération des Femmes Canadiennes-françaises	15.00
Société St-Jean-Baptiste de Montréal	50.00
Association des Commissaires de Langue française	9.00
Association des Instituteurs de Langue française	6.00
D. Molgat, Strathclair	5.00
M. Ernest Guertin, Winnipeg	400.00
M. E. Théoret, Beauharnois	10.00
M. Pierre Courtines, Queen's College	volumes
Secrétariat de la Province de Québec	volumes
Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface	12.00
L'Union Catholique des Cultivateurs de Québec	volumes
Editions Fides	volumes
La Librairie Granger Ltée	volumes
La Librairie Beauchemin Ltée	volumes
Union Nationale Française	10.00

1er juin 1947 au 30 avril 1948

Son Excellence Mgr Georges Cabana	$ 25.00
Banque Canadienne Nationale	50.00
Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb	25.00
Fédération des Femmes Canadiennes-françaises	15.00
Société des Artisans, Montréal	volumes et 10.00
Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface	12.00
Union Nationale Française	10.00
Cercle La Vérendrye	5.00
Association des Instituteurs de Langue française	6.00
Association des Commissaires de Langue française	9.00
Société St-Jean-Baptiste de Québec	15.00
Consulat de France	médailles, volumes et 100.00
Révérendes Soeurs Grises	100.00
D. Molgat, Strathclair	5.00
Anonyme	10.00
Comité Permanent de la Survivance Française	135.00
M. E. Théoret, Beauharnois	volumes
Révérendes Soeurs Oblates	volumes
La Librairie Beauchemin Ltée	volumes
Editions Fides	volumes
Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb de Québec	25.00

Permettez-nous de vous donner quelques explications sur les divers comptes indiqués au Bilan:

Actif

Le compte "Banque Canadienne Nationale" figurant au bilan pour $2,997.75 comprend nos disponibilités au 30 avril 1948.

Les postes "Bons du Dominion du Canada" $4,000, Certificats d'Epargne de Guerre" $467.83, et "Caisse populaire de St-Boniface" $250.00 composent notre portefeuille.

Le poste "Prêts" $254.88 représente les prêts faits aux Normaliennes conformément aux règlements de l'Association.

Les postes "Bibliothèque - inventaire au 30 mai 1948" $952.83, "Bibliothèque pédagogique" $45.90 et "Ameublement" $629.44 représentent la propriété mobilière de l'Association.

Le poste "Intérêt accru (Bons du Canada)" $62.73 représente les intérêts non-encaissés.

Le compte recevable (loyer) $25.00 constitue un mois de loyer de notre sous-locataire.

Les frais divers se chiffrent à $1,180.13 — inclus dans ce montant il y a $801.66 qui comprend notre équité au sujet de réparations faites à nos frais dans l'immeuble Huot et garanti par un bail de 5 ans.

Passif

Les "Salaires des visiteurs payables" $400.00 constituent le second versement dû à nos visiteurs.

Le compte "Réserve Bourses payables" $865.00 constitue les bourses de nos concours de français mais payables seulement à ceux et celles qui se destinent à l'enseignement en poursuivant leurs études à l'Ecole normale ou à l'Université.

Nous vous engageons à approuver le bilan, le compte de profits et pertes de nos deux derniers exercices écoulés depuis le dernier congrès qui vous sont présentés tel que préparés par notre vérificateur, M. Roméo Dubreuil.

Charland PRUD'HOMME,
trésorier.

Rapport du visiteur des écoles

Par M. l'abbé J. Jolicoeur, visiteur des écoles

Excellences, Messieurs les abbés, Révérendes Soeurs, Messieurs:

Le visiteur d'écoles de l'Association est tenu comme vous le savez de faire rapport de ses visites; chaque fois qu'il visite une école, il doit envoyer un rapport écrit à l'Association. Ce rapport est ensuite envoyé à M. le Curé, à l'institutrice, aux commissaires et aux membres du cercle local de chaque paroisse. Je vous avouerai franchement que pour le visiteur, la rédaction de ce rapport n'est pas toujours une rose sans épine! Quand tout est parfait, c'est vraiment rose! Quand tout est bien, c'est encore assez rose. Mais quand il y a des remarques à faire on est sur les épines. Puis quand il n'y a rien de bien, le visiteur est à peu près certain de se saigner un peu sur la pointe aiguë des épines d'un malin rosier! Ces cruels rosiers cependant sont rares dans notre champ scolaire et le visiteur peut espérer s'en tirer avec deux ou trois meurtrissures par année! Ce n'est pas grand'chose quand on songe à toute la floraison des joies que l'on trouve à passer dans nos écoles!

Fait à signaler

Sur les 101 écoles que j'ai visitées et qui se répartissent en 205 classes j'ai pu constater des merveilles que je veux étaler à vos yeux aujourd'hui. Ces 205 classes rassemblent chaque jour 4259 élèves canadiens-français. Et ce qu'il y a de beau, d'éclatant, de presque miraculeux, c'est qu'après 32 ans de persécution à la fois ouverte et sournoise, ces 4,259 enfants canadiens-français, à l'exception de 282, apprennent encore avec fierté et enthousiasme la langue française. 282 enfants canadiens-français seulement n'apprennent pas le français sur un nombre d'au delà de 4,000; je crois que c'est là un succès dont l'Association, les parents canadiens-français, nos instituteurs, nos institutrices et nos curés peuvent se glorifier hautement. Et avec la gloire au front et le courage plein le coeur, ensemble, un peu comme le "Bon Pasteur", nous pouvons aller à la recherche de ces 282 brebis et les ramener au bercail. C'est notre droit, c'est notre devoir, c'est notre tâche; ce sera notre prochaine victoire!

Notre personnel enseignant

Et dans ce tableau de gloire, ce tableau d'honneur de nos exploits, il convient de placer, tout au centre, les noms vaillants et héroïques, de nos instituteurs et de nos institutrices! Comme dans le passé, ils sont encore les artisans habiles qui mènent toujours à bonne fin les entreprises gigantesques et audacieuses de nos luttes scolaires! Parmi les 205 instituteurs et institutrices que j'ai l'honneur de connaître, il y en a à peu près 26% qui sont des professeurs de français d'insurpassable valeur et des patriotes au coeur brûlant d'amour pour leur langue et pour leur foi. En plus de cela, il y a à peu près 56% de nos instituteurs et de nos institutrices qui donnent un très bon enseignement français et une formation patriotique et religieuse de bonne qualité. Ceci nous amène à constater que 82% de notre corps enseignant est tout à fait à la hauteur de sa tâche et remplit son rôle de façon à faire honneur à sa profession, à son Eglise, et à sa Patrie! C'est là encore une gloire qui rejaillit sur tous les Canadiens français du Manitoba et dont nous devons être fiers. Parmi nos 205 instituteurs et institutrices, l'on en trouve encore à peu près 12% qui ont bonne volonté et qui obtiennent un assez bon résultat dans leur enseignement.

Et ces statistiques sont tirées des rapports d'un visiteur que l'on est parfois porté à classer comme étant trop sévère!—C'est peut-être vrai! Après les fleurs, les épines! Après la douceur, la sévérité! — Et je continue le relevé de mes statistiques trop imparfaites, mais un peu significatives quand même.

Et nous tombons ici dans la médiocrité où 4% à peu près du corps enseignant a élu domicile! Puis finalement, c'est le point obscur: 2% de nos instituteurs et institutrices semblent avoir perdu jusqu'à la dernière lueur de leur patriotisme français!

Ombre au tableau

Et maintenant, permettez-moi de jeter un oeil charitable et discret sur nos pertes de capital humain, sur ceux des nôtres qui chaque année sortent de l'école normale pour aller offrir leurs services aux adversaires de nos droits, de nos traditions. Ils ont probablement des raisons très valables! Il reste cependant bien certain que nous n'avons pas d'instituteurs et d'institutrices à prêter! Une enquête sérieuse sur ce point nous serait utile et nous permettrait peut-être de remédier à un mal qui menace d'être très désastreux! — Voilà un premier écueil à notre survivance française! Je veux en indiquer un autre non moins sérieux avant d'en signaler un troisième qui, à mon avis, est des plus graves!

Un deuxième danger

Le second danger qui menace la cause française dans les écoles, c'est ce que j'appellerais "le reniement de la langue". Je sais bien qu'on ne va pas jusqu'à dénigrer le français, mais dans une trentaine de nos écoles déjà, on semble tenir la langue française comme une langue secondaire et étrangère. On ne le dit pas, mais voici les symptômes qui le prouvent. Dans ces écoles on ne parle pas ou presque pas français en récréation; si on a une farce à faire, un mot d'esprit à dire, on se sert de l'anglais, même quand on est en conversation française; comme si notre belle langue française n'était pas assez souple ni assez brillante pour exprimer les beaux traits d'esprit!

On affirmera aussi que c'est une règle élémentaire de politesse que de parler tous l'anglais quand il se trouve dans l'école ou dans la classe ou dans la salle de récréation, un seul pauvre petit être qui ne comprend pas le français! Tout cela, l'expression d'un patriotisme qui s'étiole un peu, qui roule sur la pente très douce d'un défaitisme qui mène dans le lointain à l'abîme du tombeau de notre langue et de nos traditions! Un remède s'impose! — L'Association se chargera sans doute de le trouver.

"L'école sans parents"

Un troisième danger excessivement grave celui-là, créé par nos adversaires, mais que l'on subit inconsciemment c'est "l'école sans parents"! On tend de plus en plus à considérer les parents comme une bande d'incompétents en matière d'éducation de leurs enfants. Ce mouvement commencé depuis longtemps par des agents destructeurs de la famille, s'accentue de nos jours et s'organise de plus en plus. Le nuage épais des grandes unités scolaires qui plane sur nos têtes ne tend certainement pas à rapprocher les parents de l'école! Et si l'on regarde en face l'attitude du Département, l'on ne voit pas beaucoup comment ses gestes prouvent sa confiance envers les parents! Un fait qui m'a frappé beaucoup, c'est le suivant. Il y a à peu près 20 ans dans la plupart de nos écoles, l'institutrice se voyait dans l'obligation d'inviter les parents à l'école à la fin du 1er semestre, à Noël, et à la fin de l'année scolaire, en juin. Et là, en présence de Monsieur le Curé, des Commissaires et des parents, l'on faisait la revue des matières apprises en y ajoutant quelques notes de chant, de déclamation, de gaîté! C'était là aussi que l'on faisait la distribution des prix. — Vingt ans après! En 1948, il n'y a presque plus un vestige, presque plus une trace de cette belle tradition si éducative, si familiale et si propre à rattacher les parents à l'école et à l'éducation de leurs enfants; si propre à faire découvrir aux parents les talents et même la vocation de leurs enfants. Plus d'une fois un vieux curé de paroisse a trouvé là l'occasion de décider les parents à faire poursuivre des études plus avancées à un fils ou à une fille en vue de les conduire plus tard au sacerdoce et à la vie religieuse. Il y a 20 ans, une institutrice qui n'aurait pas invité les parents à la fin de l'année aurait été regardée comme une éducatrice qui n'a rien fait et qui ne veut pas étaler son fiasco!

Vingt ans après, on finit le semestre par un arbre de Noël et l'on termine l'année, sans parents, par une fête champêtre, le "field day", tant prôné par le Département, on ne sait trop pourquoi! Peut-être et probablement organisé pour arriver à ruiner dans nos centres français cette belle coutume de l'examen de Noël et de fin d'année en présence des parents. Si c'est cela, il a réussi à merveille. "L'école sans parents" comme si Dieu s'était trompé en donnant des parents aux enfants, comme si les parents n'étaient plus en possession de la grâce de leur état et qu'en leur confiant des enfants Dieu ne leur avait pas donné en plus de l'obligation, le pouvoir et la capacité de protéger ces enfants et de les cultiver dans tous les domaines. Il ne faudrait pourtant pas oublier que les parents sont antérieurs à l'école, que les parents sont d'institution divine, si je puis m'exprimer ainsi, tandis que l'école et l'instituteur sont d'institution humaine.

La semaine de l'Education

Il reste encore dans nos écoles et dans nos institutions "la grande semaine d'éducation" où l'on invite les parents. Il y a "les journées des parents", deux choses bien appréciables, mais qui, à mon avis et d'après ce que j'ai pu constater, n'auront jamais l'attrait qu'avaient autrefois nos examens de fin d'année en présence de M. le Curé, et de tous les parents de l'arrondissement. Il convient bien de se rappeler ici l'adage toujours vrai ... "finis coronat opus". Les parents comme les autres aiment à voir un travail fini et ce n'est qu'à la fin d'un semestre et d'une année qu'ils peuvent examiner ce travail bien fini, bien couronné de succès! — Si nous voulons guérir le mal de "l'école sans parents" il faudrait, je regrette de le dire, peut-être laisser de côté les médicaments trop modernes et revenir sans tarder aux vieux remèdes de nos vieilles grand'mères.

Entretien des écoles

Il y aurait bien l'entretien de nos écoles et l'hygiène à discuter! Trop peu de nos écoles encore se sont décidées à servir des repas chauds le midi! Trop de nos écoles aussi ont des murs grisés par les ans, qui portent le sombre deuil de leur peinture disparue! Trop de bancs sont boiteux, démembrés et sans couleur! Trop de systèmes de chauffage ont perdu l'ardeur de leur première jeunesse et n'ont plus la force de jeter les chauds rayons de leur flamme! Trop de toilettes (cabinets) s'obstinent à faire face aux intempéries de l'hiver et n'ont pour accueillir leurs hôtes que des entrailles glacées et glaciales! Tout cela, la tâche des commissaires, qui ne demandent pas mieux, j'en suis sûr, que d'améliorer tous ces points aussitôt que la situation financière le permettra! — Je vous laisse avec ces quelques constatations au point de vue de l'éducation française au Manitoba pour explorer brièvement le domaine religieux.

L'enseignement religieux

D'ordinaire, les éducateurs qui ont du succès en français ont les mêmes succès en catéchisme. Pour le succès dans l'enseignement religieux on peut donc garder les proportions déjà énoncées dans l'enseignement du français! Il peut arriver parfois que l'enseignement de la religion soit mieux réussi que l'enseignement du français, mais ce sont là des cas plutôt rares, et je ne crois pas que ces exceptions changent beaucoup les proportions déjà données!

Il y a cependant deux points que je soumets à la réflexion de tous ceux qui s'intéressent à l'éducation religieuse des enfants de nos écoles. L'on constate que la prière du matin et du soir est abrégée — elle ne se dit pas tout au long dans à peu près 80% de nos écoles! Est-ce un bien, est-ce un mal? Je laisse à des autorités plus compétentes de le décider!

Pour le chapelet, on le récite tout entier dans la moitié de nos écoles. Les autres écoles n'en récitent qu'une partie! Serait-ce mieux de le réciter tout entier tous les jours? Je n'ose pas me prononcer! Si cette diminution de nos prières dans nos écoles favorise la piété, je serais prêt à me ranger du côté des courtes prières! Certaines institutrices cependant affirment que la longue prière et le chapelet peuvent se réciter avec beaucoup de dévotion et attirent visiblement sur leur école des grâces de succès et de sanctification!

Et me voilà épuisé! Epuisé de commentaires, mais plus rempli que jamais d'enthousiasme, de force et de courage pour la cause canadienne-française et religieuse de notre cher Manitoba. Devant une phalange de héros et d'héroïnes tels les parents canadiens-français de notre province, les commissaires de nos écoles, les éducateurs inlassables de notre corps enseignant et nos petits Canadiens français pleins d'ardeur, de patriotisme et de foi, l'on se sent revivre au patriotisme de chez-nous! Et l'on voit se réaliser le mot d'ordre du grand Archevêque qui dans un geste presque prophétique faisait entendre sa voix en disant: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre."

Rapport du visiteur des écoles

Par le R.P. F. Faure, S.J., visiteur des écoles

Le rapport que je vous présente sera assez succinct: des statistiques et quelques remarques.

Statistiques

En 1946-1947, 22 paroisses ont été visitées; dans ces paroisses se trouvaient 44 écoles comptant 137 classes. La population scolaire était de 4,038 dont 3,334 de langue française; les élèves d'autres langues formaient les 17.4% de la population de mon district. Sur les 3,334 élèves de langue française, 3,163 ont suivi le programme d'études de l'Association d'Education; quelques écoles ne l'ont pas suivi en entier, mais c'est une petite minorité; donc l'on peut dire que plus de 90% des élèves de langue française ont étudié le français d'après les directives de l'Association.

En 1947-1948, 24 paroisses ont été visitées; on y trouvait 55 écoles avec 149 classes. Le nombre des élèves était de 3,962 dont 3,225 de langue française; la proportion des élèves d'autres langues était cette année de 18.6%. Sur les 3,225 élèves de langue française, 3,039 ont suivi le programme de l'Association d'Education; donc plus de 90%.

Remarques

Ces statistiques vous démontrent que le programme de l'Association d'Education est en général bien suivi par nos élèves de langue française; j'avoue qu'il pourrait y avoir amélioration.

Qu'est-ce qui empêche un certain nombre d'élèves de langue française d'étudier le français d'après les directives de l'Association d'Education? Trois raisons peuvent être avancées: en certains endroits, la quasi-impossibilité d'enseigner le français sans rogner le temps accordé au catéchisme: parce que quelques élèves de langue française sont noyés dans une population scolaire d'autres langues; cependant on trouve des maîtresses qui gardent leurs élèves français après quatre heures et leur enseignent assez de leur langue maternelle pour leur permettre de participer au concours de français; ce sont des cas rares. Une autre raison plus générale: c'est l'apathie des parents, et même parfois de quelques institutrices, qui ne se soucient pas de cet enseignement et laissent les enfants agir à leur gré; comme le programme de français constitue un fardeau supplémentaire, ces derniers n'en veulent pas et on les laisse faire.

Enfin une troisième raison, qui concerne les élèves des grades supérieurs: un certain nombre arrivent dans nos écoles après avoir fréquenté des écoles où l'on n'enseignait pas le français; il est alors souvent impossible de leur faire suivre de quelque façon le programme de l'Association. Quant au cas d'hostilité envers le français de la part des nôtres, il se rencontre très rarement; c'est heureux. Cependant on trouve des parents qui défendent aux institutrices d'enseigner le français à leurs enfants; quelques-unes (honneur à elles!) passent par-dessus ces injonctions et enseignent au moins la lecture, ce qui permet aux élèves de mieux comprendre leur catéchisme, qu'ils étudient en français.

Difficultés à surmonter

Vu la proportion des élèves d'autres langues que le français, environ 18%, on comprendra le zèle que doivent déployer les institutrices pour enseigner le français; c'est parfois un tour de force. Je tiens ici à leur rendre hommage publiquement. Je ne dis pas que tout soit parfait; non pas! Mais j'affirme à leur honneur, après 14 ans de visites d'écoles, qu'elles méritent des louanges, et de grandes louanges, pour la sympathie qu'elles ont témoignée au français et le dévouement qu'elles ont manifesté en l'enseignant si bien malgré toutes les difficultés. Je comprends sous ce vocable d'institutrices tous les instituteurs de mon district qui ont fait montre du même zèle. Qu'on ne croie pas que ce sont là des flagorneries: je suis sincère; d'ailleurs je n'ai rien à y gagner. Tant que notre personnel enseignant possédera cet esprit patriotique, je pense que la survivance du français au Manitoba est en bonnes mains. Seulement il faut avoir l'oeil ouvert: à cause de l'enseignement anglais à l'école, en plusieurs endroits les enfants ont de plus en plus tendance à parler anglais entre eux; des institutrices zélées pour la langue française sauront trouver le moyen d'enrayer cette fausse inclination.

Dans les écoles paroissiales

Je dois une louange spéciale aux institutrices de nos écoles paroissiales: elles font une oeuvre difficile et méritoire, mais parfois pas aussi consolante qu'elles le désireraient. Un certain nombre de leurs élèves ont un père ou une mère de langue anglaise et c'est cette langue qui est parlée au foyer; vous voyez d'ici le travail des maîtresses pour apprendre le français à ces enfants. D'autres élèves ont des parents de langue française mais vivent dans un milieu anglais: leur langue ordinaire, c'est l'anglais, même parfois à la maison, où les parents ne réagissent pas assez; dans ces cas la tâche des institutrices est presque aussi ardue que dans le cas précédent. Pour ces enfants la langue française ne sera presque toujours que la langue seconde, l'anglais étant d'ordinaire la langue maternelle. Malgré tout, les maîtresses avec leur dévouement réussissent à enseigner très convenablement le français à ces élèves. Ce sera leur consolation d'avoir fait pénétrer un peu d'esprit français dans ces cerveaux et ainsi de les rendre plus tard sympathiques à la langue française; mais elles peuvent espérer plus: le sauvetage au point de vue national d'un certain nombre de ces jeunes qui, sans elles, se seraient inévitablement anglicisés. Devant ces héroïnes, au salaire forcément restreint, nous devons saluer bien bas.

Un certain nombre d'institutrices de mon district, réunies en congrès pédagogique au début de juin, ont manifesté leur approbation chaleureuse du nouveau genre de questions au concours de français. On trouve que ce mode de concours n'est ni trop facile ni trop difficile, qu'il permet à l'élève d'exercer son jugement, sans éliminer le travail de la mémoire. Il semble que ce soit un sentiment assez général, d'après ce que j'ai pu constater durant des visites d'écoles faites après le concours.

Un règlement à interpréter

Une dernière remarque et je termine. Un règlement de l'Association demande que l'élève soit en français au même grade qu'en anglais; si l'on doit faire autrement, on est censé en obtenir l'autorisation de l'Exécutif. Or, ce règlement ne semble pas observé: on rencontre des cas fréquents où, sans permission, on fait répéter à un élève un grade français dans lequel il n'a pas réussi. Du point de vue pédagogique on a raison: du point de vue de l'Association on aurait tort. Que faire? Ce règlement a pour but d'éviter des fraudes possibles au concours de français; on pourrait empêcher ces fraudes aussi bien en consultant les résultats du concours de l'année précédente, dans les cas où un élève remporterait quelque prix; si son examen a été satisfaisant dans le même grade l'année précédente, on le déclarera tout simplement hors concours pour l'année présente. Ainsi on remettrait au jugement des institutrices de faire recommencer un grade à un élève insuffisamment préparé pour le grade supérieur.

Voeux

Je conclus en formulant deux voeux:

1) Que l'on supprime le règlement qui oblige l'élève à être au même grade en français et en anglais;

2) Que l'on continue à proposer les questions du concours comme on l'a fait cette année: il semble que ce fût un succès. On suggérerait que les questions du grade IV soient assez faciles pour encourager l'élève à continuer avec ardeur et ambition l'étude du français: il faut se rappeler que c'est le premier examen que ces enfants subissent.

En terminant je tiens à remercier le R. P. Martial Caron, S.J., qui m'a aidé pour les visites d'écoles en 1946-1947.

Le tout respectueusement soumis.

P. F. FAURE, S.J.

Rapport du Comité d'organisation

Par M. William Raymond, président

Le Comité d'organisation de l'Association d'Education, comme vous le savez, a pour but d'étudier toutes les questions se rapportant au bien et au progrès de l'oeuvre, sauf celles qui concernent le fonctionnement scolaire qui a son propre comité. Ces questions sont soumises à l'Exécutif qui les ratifie ou les abroge. Nous avons quelque raison de croire que ce Comité a accompli de la bonne besogne au cours de ces deux dernières années.

Le rapport que j'ai le devoir de vous soumettre des 19 réunions qui ont eu lieu depuis le dernier congrès, se trouve simplifié par l'énumération des activités de l'Association, dont vous fit part, ce matin, S. H. le Juge L.-P. Roy, notre président, et par le rapport aussi des finances que vous fera ce soir M. Charland Prud'homme, notre trésorier.

Membres du Comité

Il n'est sans doute pas inutile de vous rappeler ici les noms de ceux qui font partie de ce Comité et qui font tous partie de l'Exécutif:

Le Président, S. H. le Juge L.-P. Roy, le chapelain, M. l'abbé J.-Z. Robert, le trésorier, M. Charland Prud'homme; et les suivants: le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., le Dr P.-E. LaFlèche, le Major Lavoie, MM. Brunelle Léveillé, A.-M. Monnin, Pierre Raimbault, Raymond Bernier et moi-même, le président dudit comité.

Les perceptions annuelles

Les deux dernières perceptions annuelles eurent comme porte-voix la Radio St-Boniface, avec la coopération des autorités ecclésiastiques des deux diocèses de St-Boniface et de Winnipeg, NN. SS. les Archevêques Cabana et Murray, le président de l'Association, S. H. le Juge L.-P. Roy, M. le curé Léo Blais de la Cathédrale, le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, le R. P. Caron et ses collégiens. Cet essai, qui a évité des déplacements devenus fastidieux et les déboursés qu'ils occasionnaient, a prouvé son efficacité par l'augmentation d'environ $1,500 en faveur de la perception. On constate, par ailleurs, que ces récentes dispositions prises par l'Association d'Education ont développé des initiatives paroissiales à plus d'un endroit. Et de ce fait, les prix et diplômes dont se chargeaient les délégués, ont été expédiés soit aux secrétaires des cercles locaux ou à MM. les curés.

L'an dernier, la veille de la journée consacrée à la perception, la propagande s'est servie de 4 représentants des écoles de St-Adolphe, du Précieux-Sang et du Sacré-Coeur de Winnipeg respectivement et du collège St-Boniface.

Les quatres sujets traités par ces quatre élèves, individuellement, étaient "l'Association et la Religion", "l'Association et la Langue", "Comment aider l'Association", et "Ce que je dois à l'Association".

Chacune de ces compositions méritait une mention d'honneur, d'abord parce qu'elle était bien faites, ensuite parce qu'elle était de nature à intéresser les parents et à ranimer les désirs de notre population canadienne-française de soutenir et de consolider ce château fort de nos droits.

C'est encore notre Comité qui voit à l'organisation de la convention des Commissaires d'écoles de langue française qui se réunissent, chaque année, à l'Institut Collégial Provencher.

Journée de la Jeunesse

Le 3 septembre 1947, le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I. prenait l'initiative de créer dans bon nombre de nos écoles "la fête de la jeunesse canadienne-française". Il est sûrement opportun d'offrir au révérend Père nos félicitations et notre gratitude pour avoir conçu cette pensée d'un patriotisme aux plus hautes portées.

Congrès régional

Un congrès régional se tenait à St-Norbert le 26 octobre 1947 dont les organisateurs étaient M. le Dr Paul-Emile LaFlèche et M. Brunelle Léveillé. Ce moyen employé par ces deux membres de l'Exécutif pour exprimer leur dévouement envers l'Association a été récompensé par le grand enthousiasme suscité et le succès remporté. Plusieurs autres congrès régionaux devaient avoir lieu, mais ne purent être réalisés, à cause de circonstances incontrôlables.

Visiteurs d'écoles

Devant l'évidence de la popularité et de l'efficacité croissantes de l'Association d'Education, il est devenu manifeste que les deux visiteurs d'écoles devront passer à son service exclusif, afin de se consacrer entièrement à ces visites. Ils seront surtout d'un grand secours aux institutrices qui en sont à leur début dans l'enseignement, et qui doivent mener de front les deux programmes, celui du Département d'Education et celui de l'Association d'Education.

Pour pouvoir compter sur un meilleur résultat, il paraît indubitable aux membres de l'Exécutif que les quelque 360 classes d'enfants, réparties dans environ 200 écoles là où nous pénétrons, soient visitées, chacune, deux fois l'an. Ce désir exprimé à S. Exc. Mgr Cabana a été accueilli avec la plus grande bienveillance. Mais malgré toute sa bonne volonté d'y adhérer, Monseigneur ne peut actuellement nous accorder qu'un prêtre. Ces visiteurs d'écoles auront droit, cela va sans dire, à un traitement adéquat au service qu'on exige d'eux. Ces traitements et dépenses de voyages de MM. les visiteurs nous vaudront un déboursé supplémentaire de $2,000. à $2,500. par année.

Correction du concours

Une autre dépense assez considérable qui s'imposait depuis longtemps, c'est celle de la correction du concours annuel. Le Comité, ne pouvant abuser davantage du service bénévole des maisons d'éducation et des instituteurs et institutrices, depuis l'établissement de ce concours, a déboursé cette année la somme de $690. pour rénumérer ceux qui se sont attelés à cette tâche. On me permettra de me faire ici l'interprète de tous, pour exprimer notre profonde reconnaissance à tous ceux qui, depuis 1923, s'y étaient dévoués, se mettant à l'oeuvre dès les premiers jours de leurs vacances. Vous serez sans doute surpris d'apprendre que ce dévouement inqualifiable a épargné à l'Association la somme approximative de $15,000 à $17,000. Cette année, le travail s'est effectué plus promptement, et les participants du concours ont pu avoir sur **La Liberté et le Patriote** le résultat de leurs efforts, avant même la fin de l'année scolaire. L'Association croit avec raison que cette nouvelle décision est plus satisfaisante, et surtout plus juste pour tout le monde.

Ont pris part au concours 3,135 enfants du grade 4 au 12ème inclusivement.

Pour terminer ce rapport, Mesdames et Messieurs, je me permets, au nom du Comité que je représente, sur l'importance de plus en plus sérieuse, de faire des sacrifices en faveur de l'Association d'Education. Rien que cet exposé que je viens de vous présenter des dépenses croissantes que les circonstances lui imposent, nous force à nous incliner devant l'impérieuse nécessité d'ouvrir plus larges que jamais nos coeurs et nos bourses lors de la prochaine perception.

Le Président du Comité d'Organisation,

W. RAYMOND

Les travaux manuels chez les garçons

Par M. A. Vermander, directeur de l'Enseignement technique

Avant-propos

L'orientation professionnelle est à l'ordre du jour. Les éducateurs en parlent avec insistance, les parents s'en préoccupent anxieux de voir leurs enfants mieux dirigés vers la carrière qui leur convient, les autorités publiques elles-mêmes semblent en comprendre davantage toute l'importance.

Orientation

Que veut dire ORIENTATION? Par analogie pour un jeune homme, s'orienter c'est chercher sa voie, sa [illegible]; c'est aussi choisir une [illegible], se destiner vers un [illegible] de succès et de bonheur [illegible] sur un inventaire [illegible] de ses qualités, de ses aptitudes, de ses goûts, afin d'édifier ensuite toute sa vie sur la base solide du travail quotidien.

Je ne tiens pas ici à démontrer toute l'importance de l'orientation. Soulignons toutefois qu'une futile enquête dans les différents métiers ou professions nous permettrait de découvrir l'existence de groupes assez nombreux d'inadaptés, de ratés, d'insuffisants, de malheureux, que la société doit endurer et supporter à ses frais. Toutes ces personnes sont les victimes de l'absence d'un système d'orientation ou de sélection professionnelle. Je sais que nos éducateurs font bien leur possible. A tous les degrés de l'enseignement, ils semblent vouloir s'intéresser de façon plus immédiate à cette question. C'est pourquoi il importe de distinguer ici deux groupes d'orientateurs.

Il y a d'abord les orientateurs professionnels, c'est-à-dire ceux qui possèdent les connaissances requises pour remplir cette charge.

Ces personnes ont fait des études spécialisées qui les qualifient particulièrement pour donner des conseils appropriés à ceux qui veulent bien recourir à leurs bons offices. Les autres sont les éducateurs que leur formation pédagogique générale mais non spécialisée ou leur expérience met en mesure de donner, à l'occasion, des conseils appropriés aux étudiants confiés à leurs soins.

Ce n'est pas mon intention d'assimiler les directives de ces deux catégories d'orientateurs. La compétence professionnelle est si différente que ce serait faire injure aux techniciens de l'orientation que de les mettre sur le même palier que les pédagogues faisant occasionnellement un travail identique, (en amateur si vous voulez).

Etudions tout simplement un aspect particulier de ce problème de l'orientation. Je comprends que l'orientateur de carrière aussi bien que l'éducateur devraient posséder une connaissance approfondie de l'organisme scolaire de la province, puisqu'il est généralement admis aujourd'hui que l'orientation ne doit circonscrire son action aux seuls étudiants qui terminent leur cours secondaire, mais qu'il faut plutôt faire appel à ses lumières à tous les stages importants du cycle des études. Il devient évident que tous nos éducateurs devraient être bien au fait de toutes les particularités du rouage scolaire afin de pouvoir, à l'occasion, orienter ou [illegible] conseiller ceux de leurs disciples qui font appel à leur sagesse ou à leur expérience.

A la fin de l'école primaire

Il est évident qu'à la fin de l'école primaire élémentaire il devrait y avoir une certaine orientation. En effet, à l'issue de ces études, nombre d'élèves devront prendre des décisions importantes qui auront des répercussions sur toute la vie. Il est évident qu'à ce stage de leurs études, nos enfants sont alors beaucoup trop jeunes (12 ou 13 ans) pour prendre seuls une décision aussi importante. Nos éducateurs et les parents — **oui les parents** — qui doivent ici seconder le travail des maîtres, devraient être bien au fait de l'importance d'une sage orientation à ce tournant de la vie. Bien souvent la décision de faire faire un cours secondaire à leur fils dépend des parents, qui en ont ainsi décidé pour son avenir, sans s'assurer au préalable, s'il possède les aptitudes indispensables à de telles études.

Pourquoi nos enfants ne reviennent-ils pas après les vacances annuelles pour suivre un cours secondaire ou classique?

Est-ce à cause d'inaptitudes déclarées aux examens, ou pour cause de santé, de manque d'argent, ou par suite de la décision du garçon ou de la fille? ou bien encore à cause du manque de surveillance de la part des parents?

Encore une fois l'orientation rendrait un immense service à nos institutions d'enseignement en élaguant la plupart de ceux qui n'ont pas d'aptitudes suffisantes pour réussir convenablement. Elle serait fort utile aux chefs de nos familles nombreuses qui s'imposent souvent des sacrifices extraordinaires et hélas parfois inutiles, pour placer leurs enfants dans nos collèges classiques.

Nous avons un certain nombre de garçons ou de filles, qui à différents stages de leurs études ont échoué à tous les examens annuels. Naturellement, la question se pose: "Qu'allons-nous en faire?" . . . Ah oui, bien des parents s'imaginent qu'un enfant non doué pour les études ou qui n'aime pas l'école peut être dirigé vers le cours d'arts et métiers.

Ceux qui se bercent de ces illusions seront sans doute ramenés tôt ou tard en face de la dure réalité.

Ecoles spécialisées

En effet, nos écoles spécialisées exigent de la part de tous les élèves une somme considérable de travail et une bonne dose d'amour pour l'étude. Nous sommes en face d'une réalité: un grand nombre de garçons laissent l'école afin de se trouver de l'ouvrage. Laissez-moi vous dire que l'industrie aujourd'hui, et demain davantage, requiert des spécialistes de tous genres et que notre gouvernement oblige, par ordre-en-conseil, d'obtenir un permis d'apprentissage ou permis de qualification. Je tiens à vous signaler que nos écoles techniques du Manitoba d'où sont sortis des talents remarquables, sont bien arriérées comparées avec les autres provinces. Malgré cet état de choses, je crois que nous ferons un grand progrès vers l'enseignement technique des jeunes et aussi vers la perfection de ceux qui possèdent des connaissances limitées afin de leur assurer un gage digne des qualifications requises par l'industrie. Permettez-moi de vous lire les différents métiers qui requièrent un permis.

Pour terminer je tiens à vous dire que nous rendrions un service signalé à nos enfants tout d'abord qui recevraient ainsi des directives sûres et sages pour l'organisation future de leur vie — directives basées sur les qualités personnelles de chacun, sur leurs aptitudes intellectuelles, tout en tenant compte de la situation financière des parents. Je ne prétends pas ici que l'orientation ou les décisions constituent des recettes infaillibles, ou des conseils sans appel pour la conduite de la vie. Elles demeurent toutefois une lumière providentielle qui permettra d'éviter des tâtonnements coûteux et d'assurer plus de succès parmi le groupe qui se dirige vers telle carrière déterminée.

Les affaires de tout le monde

par



Nous sommes tous en relations et nous sommes parfois forcés de travailler avec des personnes que nous n'aimons pas. C'est là un problème de la vie qu'il faut accepter et tâcher de résoudre.

Ce n'est pas en les haïssant que nous ferons disparaître ces personnes de notre vie. Nous devons trouver un moyen de vivre avec elles.

Rappelons-nous qu'il y a probablement des gens qui ne nous aiment pas non plus. Nous devrions donc faire preuve de tolérance.

Plus important encore, nous devrions tâcher de *cacher notre aversion*. Autrement nous ne faisons qu'aggraver les choses.

D'autre part, si nous faisons un *petit* effort pour être aimables et courtois envers ceux qui ne nous plaisent pas, nos relations avec eux seront plus agréables. Et qui sait, il pourrait même en résulter une véritable amitié.

. . .

Un autre facteur de vie plus heureuse est la tranquillité d'esprit que nous devrions cultiver par tous les moyens — surtout financièrement. L'assurance-vie offre le moyen le plus sûr et le plus efficace de réaliser la sécurité personnelle et familiale.

☆ BELLEGARDE ☆ Saskatchewan ☆

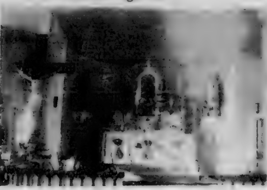


Grotte érigée au Couvent par les religieuses et les élèves, en 1941.



Bénédiction de la grotte par Mgr Jules Bois, P.D., curé de Bellegarde.

L'église



Intérieur de l'église. Quelques ornements lors de la fête des moissons.

Le presbytère

Une partie du village

Des fêtes imposantes marquent ce jubilé d'or

(Suite de la première page)

vive reconnaissance à l'égard d'un pasteur si dévoué. Il présenta ensuite l'adresse à M. l'abbé Radaz, ainsi qu'une bourse très substantielle.

Remerciements

Visiblement ému, le vénéré jubilaire traduisit ses sentiments de gratitude en termes concis mais sincères.

M. L. Arbez

Une note de franche gaieté mit fin à cette cérémonie lorsque M. Louis Arbez fit entendre une chanson à répondre intitulée "La belle aventure de M. le curé Radaz".

Biographie

M. l'abbé Joseph Radaz naquit à de l'Etoile, au Jura, France. Arrivé au Canada à l'âge de 16 ans, il entra chez les Chanoines réguliers de Marie-Immaculée, à Notre-Dame de Lourdes. Ordonné prêtre en 1898, il devint diacre à St-Claude la même année, desservant en même temps les paroisses de St-Daniel, Carman, Morden, Manitou et Starbuck.

C'est en 1907 qu'il devint curé de St-Claude, succédant au R. P. Maurey. Et depuis 41 ans cette paroisse bénéficie du zèle et de la bonté de M. l'abbé Radaz.

Séance

Voici le programme de la séance présentée au jubilaire par les élèves de l'école du village:

Carillon de fête (choeur), par un groupe d'élèves.

Le Vieux Curé (monologue), par M. Henri Bazin.

"Hosties" de Marguerite Perroy, 1er acte.

Maypole Drill.

"Hosties", 2ème acte.

Saynète "Petit vieux et petite vieille", par Mlle Aline Rey et M. Hubert Dacquay.

"Hosties", 3ème acte.

Choeur "Le beau parler ancestral", par un groupe d'élèves.

Comédie "Mon billet de retour", par un groupe d'élèves.

Saynète "Voeux de fête", par un groupe d'élèves.

Allocution de M. le Curé.

O Canada.

Les personnages de la pièce en trois actes étaient:

Maria	Mlle R. de Moissac
Lucia	Mlle Lucille Arbez
Dolorès	Mlle Odile Dacquay
Mercédès	Mlle Denise Marchand
Carmen	Mlle Louise Bonnefoy
Inès	Mlle Blanche Rosset
Paula	Mlle Elise Goulet

Adresse

Voici le texte de l'adresse lue par M. Charles de Moissac:

Monsieur le Curé,

Notre paroisse est dans l'allégresse et la joie se reflète sur toutes nos figures en ce grand jour qui est fête pour nous et, cela n'est pas sans raison, puisque nous célébrons les cinquante ans du pasteur qui, à juste titre, est le père, plutôt le grand-père de St-Claude.

Admettons de suite ce fait, peut-être unique dans l'histoire canadienne, ces cinquante années, M. le Curé, vous les avez vécues dans notre belle paroisse. C'est pourquoi nous voulons, en ce jour, vous dire toute notre vénération, vous témoigner notre reconnaissance et notre amitié.

Venant d'une famille terrienne des [illegible] du Jura, habitué à la vie dure et connaissant le travail ardu, vous partiez, tout jeune homme, pour ce pays encore nouveau qui demandait des prêtres pour continuer le travail immense des grands missionnaires français; vous partiez après des adieux touchants et douloureux à des parents chéris, à des frères et des soeurs aimés et vous vous donniez sans retour à votre nouvelle patrie.

Nominingue, en province de Québec, fut votre premier contact avec le Canada et tout en faisant le métier de défricheur vous complétiez votre cours de théologie. Le Manitoba, en ces temps, recevait une immigration intense, surtout de la France, et la paroisse de Notre-Dame de Lourdes venait d'être fondée et avait pour pasteur Dom Benoit. Plusieurs familles françaises s'établissaient dans la contrée environnante et la Divine Providence, ayant aperçu dans le jeune abbé ecclésiastique un futur missionnaire, fondateur, vous dirigea, par la voix de vos supérieurs, vers cette nouvelle paroisse de Notre-Dame de Lourdes.

En 1898, vous montiez à l'autel et de suite — puisque le lendemain — avec armes et bagages, vous vous dirigiez vers la nouvelle fondation de Dom Benoit, la paroisse de St-Claude. Et depuis ce temps vous vivez parmi nous, nous faisant bénéficier de votre ministère de prêtre.

Ici, M. le Curé, laissez-nous vous dire, nous les vieux, que votre zèle de jeune prêtre fut un encouragement pour les premiers colons de France, nouvellement arrivés, et nous aida grandement à nous faire à notre nouvelle patrie et fonder les foyers chrétiens que là-bas on nous refusait. Ce fut, certes, pour nous un apport encourageant et quelle ne fut pas notre joie lorsqu'en 1907, Mgr Langevin vous nommait curé et vous confiait les destinées de cette jeune paroisse. Donc, après 9 années de vicariat et de mission dans les postes avoisinants, vos supérieurs reconnaissaient vos talents d'organisation et d'administration et c'était cette nouvelle paroisse qu'ils vous confiaient. Et depuis 41 ans, sans faiblir, sans arrêt, vous vous êtes donné sans compter à ce dépôt à vous confié pour le faire fructifier.

Les tempêtes sont venues, le feu a passé, les critiques et les discordes se mêlèrent quelquefois aux autres épreuves nombreuses qui essayèrent de décourager le jeune missionnaire. Mais nous devons le dire, sans peur de blesser votre humilité, votre vie de curé exemplaire, d'homme de règle et formé par une éducation familiale où le devoir doit être accompli jusqu'au bout, vous avez fait face à tout cela pour donner au bon Dieu les âmes qu'Il vous demandait de sauver.

C'est pourquoi, M. le Curé, nous voulons nous unir à vous pour remercier le Dieu éternel et lui dire notre gratitude pour nous avoir donné un si digne curé et nous l'avoir conservé jusqu'à aujourd'hui.

Notre gratitude est grande envers Dieu et, aussi, envers vous, M. le Curé, et ici nous devons dire ce que ces cinquante années de prêtrise passées dans notre paroisse nous ont donné. Ce sont les enfants, les petits-enfants et les arrière-petits-enfants que vous avez baptisés, communiés pour la première fois et trois générations de mariages qui furent bénis par vous. Quelle vie intense de surnaturel, distribuée à pleines mains dans nos âmes durant ces nombreuses années de ministère au milieu de nous.

Le culte divin, la beauté des ornements et des objets sacrés eurent vos tous premiers soins et même une grande partie de vos économies y ont passé, pour que tout soit digne de l'Hôte divin de nos tabernacles. Aussi pouvons-nous dire que notre église possède des beautés et des richesses qui font l'orgueil de la paroisse.

Le cimetière eut à son tour vos attentions et, les réparations accomplies, il semble vraiment un lieu de repos pour ceux qui attendent le grand Appel, et ceci aida grandement à développer, chez nous, le culte des morts. Tout dernièrement, vous vous êtes mis de nouveau à l'ouvrage pour donner à notre population, toujours allant en augmentant, un lieu de récréation et d'amusements. Vous n'avez rien épargné pour que cette belle salle, presque terminée, soit un monument digne de notre belle paroisse de St-Claude. Elle saura dire aux générations à venir qu'un grand curé a passé parmi nous.

Toutes ces années donc furent passées dans un travail intense, sans arrêt, sans même un retour bien mérité dans votre vieille France pour revoir les vôtres. Vous aviez fait le sacrifice grand, vous avez voulu qu'il demeure grand et c'est pourquoi vous vous êtes donné complètement au salut des âmes qui vous étaient confiées.

Nos prières, ce matin, sont montées ferventes, avec les vôtres au Jésus de l'Eucharistie et nous sommes certains que nos demandes ont été écoutées. Nous voulons que cet anniversaire d'or de votre prêtrise devienne des diamants et que le Dieu de toutes bontés vous garde encore longtemps à la tête de notre belle et grande paroisse de St-Claude, ce qui nous procurera la joie de fêter vos soixante ans de sacerdoce.

Pour terminer, nous voulons vous appliquer les paroles de saint Paul quand le temps de la récompense marqué par Dieu sera venu et que le Seigneur, le juste Juge, vous répétera certainement: "Tu as combattu le bon combat, tu achèves ta course, tu as gardé la foi; viens recevoir la couronne de justice qui t'est réservée, à toi, et à tous tes paroissiens."

Les paroissiens de St-Claude.

Voici un petit résumé de la belle aventure de M. le curé Radaz, chantée par M. Louis Arbez.

La vie des hommes souvent
Est une aventure.
L'aventure, avec les ans,
Prend de l'envergure.
Celui qu'on fête aujourd'hui,
On peut bien chanter de lui:
"La belle aventure, ô gai,
La belle aventure"!

Né dans la Franche-Comté,
— C'est de bon augure! —
C'est avoir été doté
De forte nature.
Quand on est un franc-comtois,
On est franc français 2 fois!

Franc-comtois, c'est franchement
Qu'on a la vaillance.
Ça mérite bien vraiment
Comme récompense
D'être, de plus, canadien . . .
Mieux encor: manitobain!

Devenir manitobain,
C'est pas toujours rose.
Là on pourrait dire bien
Dire bien des choses!
Ce fut dur, mais ce fut beau . . .
Dans la plaine et le gombo!

Il fallut missionner
Par toute la plaine.
Il a fallu se donner
Jusqu'à perdre haleine.
Pas facile à résumer,
L'effort d'un pareil curé!

Bien solide et bien bâti,
Comme un dur-à-cuire.
Il sait penser ce qu'il dit
Et sait bien le dire.
La voix résonne si bien
Que les mots vont porter loin.

La figure ne dit pas
Beaucoup de . . . faiblesse!
Ces épaules et ces bras!
Une forteresse!
Mais bien vite on n'a plus peur
Quand on va . . . jusqu'à son coeur.

L'oeuvre de son dévouement,
— Oeuvre colossale —
Mérite un grand monument
— Grand comme . . . sa salle! —
Qui témoignera longtemps
Des efforts de cinquante ans!

Malgré les ans et l'effort,
Il a belle allure.
Il s'en va, solide et fort,
D'une marche sûre.
Comme lui son souvenir
Ira loin dans l'avenir! . . .

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask. (540 kles)

Heure des montagnes

LUNDI 19 JUIL.
4.00—Radio-journal
4.10—La Chanson Française
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

MARDI 20 JUIL.
4.00—Radio-journal
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

JEUDI 22 JUIL.
4.00—Radio-journal
4.10—Chanson française
4.10—Chanson française
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

MERCREDI 21 JUIL.
4.00—Radio-journal
4.10—Intermède musical
4.15—Sherlock Holmes
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Yvan l'Intrépide

VENDREDI 23 JUIL.
4.00—Radio-journal
4.10—Intermède
4.15—Ecrit la Nuit
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Yvan l'Intrépide

SAMEDI JUIL.
9.30—Nouvelles
9.33—Chanson française
9.45—Biographie de nos Artisans

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)

Heure Solaire

VENDREDI 16 JUIL.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Chansonnettes
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Chansonnettes
1.45—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Récital
3.45—Musique légère
4.00—Divertissement
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—Chansonnettes
5.45—En dînant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Lucille Dumont
6.45—Café Négro
7.00—Symphonies
7.30—Récital
8.00—First Piano Quartet
8.30—L'Heure de la Valse
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique
9.30—Récital d'orgue
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Orchestre

SAMEDI 17 JUIL.
11.00—Musique
11.30—Le réveil rural
12.00—Mélodies
12.15—Radio-journal
12.25—Causerie de la Croix-Rouge
12.30—Chansonnettes
1.00—Vincent Lopez
1.30—Chansonnettes
2.00—Greg McGritchie
2.30—Symphony
3.30—Chansonnettes
4.00—Musique
4.30—Mélodies sur des rythmes variés
5.00—La Survivance française
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Orchestre
6.30—Journée coopérative international
6.45—Quatre, elles sont quatre.
7.00—Soirée de chez nous
8.00—Théâtre dans un fauteuil
8.30—Romance de Paris
8.45—Biographies
9.00—Radio-journal
9.10—L'orchestre de Casa Loma
9.30—L'orchestre de Brant Inn
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

DIMANCHE 18 JUIL.
11.00—Opérette
11.30—Concert populaire
11.59—Signal-horaire
12.00—Jardins plantureux
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Chansonnettes
1.00—First Piano Quartet
1.30—Tableau d'opéra
2.00—Le Music Hall
2.30—Chansonnettes
3.00—L'heure du thé
3.30—Broadway qui chante
4.00—Claves y Maracas
4.30—Au concert
5.00—Ballades et chansons
5.15—Radio-journal
5.25—Intermède
5.30—Musique tzigane
6.00—Programme d'échange avec Paris
6.30—Music by Eric Wild
7.00—Récital
7.30—Ici, l'on chante
8.00—La Musique des nations
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique de France
9.30—Les masques déchirés
9.45—Récital
10.00—Adagio
10.30—Orchestre danse

LUNDI 19 JUIL.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique [illegible]
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Récital
3.45—Musique légère
4.00—Divertissement
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Chansonnettes
5.45—En dînant
6.00—Union des Electeurs
6.15—Métropole
6.30—Aimé Major, chante
6.45—Sérénade à la Brise
7.00—String Time
7.30—Union Nationale
8.00—Les aventures de Sherlock
8.45—Trio Lyrique
9.00—Radio-journal
9.15—Programme musical
9.30—Studio
10.00—Adagio
10.30—L'Orchestre de danse

MARDI 20 JUIL.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le Soleil
12.45—Le quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Les artistes de demain.
3.45—Musique légère
4.00—Divertissement
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique [illegible]
5.30—[illegible]
5.45—[illegible]
6.00—[illegible]
6.15—[illegible]
6.30—[illegible] de [illegible]
6.45—[illegible]
7.00—Le destin s'amuse
7.30—Opérette
8.30—Micro-actualités
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Les masques déchirés
9.45—Rêverie par Jean Narrache
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse

MERCREDI 21 JUIL.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Le moulin de la chanson
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—[illegible]
1.45—Les amis de l'art
2.00—Pèlerinage des malades
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Récital
3.45—Programme musical
4.00—Musique
4.00—Divertissement
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—Chansonnettes
5.45—En dînant
6.00—Union des électeurs
6.15—Métropole
6.30—Quatuor de saxophones
6.45—Sérénades à la brise
7.00—A communiquer du studio
7.15—Musique israélite
8.00—Robb Adams
8.15—Lionel Daunais
8.30—Parti libéral
9.00—Radio-journal
9.15—Autour du vieux Québec
9.30—Récital
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse

JEUDI 22 JUIL.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec tante Lucie
12.45—Quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Récital du jeudi
3.45—Programme musical
4.00—Divertissement
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—Chansonnettes
5.45—En dînant
6.00—Union Nationale
6.15—Métropole
6.30—La petite revue de Québec
7.00—Musique tzigane
7.30—Les Marson
8.00—Radio-théâtre
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Les Masques déchirés
9.45—En sourdine
10.00—Adagio
10.30—Dance Orchestra

Hirohito reçoit la photo du Pape

TOKYO — L'empereur Hirohito a reçu une photographie autographiée de Sa Sainteté le Pape Pie XII. La réception de cette photographie a remis en question la conjecture sur la possibilité de la conversion du mikado au christianisme.

C'est le R. P. Joseph Flaujac, fondateur de l'Institut de Béthanie dans la région de Tokyo, qui a présenté la photographie à Hirohito. Ce dernier a récemment reçu S. Em. le cardinal Francis Spellman, de New-York, lors de sa tournée en Extrême-Orient. Le Saint-Père aurait transmis ses bons souhaits à l'empereur et à l'impératrice Nagano, de même que souhaité la prospérité du Japon. En acceptant la photographie, l'empereur a exprimé sa profonde satisfaction du geste de Sa Sainteté.

6 pères trappistes massacrés

CITE DU VATICAN — On a appris ici de Peïping que les communistes ont assassiné six trappistes de Yangkiaping.

Cette nouvelle a été communiquée par un Chinois qui s'est évadé d'une prison communiste. On ne possède pas de détails, mais on a lieu de croire que ces religieux ont été lapidés.

AU MANITOBA

St-Laurent

Funérailles

Les funérailles de M. Yves Combot, décédé le 26 juin eurent lieu le 29, à 10 h. Le R. P. P. Châtelain, O.M.I., officiait, assisté des RR. PP. I. Lemieux et A. Veilleux, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: Jean Combot, Louis Combot, Edouar Combot et Henri Combot.

M. P. Coutu, de St-Boniface, était en charge des funérailles.

Un cortège de 26 automobiles suivait le corps.

• • •

Après une longue maladie, M. Napoléon Sioux rendit son âme à Dieu le 8 juillet. Les funérailles eurent lieu le 10 à 9 h. 30.

TRIPLES NOCES

Le 3 juillet on célébrait une triple fête dans la famille de l'un des plus anciens pionniers de la paroisse de St-Laurent. M. et Mme Baptiste Chartrand célébraient leurs noces de diamant en même temps que la plus jeune de leurs filles, Aline, épouse de M. François Blais, célébraient leurs noces de cristal et une petite-fille, Gloria Chartrand, unissait sa destinée à celle de M. Nelson St-Goddard.

La messe eut lieu à 9 h. 30, et fut chantée par le R. P. Curé.

M. François Gratton touchait l'orgue. De beaux cantiques furent chantés par Mme Edmond Verrier et plusieurs jeunes filles de la paroisse.

Diner

Après la messe le cortège se rendit chez M. et Mme Napoléon Dumont, gendre et fille des jubilaires, où les tables étaient dressées sous les chênes géants qui formaient un bel ombrage. Ce fut là que plus de trois cents personnes prirent le dîner.

Invités

Il y avait des invités de Vancouver, de Le Pas, Man., de Pine Falls, Man., de Smooth Rock, Ont., de St-Adolphe, de St-Vital, de Winnipeg et des endroits environnants.

La famille de Baptiste Chartrand compte 109 personnes, dont 8 enfants vivants, 59 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants.

Parmi les invités venus de Le Pas, Man. était présente Mme Colin Lagimodière, fille d'honneur des jubilaires, qui était venue servir de témoin encore une fois à sa tante au 60e anniversaire de son mariage.

M. Hermas Chartrand, âgé de 82 ans, le seul frère vivant de M. Baptiste Chartrand, vint de Le Pas, Man.

Au dîner, le R. P. Châtelain exprima au nom de tous les invités des voeux et des souhaits aux trois couples. Une adresse au nom des enfants fut lue par Mme Joseph Allard la plus âgée de la famille; 2 adresses des petits-enfants dont une lue par Loretta Chartrand et une par Olga Blais. Puis 4 petites-filles récitèrent chacune un petit compliment à leurs grands-parents, quelques dames amies présentèrent une bourse de $60.00 don des invités aux vieux jubilaires.

Des chansons du bon vieux temps furent rendues par M. Edmond Lévesque, M. Jules Lambert et Adrien Chartrand.

Les trois couples reçurent de nombreux et jolis cadeaux. Les garçons d'honneur étaient: M. Georges Carrière, oncle de la mariée, et 2 de ses frères Roy et Joseph Chartrand; filles d'honneur, Mlles Ramona Allard, cousine de la mariée et Evelyn St-Goddard, soeur du marié, et Emma Dumont, cousine de la mariée.

Les bouquetières étaient: Lydia Dumont, Johanne Blais, Audrey Bruce, petites-filles des jubilaires.

La mariée était revêtue d'une jolie robe longue en sheer blanc avec long voile et couronne de roses; son bouquet était composé de roses et d'oeillets blancs.

Tenait le voile, Corinne Chartrand, et Patrice Chartrand, petit frère de la mariée, portait l'anneau.

Les filles d'honneur étaient revêtues de robes de sheer longues, deux rose et une bleue avec voile et couronne de mêmes nuances.

On passa la veillée à la salle de théâtre Lambert. Elle était tellement comble que plusieurs durent s'amuser chez M. Napoléon Dumont, un neveu.

Remerciements

La famille Baptiste Chartrand remercie bien cordialement par la voix du journal, tous ceux qui se sont rendus à son invitation et contribuèrent d'une manière ou d'une autre à rendre cette fête une "inoubliable". Mille remerciements aussi pour tous les beaux cadeaux. Merci bien cordial à Mme Louise Merni pour son magnifique gâteau qui formait le joyau de la table de noces.

Letellier

Le dimanche 27 juin, à l'issue de la grand'messe, il y eut réunion afin d'élire le président du comité local de l'Association d'Education.

M. Albany Gallant fut choisi. Il fut aussi élu délégué au prochain congrès ainsi que M. Joseph Jutras et Mme Alexandre Ayotte.

M. le Curé conçut l'heureuse idée de défrayer les frais de l'heure sainte nocturne qui fut radiodiffusée le vendredi 2 juillet. La **Liberté et le Patriote** avait annoncé que le poste CKSB le ferait gratuitement; mais à la suggestion de notre dévoué pasteur, les paroissiens, toujours généreux quand il s'agit d'une bonne oeuvre, contribuèrent à cette diffusion.

Les Chevaliers de Colomb eurent une assemblée à la demeure de M. Euclide Boiteau. Dans la soirée il y eut une fête champêtre où les dames étaient invitées.

Le mercredi 23 juin Mme René Durand fut transportée d'urgence à l'hôpital où elle subit une intervention chirurgicale.

Le vendredi 2 juillet marquait le 32ème anniversaire de prêtrise de M. l'abbé A.-H. Laurin, notre dévoué curé.

Nous lui offrons nos chaleureuses félicitations et lui souhaitons encore de longues années de ministère.

St-François-Xavier

En l'honneur de Mlle Thérèse Régnier, dont le mariage eut lieu le lundi 28 juin, Mlle Gilberte Allard organisa un shower le dimanche 27 juin. Un corsage et de magnifiques cadeaux furent présentés à l'invitée d'honneur au nom des 60 invitées.

Le lundi 28 juin, eut lieu dans l'église de Saint-François Xavier, le mariage de M. Jules Allard, fils de M. Alexandre Allard et de feu Mme Allard, avec Mlle Thérèse Régnier, fille de M. et Mme Marc Régnier. M. le curé Halde leur donna la bénédiction nuptiale.

La mariée, accompagnée de son père, portait une longue robe blanche de taffetas de faille. Une couronne genre "Queen Anne" retenait son voile trois quarts. Son bouquet était composé de roses rouges.

Mlle Marie-Ange Régnier, soeur de la mariée, était fille d'honneur. M. Paul Allard, frère du marié agissait comme garçon d'honneur.

Mlle Laure Morin, tante de la mariée, touchait l'orgue. Le cantique "Vois à tes pieds" fut exécuté par Mlles Gilberte et Thérèse Allard. Mlle Lucienne Précourt chanta l'"Ave Maria" de Gounod.

A l'issue de la cérémonie, un grand nombre de parents et d'amis se réunirent chez les parents de la mariée. Le soir, une veillée fut donnée, où un plus grand nombre d'invités étaient présents.

Les nouveaux époux partirent en voyage pour l'Ontario. A leur retour ils résideront à Saint-François-Xaxier.

Ste-Rose du Lac

Le mercredi 30 juin avait lieu dans notre salle paroissiale la graduation de nos six élèves du XIIème grade. Parmi une assistance nombreuse l'on remarquait M. le curé Vachon, de Sainte-Amélie, qui prit la parole avec sa facilité coutumière.

A 3 h. précises, les gradués firent leur entrée solennelle dans la salle, aux sons d'une marche militaire. Les quatre jeunes filles étaient revêtues de longues robes blanches avec la toge et le béret universitaires. Elles portaient chacune un bouquet de pivoines rouges et blanches. Des petites bouquetières revêtues de longues robes aux nuances pastels les accompagnaient. Les garçons portaient aussi la toge et le béret.

M. André Pineau, du XIème grade, présenta les gradués à l'auditoire. Notre bon et dévoué commissaire, M. Oscar Archambault, fut le premier à prendre la parole et sut gagner la sympathie générale. Deux de nos jeunes gens, Armand Neault et Léo Plamondon, du IXème grade furent du nombre des orateurs.

La chorale fit entendre quelques morceaux de son répertoire.

Mlles Valérie Maguet, Marie Guillas et Elsie Telpash, et MM. Sylvio Plamondon et Arthur Lebel offrirent quelques chants, un avant-goût de ce que nous entendirent au Théâtre Playhouse dernièrement.

Le discours d'adieu fut prononcé par Mlle Margaret Olafsson. De nombreux prix, dons de généreux paroissiens, furent distribués aux plus méritants de chaque classe.

Une parole de notre pasteur, le R. P. Paquette, mit fin à cette cérémonie. Les gradués défilèrent de la salle aux sons de l'"O Canada". Une réception eut lieu ensuite à l'école, où un succulent goûter fut servi aux héros de la fête ainsi qu'à leurs parents et amis.

• • •

La fête du patron des Canadiens français, Saint-Jean-Baptiste, fut célébrée d'une manière toute spéciale. La journée débuta par une messe solennelle chantée par les élèves du couvent.

Dans l'après-midi, un pique-nique assembla tous les paroissiens sur le terrain des jeux. Il y eut joutes de balle molle entre nos équipes et celles des villages avoisinants. Une bicyclette offerte par notre dévoué pasteur fut tirée au sort parmi les enfants. André Pineau fut l'heureux gagnant. A 8 h. un cinéma très intéressant réunit toute la paroisse à la salle paroissiale. Le feu de la Saint-Jean-Baptiste, impatiemment attendu, eut lieu en face de l'église. Les paroissiens, assemblés sur le perron de l'église, tout en observant les feux d'artifice firent entendre tout un répertoire de chansons canadiennes. La fête se termina vers 11 h. 30.

Avec les cadets de l'Air



Quelque trois cents cadets de l'Aviation Royale Canadienne ont passé les deux dernières semaines à la station de l'Aviation Canadienne à Gimli. Chaque année l'Aviation offre une vacance de deux semaines à tous les élèves des écoles qui ont participé aux activités des cadets durant l'année scolaire. Des officiers de l'Aviation donnent aux cadets des cours sur des sujets variés, tels que les premiers soins, le civisme, le drill, la navigation aérienne, la géographie, etc. Chaque cadet peut également faire trois heures de vol dans un 'Beechcraft" ou un "Harvard", pourvu qu'il ait obtenu au préalable la permission de ses parents. Deux fois le jour les jeunes élèves peuvent également se baigner au lac Winnipeg sous la surveillance de leurs officiers. Deux chapelains, l'un catholique, l'autre protestant dispensent les services de leur ministère aux jeunes gens. Chaque jour la messe est dite au camp.

Dimanche dernier avait lieu à Gimli la grande parade religieuse obligatoire. On voit sur la photo du haut le groupe des cadets catholiques sous la direction de leur officier, l'officier d'aviation A. J. Slugewski, d'Assiniboia, se dirigeant vers l'église catholique de Gimli où la messe fut dite par le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I. La photo du bas fut prise au cours de la messe.

On remarquait parmi les personnes qui assistèrent à la parade, le commodore de l'Air M. Costello, un catholique, en charge du district du Manitoba, et M. Gilbert Eaton, le président de la section manitobaine des Cadets de l'Air du Canada.

Le deuxième camp de cadets débutera le dimanche après-midi 18 juillet, et le troisième, le 1er août.

Les RR. PP. A. Lemoine, et P. Aubin, O.M.I., agiront respectivement comme chapelain aux deuxième et troisième camps.

South Junction

Plusieurs se sont demandés, sans doute, si les gens de South Junction avaient été incendiés avec leur église puisqu'ils ne donnaient pas de signe de vie aux lecteurs de notre journal. Le présent article a pour but d'enlever cette crainte et de montrer un peu ce que ces bonnes gens ont déployé de générosité depuis cette dure épreuve.

Après l'incendie qui consterna non seulement les paroissiens mais aussi toute la population manitobaine, on s'organisa pour construire. Mais comment entreprendre une telle entreprise avec de bien pauvres ressources? Une richesse était cachée ou plutôt attendait de se faire mettre en valeur: la richesse de la coopération.

On décida donc à une assemblée paroissiale, de travailler ensemble pour bâtir une maison au Bon Dieu. Tâche magnifique mais difficile et de longue durée.

Travaux de construction

Pendant six jours on fit chantier pour couper les billots. Pour un exemple de coopération, c'en était un, mais ce n'était que le commencement d'un magnifique dévouement jamais démenti. Les paroissiens se sentaient heureux d'endurer le froid rigoureux, de marcher dans une neige épaisse et de manger autour d'un feu pour faire dégeler leurs aliments. Et pourquoi ces privations et ces embarras endurés joyeusement? Parce qu'ils ne voulaient pas rester sans église.

Ensuite il fallait scier ces billots. Si le froid était déjà disparu avec la neige il restait l'embarras des mauvais chemins qui ne permettaient pas de voyager facilement au moulin.

Coopération

Une fois la terre dégelée, pendant une longue semaine tous prêtèrent main-forte pour défaire la vieille fondation de l'église incendiée et pour creuser une nouvelle cave. En même temps que certains charroyaient le sable, d'autres dressèrent les murs pour les formes du soubassement. Le plancher et les murs de la cave furent faits rapidement et maintenant ce sont les murs de l'église qui se dressent sous l'habile main de paroissiens généreux et grâce à des donateurs charitables.

Perceptions

Et durant ces différents travaux de préparation de matériaux et de construction, qui durent depuis cinq mois, quelques paroissiennes allèrent tendre la main dans les paroisses environnantes pour ramasser des fonds pour acheter les matériaux indispensables. Tâche ingrate que celle de quêter, mais combien grandiose pour une cause comme celle-là. Et ici nous voulons remercier tous nos généreux donateurs qui nous ont permis, par leurs aumônes, de nous construire une église.

Une somme considérable de travail a été fournie (certains paroissiens ont donné 31 jours de corvée jusqu'à date) et des dons substantiels nous sont parvenus de part et d'autre. Mais il nous faut encore trouver d'autres bienfaiteurs, faire de nouvelles organisations pour finir temporairement ce beau travail.

Bazar

C'est pourquoi nous lançons un bazar pour les 16 et 17 juillet prochains. Et le dimanche 18 nous aurons la bénédiction de la pierre angulaire en même temps qu'une journée de remerciement pour toutes les faveurs reçues.

Venez donc nous aider à notre bazar les 16 et 17 juillet et venez constater ce que vos dons généreux nous ont permis de commencer.

Bienvenue à tous les 16-17-18 juillet prochains.

Saint-Malo

MARIAGE
Patenaude—Lavigne

Le mercredi 23 juin avait lieu le mariage de Mlle Cécile Lavigne, fille de M. et Mme Odilon Lavigne, de St-Malo, avec M. Alex. Patenaude, fils de M. et Mme Joseph Patenaude, également de St-Malo. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé G. Poitras.

La mariée était revêtue d'une longue robe de satin blanc avec long voile retenu par une couronne de fleurs blanches. Son bouquet était composé de roses et d'oeillets.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Alice Lavigne, soeur de la mariée, et Denise Trudel. Elles portaient de longues robes en taffetas rose avec voiles courts et couronnes de même nuance. Elles tenaient de jolis bouquets de roses.

MM. Dominique Régis et Léo Dumas étaient garçons d'honneur.

MM. Joseph Patenaude et Odilon Lavigne servaient de témoins à leurs enfants.

Pendant la messe, Mlles Thérèse Paquette, Annette Préteau et Mme Jean Turenne chantèrent plusieurs cantiques appropriés.

Mlle Thérèse Malo touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu chez les parents du marié. Le souper fut servi chez les parents de la mariée.

M. et Mme A. Patenaude partirent en voyage pour Kenora. A leur retour, ils résideront à St-Malo.

La superstition est la seule religion dont soient capables les âmes basses.—J. JOUBERT.

Haywood

Baptêmes

Louis-Maurice-Robert, né le 26 juin, enfant d'Albert Dheilly et de Simone Riel. Parrain et marraine, M. et Mme Riel, de St-Vital, grands-parents de l'enfant.

Marie-Louise-Anita, née le 2 juillet, enfant d'Emile Richard et d'Aurore Beaudry. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur, grands-parents de l'enfant.

Malades

Annette Perreault est à l'hôpital de St-Boniface où elle a subi deux graves opérations. M. Ernest Gautron est à l'hôpital de Carman où il a subi une opération. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Visite

M. et Mme Georges-A. Tougas, Mlles Georgette et Rolande et Jean-Léon Tougas sont partis en voyage à Sudbury, Ont., chez leur frère, René.

M. Léo Lagimodière, de Lynn Lake, était en visite chez sa soeur, Mme Ernest Gautron.

M. et Mme J. Gagné, leur fils Joseph, et petit-fils, Lorenzo, de Boston, Mass., sont en visite chez M. Charles Dubé.

Mme Germaine Ralph, de Calgary, est chez ses parents, M. et Mme Fidèle Richard.

Craig Siding

Le mercredi 30 juin, avaient lieu les funérailles de Mme Paul Grouette, née Marie-Dora Ducharme, fille de M. Olier Ducharme, pionnier de l'endroit. Le dimanche précédent, elle était transportée d'urgence à l'hôpital, où elle expirait quelques heures après.

La veille des funérailles, la dépouille mortelle arrivait à Craig, où toute la population, massée à la gare, l'attendait. Le service funèbre fut chanté le lendemain et ses nombreux frères et soeurs, parents et amis y assistaient ainsi que la plupart des habitants du district.

La défunte nous quitte avec la réputation d'une femme remarquable par sa patience, sa piété et sa fidélité à tous ses devoirs d'épouse et de mère. Lui survivent son époux et quatre jeunes enfants: Réginald, Kenneth, Léo et Hélène.

Le gouvernement du Manitoba se rendant à nos demandes réitérées, le nouveau chemin entre Morris et Craig est actuellement en voie de construction. Cette amélioration laisse espérer beaucoup pour le développement de cette localité où se trouvent nombre de bonnes terres.

Mariapolis

Le 1er juin Mme Joseph Lussier, de LaBranche, P.Q., nous quittait pour Ste-Rose et Ste-Amélie où elle rendit visite à des parents et des amis. Le samedi 12 juin son père, M. Raoul Lussier, et son frère, Alcide, sont allés à sa rencontre à Winnipeg avant son départ pour l'Est. En route Mme Lussier rendit visite à des parents à Toronto et Montréal, à sa soeur, Mme Onésime Boucher, à Marieville, et à une autre soeur, Isabelle, au monastère du Précieux-Sang, à Joliette.

Thibaultville

Le dimanche 4 juillet eut lieu le pique-nique annuel de Thibaultville. Les prix de courses de chevaux ont été gagnés par MM. Roméo Tougas, de Ste-Anne des Chênes. Les 2 prix pour les trotteurs ont été gagnés par MM. Léo Lansard et Hector Barron, tous deux de Thibaultville.

Le championnat de gigue fut remporté par M. Ted Plouffe, de St-Boniface. Les gagnants de la joute de balle furent l'équipe des anciens du collège de St-Boniface et l'équipe de Ste-Anne.

Le vendredi matin, 2 juillet, à 5 h. 30, la famille Raoul De Gagné, de la mission de Tête-Ouverte, assista à l'incendie de son magasin, à peine terminé. Les paroissiens de Thibaultville et les amis de la famille sont venus à son assistance au cours d'une soirée à la salle paroissiale, le vendredi 9 juillet, à la suite de l'appel de M. le curé, et la somme de $200.00 fut contribuée.

Voici la liste des donateurs: M. le curé F. Normandin, Hervé Duguay, Georges et Joseph De Gagné, Ovila Lavoie, Aimé Bourgouin, Mlle Marie Duhamel, A. Dubois, Henri Curtaz, Mme Fiber, Aimé Nault, Louis Robidoux, d'Otterburne, Lewis Lavack, Emilien Fiola, J. Magnan, Galber Marcoux, S. Phaneuf, Arthur Barron, Doria Phaneuf, J. Vincent, Ed. Tougas, Jos. Laurin, Adam Proulx, S. Pierre, Charles Royal, Willie Proulx, Fernand Magnan, H. Hupé, Paul Trudeau, Cecil Main, Hormidas Nault, Jacob Toewn, Emile Jeanson, Félix Dean, Léo Gauthier, J. Funk, Frank Hucma, Steve Baaler, Dave Funk, T.-A. Pelletier, Louis Roch, la Coopérative de Lorette, Ernest Duguay, Alex Bériault, P. Sansregret, Ed. Dufresne, J.-L. Blanchette, Eddy Langill, Aimé Duguay, Max Bériault, Placide Bériault, Victor Com, M. Teiffe, E. Jolicoeur, Jack Friesen, W. Grouette, G. Richard, Félix Roque, M. Nesbit, Victor Larocque, Archie Thuraton, Eugène Sabot, M. le député Fernand Viau, Gérard Laurin, Léo Sabot, Victor Sabot, les RR. Soeurs de Thibaultville, Jean Cuzuel, Odule Phaneuf, Félix Saindon, Hector Brisson, L. Massicotte, Ubald Désautels, L.-M. Pole, J.-L. Blanchette, Mme E. Blanchette, Arthur Vincent, J.-L. Faucher, Mme Philias Laberge, de Toutes-Aides, E. Brulé, J. Picard, Jos Ruel, J. Walker, Roland Désautels, J.-M. Lansard, Jean Hupé, Armand Désautels, L. De Gagné, Diamond Dray, St-Boniface, Victor De Gagné.

M. Léopold Sabot, Mme J.-M. Lansard, M. L. Lanach, et M. le curé ont recueilli les dons en faveur de la famille éprouvée.

Aucun ne peut sûrement commander, s'il n'a bien appris à obéir.—IMITATION.

ST-BONIFACE

Au Conseil de Ville

Le Conseil de ville de St-Boniface a approuvé le nouveau règlement qui accorde une semaine de 5 jours aux employés de l'Hôtel de ville. Cette nouvelle mesure a été mise en vigueur dès cette semaine. Elle sera probablement accordée aussi aux employés du Département des Travaux Publics, dès que les pourparlers avec la Fédération des Employés civiques seront terminés.

Heures de bureau

Les nouvelles heures pour les membres du personnel du Bureau de l'Hôtel de ville sont: de 8 h. 30 a.m. jusqu'à 5 h. p.m., avec une heure et quart pour le dîner et une période libre de 10 minutes, prise durant la plus longue période de travail. Les bureaux seront fermés le samedi. Environ 30 employés bénéficieront de cette nouvelle mesure.

Le règlement fixé à titre d'essai pour les employés des Travaux Publics, est d'une semaine de 5 jours toute l'année, les heures de travail chaque jour étant de 7 h. 30 a.m. jusqu'à 5 h. 15 p.m., avec une heure pour le dîner.

"Ceci n'est que le commencement", dit l'échevin J.-B.-T. Hébert. "Dès que cela sera possible, ajouta-t-il, le même avantage sera accordé aux autres départements".

Liste des pensionnés

Demande fut faite au trésorier de la ville de dresser une liste de tous les employés de la ville de St-Boniface qui atteindront ou ont atteint l'âge de leur retraite, conformément au Plan de Pension des employés civiques, pour que cette liste soit présentée au comité de législation et de réception lors de sa prochaine assemblée.

Comité de Circulation

Les recommandations suivantes, présentées par le comité de la Circulation furent approuvées par le Conseil. Les voici:

Que l'on demande au président du comité et au chef de police J.-H. Baudry de s'assurer si l'on observe les règlements de vitesse sur les rues résidentielles.

Que l'on avise immédiatement le département de la police pour qu'il prenne les mesures nécessaires pour contrôler la vitesse des gros véhicules circulant dans les deux nouvelles sub-divisions de Lyndale Park et de la rue Archibald.

Comité des Travaux Publics

Une lettre du surintendant des Travaux Publics requérant une augmentation de $1.00 par semaine pour les hommes qui s'occupent du nettoyage des rues, fut considérée favorablement et soumise au comité des finances. L'échevin J.J. Pynoo suggéra que les hommes préposés au nettoyage des rues reçoivent une augmentation de $2.00 par semaine.

Demande fut faite par le même comité pour que la Lyndale Drive soit huilée, par suite de nombreuses plaintes au sujet de la poussière. Le Conseil approuva cette demande.

Pine Falls

"Pine Falls". Plusieurs, probablement, se demandent en voyant ce nom: "Qu'est-ce que Pine Falls"? "Un centre canadien français?" Eh bien, quoiqu'en dise le nom, c'en est un. Nous remarquons, surtout parmi nos jeunes, plusieurs qui oublient assez souvent de parler français, mais ils n'ont jamais eu l'occasion de l'apprendre en classe, alors. . . Mais lorsque vous entendez leurs noms, "ça crie français", et la grande majorité de nos résidents sont catholiques.

Il y a quelque vingt ans tout près de Fort Alexandre et de St-Georges, on construisait un moulin à papier et un petit village à proximité. C'est au même moulin où presque tous ici travaillent et souvent 7 jours par semaine. En même temps, l'on bâtissait une petite église, où M. l'abbé S. Caron, alors curé de Saint-Georges, venait aussi souvent que possible, célébrer la messe. Cette mission fut consacrée à Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus, et desservie par le curé de Saint-Georges jusqu'au 1er janvier 1944, lorsque M. l'abbé G. De Ruyck devint notre premier prêtre-résident.

Les paroissiens avaient promis à Monseigneur l'Archevêque de soutenir et de loger un curé s'il leur en donnait un, et les paroissiens tinrent leur parole: parties de cartes, thés, etc., tout contribua à amasser l'argent nécessaire à la construction d'un presbytère. Chacun y mit de ses sous et de son travail et le presbytère, commencé en septembre, était construit en mars de l'année suivante. Maintenant l'on songe à procurer une cloche et bâtir une salle. En juillet 1947, l'abbé De Ruyck fut nommé curé de Saint-Alphonse et fut remplacé à Pine Falls par M. l'abbé A. Couture qui, après 11 mois parmi nous, nous laisse à son tour pour l'Ile-de-Chênes, et transmet la charge de notre paroisse à son frère, M. l'abbé G. Couture. Nous souhaitons bon succès et bonne santé à l'un et bienvenue à l'autre!

Au village même de Pine Falls il y a une école de 5 classes, et, en plus le jardin de l'enfance. A environ 1 mille en deçà, Saint-Georges, ouest, il y a une autre école de 3 classes où l'on projette de construire 2 autres classes, pour la rentrée en septembre. C'est dire que la gent écolière ne diminue pas, loin de là. I Canadiens français et les Ukrainiens sont en plus grand nombre dans ces classes.

Il y a, à Pine Falls, depuis Pâques, un autobus local qui rend facile le trajet au travail, à l'église, etc.

Pour savourer toute la beauté naturelle de Pine Falls, il faut y venir. Nous vous y invitons donc cordialement. Vous ne regretterez pas d'y être venus.

Le coeur n'est capable que de deux mouvements: il se dilate ou se resserre: dévouement ou égoïsme, point de milieu.
Mgr BOUGAUD.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est pas permis de voir qu'à certaines conditions; quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Docks of New Orleans	I
Song of the Drifter	I
Between Us Girls	I
The Son of Rusty	I
The Fuller Brush Man	II
Desire Me	II
I Love Trouble	II
The Unsuspected	II
Gung-Ho	II
Take My Life	II
Escape me Never	III
Gentleman's Agreement	III

I—N'offre aucun danger pour le public en général.
II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés.
III—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV—Condamné.

2e rang détenu par le Canada

WASHINGTON — D'après un rapport géologique, le Canada est le deuxième pays, par ordre d'importance, producteur d'électricité.

Le même rapport énumère comme suit les cinq plus grands pays producteurs d'énergie: Etats-Unis 20,206,000 c.v., Canada 10,490,923 c.v., Japon 8,600,000 c.v., Italie 6,250,000 v.v., et la France 6,100,000 c.v.

Selon ce rapport, la capacité de production des centrales électriques à la fin de 1947 s'établissait à 86,900,000 c.v., soit une augmentation de 278% de la production de 1920.

En Saskatchewan

Meyronne

Baptême

Le 20 juin — François-Gérard-Joseph, fils de M. et Mme Marcel Monette. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Monette (Cécile Brisebois), oncle et tante de l'enfant.

Soirée-surprise

Le 17 juin, à l'occasion du prochain mariage de Mlle Hélène Fournier, plusieurs parents et amis se réunirent chez M. et Mme Louis Fournier, père, et offrirent à l'héroïne de la fête de nombreux cadeaux. Une bourse et des cadeaux furent aussi présentés au futur marié.

Mariage

Le 22 juin eut lieu le mariage de M. Michael Donauer, fils de M. et Mme John Donauer, avec Mlle Hélène Fournier, fille de M. et Mme Louis Fournier, de Meyronne. Les pères respectifs des mariés leur servaient de témoins.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Arthur Moquin, curé de la paroisse. Pendant la messe, plusieurs cantiques furent chantés par Mlles Denise et Eveline Fournier, et, Mmes A. Marcotte, Harvey Smith, R. St-Cyr, G. Vervalcke, John Haack et Peter Therens.

La mariée portait un chic costume de laine blanc avec accessoires de même ton. Elle avait un collier de perles, cadeau du marié. Son corsage était composé de roses naturelles.

Après le déjeuner et la réception qui furent offerts aux invités par M. et Mme Louis Fournier, les mariés partirent en voyage de noces.

Le 25 eut lieu une soirée à la salle municipale où de nombreux parents et amis vinrent fêter M. et Mme Michael Donauer.

Parmi les invités on remarquait: Mme J.-L. Fournier, la famille Louis Fournier, fils, MM. et Mmes Antonio, Charles-Henri et Aristide Fournier; MM. et Mmes Adrien Brisebois, Ephrem Bouffard, Alex. Laberge, de Ferland; M. et Mme Xiste Bouvier et leurs filles; M. et Mme M. Donauer, de Gravelbourg; Mlle Denise Fournier, de Moose Jaw, et M. et Mme Arsène Lauzière, de Montréal.

Va-et-vient

M. et Mme H. Marcotte et leurs fils, M. et Mme P. Resler, de Torquay, M. et Mme N. Cossette, d'Estevan, étaient en visite dernièrement chez leur frère, M. Albert Marcotte.

M. et Mme Louis Fournier, père, M. et Mme Albert Marcotte et leurs enfants, ont passé quelques jours au Lac Pelletier et à la Montagne des Cyprès. Au retour, M. et Mme Louis Fournier et leur famille partirent sur leur ferme à Ferland pour les mois de vacances.

M. l'abbé A. Chabot, de Masefield, fit une courte visite chez ses cousins, M. et Mme A. Marcotte.

M. et Mme Léo Bouvier sont allés à Régina voir leur tante, Mme Paul Bouvier à l'hôpital des Soeurs Grises.

Mme Marion, de Radville, passe quelques jours chez sa fille, Mme Albert Bouvier.

M. Arthur Smith, père, est patient à l'hôpital de Régina.

M. le Curé est allé à Régina, pour affaires.

Mme Eugénie Lacasse passe quelques jours au presbytère chez son neveu.

M. Paul Bouvier est allé à Régina voir son épouse.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'état du jeune Aimé Bouvier, fils de M. et Mme Paul Bouvier, qui a subi de sérieuses brûlures récemment, est satisfaisant.

En l'honneur du récent mariage de M. Albert Griffith avec Mlle Thérèse Van Elslande, garde-malade diplômée de l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, et fille de M. et Mme Charles Van Elslande, une soirée-surprise organisée par Mme Frank Brière, eut lieu chez les parents de la jeune mariée où l'heureux couple vint passer 12 jours.

Il y eut chant et musique ainsi que présentation de jolis cadeaux, après laquelle un délicieux goûter fut servi. Les nouveaux époux sont repartis pour Winnipeg, où ils résideront.

Il ne faut pas prendre l'homme à qui la place convient mais l'homme qui convient à la place.

NAPOLEON 1er.

* * *

L'art est sympathique.

GUYAU.

Zenon Park

Après une visite de 3 mois en Alberta, M. et Mme Joseph Chartier sont retournés à Zenon Park, heureux d'avoir aussi visité leur fille religieuse, Sr Thérèse Chartier, S.G.M., au couvent Youvillle, de St-Albert.

Saint-Hubert

Mariages

Le mercredi 23 juin, dans l'église de Whitewood, a été célébré le mariage de M. Wilfrid Jordens, fils de Arthur Jordens et de Jessie Hill, fermier de Saint-Hubert, avec Mlle Mary Irene Dacsu, fille de Alexander Bascu et de Margaret Moleski, de la paroisse de Whitewood. M. l'abbé Lucey, curé de Broadview, et dessevant de Whitewood, a officié à cette cérémonie. Après un voyage à Moose Jaw, M. et Mme Wilfrid Jordens sont venus résider à Saint-Hubert, sur la ferme.

Le jeudi 1er juillet, eut lieu, à Régina, dans l'église du Sacré-Coeur, le mariage de M. Raphael Dumonceaux, fils de M. Arthur Dumonceaux et de Geneviève Saive, de Saint-Hubert, avec Mlle Joyce Elizabeth McKay, fille de John McKay et de Mary Burchell, de Régina. Les nouveaux époux vont résider à Régina.

Va et vient

M. l'abbé Léon Savoie, desservant de Montmartre, accompagné de M. L.-P. Côté, a passé dernièrement quelques heures à l'Hospice avec sa vieille grand'mère, et au presbytère.

Mlles Isabelle et Marguerite Gatin, filles de M. Ernest Gatin, de Régina, après avoir passé quelques jours chez leur oncle, M. Emile Gatin, sont entrées au service de l'Hospice Jeanne d'Arc, au moins pour le temps des vacances.

M. Eugène Poncelet est revenu de l'Hôpital des Soeurs Grises à Régina. Sa santé s'est sensiblement améliorée.

M. Albert Flick est toujours à l'Hôpital de Whitewood. Aucun changement notable ne s'est produit.

Notre pique-nique du 24 juin, favorisé par une température idéale, a été à plusieurs points de vue, un très grand succès.

* * *

Le R. P. Eugène Landais, F.M.I., conseiller général de la Congrégation des "Fils de Marie Immaculée", professeur de Rhétorique au Juniorat de France, et en délégation officielle au Canada, pour la visite canonique de la résidence de St-Hubert, vient d'arriver ici, pour plusieurs semaines. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue. Le distingué visiteur se dit enchanté de tout ce qu'il a vu d'abord dans l'Est du Canada; et son impression de l'Ouest semble bien aussi des plus favorable.

Le mardi 6 juillet dernier nous avons eu la visite de l'impayable "magicien Philippe". Ses affiches ne sont point trompeuses. Deux heures durant, avec ses tours vraiment incroyables, il a tenu dans l'enthousiasme un nombreux auditoire. Nous serons certainement heureux de le revoir parmi nous.

Dans un Hospice, ordinairement, la vie est plus ou moins monotone. Pour procurer aux pensionnaires, au moins de temps en temps, quelques saines distractions, depuis un certain temps ont été organisées, tous les 15 jours, des séances de cinéma parlant. Mais naturellement elles sont dispendieuses, et les pensionnaires en général sont plutôt pauvres. A l'Hospice, tous ces programmes sont offerts gratis; ce qui veut dire que tous les frais sont à la charge des Révérendes Soeurs. Pour les aider dans cette belle oeuvre de charité, les paroissiens de St-Hubert sont en train d'organiser, pour le dimanche 1er août, une vente d'ouvrages manuels, etc., faits par les Dames. Il y aura aussi, naturellement, un goûter payant. Tous les amis de l'Hospice, à St-Hubert et dans le voisinage, sont invités à venir contribuer au succès de cette journée. Tous les dons, en argent ou en nature, que l'on voudra bien offrir aux bonnes religieuses seront les bienvenus, et acceptés avec la plus grande reconnaissance.

M. Albert Flick est toujours à l'hôpital de Whitewood, mais aux dernières nouvelles, son état de santé semblait s'être sensiblement amélioré.

L'une de nos belles familles canadiennes-françaises

A l'occasion de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Fernand Ducharme, le 29 juin 1948, à Willow-Bunch, Sask., cette photo de la famille Ducharme fut prise.

De gauche à droite, l'on voit: **Roland**, de Lisieux, Sask., **M. l'abbé Fernand Ducharme**, le nouvel ordonné, **M. et Mme Siméon Ducharme**, actuellement retirés à Assiniboia, Sask., **M. l'abbé Roger Ducharme**, curé de Fife Lake, Sask., **Conrad**, sur la terre paternelle à St-Victor, **Victor**, propriétaire d'un magasin pour hommes à Assiniboia.

Les membres de la famille Ducharme absents sur cette photo sont: la Rév. Sr Marie-André, des Filles de la Croix, qui assista aux cérémonies, la Rév. Sr Marie-St-Siméon, des Soeurs Oblates, de St-Boniface, et Mme Robert Loiselle (Cécile), de Seaforth, Ont., qui ne purent venir aux fêtes.

Nouvel exécutif de l'Association d'Education

Paul-Emile LaFlèche, dentiste, élu vice-président.



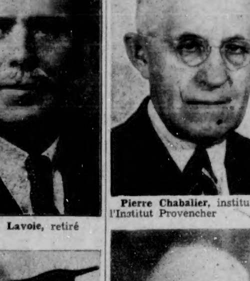
M. J.-A. Marion, entrepreneur, président du Comité d'Enquête.

Guillaume Charette, attaché au service des douanes

Charland Prud'homme, avocat, directeur de l'enregistrement des compagnies, élu trésorier.



Major J.-C. Lavoie, retiré



Pierre Chabalier, instituteur à l'Institut Provencher

William Raymond, directeur de la "Children's Aid Society"; élu président du Comité d'Organisation et de Finances.



Mlle Antoinette Baril, institutrice à l'Institut Provencher.



Flavien Baril, commerçant



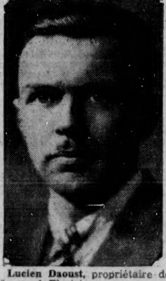
Mlle Madeleine Painchaud, traductrice à CKSB.



Brunelle Léveillé, gérant de la "Canadian Publishers Ltd".



Mlle Léonie Guyot, institutrice à l'Institut Provencher.



Lucien Daoust, propriétaire de Norwood Electric.



Georges Guilbault, professeur au Collège St-Paul



Henri de Moissac, de la "Reliance Typewriter Company"

La chanson comme la baïonnette est une arme française.

Jules CLARETIE.

Réunion de la "Western Canadian Photo Association" au studio Tissot

Le mercredi soir 14 juillet, les Frères Tissot recevaient à leur Studio, 146, avenue Provencher, les membres de la "Western Canadian Photo Association", qui s'y réunirent pour leur assemblée régulière. C'est la première fois que l'Association tient l'une de ses réunions dans l'atelier d'un photographe.

L'un des principaux sujets qui fut discuté fut la préparation de l'Exposition de Photos qui aura lieu à l'Auditorium de Winnipeg. On s'attend à ce que ce soit la meilleure exposition de photos jamais tenue.

M. Clark Smith, de Brandon, présidait, et Mlle Grace Harrison, de Winnipeg, agissait comme secrétaire.

Assistaient à cette réunion: MM. R. A. Cannon, E. L. Cooke, J. Davidson, J. Galvinski, Paul Hunter, E. Matthews, M. J. Sym, H.-J. et M.-C. Tissot, R. Verstrate et H. K. White.

A l'issue de l'assemblée, un goûter fut servi par les Frères Tissot.

Il avait la force de dix parce que son coeur était pur.

TENNYSON.

En Colombie

Vancouver

Bénédiction solennelle de la première église canadienne-française le 27 juin 1948

Les monts altiers des Rocheuses, témoins séculaires de l'arrivée des missionnaires de langue française à l'océan Pacifique, voient une figure nouvelle s'ajouter dans l'album du souvenir.

Une forteresse chrétienne, qui consiste en un temple destiné à l'adoration perpétuelle du Christ-Roi, est confiée aux disciples du Bienheureux Pierre-Julien Eymard, les Pères du Saint Sacrement. Elle vient d'être érigée pour le bénéfice des catholiques de langue française en notre ville.

En feuilletant les pages de l'histoire régionale de la Colombie, nous observons que le même but a toujours guidé les nôtres à toutes les époques: édifier une église, une salle paroissiale, une école où l'on parlerait la langue aimée de nos aïeux.

Peu à peu nos sociétés variées se sont unies, les indifférents sont devenus enthousiastes, un grand rêve obséda les esprits, nos aspirations devinrent concrètes et l'on adressa une requête pressante aux autorités ecclésiastiques qui sentaient aussi le besoin réel d'une église nationale pour les nôtres.

Le Père Henri Meek est nommé premier curé de cette paroisse naissante, assisté du P. Gérard Bujold, auxquels vinrent s'ajouter les Pères Gérard Gauthier, Murphy Donald, Bélanger et Vashon. Pendant deux ans, nous assistons aux offices religieux dans une salle-chapelle prêtée par les Soeurs du Bon-Pasteur et vite devenue trop petite. Le 17 septembre 1947 commençaient les travaux de la nouvelle église qui ouvre aujourd'hui officiellement ses portes, en la solennité de la fête de St-Jean-Baptiste.

Bénédiction

L'extérieur du temple reçoit d'abord une première purification par le ministère de S. Exc. Mgr Duke, assisté du T. R. P. St-Cyr et du R. P. Meek, tandis que la chorale chante un hymne de prière suppliante: "Asperges me" et le psaume "Miserere." L'archevêque gravit ensuite les marches du lieu sacré, répandant partout ses bénédictions et ses prières de purification.

La grand'messe suivit immédiatement. A l'autel officiait le Père curé Henri Meek, accompagné du P. Zéphirin, O.F.M., et de M. l'abbé Brown, comme diacre et sous-diacre. Mgr William Mark Duke assistait au trône. La chorale exécuta avec talent et succès la Messe du Couvent de Charles Gounod à 4 voix mixtes. On admire un magnifique manteau royal et un diadème surmontant le maître-autel. Clergé et fidèles sont unis dans une ardente profession de foi. L'émotion envahit les coeurs, mouille les paupières, rayonne sur les figures.

Mgr Duke prend la parole en français: "Vous avez une église enfin, qui sera une source de grâces pour Vancouver et l'archidiocèse tout entier, des prêtres dévoués, loyaux au Saint-Siège; ils sont aussi aumôniers de l'hôpital général et des Soeurs du Bon-Pasteur. Je remercie particulièrement le T. R. P. Provincial qui a permis la réalisation de ce projet d'apostolat si fructueux."

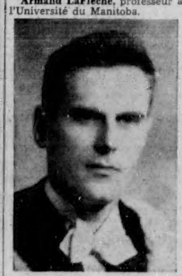
Le prédicateur de circonstance, le R. P. Romain St-Cyr, développa le texte suivant dans son sermon: "Je t'établirai lumière des nations pour que mon salut arrive jusqu'aux extrémités de la terre." (Isaïe, 49, 6). Répondant à sa mission providentielle, la population catholique et française de Vancouver pose officiellement un geste qui reste bien dans la ligne de ses traditions ancestrales: geste de lumière, geste de salut, dans un temple où l'on admire la sobriété des lignes et le sens des proportions. Il souhaite que cet enfant privilégié entouré de tant d'affection à son berceau, ne soit que le premier d'une série d'édifices qui s'élèveront à la gloire du Dieu d'amour au T. S. Sacrement.

Pendant l'après-midi, nos enfants se récréèrent par des jeux nombreux et variés sur le terrain de l'église. Et comme un événement aussi mémorable ne pouvait se clôturer sans un banquet fraternel, notre salle paroissiale, décorée d'écussons aux couleurs françaises, des drapeaux papaux et Carillon-Sacré-Coeur, conviait 250 personnes, dont une trentaine d'éminents ecclésiastiques et laïques.

M. Albert Lefebvre président du Comité paroissial, invita M. le Sénateur Blais à présenter les invités d'honneur. Le R. P. Curé remercia avec émotion ses confrères et ses paroissiens pour le soutien généreux apporté à son ministère.



Armand LaFlèche, professeur à l'Université du Manitoba.



Alfred Monnin, avocat et notaire

Maillardville

Paroisse N.-D. de Lourdes

Concours oratoire

Le 2ème concours oratoire régional, organisé sous les auspices de la Fédération Canadienne Française de la Colombie, avait lieu à la salle paroissiale le jeudi 24 juin, jour de la St-Jean Baptiste. L'on avait choisi cette journée pour coïncider avec la fête de notre patron.

Les concurrents, ont fait bonne figure. C'est donc la 2ème fois que nos enfants ont le privilège de recevoir des prix, afin de les encourager à parler et à lire le français et cultiver ainsi l'amour de la langue. Si on en juge par les résultats, il y a certainement de l'amélioration, mais il faut avouer en toute franchise qu'il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine.

Nous espérons que le progrès s'accentuera d'année en année afin d'atteindre le but que la Fédération et chaque cercle se proposent, pourvu que tous nos petits Canadiens français mettent de la bonne volonté d'abord et manifestent un travail ardu et constant.

Nous remercions tout particulièrement le R. P. G. Gauthier S.S.S., de Vancouver, qui a bien voulu sacrifier de son temps et de sa personne pour juger ce petit concours préliminaire, qui précède le grand concours provincial qui aura lieu au début de septembre.

Nous remercions aussi Mmes Eustache Bohémier et Louis Boileau qui ont aidé au Père Gauthier. A la Rév. Sr St-Denis, supérieure, notre vive reconnaissance pour avoir distribué de beaux prix à ceux et celles qui s'étaient classés premiers dans chaque grade respectif.

Mariages

BOHEMIER—GAGNON

Le 29 mai en l'église paroissiale, M. Cyprien Bohémier, fils d'Alexandre Bohémier, de Lorette, Man., et de feu Evelina Champagne, épousait Béatrice Gagnon, fille de M. et Mme Jos. Gagnon, de cette paroisse. Le R. P. Teck officiait.

La toilette de la mariée consistait en une robe longue bleu poudre avec accessoires blancs. Mlle Gratia Gagnon, soeur de la mariée, et fille d'honneur, portait une robe rose. M. Jos. Champagne, de New Westminster, était le garçon d'honneur.

La réception qui suivit le mariage, eut lieu chez M. et Mme Jos. Gagnon, rue Bégin. M. et Mme Bohémier partirent pour aller demeurer à Lorette, Manitoba.

LALEUNE—GAMACHE

Le 12 juin en l'église N.-D. de Lourdes, le R. P. Teck, curé, bénissait le mariage de Mlle Rita Gamache, fille de M. et Mme Alcide Gamache, de cette paroisse, avec M. Joseph-Edouard Laleune, fils de M. et Mme Edouard Laleune, de Barnett, Vancouver.

Des fleurs de saison ornaient la nef et le sanctuaire. Pendant la messe un choeur de dames et demoiselles firent les frais du chant.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de tulle blanc ivoire d'un mouvement, ample, avec un voile long, retenu sous une couronne. Son bouquet était de roses rouges et blanches.

M. Laleune était témoin pour son fils.

Mlle Marie Chapdelaine, fille d'honneur, était revêtue d'une robe vert nile. Son bouquet se composait de pivoines roses. M. Armand Gamache était le garçon d'honneur. La petite bouquetière, Dianne Gamache, était aussi habillée en vert pâle, avec un petit voile de même nuance.

M. et Mme Alcide Gamache, de la Cartier, reçurent à leur demeure pour la réception. Une soirée intime eut lieu chez les parents du marié, M. et Mme E. Laleune, à Vancouver.

M. et Mme Laleune habiteront à Burnaby, à leur retour de leur voyage de noces sur l'île de Vancouver.

LANGLOIS—CROTEAU

A 9 h. le 26 juin en l'église paroissiale, le R. P. Meek, curé de la paroisse canadienne de Vancouver, a béni le mariage de Mlle Alma Croteau, fille de M. et Mme Wilfrid Croteau, avec M. Aurèle Langlois, autrefois de Montréal. Le choeur et les bancs étaient décorés de roses, de toutes nuances, entrelacées de glaïeuls et de palmiers. Des cantiques appropriés furent exécutés pendant la messe.

La mariée, au bras de son père, était suivie de ses 2 soeurs, Mlles Thérèse et Laura Croteau.

MM. Roland Darveau et Aurèle Croteau agissaient comme garçons d'honneur.

Le déjeuner, qui réunissait une foule de parents et d'amis intimes, eut lieu à la résidence de M. et Mme Wilfrid Croteau. Parmi les invités on remarquait les RR. PP. Meek et Gauthier, ainsi que Mme Meek, mère du R. Père, de Montréal, de passage à la Côte. Une soirée eut lieu à l'hôtel Russel de New Westminster. Les époux partirent pour Montréal en automobile via les Etats-Unis. A leur retour ils établiront leur demeure à Sapperton.

Visiteurs

M. l'abbé Joseph Fouquette, ordonné diacre au début de mai, à Mount Angel, Orégon, chez les Pères Bénédictins, était de passage chez ses parents dernièrement. Il est actuellement en voyage dans l'Est, en vacances. Il est le fils de M. et Mme Fouquette, rue Brunette. Nous félicitons ce jeune ecclésiastique ainsi que ses heureux parents.

M. Aristide Hébert, de Ste-Anne des Chênes, Man., est en visite chez ses filles, Mmes Gérard et Emilien Savoie, ainsi que chez Mme Stanislas Parent.

Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Victor Cyre, qui ont pris possession de l'épicerie de M. Edouard-Albert Cairé Laval. Mme Victor Cyre (Lucia Morier), demeurait autrefois à St-Vital, Man.

Kelowna

Enfin le lac Okanagan commence à baisser. Comme l'eau inondait les plus beaux parcs de notre ville, nous avons dû à regret remettre le pique-nique et la célébration de la St-Jean-Baptiste à plus tard, au grand désappointement de nos Canadiens français.

C'est la saison des cerises, à Kelowna, et beaucoup de nos jeunes sont employés à la cueillette des fruits. Donc, gens des prairies, quand vous vous régalerez de nos Bings, pensez à nous.

Le lundi 5 juillet, nous avions notre assemblée mensuelle, et malgré le temps nuageux et incertain, l'assistance était assez nombreuse. Plusieurs projets et discussions furent soumis à l'assemblée, tels que livres français, délégués à la convention du mois de septembre, commentaires sur la nouvelle constitution locale, etc. A moins de circonstances très imprévues nous aurons notre pique-nique le 8 août. Il y aura courses et jeux pour, vieux et jeunes, rafraîchissements, etc.

Depuis quelque temps M. A. Pelletier est à Marcellin, en visite chez son père qui est gravement malade. M. et Mme Ulric Charlebois, de Marcellin, rendent visite à la famille de M. A. Pelletier.

Mlle J. Matte est venue passer trois semaines chez ses parents, M. et Mme Weldon Matte. Mlle Rose Coueslan, de Victoria, est en visite pour une couple de semaines chez sa mère, Mme Coueslan. Mlle Blanche Coueslan, de Minneapolis, E.-U., est de retour à la maison, ayant fini ses études de cours de technicienne, et a passé ses examens avec grand succès. Nos sincères félicitations.

M. et Mme W. Brière et la famille sont déménagés dans leur nouvelle maison de l'avenue Roanoke.

Mme Pierre Pilloud, accompagnée de sa fille, Jeanne, est partie pour Vancouver assister au mariage de sa fille, Yvonne. M. Pierre Pilloud s'est aussi rendu à Vancouver une couple de jours avant le mariage qui a eu lieu le 15 juillet.

M. Frank Soucy, de Vancouver, était dernièrement en visite chez M. et Mme H. St-Amand, en route pour Arborfield, afin de rendre visite à son garçon.

M. et Mme Charles Bélanger, de Medecine Hat, étaient en visite chez M. et Mme Alfred Bélanger, et doivent se rendre à Vancouver rendre visite à leurs parents et amis.

Mme J. McCelvy est à l'hôpital depuis deux semaines pour pneumonie et troubles bronchiaux. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

En Ontario

Windsor

Le lundi 24 mai, les étudiants de Windsor célébraient le 5ème anniversaire de la Jeunesse Etudiante Catholique, au parc Jackson.

A 10.30 h. eut lieu une grand'messe pontificale chantée par S. Exc. Mgr John T. Kidd, évêque de London. S. Exc. Mgr John C. Cody prononça le sermon.

A midi, il y eut goûter servi sur le terrain pour les étudiants, et un banquet pour les invités d'honneur servi à l'auditorium de la paroisse du Sacré-Coeur. Le programme de chants fut dirigé par Mlle Denise Cailli.

A 2.15 h. M. le maire A.-J. Réaume nous donna une causerie sur l'éducation, comme le firent les chefs de la J.E.C, et de la J.O.C.

A 4 h. quelques élèves des écoles supérieures Saint-Joseph, Saint-Rosaire et Sainte-Cécile, représentèrent le Rosaire Vivant. Il y eut couronnement de la Sainte Vierge.

La journée se termina par la bénédiction du T. S. Sacrement.

Le dimanche 6 juin eut lieu la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église Ste-Thérèse, par S. Exc. Mgr J. C. Cody, évêque coadjuteur de London. Il nous adressa la parole ainsi que le R. P. Poisson, curé de la paroisse. La cérémonie se termina par la bénédiction du T. S. Sacrement devant une nombreuse assistance.

M. et Mme Arthur Levebvre tinrent une réception le jeudi 10 juin en l'honneur de leur fils Laurent, gradué du collège de l'Assomption. Un délicieux goûter fut servi aux nombreux invités.

Le mardi 15 juin, M. et Mme Cailli recevaient un bon nombre de parents et d'amis à l'occasion de la graduation de leur fille, Denise, de l'Académie Sainte-Marie. M. Langlois lui présenta le prix de religion.

Nos félicitations à Mlle Cécile Lefebvre recommandée au XIIème grade, ainsi qu'à Mlles Yolande Loiselle et Murielle Cailli, recommandées au XIème grade.

Il y a quelque temps, M. Edgar Cailli reçut la nouvelle de la mort de son beau-père, M. A. Savoie, d'Iberville, P.Q.

M. et Mme Emile Tourigny, de Welseley, Sask., ainsi que M. et Mme Ovila Legrand, de Qu'Appelle Sask., ont passé quelque temps chez M. et Mme Emile Couture. Ils sont en route pour la province de Québec.

M. Laurent Lefebvre est parti à Toronto pour les mois d'été. Il sera employé par ses oncles, MM. Lucien et Alphonse Lefebvre.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

Le Berger

ROMAN DE

Pierre MAURICE

NUMERO XX

Et, pendant qu'il travaillait, maman Antonin tournait autour de lui, et comme il est bien vrai que la bouche parle de l'abondance du coeur, il pouvait mesurer combien cette brave vieille aimait son Gilbert et sa Jacqueline.

C'est par elle qu'il connut la vie de Jacqueline. D'abord période un peu imprécise. Il apprit qu'elle avait travaillé à Paris. On sentait que pour ce coin-là la nounou voulait rester prudente. Mais sur l'aventure de Ruth et de Booz, elle ne tarissait pas.

— Ah! comme ils étaient gentils, ces deux gamins, quand ils se sont mariés! Et c'est moi, hein! qui leur ai fait le plus beau cadeau. Vous avez peut-être vu, sous le grand Christ dans la salle où on mange, une glane. . .

— Oui. . .

— Ça c'est toute leur histoire! Quand ils se sont rencontrés après quinze ans, car il faut vous dire que Jacqueline est partie d'ici à cinq ans. . . Mais c'est trop long. Un jour que nous aurons bien le temps, nous reprendrons cela d'un bout à l'autre.

• • •

Au début d'avril, il survint à la ferme un fait imprévu qui devait être sérieux, car le berger, quoique ce ne fût pas jeudi, fut prié de porter une lettre à maman Antonin et de lui confier les enfants. Le fermier le priait de rentrer aussitôt, car il partait de suite avec sa femme pour quelques jours. On lui confiait la surveillance de la ferme.

Alexis Duchamp remplit la mission qui lui était confiée. Maman Antonin montra une réelle surprise en voyant tout son monde arriver. Que se passait-il donc? Alexis lui tendit la lettre. Elle lut et ne put retenir un geste de surprise:

— Ah! le pauvre homme, il est mort. . . Jacqueline va être bien désolée. . . elle croyait qu'il reviendrait.

Alexis tressaillit et, fixant la nounou:

— Une mort dans la famille?

La vieille femme baissa la voix:

— Le père de Jacqueline. Il est même enterré. On les a avisés ce matin par le maire de Raizeuil. . .

Alexis était devenu d'une pâleur extrême:

Il s'agissait de son chemineau! Evidemment, ne s'appelait-il pas Alexis Duchamp d'après les papiers qu'il avait sur lui? Voilà un incident qu'il aurait dû prévoir! Et jamais il n'avait pensé que ce vagabond du bon Dieu pourrait mourir. Ses pensées tourbillonnaient. Le fait brutal que cette mort apportait, c'est que lui, Alexis, allait vivre désormais à la ferme avec la certitude absolue de bien être cette fois à l'abri de tous soupçons de la part de sa fille. Il pourrait mieux se mouvoir, mieux aimer au sein de son anonymat renforcé. N'était-ce pas tout ce qu'il demandait? Serviteur modèle et aimé, n'était-il pas considéré comme étant de la famille?

• • •

Ce fut quinze jours après cet incident que maman Antonin reprit ses conversations. Elle aurait bien voulu se taire, mais comment ne pas parler de l'événement qui avait apporté beaucoup de tristesse au Boulvier? N'avait-elle pas, dès la première heure, indiqué au berger que le père de Jacqueline était mort. . .

Et puis, elle en avait tant sur le coeur qu'elle aurait parlé aux arbres de son jardin!

Le chagrin de Jacqueline fit déborder le vase.

— Je vous le dis, berger, elle a une peine immense. Elle aurait tant voulu qu'il vienne à la ferme; elle faisait prier les enfants pour ça. C'était un brave homme que son père. Moi, je l'ai vu pleurer ici. Il avait beaucoup de coeur, mais il était faible; il a eu du malheur dans ce Paris qui use les meilleurs. Et sa femme aussi a eu bien du malheur. Au fond, dans cette ville, on ne sait jamais où on va. On s'enfonce, on veut se raccrocher aux branches, et puis on se noie tout à fait. Et pourtant, ils auraient pu être si heureux! Le père Duchamp leur avait réservé sa ferme, mais elle, elle n'était pas habituée à la campagne, elle s'y serait ennuyée à mourir, disait-elle. Tout le malheur vient de là! Lui, bon cultivateur, en quittant la ferme, s'était fourré dans les banques, ce n'est pas la même chose. Il a fait un mauvais employé. Je vous confie cela, parce que je sens qu'on peut avoir confiance en vous. Dans les banques, le père de Jacqueline a eu affaire à une canaille, un nommé Wauten, Verten, je ne sais plus bien.. . Toujours est-il que tout cela s'est mal terminé. Il est. . . il a. . . il est parti — comment vous dire ça? — il a été obligé de quitter sa femme et sa petite fille pendant cinq ans. . . parce qu'il devait au moins 100,000 francs au banquier, et quand il a eu fini. . .

— Fini quoi?

— Mais non, je ne peux pas. .. C'est trop triste!

— Oh! maman Antonin, il a été sans doute emprisonné.

— Je n'ai pas dit cela!

— Allons, vous ne l'avez pas dit, mais je l'ai compris.

— Ah! mon Dieu! je n'aurais pas dû vous le faire comprendre; ce n'est pas bien ce que j'ai fait.

— Rassurez-vous, brave maman Antonin, vous savez bien que je ne suis pas comme un autre homme et que je les aime tous à la ferme.

— C'est vrai. Il faut avoir confiance tout à fait ou pas du tout. Oui, le père de Jacqueline a fait cinq ans de prison; c'était dur pour ce qu'il avait fait. Quand il est sorti, on ne l'a pas revu ni eu de ses nouvelles. Il n'a pas voulu rentrer à cause de Jacqueline, pour ne pas la gêner. Mais la pauvre petite ne lui aurait jamais parlé du passé. Pour bien montrer qu'elle l'aimait, malgré sa faute, elle a donné à son gamin le prénom d'Alexis. La dernière a Claudine comme prénom. Claudine, c'est le nom de la mère de Jacqueline. . . Et voilà qu'on a retrouvé ce pauvre homme, mort du côté de Blois. Il était affalé sur un banc dans une petite église de village. Il a dû partir comme ça, face au bon Dieu. Jacqueline a été contente qu'on l'ait trouvé à l'église.

Autrefois, il n'était pas bien croyant. Dans sa poche, on a trouvé ses pièces d'identité, puis un bout de papier sur lequel il avait écrit: "Je veux être enseveli là où je mourrai". Il a été enterré dignement par le curé du lieu. La mairie de Raizeuil a été avertie et le maire a écrit à Gilbert. Voilà comment on a appris sa mort.

Gilbert et Jacqueline auraient bien voulu le faire transporter ici, puisque la grand'mère doit y être ramenée. Mais ils ont respecté ses dernières volontés. Vous voyez! Même mort, il ne voulait gêner personne.

Attendez, ce n'est pas tout. Le grand-père Duchamp était mort là-bas à Raizeuil, ces années dernières, laissant pas mal d'argent. La part du père de Jacqueline était restée en l'air, puisqu'on ne savait pas où il était. Figurez-vous que, dernièrement, quand Gilbert est allé voir le notaire pour savoir ce qu'on pourrait faire, celui-ci lui a répondu que son beau-père était passé à l'étude en juillet de l'an dernier. Il avait alors encaissé sa part d'héritage et puis était reparti. Il y a eu à la ferme quelques jours où on eut bien de la peine. Si Gilbert est allé voir le notaire pour dégager l'héritage, c'était, vous le pensez bien, pour désintéresser le fameux banquier chez qui son beau-père avait travaillé. Car, voyez-vous, Gilbert et Jacqueline sont d'une honorabilité qui ne pardonne pas. Oui, on a été triste pendant quelques jours à la pensée que leur père avait emporté l'argent qui ne lui appartenait pas. Et puis, Gilbert et Jacqueline se sont dit: Nous prendrons la dette du père à notre charge, on la réglera en dix ou quinze ans. Le nom de Duchamp sera ainsi réhabilité. Gilbert est allé voir le banquier pour s'entendre et savez-vous ce qu'il apprit?

— Non.

— Que la dette avait été réglée en juillet de l'an dernier. Mais impossible de savoir par qui. Le banquier n'a rien voulu dire. Cela ne fait pas de doute, c'est le père de Jacqueline qui s'est réhabilité lui-même en payant sa dette avec son héritage! Voyez quel soupir de soulagement! Mais ce qui leur est pénible, c'est de sentir que leur père a dû tourner autour du Boulvier pendant quelques jours. Il n'est pas possible qu'il ne soit pas venu par ici. Mais Gilbert qui s'y connait disait que s'il était réhabilité devant Dieu, il ne l'était pas devant les hommes. C'est pour cela qu'il n'a pas osé se montrer! C'est cruel, vous ne trouvez pas? Des hommes! Oh! là là, ce que je m'en serais moquée. C'est le bon Dieu qui compte. Le pauvre, s'il avait connu la réception que ses enfants lui auraient faite. . .

— Mais comment Mme Heurteau a-t-elle su qui le lui a dit? Ce Wauter, Virten, vous savez, le mauvais génie de son père.

— Elle travaillait donc avec lui?

— Oui, après la mort de sa mère, il était allé la chercher. Il lui offrait une belle situation. Mais il avait des projets, le gredin! Jacqueline était devenue sa secrétaire. Que voulez-vous! cette gamine, elle était contente. Secrétaire, c'est un poste de confiance, pas vrai? Elle m'a raconté tout ce qui s'était alors passé. . . Dites donc, qu'est-ce que vous avez? Vous êtes tout pâle.

Le berger passa sa main sur son front

— Rien, quelquefois la digestion . .

— Attendez, un bon petit verre de marc. Buvez. . . Hein! c'est du 1893. . . Cela vous réveillerait un mort. . . C'est Gilbert qui m'a donné ça.

— Alors Jacqueline. . .

Nounou, surprise, le regarda.

— Pardon, Mme Heurteau. . . c'est votre marc, voyez-vous. . .

— Voilà, c'était une belle fille, il a tourné autour, lui faisant compliments sur compliments. Jacqueline n'y voyait pas malice, pas vrai? Puis, un jour, savez-vous ce qu'il a fait, le bandit? Il a voulu l'installer dans un bel appartement. . . comme une fille vendue. . . Non mais, qu'est-ce que vous en pensez? Dites donc, vous êtes toujours aussi pâle. . . Ça ne se remet pas. . . Buvez donc le reste du marc, ça se remettra. . .

— Vous dites?

— Buvez le reste de votre marc!

— Non, vous parliez de Jacqueline, c'est-à-dire de Mme Heurteau. . .

— Inutile de préciser. Vous pensez quelle réception Jacqueline a faite à ce bandit quand il s'est dévoilé. Elle lui a jeté à la figure tout ce qu'une fille ultra-honnête doit dire! Eh bien! ça l'a fâché, ce monsieur! Il a insisté, lui a dit qu'elle était bien bête de faire la fine bouche, qu'il offrait une situation dorée, qu'elle le regretterait, car la fille d'un homme qui a fait cinq ans de prison ne se marierait jamais. . .

Le visage d'Alexis prit une teinte effrayante. . .

— Comment? ce bandit a osé dire. . .

— Calmez-vous, mon brave, et pas si fort! Je comprends votre colère. . . Oui, il a osé dire cela, ce monstre, et plus encore. Comme Jacqueline a quitté de suite la banque, il lui a refusé un certificat, pour lui permettre de se replacer, espérant qu'elle reviendrait lui demander asile.

— Mais il est bon à tuer!

— Chut! Quand Gilbert a appris cela — il était fiancé à ce moment à Jacqueline, — il a voulu prendre son fusil.

— Je comprends son geste!

— C'est un homme puissant, paraît-il, maintenant. Gilbert me l'a dit.

— Evidemment.

Et, entre ses dents, en serrant les poings:

— Quoi. . . il n'y aura donc jamais personne pour flétrir ces requins à la face des hommes. . .

— Qu'est-ce que vous dites?

— Je dis que le bon Dieu le châtiera.

— J'en suis sûre. Mais en attendant, c'est bien cette persécution du diable qui a fait le bonheur de Jacqueline. Comme toujours, quand on se noie, on cherche la branche qui vous sauvera. Elle était pourtant bien petite quand elle est partie d'ici, mais elle s'est souvenu tout de même de maman Antonin. Un jour elle a rôdé par ici. Puis elle a reconnu la maison, m'a fait deviner qui elle était. Si vous aviez vu quelle joie était la nôtre, la pauvre petite. Et puis, le reste, ça se devine, son parrain et elle se sont rencontrés sans se reconnaître, naturellement, alors qu'elle glanait. Booz et Ruth, je vous dis! Le soir même, ici, ils se sont retrouvés. Alors c'est comme dans les romans, ça a fini par un mariage. Je ne vous ai jamais vu comme cela. . .

— Que voulez-vous? c'est plus fort que moi, je pense à tous ces bandits qui peuplent la terre, à ces Wurten. . .

— Wurten. . . Wurten. . . oui, c'est bien cela, vous connaissez ce nom?

Alexis se troubla et, hardiment, rectifia:

— Vous avez parlé de Wauten, Verten, Wurten. . .

— Vous savez, c'est bien possible après tout que j'aie prononcé, sans m'y arrêter, le nom de Wurten. Enfin, oubliez ce Wurten. J'ai regretté d'avoir mis Gilbert au courant et j'avais bien juré que je n'ouvrirais plus la bouche.

— Oh! avec moi, pas de danger. Jamais je n'irai fusiller Wurten.

— Oh! je le pense bien.

Depuis la mort du chemineau, Alexis se sent tout à fait à l'aise. Il est officiellement mort. Il ne craint donc plus rien, et, insensiblement, il pénètre plus profondément dans la famille. Il sent, d'un autre côté, que les Heurteau l'aiment davantage. Dans les papiers du mort, on a trouvé un certificat constatant qu'il exerçait la profession de berger. Il n'en fallait pas plus pour que la sympathie que les fermiers lui avaient témoignée se transformât en une réelle affection. Et Bernadette, un jour, lui avait dit:

— Tu sais, berger, mon grand-père, celui qui était en mission, est mort. Il n'a pas eu le temps de revenir. Et sais-tu ce qu'il était? Comme toi, berger! Alors, quand je te vois maintenant, je crois voir grand-père qui ne reviendra pas.

— Et tu m'aimes un peu plus, ma petite-fille?

— Oh! oui. Et puis, c'est drôle, tu ne l'as jamais remarqué, tu as tout à fait les yeux de maman. Il faudra que je le lui dise.

Alexis sentit une sueur froide lui mouiller le dos:

— Non, il ne faut pas lui dire cela.

— Pourquoi? tu sais, elle serait peut-être contente, car elle t'aime bien, maman, et papa aussi. Hier, tiens on parlait encore de toi. Papa disait, je me souviens: "Homme étrange, d'un dévouement qu'on ne rencontre nulle part!" Homme étrange, je ne sais pas bien ce que cela veut dire. Et toi? Et puis, tu n'es jamais couché, paraît-il, tu veilles sur la maison, sur la ferme, sur les champs. . . comme si tout cela t'appartenait, a dit papa. Dis, berger, tu te plais donc bien ici?

— Oh! oui.

— Alors, tu ne partiras jamais. Quand maman Antonin sera tout à fait vieille, elle viendra avec nous. On lui a réservé une chambre qui donne sur la Bièvre. Et toi, quand tu seras vieux, il y a encore un autre joli coin, tu sais, qui donne sur le jardin, où tu serais très bien!

Une larme coula des yeux d'Alexis:

— Brave petit coeur!

• • •

Un après-midi de mai, Bernadette vint le retrouver aux champs.

Il avait entre les mains une espèce de martinet à manche très court. Il entourait le bout des lanières avec de minces lamelles de plomb.

— Oh! comme il est drôle, ton martinet! C'est pour les moutons, dis, berger?

— Non, ils sont trop doux.

— Pour les chiens?

— Ils sont trop intelligents et affectueux.

— S'il y avait encore des loups, je dirais: c'est pour chasser les loups?

Le berger la regarda, une flamme mystérieuse passa dans son regard:

— Oh! il y a encore des loups, beaucoup de loups. Et si une jour, ma petite fille, j'en rencontre un. . .

— Tape fort, berger, fort, tu entends.

— Ce n'est pas la peine de me le recommander.

CHAPITRE V

"Vox populi, vox Dei"

Pour la première fois depuis qu'il est au Boulvier, le berger vient de demander à s'absenter un après-midi. Aussitôt le déjeuner terminé, correctement habillé — car le fermier a voulu que son berger ait lui aussi son costume du dimanche, — il prend l'autobus pour Paris.

Son visage a perdu son caractère placide. Dans ses yeux passe de temps en temps une flamme qui indique une colère concentrée. Son attitude implique l'idée d'un homme qui s'est assigné une mission et qui est conduit par une froide résolution.

Vers 3 heures, il est rue Feydeau et, résolument, il entre à la banque Wurten. Il se fait annoncer, comme chez Dormier: Jean Corrèze.

Quelques instants après l'huissier revient:

— M. Wurten demande à ce que vous indiquiez l'objet de votre visite, car il ne trouve aucun rendez-vous à ce nom.

Alexis reprend sa fiche et griffonne: "Souvenir du jour où nous sommes entrés ensemble dans la vie."

Le banquier a dû tourner et retourner la fiche avant de donner l'ordre d'introduire, car il se passe dix bonnes minutes avant qu'Alexis franchisse le seuil de son cabinet.

Wurten est à son bureau, dans son vaste cabinet. Il l'a disposé de telle façon qu'il a le temps d'examiner les visiteurs, de les peser sans doute et de préparer ses batteries, car il a la réputation d'être un fort jouteur. La justice qui, au dire de Dormier, ne peut l'atteindre en sait quelque chose.

Mais Alexis s'est composé un visage. Ce n'est plus le berger qui entre, c'est l'homme qui a connu l'atmosphère des banques qui se retrouve.

Wurten lui fait signe de s'asseoir. Alexis reste debout.

— Vous désirez me voir, Monsieur?

— Oui.

Et tenant la fiche à la main:

— Je ne comprends pas très bien. Je vous aurais connu? J'ai essayé de mettre un nom sur votre visage en vous voyant entrer, mais en vain. Cependant, en effet, votre allure générale ne m'est pas tout à fait inconnue. J'ai fréquenté tellement de monde qu'une défaillance de mémoire est possible! Peut-être portiez-vous la barbe quand je vous ai connu?

— C'est exact.

Et fixant Wurten:

— Mais lorsque je suis entré à la prison de Poissy on m'a rasé. . . Depuis, je n'ai jamais permis qu'elle repousse.

Wurten pâlit et se leva.

Les deux hommes se regardèrent, les yeux dans les yeux, pendant quelques secondes.

Et Alexis, à mi-voix, mais toujours tenant Wurten sous son regard:

— Ah! enfin, tu me reconnais. Oh! rassure-toi, je ne viens pas te réclamer l'argent. L'argent maudit que je t'ai versé. Tu me l'offrirais que je le reprendrais avec des pincettes pour le brûler. Il était souillé quand je te l'ai donné. Tu l'as souillé encore davantage en le mêlant au tien et en continuant à le faire servir à des fins frauduleuses. . . Mon père est mort, ma part d'héritage a servi à régler ma dette envers Dormier. C'est un honnête homme qui est ici. Et cet honnête homme peut se dresser devant un bandit de la finance pour lui cracher à la face tout son mépris.

(A suivre)



La vie des LIVRES et des LETTRES

● "La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées".

Descartes (1596-1650).

Les hommes ont passé

par Guy SYLVESTRE

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

Dès **la Fin de la joie**, Jacqueline Mabit s'est révélée comme une authentique romancière et, en publiant **les Hommes ont passé**, elle vient de nous confirmer dans notre impression première. Le premier de ces romans n'était pas seulement un début prometteur, c'était déjà une réussite et le second n'est en rien inférieur au premier. Bien que limitée encore à ces deux oeuvres, la contribution de Jacqueline Mabit à notre littérature est déjà une des plus importantes des dernières années et, bien que née en France, la romancière de **la Fin de la joie** peut légitimement être considérée comme canadienne, puisqu'elle est la femme d'un de nos jeunes écrivains les plus prometteurs et qu'elle habite Montréal depuis déjà plusieurs années. Il faut toutefois signaler en toute honnêteté que son oeuvre est plus française que canadienne; que l'on n'aille pas croire que cette observation m'est dictée par le fait que son récit — ou plutôt: ses récits — se passent en France. Il s'agit de quelque chose de beaucoup plus profond et de beaucoup plus intime: c'est l'âme même de cette oeuvre qui est française, l'air qu'on y respire, le rythme auquel on y vit, les valeurs qu'on y incarne, les sentiments qu'on y manifeste. Toutefois, Jacqueline Mabit atteint dans ses romans à un tel caractère de généralité que ces derniers en acquièrent un intérêt universel, ce qui est encore la meilleure manière de faire du régionalisme! La formule de cette romancière, pratiquée depuis longtemps en France, n'a pas été adéquatement exploitée chez nous et, par l'exemple qu'elle donne à ses confrères, Jacqueline Mabit pourrait bien devenir le centre d'un mouvement littéraire — concerté ou non. Elle est, en tout cas, avec Robert Charbonneau, la meilleure romancière d'analyse de la jeune génération.

La Fin de la joie évoquait une amitié presque irrégulière unissant deux jeunes femmes. Délicat, voire dangereux, le sujet était traité avec une discrétion, une retenue impeccables. **Les hommes ont passé** reprend un peu le même sujet, mais en le laissant dans l'ombre, à la limite de l'action et de ce qui nous est révélé de cette Hélène qui est à elle seule l'axe du roman. On sent que l'auteur a senti le danger du sujet et qu'il a préféré insister sur son aspect négatif, l'incapacité dans laquelle se trouve une femme de découvrir entre elle-même et les hommes mêlés à son destin cette sympathie, cet accord, cette communion sans lesquels il n'est pas de bonheur partagé possible. Comme dans son premier roman, Jacqueline Mabit a créé ici une femme qui, consciemment ou non, est portée vers ces amitiés particulières qui sont des déviations de la sensibilité mais elle n'a pas permis à son personnage d'aller au bout de son caractère, et cela enlève sans doute de la force à son roman si cela ne lui enlève pas de mesure ni de tact. On a d'ailleurs l'impression qu'aucun de ses personnages ne va au bout de lui-même; il est vrai que pour certains ce bout n'est pas très éloigné ou très profond, mais si une personne comme Hélène laissait se développer à leur capacité tous ses sentiments, le roman en serait tout transformé, il deviendrait un fleuve sombre roulant des eaux tumultueuses et brouillées. Sous la plume délicate et tempérée de Jacqueline Mabit, il coule comme une rivière paisible, claire et lente, arrêtée ici ou là par quelque obstacle mais reprenant aussitôt son cours après avoir contourné ce dernier. Aussi, malgré un sujet qui prêtait flanc à des débordements de passion mal dirigés, la romancière a-t-elle réussi une oeuvre équilibrée, discrète et pudique, dans la meilleure tradition du roman psychologique français.

Hélène n'a pas su trouver le bonheur auprès de son père, de son mari et de son fils qu'elle n'a pas compris et qui se sont détachés d'elle. Son père mort, son fils tout à ses études et à ses jeux et son mari tout à sa peinture, Hélène cherchera le bonheur auprès de fillettes dont elle deviendra professeur et l'auteur semble ne pas douter qu'elle l'y ait trouvé. Sans doute, Hélène fait-elle preuve d'un dévouement remarquable auprès des petites déshéritées qui lui sont confiées, mais le paradoxe est qu'elle n'ait pas réussi à envelopper de la même tendresse conquérante son père, son mari et son fils. Sans doute, Jacqueline Mabit nous dit-elle ici ou là que Hélène ressentait quelque mélancolie dans sa solitude de femme, mais son roman se termine, comme **le Cimetière marin**, par une évocation de la vie, où nous voyons Hélène, revenue au domaine paternel et y ayant fondé un orphelinat, accueillir "le gros poupon que, de l'autre côté (de la clôture) lui tendait Maria". **Les hommes ont passé** est le roman du bonheur sans les hommes, mais cette note finale n'est pas sans offrir quelque contradiction.

Si elle n'a pas épuisé la psychologie de ses personnages et ne nous a pas révélé leur destin jusqu'au terme — que deviennent le mari et le fils d'Hélène? si cette dernière s'en désintéresse, le lecteur ne partage peut-être pas son indifférence — Jacqueline Mabit sait pénétrer les âmes et en tirer des conflits intimes vraisemblables. C'est cette aptitude à découvrir le secret des coeurs et à le révéler dans une lumière nette sans être éblouissante, qui est la première qualité de la romancière. Sa deuxième qualité est son style qui, sans force, est toujours juste, égal et souvent fort imagé. Tout le monde ne sait pas faire voir un personnage ou un objet comme l'auteur de **la Fin de la joie**. Elle nous dit que le père d'Hélène "avait des idées très nettes, violentes: comme si son cerveau eût été un muscle", que Kiki "était de ces femmes qui souhaiteraient que leur corps fût immortel plutôt que leur âme". Ce sont là, avec un minimum de mots, des images qui peignent leur personnage mieux que certaines proses gélatineuses, et tout le monde n'atteint pas à cette plénitude contenue. Par ses dons de psychologue et par la qualité de son écriture, plus que par l'art de l'affabulation, Jacqueline Mabit s'impose à notre attention comme un des romanciers de la jeune génération les plus prometteurs et les plus accomplis déjà.

Guy SYLVESTRE.

Les hommes ont passé, par Jacqueline Mabit, Montréal, Editions Beauchemin, 1948; 225 pages.

Viennent de paraître

Aux Editions Variétés

"Mes yeux" et "La vie en rose"

Devant les succès surprenants qu'ont obtenus leurs premières réalisations d'albums magiques, les **Editions Variétés** ont décidé d'offrir à leur clientèle enfantine des albums plus beaux encore, plus importants par leur nombre de pages, plus attrayants par leurs images, plus éclatants par leurs couleurs, plus perfectionnés dans leur technique "magique".

Mais l'innovation de ces nouveaux albums magiques, c'est qu'ils sont aussi des albums de contes. Une légende amusante, en effet, explique chaque image et en fait ainsi une amusante aventure.

Il ne faut pas priver les enfants du plaisir de posséder ces livres et de s'émerveiller de leur magie. Les souvenirs qu'ils en garderont sont de ceux qui amusent les grandes personnes.

Mes jeux et **La vie en rose** ne se vendent que $0.10 chacun.

Prix, par la poste: $0.25 pour les deux.

• • •

Riri s'amuse

Dans **Riri s'amuse**, toutes les qualités des deux précédents albums sont doublées. Il est deux fois plus grand, deux fois plus épais. On y retrouve la même joie dans les textes et dans les images, le même brio dans les couleurs qu'obtiendront les enfants en les coloriant.

Prix, par la poste: 0.25.

CANADA 1948

L'édition française de **Canada 1948** vient de paraître. Cet ouvrage est la revue officielle de la situation actuelle et des progrès récents, publiée d'ordre du ministre du Commerce. Sous un format commode et fort attrayant, ce manuel de poche contient des renseignements officiels à jour. D'une consultation facile, il a été préparé à l'intention particulière des hommes d'affaires, des étudiants, des conférenciers et de tous ceux qui s'intéressent aux progrès du Canada. Il traite de l'organisation économique du pays sous tous ses aspects et les statistiques qu'il contient sont les plus récentes.

Canada 1948 est un volume de quelque 260 pages qui contient, en plus de ses chapitres réguliers, des articles spéciaux sur les relations extérieures du Canada, les voyages et l'unité nationale et l'industrie du bois. Le texte en est abondamment illustré de quelque 100 gravures dont 11 planches en couleurs. Il contient en outre 100 tableaux statistiques ainsi que des diagrammes et graphiques et deux cartes hors-texte.

Voici une énumération des chapitres réguliers: 1. Population; 2. Statistiques démographiques, Santé publique; 3. Services de bienfaisance sociale, Affaires des anciens combattants; 4. Relevé de la production; 5. Agriculture; 6. Forêts; 7. Pêcheries; 8. Fourrures; 9. Mines et minéraux; 10. Forces hydrauliques; 11. Manufactures; 12. Transports et communications; 13. Commerce extérieur, Prix et régie des prix, Coût de la vie; 14. Commerce extérieur, Paiements internationaux; 15. Construction; 16. Travail; 17. Comptes nationaux, finance publique; 18. Régime bancaire, Assurance; 19. Education, Culture, Science.

Canada 1948 est dès maintenant en vente au prix de .25 l'exemplaire, chez l'**Imprimeur du Roi**, à Ottawa.

Les commandes doivent êtres adressées à l'Imprimeur du Roi, à Ottawa, en même temps qu'une remise de .25 par bon de poste ou mandat payable au Receveur général du Canada.

Les timbres-poste ne sont pas acceptés. Si l'on envoie des pièces de monnaie, celles-ci devront être placées entre deux cartons dont les bords seront ensuite collés ensemble.

Aux Editions du Lévrier

"Comment j'élèverais mes enfants"

par le R. P. J. Bousquet, O.P.

Qu'elle tombe au plus tôt, cette brochure, entre les mains non seulement des pères et des mères, mais de tous nos jeunes gens et de toutes nos jeunes filles! Ce n'est généralement pas quand on est marié depuis des années, avec déjà toute une famille qui pousse, qu'il convient de se demander pour la première fois s'il existe une telle recette et où la trouver.

On ne s'improvise pas plus bon éducateur que bon menuisier ou bonne ménagère, quoique l'incompétence en matière d'arts ménagers ou mécaniques ait des conséquences beaucoup moins graves que celle qui a trait à l'éducation. La jeune fille qui se marie sans connaître suffisamment l'art culinaire, par exemple, brûlera ses soupes et ses ragoûts un certain nombre de fois et ensuite saura sa leçon. Il en va bien autrement quand elle ignore son métier d'éducatrice. Ce qu'elle gâte, ce sont des vies humaines et les conséquences de son ineptie sont, dans ce cas, désastreuses non seulement pour le bonheur de ses enfants, mais pour le sien tout autant.

Oui, il y a un art, une technique, une méthode, disons le mot, une **recette** pour bien élever les enfants. Le Père Bousquet — où l'a-t-il si bien apprise? — la donne toute dans son précieux manuel. Son petit livre dont on aimera sans doute la présentation soignée et la gracieuse photo en couverture, répond en termes aussi simples que convaincus, à toutes les questions que pose l'éducation de l'enfant: comment le faire écouter, comment le réprimander et le récompenser, surtout comment se l'attacher par une profonde amitié, comment le garder à la maison et l'y intéresser, comment organiser ses travaux et ses jeux, comment le faire étudier, comment le faire prier, quoi lui dire à propos de chasteté, comment former sa jeune conscience, comment lui inculquer le sens de ses devoirs et de ses propres responsabilités?

Le Père Bousquet n'a rien omis. Sa brochurette solutionne de façon très chrétienne, très censée et très pratique, des problèmes qui sont, en fait, souvent fort difficiles. Souhaitons que cet opuscule entre dans tous nos foyers et qu'il devienne le livre de chevet de tous les éducateurs, de tous les parents, de tous les futurs époux!

Une brochure de 65 pages.

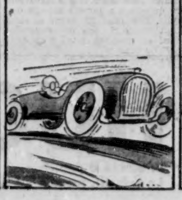
Prix, par la poste: $0.40.

Le professeur NIMBUS











Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boite. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE — Une suite ou maison de 4 à 6 chambres dans St-Boniface ou dans les environs, pour 6 personnes, pour le 1er septembre. Ecrire à Boite 442, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 442-13C.

A VENDRE — Automobile Essex, 1929, en bon état. S'adresser à 237, rue Dumoulin, St-Boniface, Man., ou téléphoner à 202 983. 435-13C.

FERMIER AGE DE 26 ANS désire ouvrage immédiatement. Bonnes références. Salaire: meilleure offre. Ecrire à Boite 438, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 438-13P.

COMMIS D'EXPERIENCE demandé pour rayons épicerie et ferronnerie. Ecrire, en spécifiant expérience, âge, etc., à M. O.-W. Chrétien, Lisieux, Sask. 437-15C.

A VENDRE — Boucherie, abattoir, épicerie, dans centre canadien-français 40 milles de Winnipeg. $5,000 au comptant: balance à termes. Ecrire à Boite 440, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 440-14C.

JEUNE FILLE SERIEUSE désire correspondre avec jeune homme sérieux de 26 à 32 ans. Réponse assurée. Ecrire à Boite 439, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 439-13P.

GAGNEZ DE L'ARGENT à domicile. Faites de l'argent à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison et gagnez tout en apprenant. Cours par correspondance. Institut National de Confiserie Enrg., Bureau de Poste Delorimier, Case 152, Montréal 34, P.Q. 368-20P.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à C. BUFFET, 302, Edifice McIntyre. Téléphones: 97 125 ou 204 567

AUTOMOBILE — Si vous voulez faire réparer votre automobile, si vous avez besoin de pièces de rechange, si vous voulez de l'essence ou de l'huile, adressez-vous à Labossière et Fils, 353, avenue Provencher, St-Boniface, Tél. 203 979. T.F

A VENDRE — 20 tracteurs, neufs et usagés. 12 moissonneuses-batteuses (combines) à propulsion automatique, neuves et usagées. Aussi moulins à battre 22" et 28". S'adresser à M. X. Paillé, 257, rue Hamel, St-Boniface, Man. 374-14C.

MESSIEURS! — Voulez-vous doubler votre salaire? A vous messieurs, vendeurs, voyageurs, etc., réservez votre territoire. Nouvelle invention. Tout ce que nous vous demandons c'est quelques heures par jour, que vous travailliez ou non. Un article que tous vos compagnons de travail ou amis achèteront pour un prix minime. Nous voulons vous aider à ajouter des dollars à votre salaire. La marchandise vous sera envoyée sur demande, payable après la vente. Aucun argent à débourser. Si vous êtes intéressé, écrivez-moi immédiatement, à Boite 415, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 415-14C.

PEINTURAGE ET DECORATIONS — EMILE RAYMOND — Téléphone 205 031

AUTO — Si vous désirez acheter une automobile ou vendre la vôtre, adressez-vous à A.Couture et O. Mousseau, Hub Service Station, angle Taché et Provencher, St-Boniface, Man. Nous avons dans le moment un Chevrolet 1947, et un camion de 2 tonnes, à bon prix. Livraison immédiate. Aussi quantité d'autres autos.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F.

Pilules du Dr Dubuc, pour femmes — Authentiques — qui sont en vente pour soulager les périodes douloureuses et irrégulières. Soulagement prompt et efficace. Commandez les fameuses Pilules pour femmes, du Dr Dubuc, aujourd'hui. Directions simples et faciles. Envoyées promptement franco, $5.00. Golden Drugs, St. Mary's et Hargrave, Winnipeg.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHEUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F.

CORSETIERE

représentant la Compagnie Spencer. Corsets et brassières faits individuellement pour chaque personne. Aussi supports chirurgicaux pour hernie et épine dorsale. S'adresser à Mme Germaine Courteau, 96, rue Sherbrook, Winnipeg. Téléphone 35 226.

ON DEMANDE — Cordonnier pour village de 300 de population. Bon emplacement sur grande rue dans le centre du village, très bon logis. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. O. Guay, St-Lazare, Man. 447-14P.

A VENDRE — Restaurant — Salon de barbier — Salle de billard — Logement de 6 chambres. Complet avec confiserie et accessoires pour restaurant. Raison de vente: santé. Pour plus de renseignements, écrire à Boite 103, Dunrea, Man. 361-12P

A VENDRE — Maison de 6 appartements, moderne, chauffage à l'eau chaude, planchers de bois dur. Deux en haut louées $40. Prix, $8,600 dont $3,900. comptant. Aussi autres maisons. S'adresser à M. J.-L. Gauthier, 453, rue Aulneau, St-Boniface, Man. 441-13C.

ON DEMANDE — Opératrices de machines à coudre, expérimentées ou non, pour atelier de couture. Travail facile, semaine de 40 heures, intervalle de repos, salaire de l'union. S'adresser à Gunn Garment Ltd., 296, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 429-2.

A VENDRE — Tracteurs neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) et batteuses, autres machines agricoles et aussi camions. A vendre ou à échanger. Livraison immédiate. Aussi travaux de réparations faits par des experts. Allard Motors & Implements, vis-à-vis les Abattoirs de St-Boniface, Man. 406-T.F.

A VENDRE A ST-NORBERT — Maison de 20 x 20, 4 chambres. Peut être déménagée. Prix, $600.00. Brochée pour l'électricité. S'adresser à 372, rue Desautels, St-Boniface, Man. Téléphone 206 841. 433-13C.

A VENDRE — Moissonneuse-batteuse (combine) Massey-Harris 6 pieds — 1946. Equipée avec moteur Ford A. 4V., actionné par une courroie. Complète (démarreur, "pick-up", etc.) n'ayant servi que 200 hrs. S'adresser à Boite 107, Notre-Dame de Lourdes, Man. Téléphone 35. 430-13P.

TRES JOLIE COLLECTION DE TIMBRES A VENDRE, ainsi que 3 morceaux d'ivoire de première qualité. S'adresser à Mme C. Meunier, Boite 197, Storthoaks, Sask. 418-13P.

A VENDRE — A St-Boniface — 2 blocs, 7 suites, 2 garages, en parfait état. Chauffage automatique. Bon revenu. Bon montant comptant. Balance facile, pas d'intérêt. Téléphoner à 201 266 420-13P.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT — Couturières expertes dans les travaux à l'aiguille pour apprendre l'art des travaux à l'aiguille sur ornements d'église. Emploi permanent et bien rémunéré pour celles qui sont expertes dans l'art des travaux d'aiguille. Téléphoner à 24 698. 421-16C.

ON DEMANDE
Médecin chirurgien et dentiste bilingues pour Maillardville, Colombie Britannique. Population: 800 familles canadiennes-françaises. S'adresser à M. A.-H. Cheramy, 1018, rue Brunette, Maillardville, C.B.

Avez-vous des rides, des boutons, des comédons, la gorge plissée, des signes d'âge? Appliquez un remède épatant, l'Onguent "Golden Youth". Ayez une peau ferme et unie, qui donne le charme de la jeunesse. $2.00 le pot. Golden Drugs, St. Mary's et Hargrave, Winnipeg.

A VENDRE — Magasin général dans centre français du Manitoba. Bonne école, bonne bâtisse, bon chemin. Chiffre d'affaires, $35,000. A louer ou à vendre. Roulant (stock) $4,500; aménagements, (fixtures) $2,000. Vendeur considérerait échange sur propriété. Pour plus de renseignements, écrire à Boite 396, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 396-12P.

A VENDRE — Toute la section 20, Township 5, Rang 4, à l'est du premier méridien, au Manitoba, comprenant 640 acres, plus ou moins, avec une bonne maison et toutes les bâtisses nécessaires pour la ferme. Un puits artésien coule toute l'année. Meilleure qualité de terre possible propre à tout genre de semences. Prix, $50.00 l'acre. Aussi 240 acres dans le district de St-Malo, seulement pour pâturage, en vente à un prix raisonnable. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Hector Hébert, au Bureau de Poste de St-Pierre, ou au bureau de McArthur & Evans, 801, édifice Somerset, Winnipeg, Man. 364-TF-C.

Compagnie avec succursales dans les principales villes du Canada désire les services d'un vendeur pour une route déterminée dans la ville; doit savoir conduire camion; salaire et commission avec bonnes chances d'avancement. Ecrire à Boite 237, La Liberté et le Patriote, Winnipeg, Man., en donnant références, âge, expérience, etc.

Souffrez-vous d'arthrite? de rhumatisme? de douleurs arthritiques, rhumatismales ou névralgiques, de lumbago, de douleurs dans les jambes, les bras, les épaules? Prenez les Comprimés Golden HP2, et vous obtiendrez un soulagement durable. 100 comprimés, $2.50. Golden Drugs, St. Mary's et Hargrave, Winnipeg.

POUR RESIDENCE, PLACE D'AFFAIRES, MAGASIN, GARAGE, FERMES, ETC
dans New Westminster ou Maillardville, C.B.
s'adresser à H. GOULET
949, avenue Harris, Maillardville, C.B.

Au Sacré-Coeur

Avis aux Dames Ste-Anne

Vous êtes invitées à suivre la neuvaine préparatoire à la fête de la "Bonne Ste-Anne", qui commencera le samedi 17 juillet. Les exercices se feront tous les matins après la messe de 8 h.

Le lundi 26 juillet, jour de la fête, il y aura communion générale de nos membres, et après la messe veuillez vous rendre à la salle paroissiale pour un petit déjeuner.

Nous vous rappelons que le pèlerinage à Ste-Anne des Chênes aura lieu le mercredi 28 juillet.

Le départ se fera à 8 h. 30 de l'église du Sacré-Coeur, coin Bannatyne et Lydia. Les autres dames, demoiselles ou messieurs qui voudraient prendre part au pèlerinage seront les bienvenus.

Les membres sont priés de revêtir l'insigne pour les deux circonstances.

Veuillez, s. v. p., vous procurez vos billets à l'avance, en vous adressant à Mme O. Roy ou à Mme J. Carignan.

* * *

Récital de piano

Le dimanche 20 juin, les élèves de notre école donnaient un récital de piano qui fut des mieux réussi. Les parents et les amis de nos musiciens s'étaient rendus en grand nombre pour applaudir aux progrès de nos jeunes artistes. Voici les résultats des examens de piano du Conservatoire de musique de Toronto: Diplôme, avec très grande distinction, grade II, Helen Zaleski, Jeanne Shigeta, Joan Frost; Diplôme, avec distinction, grade X, Corinne Langston; grade IX, Helga Baldwinson; grade VII Eleanor Oleschuk; grade VI Margaret Raynor, Shirley Bukowske, Aline Morin et Dianne Skynner; grade III, Maurice Courteau et Corinne Burns; grade II, Géraldine Mulvihill et Beulah Peterson; grade I, Pierre Léveillé et Danielle Rubigny. Résultats des examens de théorie de la "Royal School of Music" de Londres, grade II, Georges-Edouard LaFlèche, 96%. Résultats des examens de théorie de l'Université du Manitoba grade III, Dianne Skynner 98%.

Voici maintenant la liste de ceux qui prirent part au récital de piano: Corinne Langston, Helga Baldwinson, Jannis Wilding, Gérard Glenn, Marie-Louise Richard, Barbara Ann Smith, Jeanne Shigeta, Joan Frost, Pierre Léveillé, Doreen Blair, Paul Blair, Jeannette Fontaine, Géraldine Mulvihill, Jeanne Shigeta, Raymond Lacharité, Danielle Rubigny, Margaret Raynor, Flora Morin, Doris Vandel, Helen Zaleski, Dorothée Trudeau, Pierre Linscott, Corinne Burns, Maurice Courteau, Ruby Kiraly, Thérèse Lavoie, Dianne Skynner, Shirley Bukoske, Aline Morin, Eleanor Oleschuk. Chant: Fernande Gosselin (au piano Mme G.-M. LaFlèche), Majorie Mears (au piano Mme G.-M. LaFlèche), La Chorale (au piano Mme G. Léveillé), Violoncelle: Georges-Edouard LaFlèche (au piano Mme G.-M. LaFlèche).

Nous félicitons tous les musiciens pour les beaux succès obtenus sans oublier leur maîtresse de musique.

Chez nos Croisés

Le lundi 14 juin eut lieu la touchante cérémonie de la réception des croisés.

Douze de nos élèves furent admis dans la Croisade, et huit croisés furent jugés dignes de devenir des apôtres. Ont été reçus croisés: Paul Blair, Raymond Thibeault, Laurent Leblanc, Normand Préfontaine, Germaine Courchaine, Irène Desautels, Jeannette Fontaine, Joan Frost, Armande Gorard, Monique Nollette, Jeanne Verrier, Renée Vien.

Ont été reçus apôtres: Cheftaine, Mlle Cécile Trudel, Winnifred Tétreault, Louise Girard, Norma Leblanc, Doris Vandel, Lucienne Verrier, Maurice Courteau, Hugh John McPherson.

Avant la récitation de l'acte de consécration, le R. P. chapelain, dans une courte instruction, encouragea les croisés à mettre en pratique, au cours des vacances, les mots de vie de la Croisade: Prie, Communie, Sacrifie-toi, Sois apôtre.

La cérémonie se termina par la bénédiction du T. S. Sacrement. Nous tenons à remercier les croisés pour le beau travail accompli durant l'année et nous espérons les voir grandir en aimant de plus en plus la Sainte Eucharistie.

Pique-Nique de l'école

Le mardi 15 juin, deux autobus conduisaient tous les élèves de notre école au parc Assiniboine. Ce pique-nique, organisé par les dames de Ste-Anne, apporta à nos élèves beaucoup de joie.

Au nom des élèves et de la paroisse, nous remercions sincèrement les Dames de Ste-Anne pour leur grande générosité et nous espérons que nos élèves sauront mériter une si belle récompense l'an prochain.

Distribution des prix

Le mercredi 23 juin eut lieu la distribution des prix pour les élèves de notre école. Comme par les années passées, la générosité des paroissiens et de la Société St-Jean-Baptiste favorisa la présentation de jolies récompenses.

La Rév. Sr Agathe de Sicile, supérieure, fit la proclamation aux différents grades. Quelques mots d'encouragement furent adressés aux élèves par M. R. Mercier, président de la Société St-Jean-Baptiste. Le R. P. Vicaire dit un mot de remerciement.

* * *

PETITES NOTES

M. et Mme Alfred Béghin revenaient dernièrement d'Europe, où ils rendirent visite à un grand nombre de parents et d'amis.

Shower

En l'honneur de Mlle Simonne Lavoie, dont le mariage aura lieu prochainement, Mlle Marguerite Lalonde organisa un shower à sa résidence, 678, rue Sherbrook, le mardi 29 juin. Un corsage et plusieurs cadeaux furent présentés à l'invitée d'honneur au nom des 30 amies présentes.

Naissance

M. et Mme André Frey ont le bonheur d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fillette, née le 30 juin à l'hôpital de la Miséricorde. Elle portera les noms de Claudette-Marie-Carmen.

A VENDRE
½ W. 31-7-6 W. 1st., bonne maison, étable, grainerie, etc. 5 milles de St-Claude et Haywood. Nouveau "Dug-out". Centre français. S'adresser à M. R. Leduc, St-Claude, Man. 436-14P.

ON DEMANDE — Une maison près de la cathédrale de St-Boniface, au comptant. Ecrire à Boite 444, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 444-13P.

ON DEMANDE — 2 chambres, avec facilités pour faire la cuisine, ou chambres et pension pour 3 jeunes filles. S'adresser à 447, rue Langevin, St-Boniface, Man. 443-13C.

A VENDRE — Chevrolet Sedan 1946 en parfait état, 4 pneus neufs, radio, chaufferette, couvertures plus accessoires. Téléphoner à 206 793 après 5 h. 30. 446-13C.

ON DEMANDE — Une opératrice de machine à coudre expérimentée, et des personnes pour faire des doublures de manteaux de dames. Travail permanent, bon salaire, bonnes conditions de travail. S'adresser à Fashion Cloak Co. Ltd., 293, rue Market, Winnipeg, Man. 445-14C.

ON DEMANDE — Vendeur de langue française, ayant une auto, pour un commerce de tabac en gros bien établi. S'adresser à Margulius & Co., 157, avenue Portage est, Winnipeg, Man. 448-T.F.

A VENDRE

A St-Boniface — Bungalow de 4 chambres. Prix, $5,200.
A St-Boniface — Bungalow neuf de 4 chambres. Prix, $7,000. Comptant requis, $2,500.
A St-Boniface — Bungalow de 5 chambres, en stucco. Prix, $5,500. Comptant requis, $2,500.
A Norwood — Maison de 7 chambres. Prix, $7,500. Comptant requis, $2,000.
A Fannystelle — 480 acres de terre à vendre avec la récolte. Prix, $52.00 de l'acre. Bonne bâtisse.
Pour achat et vente de propriétés, fermes, hôtels, blocs de commerce, en ville et en campagne
S'adresser à Sylvestre, Kenston Realty 504, édifice McIntyre, Winnipeg
Tél. 99 398 ou (résidence) 201 406
444-13P.

BONNE MENAGERE OU VEUVE avec garçon en âge de fréquenter l'école, demandée pour presbytère de village.
S'adresser à: Monsieur le Curé Boite 104, Blaine Lake, Sask.
428-14C.



Religieuse héroïne

La Rév. Sr Marie-Chantal, une héroïne de la 2ème grande guerre, est ici photographiée à son passage à New-York, en route pour le couvent des Ursulines à Blue Point, L. I., où elle pourra jouir d'un repos bien mérité. La religieuse fut, à 7 reprises, décorée par les nations alliées en reconnaissance de ses actions héroïques. Elle était internée dans le camp de concentration de Rabensbruck, en Allemagne.

Faveurs insignes obtenues au Cap

TROIS-RIVIERES — Le R. P. Paul-Henri Barabé, O.M.I., supérieur des gardiens du sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, nous autorise à publier deux faveurs extraordinaires attribuées à la Vierge du Rosaire.

Edmond Dusablon, de Woonsocket, R.I., attribue au bain dans la fontaine des jardins du sanctuaire, la guérison totale d'une jambe gangrenée. Il devait se faire amputer la jambe dans un hôpital de Boston et il a fait un pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine. Au retour, les médecins de l'hôpital ont jugé que l'amputation n'était plus nécessaire et ils ont attribué la guérison à un miracle.

L'autre guérison étonnante est celle d'une religieuse, Soeur Camille, du couvent St-Joseph de Toronto. Celle-ci ne pouvait parler qu'à voix basse depuis plusieurs années. Après avoir bu de l'eau de la fontaine aux jardins du sanctuaire, elle s'est trouvée complètement guérie.

Les deux cas remontent à quelques mois.

Les affidavits, qui viennent d'être remis aux gardiens du sanctuaire, ont été signés par Soeur Camille et M. Dusablon et par plusieurs autres témoins.

Un Français sur 500 est enterré vivant

PARIS — Le Dr Jean Huet a déclaré au conseil général du département de la Seine, qu'un Français sur 500 est enterré vivant.

Le Dr Huet, qui est membre du conseil, a accusé les médecins nommés par les municipalités d'émettre souvent des certificats de décès comme une simple formalité, sans prendre la peine d'examiner le corps du décédé.

Il a conclu en présentant une loi de "prévention des inhumations prématurées", qui a été déférée à un comité spécial pour étude.

Matérialisme de l'éducation russe

CITE DU VATICAN — Le journal du Vatican, l'**Osservatore Romano**, déclare que la Russie enseigne "délibérément" le matérialisme sans-Dieu à la jeunesse soviétique, tout en niant à la chrétienté le droit de se défendre.

Le journal du Vatican cite de nombreux extraits d'une émission diffusée par la British Broadcasting Corporation, le 18 juin dernier, au cours d'une revue de la situation mondiale. Elle contenait plusieurs exemples de la façon dont Moscou diffuse la teneur des articles parus dans les périodiques russes.

La radio de Moscou a rapporté, entre autres, que la **Uchitelskaya Gazeta** avait publié ce qui suit: "Il est impossible de hausser le niveau idéologique de la culture et de l'éducation sans inculquer aux jeunes étudiants une propagande scientifique et anti-religieuse. L'instituteur doit démontrer la nature anti-scientifique de la religion".

Allocation à plus de 46,000 vétérans

OTTAWA — L'hon. Milton F. Gregg, ministre des Affaires des anciens combattants, signale que 46,040 vétérans touchaient, à la fin de mai, les allocations en vertu de la loi sur le rétablissement des anciens combattants. Il révèle, en outre, que les cours d'instruction continuent à compter le plus grand nombre de titulaires à ces allocations. A la fin du mois, 28,051 anciens combattants masculins et 1,279 vétérans féminins touchaient des allocations à cette fin.

Le deuxième groupe, d'après le nombre des titulaires, comprend ceux qui suivent les cours de formation professionnelle. Il comptait alors 9,562 hommes et 1,094 femmes, tous anciens combattants.

Une catégorie importante, dans l'application de la loi sur la réadaptation des anciens combattants, comprend ceux qui touchent les allocations d'attente de bénéfices, pendant qu'ils travaillent à se créer un commerce, à leur compte, ou qu'ils attendent des recettes de leur ferme.

A la fin de mai, il y avait 5,066 vétérans dans cette catégorie.

Comme nous sommes à la période des travaux saisonniers, le nombre de ceux qui reçoivent les allocations de chômage n'était que de 973, à la fin du même mois.

Un fait étrange se produit en Chine

A la grande stupéfaction des médecins, Yang Mei, âgée de 19 ans et apparemment en bonne santé, n'a pas mangé depuis 9 ans.

Récemment sous observation médicale durant 19 jours, elle ne but en ce temps que quelques gouttes d'eau. Elle révéla aux médecins qu'elle avait souffert de maux gastriques il y a neuf ans et qu'elle n'a jamais mangé depuis. Elle pèse 85 livres et sous tout rapport semble normale, sauf ce manque total d'appétit.

Pie XII bénit spécialement les ouvriers canadiens

CITE VATICANE — Le Très Saint-Père a reçu avec une grande sollicitude, en son palais du Vatican, la délégation canadienne des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, sous la direction du R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., et M. Roland Lelièvre, de Radio-Canada, représentant des Cercles Lacordaire au congrès antialcoolique international de Lucerne.

Au cours de l'audience que Sa Sainteté le Pape accordait aux visiteurs, il leur avait promis que lorsqu'il bénirait les ouvriers italiens à la fête de St-Pierre il bénirait spécialement les ouvriers et ouvrières canadiens. Il le fit en français en ces termes: "Nous sommes heureux de saluer également en ce jour, en la personne de quelques représentants du Canada, tous nos chers fils de cette Eglise, qui nous apporte tant de consolations. A vous tous, je bénis donc les ouvriers canadiens, dont les groupements catholiques sont si vivants."

Audience de 20 minutes

Le Pape Pie XII a conversé pendant plus de vingt minutes avec le R. P. Villeneuve. Ce dernier l'entretint des cercles Lacordaire canadiens et du regretté cardinal Villeneuve. Il offrit au Saint-Père un volume des cercles et une vie illustrée du cardinal. Mais laissons le Père Villeneuve raconter lui-même, à la suite de son entrevue:

"Nous en vînmes à la préparation de l'émission que M. Roland Lelièvre, de Radio-Canada, et représentant des Cercles Lacordaire au congrès antialcoolique international de Lucerne, voulait enregistrer, à l'occasion de la fête de Saint-Pierre, lorsque le Pape recevait les ouvriers italiens.

Après que M. Lelièvre eut expliqué ce qu'il voulait, ce à quoi le Pape s'intéressa fortement, je risquai: "Il faudrait, très Saint-Père, bénir les ouvriers canadiens et tous nos Lacordaire et Jeanne d'Arc qui sont pour la plupart des travailleurs et des travailleuses". "Je le veux bien, reprit le Saint-Père, mais je parlerai en italien et uniquement à des Italiens. Comment arranger cela?" C'était dit avec une telle simplicité que je risquai encore: "Vous direz, Très Saint-Père, que vous bénissez les ouvriers du monde entier avec vos ouvriers italiens et qu'en particulier vous bénissez ceux du Canada qui sont ici représentés". "Bien", répondit la bonne figure du Pape. Et il nous regardait avec tant de bonté que j'étais certain qu'il n'oublierait pas sa promesse.

Nous voilà au 29 dans une cour intérieure du Vatican où sont réunis plus de trente mille ouvriers et ouvrières italiens. Ils sont venus de tous les coins du pays. Nous sommes sur l'estrade à côté du Saint-Père. Le Pape parle avec force, conviction et amour. Le peuple a acclamé et crié, comme les Italiens savent le faire.

Roland Lelièvre et moi lançons alors en français: "Vive le Pape" et les 30,000 Italiens reprennent: "Viva il Papa". Le Saint-Père bénit. Je ne puis détacher mon regard de ce geste que Pie XII accomplit avec tant de dignité. Je ferme maintenant les yeux et je vois le cher Canada, spécialement notre armée de travailleurs et d'abstinents qui sont bénis par-dessus l'océan avec ceux qui offrent d'humbles cadeaux au Saint-Père.

Je me glisse jusqu'aux pieds du Pape. Roland est passé devant moi et a déjà remercié: "Je suis l'un des Canadiens", est prononcé tout bas au moment où je baise l'auguste main de Pie XII. Il retient la mienne. "Bon, vous avez compris", dit le Pape, c'est bien ce que vous vouliez?" Je redis le "merci Très Saint-Père", avec tout mon pauvre coeur écrasé par tant de bonté. Merci au nom des travailleurs. Merci au nom des Lacordaire et Jeanne d'Arc. La poignée de main est ferme et les grands yeux sont droits dans les nôtres. Le Pape est fatigué, ses lèvres sont bleues. Il a parlé en plein air avec vigueur pendant 35 minutes, mais il n'est jamais pressé, il prend le temps de bien faire tout ce qu'il fait. L'Eglise est immortelle.

COLLABORATION AVEC VARSOVIE REJETEE

NEW-YORK — Le Dr Arthur Coleman, professeur adjoint de langue polonaise à l'université Columbia, a démissionné en signe de protestation contre l'acceptation, par Columbia, de fonds envoyés par le gouvernement polonais pour la création d'une nouvelle chaire de polonais.

Ce serait "une collaboration intellectuelle", a déclaré M. Coleman, que d'accepter de travailler avec un professeur dont le traitement serait payé et fourni par le régime qui refuse à ses citoyens les droits démocratiques les plus élémentaires.